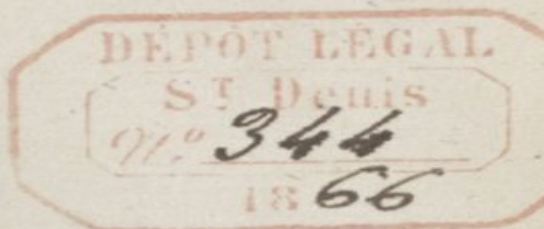


LE DRAME



DE LA

RUE DE LA PAIX

PAR



ADOLPHE BELOT



PARIS

MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES ÉDITEURS
RUE VIVIENNE, 2 BIS, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 45
A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

—
1867

Tous droits réservés

1866

170416

AUTRES OUVRAGES

DE M.

ADOLPHE BELOT

ROMANS

L'HABITUDE ET LE SOUVENIR

Un volume

TROIS NOUVELLES

Un volume

PIÈCES DE THÉÂTRE

A LA CAMPAGNE, comédie en un acte, jouée au Vaudeville.

LE SECRET DE FAMILLE, drame en cinq actes, joué à l'Ambigu.

LE TESTAMENT DE CÉSAR GIRODOT, comédie en trois actes, en collaboration avec M. VILLETARD. jouée à l'Odéon,

LA VENGEANCE DU MARI. drame en trois actes, joué à l'Odéon.

LES PARENTS TERRIBLES, comédie en trois actes, en collaboration avec M. JOURNAULT, jouée à l'Odéon.

LE PASSÉ DE MONSIEUR JOUANNE, comédie en quatre actes, en collaboration avec M. CRISAFULLI, jouée au Gymnase.

LES MARIS ASSYSTÈME, comédie en trois actes, jouée au Gymnase.

LES INDIFFÉRENTS, comédie en quatre actes, jouée à l'Odéon.

Clichy. – Impr. Maurice LOIGNON et Cie, rue du Bac-d'Asnières, 12.

LE DRAME

DE LA

RUE DE LA PAIX

PAR

A DOL HE BELOT





PARIS

MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES ÉDITEURS

RUE VIVIENNE, 2 BIS, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15

A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

1867

Tous droits réservés

1866

PREMIÈRE PARTIE

I

L'intérêt politique absorba tellement notre attention, pendant les premiers mois de l'année 1848, que peu de personnes se souviennent aujourd'hui des catastrophes privées ou judiciaires arrivées en grand nombre durant cette époque tourmentée. En effet, ce qui, en temps de calme, suffit à alimenter notre insatiable curiosité parisienne, ne saurait convenir dans les jours de troubles et de révolution. Comment s'intéresser au drame qui se déroule entre les murs d'une maison ou derrière la porte d'une cour d'assises, lorsqu'il se passe sous nos yeux un drame, bien autrement palpitant auquel nous sommes directement mêlés, car il met en question nos intérêts les plus chers ? Le rappel, la fusillade, le canon couvrent les autres bruits et nous rendent sourds à tous les cris qui ne montent pas de la rue.

C'est ce qui explique comment, dans les premiers jours de mars 1848, il a pu se juger à Paris, sans que beaucoup d'entre nous se le rappellent, un procès si dramatique et si extraordinaire qu'il n'y en a peut-être pas de plus intéressant dans toutes les annales du Palais. Nous allons le raconter dans tous ses détails, d'après les journaux de l'époque, nos souvenirs personnels et certaines pièces particulières qui nous ont été communiquées.

Le 20 octobre 1847, à sept heures du matin, la diligence qui faisait encore à cette époque le service de Marseille à Paris déposait, dans la cour des Messageries de la rue Notre-Dame-des-Victoires, deux femmes dignes, * à plus d'un titre, d'attirer l'attention. Jeunes et remarquablement belles toutes les deux, elles avaient dans la démarche et la physionomie quelque chose qui indiquait au premier coup d'œil une origine étrangère. L'une d'elles, surtout, offrait un type plein de contrastes bizarres : le front d'une pureté angélique, de grands yeux bleus très-doux, mais une lèvre charnue où se trahissait la passion, et d'épais sourcils qui se touchaient presque et qui révélaient une énergie indomptable ; un teint légèrement bruni, avec les colorations vermeilles de la jeunesse, et d'épais cheveux noirs aux reflets bleuâtres entourant un ovale dont les Vierges du Pérugin eussent envié le contour. Il était évident que le chaud soleil de l'Italie du Nord avait passé par là et rayonné sur ce visage et sur cette âme.

Julia, en effet, était Génoise, comme sa compagne, une belle brune à la taille élevée, aux formes accusées.

Du reste, outre les différents petits colis dont elles étaient chargées, elles tenaient à la main une de ces grosses branches d'oranges encore vertes qu'on rapporte par curiosité du Midi et une de ces palmes qui servent à Rome dans certaines cérémonies religieuses et qu'on cultive principalement à Bordighera, un des plus jolis villages de la Corniche.

Ces deux Italiennes étaient en même temps des Parisiennes, ou du moins elles n'étaient pas étrangères aux usages de Paris ; la cour des Messageries particulièrement leur était familière. Celle que nous avons nommée Julia avait d'abord hésité à ' descendre de la diligence : il semblait qu'elle attendît un bras ami. Puis, prenant tout à coup son parti, elle courut sans hésitation vers la salle où les étrangers attendaient, à cette époque, l'arrivée des voyageurs. Elle n'y trouva probablement pas la personne qu'elle espérait y voir, car après un rapide coup d'œil jeté dans cette salle, elle s'élança dans la rue voisine ; mais là aussi l'examen fut inutile, et Julia, toute désappointée, rejoignit sa compagne de voyage qui, descendue à son .tour, s'occupait à régler le prix des places.

– Il n'est pas là ! comment cela se fait-il ? s'écria-t-elle en l'abordant.

– Patience, senora, il va venir.

– Patience ! patience !... quand je ne l’ai pas vu depuis deux mois, quand je devrais déjà l’avoir embrassé cent fois.

– Comme cela, devant tout le monde ?

– N’est-il pas mon mari ? *

– Sans doute, sans doute ; oh ! madame a le droit...

– Madame ?... Tu m’appelles madame, à présent ?

– Nous sommes à Paris.

– Cela doit-il changer nos rapports ? Je te l’ai déjà dit, Marietta, j’entends que tu continues à me tutoyer ici comme à Gênes ; tu es ma sœur de lait, ma compatriote, et je ne te permets pas de te croire une camériste. A-t-on jamais vu ! A peine en France, elle se révolte... Ah ! si mon mari était là, il te traiterait d’une jolie façon ! Mais j’entends une voiture, c’est sans doute lui !

Avec une pétulance charmante, elle s’élança au-devant de la voiture qui venait de pénétrer dans la cour ; mais elle revint presque aussitôt.

– Non ! fit-elle avec dépit ; c’est un monsieur très-laid, ça n’est pas mon mari.

– Es-tu bien sûre qu’il ait reçu ta lettre ? demanda Marietta.

– Comment ne l’aurait-il pas reçue ? Je l’ai mise à la poste moi-même, à Marseille, deux jours avant notre départ, et le courrier gagne plusieurs heures sur la diligence.

– Alors M. Vidal aura oublié de s’éveiller ; ne disait-il pas, dans une de ses dernières lettres, qu’obligé de renvoyer son domestique, il vivait en garçon ?

– Sans doute. Mais crois-tu donc qu’il ait pu dormir lorsqu’il m’attendait ?... Tu ne sais pas comme il m’aime ! ajouta-t-elle avec un délicieux sourire qui permit de voir des dents admirables.

Tout cela s’était dit rapidement, à la hâte, moitié en italien et moitié en français, car Julia, dans sa vivacité méridionale, empruntait volontiers à n’importe laquelle de ces deux langues le mot que l’autre ne lui fournissait pas assez vite.

Un employé des Messageries vint les interrompre. Il s'agissait de reconnaître les malles ; ce fut l'affaire de quelques minutes, puis les deux femmes se regardant :

– Qu'allons-nous faire maintenant ? dit Julia.

– Monter dans un fiacre et nous rendre chez ton mari.

– Et s'il nous croise en route ?

– Nous l'apercevrons, ou bien on lui dira ici que nous sommes parties, et il viendra nous rejoindre.

– Allons, dit Julia en jetant un dernier coup d'œil sur la cour des Messageries.

Le fiacre qui avait amené le monsieur très-laid était sur le point de repartir, Marietta lui fit signe.

– Qu'as-tu, mia cara ? s'écria-t-elle, en entendant Julia pousser un soupir au moment où elle s'asseyait à ses côtés.

– J'ai... que je me faisais une fête de rentrer avec lui dans cette maison où j'ai été si heureuse depuis mon mariage.

– Mais dans un instant, chère maîtresse, vous allez l'y retrouver.

– Je ne sais, j'ai peur.

– Quelle idée ! Craignez-vous qu'il ne soit malade ? Il ne l'est jamais. N'as-tu pas eu, du reste, de ses nouvelles, il y a deux jours, par la lettre qu'on t'a remise à Lyon, au bureau des Messageries ?

– C'est égal, je suis inquiète, ne put s'empêcher de dire Julia. Cette voiture ne marche pas ! ajouta-t-elle ; nous n'arriverons jamais. Quel besoin avait ce cocher de suivre le boulevard pour aller rue de la Paix : c'est beaucoup plus long !

– Il nous prend pour des étrangères, répondit Marietta, et il met de la coquetterie à nous présenter Paris sous son plus séduisant aspect. Il a raison, regarde'donc : je n'ai jamais vu les boulevards aussi beaux ; ils sont resplendissants de soleil, nous pourrions nous croire encore en Italie.

En effet, on jouissait ce jour-là à Paris d'un de ces temps délicieux que l'été, lorsqu'il est sur le point de finir, nous accorde parfois, pour se faire regretter davantage. L'air est si pur, le soleil répand tant de chaleur, qu'on croit à une erreur du printemps. On oublie que les arbres ont des feuilles

jaunies, que les hirondelles nous ont abandonnés, qu'on se chauffait hier, qu'on se chauffera probablement demain. Qu'importe ! on se lève tout étonné, mais ravi ; on ne peut tenir en place, on sort, on circule, on est tenté de retourner à Bade ou à Trouville. Les rues, les boulevards se remplissent de bonne heure, on a repris les habitudes matinales de l'été, on veut profiter des derniers beaux jours, on se salue avec empressement, on se serre la main avec gaieté, on sourit à tout ce qu'on rencontre ; on se sent, en un mot, renaître et revivre. Il a suffi, pour transformer ainsi Paris du jour au lendemain, d'un peu de chaleur et d'un coin de ciel bleu.

Nos deux voyageuses, en vraies filles du soleil, devaient subir toutes ces impressions ; elles ne pouvaient être insensibles aux charmes de cette belle journée. La tête à la portière, elles regardaient de tous leurs yeux et admiraient de tout leur cœur. Julia ne se souvenait plus de la contrariété qu'elle venait d'éprouver ; son gracieux visage ne portait aucune trace de l'inquiétude qu'elle avait ressentie. Une faible distance la séparait de celui qu'elle désirait tant revoir ; quelques minutes encore et elle allait le surprendre à son gîte. Elle se réjouissait maintenant qu'il ne fût pas venu à sa rencontre.

– Il n'a pas reçu ma lettre, se disait-elle, il ne m'attend pas, comme il va être heureux !

Et ses joues se coloraient, ses yeux étincelaient, ses lèvres souriaient aux promeneurs, dont quelques-uns s'arrêtaient pour la voir passer.

Tout à coup, le fiacre quitta les boulevards, entra dans la rue de la Paix et s'arrêta devant le numéro 6.

Le premier mouvement de Julia fut de regarder les croisées de l'entresol.

– Ce n'est pas ouvert ! s'écria-t-elle ; le paresseux, il dort encore...

Et sans plus se préoccuper de sa compagne, la laissant se débrouiller avec le cocher, les malles et tous les ustensiles de voyage qui encombraient la voiture, elle franchit la porte cochère, passa devant le concierge sans l'interroger, gravit un étage, et agita d'une main frémissante un cordon de sonnette.

Quelques secondes s'écoulèrent. L'appel resta sans réponse.

Elle sonna de nouveau et elle prêta l'oreille.

Aucun bruit ne sortit de l'appartement.

– C'est cela, je le pensais bien, se dit-elle, il est allé à ma rencontre, et nous nous sommes croisés...

Elle redescendit précipitamment l'étage, et s'adressant au concierge :

– Monsieur est sorti ? demanda-t-elle.

– Ah ! voilà madame ! s'écria le concierge. A-t-elle fait un bon voyage ?

– Oui, excellent... mais mon mari ?

– Je n'ai pas vu monsieur ce matin.

– Il ne vous a rien dit en sortant ?

– Mais il ne doit pas être sorti.

– Alors, comment n'ouvre-t-il pas ?

– Madame n'aura pas sonné assez fort ; si madame le désire, nous allons remonter.

– Oui, venez. Julia remonta avec le concierge : elle agita la sonnette de toutes ses forces. Même silence.

– C'est étonnant, dit le concierge, monsieur attendait madame, cependant...

– Ah ! il a donc reçu ma lettre !

– Depuis deux jours.

– Il est évidemment à la diligence, dit Marietta. Si tu le veux, je vais y courir.

– C'est cela, dit Julia.

Une voiture passait, Marietta s'y jeta. Elle était tombée sur un phénomène : les chevaux partent au galop.

Julia se résigne. Elle ne veut pas s'asseoir chez le concierge. Elle marche fiévreusement dans la rue, interrogeant du regard ces fenêtres toujours muettes. A force de les considérer, elle croit s'apercevoir que les rideaux sont baissés, en sorte qu'il doit faire dans l'appartement nuit complète. Son mari ne s'est donc pas levé... Elle s'élance chez le concierge : elle veut qu'on enfonce la porte. Le concierge va chercher le serrurier. Cinq minutes après, le serrurier arrive. A ce moment, une voiture tourne le coin de la rue, c'est Marietta ; elle est penchée hors de la portière.

– Eh bien ? lui crie Julia.

Marietta répond par un signe négatif.

Julia remonte avec le serrurier.

— Vous aurez du mal, dit le concierge ; monsieur a un verrou de sûreté qui ferme joliment.

Au grand ébahissement du concierge, le verrou de sûreté n'était pas mis ; la serrure n'était pas même fermée à double tour et la porte s'ouvre à la première pesée.

Julia s'élance dans l'appartement.

Elle traverse l'antichambre, la salle à manger, le salon ; tout est dans l'ordre accoutumé.

Elle pénètre dans la chambre à coucher, dont la porte est grande ouverte.

Tout à coup, Marietta entend un cri... un cri terrible.

Elle accourt.

Au milieu de la chambre, Julia venait de tomber évanouie.

Près du lit, la moitié du corps par terre, l'autre moitié reposant sur les matelas, on apercevait un homme couvert de sang, un homme assassiné...

Et sur un portefeuille ouvert (un carnet d'agent de change), ces mots écrits avec du sang :

« Julia, venge... L'assassin s'app... »

La mort avait glacé la main de la victime au moment où elle allait tracer le nom de son meurtrier.

C'était maintenant à la justice qu'il appartenait de compléter la phrase.

II

Une des premières questions que se poseront les magistrats sera celle-ci : Quel a été le mobile de l'assassinat ? Est-ce le vol ?

La réponse paraît facile, s'il est avéré que la victime, au moment de sa mort, avait près d'elle ou sur elle des valeurs qui n'ont pu être retrouvées. Cependant, le fait de la disparition de ces valeurs ne pourrait suffire comme point de départ dans une instruction criminelle. La justice ne saurait ignorer que le vol est parfois un expédient destiné à déguiser quelque vengeance et à détourner les premiers soupçons : aussi s'empressera-t-elle de rechercher avec un soin des plus minutieux les antécédents, la vie, les habitudes de la victime. Nous allons la suivre dans ses premières investigations.

Maurice Vidal, né à Nantes, dans une maison de la rue – de Sully, au mois de mars 1815, avait au moment de sa mort un peu plus de trente-deux ans. Il habitait Paris depuis une douzaine d'années et il y avait fait une fortune des plus rapides, grâce, à une remarquable intelligence des affaires de Bourse et surtout à une prodigieuse activité. Après être resté quelques mois seulement commis chez un agent de change et s'être initié aux détails pratiques de certaines opérations financières, il n'avait pas tardé à travailler pour son propre compte et à se faire, dans la coulisse, une des premières clientèles de Paris. Pour arriver à ce but, qu'essayent inutilement d'atteindre tant de jeunes gens de notre génération, que de peines ! que de soucis ! quel incessant labeur ! On l'avait vu résoudre ce problème : Rester un homme du monde, un homme de plaisirs, et demeurer un travailleur infatigable.

Pendant dix ans on a pu le suivre dans toutes les fêtes, tous les bals, tous les soupers. Il a conduit le cotillon jusqu'à deux heures du matin chez un banquier de la Chaussée d'Antin et il a pris part ensuite au galop échevelé qui a terminé la soirée d'une de nos hétaires les plus célèbres. Maintes fois, à six heures du matin, ses amis l'ont laissé à sa porte, un peu gris, mort de fatigue et appesanti par le sommeil ; cependant, à neuf heures, dix personnes pouvaient attester l'avoir retrouvé reposé, alerte, rasé de frais, occupé à recevoir, dans un hôtel de la rue Laffitte, des ordres pour la Bourse du jour.

Ce Nantais, devenu Parisien, avait admirablement compris son époque, avide de contrastes et des plus légères sous des dehors graves. Il savait que l'homme d'affaires le plus cravaté de blanc ne néglige pas l'occasion de placer une plaisanterie entre deux chiffres ; qu'un avoué interrompt

volontiers la lecture d'un dossier pour demander des nouvelles du dernier ballet ; qu'un président de cour est, en quête de l'anecdote du jour, et que le ministre le mieux gardé contre les importuns est souvent visible pour les gens amusants.

Il savait aussi à ravir qu'il est admis de parler d'affaires au bal de l'Opéra ou dans le boudoir d'une actrice ; qu'il est facile à un garçon intelligent d'arracher un ordre de Bourse entre deux verres de Champagne ; qu'enfin le client fuit les gens ennuyeux, mal mis, d'un autre monde que le sien, et qu'il recherche, au contraire, les personnes qui savent partager ses plaisirs, tout en lui remettant de bons dividendes.

De là bien des catastrophes, à notre époque. Comment soupçonner la fidélité de cet homme devenu le dépositaire de votre fortune ! Vous le voyez à toute heure du jour : le matin il déjeune avec vous chez Bignon ; de midi à trois heures, vous vous promenez ensemble sous les colonnes de la Bourse ; à cinq heures, vous le rencontrez chez une femme à la mode qui vous est chère à tous les deux ; sept heures vous retrouvent assis en face l'un de l'autre au café Anglais ; la soirée s'achève de compagnie, au cercle, à l'Opéra ou à une première représentation.

Et durant toute cette journée où vous avez vécu de la même vie, sa bonne humeur, sa gaieté ne se sont pas démenties un seul instant ; il vous a entretenu de ses bonnes fortunes, des vôtres et de vos dernières opérations de Bourse. Il vous a conseillé de vendre votre 4 1/2, parce qu'on va le convertir, et de quitter Cora parce qu'elle ne se convertit pas assez vite ; il s'est plu à vous raconter l'histoire du macaroni sympathique et révélateur, mais en même temps il vous a donné d'excellents conseils au sujet d'actions embarrassantes.

Vous êtes à mille lieues de vous imaginer que ce compagnon si pimpant, si aimable, si enjoué, si tranquille, qui songe, dit-il, à se faire construire, aux Champs-Élysées, un hôtel avec le produit de ses courtages, a réalisé dans la journée toutes vos valeurs, et s'embarquera le soir même pour l'Australie.

Mais Maurice Vidal méritait la confiance de sa riche clientèle. Il faisait partie de cette nombreuse pléiade de boursiers dont les allures peuvent paraître excentriques aux gens réputés sérieux, dont la vie en dehors des

heures de Bourse est souvent taxée d'originalité, mais qui, dans les rapports d'affaires, se recommandent par une régularité exemplaire et une délicatesse à toute épreuve. Si, en vue de ses intérêts, il avait cru devoir se faire des compagnons de plaisirs, il avait su, en même temps, se conquérir de nombreux amis parmi les personnes les plus recommandables. Il n'avait tenu qu'à lui, à plusieurs reprises, de monter au Parquet, et toutes les fois qu'une charge d'agent de change s'était trouvée vacante, on avait mis à sa disposition les capitaux dont il pouvait avoir besoin. Mais il les avait toujours énergiquement refusés, sous le prétexte qu'il voulait jouir encore quelques années de sa jeunesse et de sa liberté.

Cette liberté, cependant, à laquelle il semblait tant tenir, un jour, il l'aliéna.

On apprit tout à coup son mariage avec une jeune fille qu'il avait connue à Gênes, pendant un séjour qu'il avait fait dans cette ville en 1846. Et, comme on s'étonnait de le voir prendre femme à l'étranger, lorsqu'il était en position de se marier avantageusement à Paris, il adressa à ses amis le petit discours suivant :

« Messieurs, leur dit-il, pour vous autres Parisiens, le mariage est considéré généralement comme un moyen d'arriver ; pour moi, qui ne suis qu'un Breton, c'est le but auquel on arrive. Vous épousez une femme qui vous est à peu près indifférente, afin que sa dot ou ses relations vous servent à édifier votre fortune ; moi, je choisis une femme qui me plaît pour qu'elle m'aide à manger agréablement des rentes péniblement acquises par dix années de travail. Mais, dans le temps de luxe où nous sommes, au lieu de vous enrichir, votre femme pourrait bien croquer sa dot et vos petites économies, tandis que la mienne, qui n'a pas respiré, dès l'enfance, l'air vif de Paris, aura, je le crois, moins d'appétit ; du reste, si elle arrivait à croquer, je ne m'en plaindrais pas, elle a de si jolies dents !

Je vous vois venir, messieurs : vous allez me répondre : Avec de telles idées, il était inutile de vous marier, et une maîtresse vous aurait aussi bien convenu. – Ne vous y trompez pas, c'est une maîtresse que j'ai prise, pas autre chose, et j'espère rester toute la vie l'amant de ma femme. Seulement, je la tiens en grande estime, je désire que chacun la salue, je songe aux

enfants qu'elle pourra me donner un jour, et j'ai prié un prêtre de sanctifier notre liaison. »

Comme péroration à cette harangue, Maurice Vidal présenta sa femme à plusieurs amis intimes ; il leur dit simplement, sans phrases cette fois : « Voyez... je l'adore et elle m'aime ! »

Et sa cause fut gagnée.

En effet, jamais mariage ne fut contracté sous de plus heureux auspices. Maurice était fou de Julia, et celle-ci l'aimait avec cette *furia* italienne dont nous n'avons qu'une faible idée à Paris.

Pendant trois jours il fut question à la Bourse de ce mariage, de cet amour, de l'éclatante beauté de madame Vidal. Puis, comme rien ne vint raviver cet enthousiasme, car Maurice, trouvant inutile de prodiguer sa femme, l'aimait à domicile, on oublia le nouveau marié ; on ne se souvint plus que du boursier, qui reprit le cours de ses opérations.

Seulement, de temps à autre, un client de Maurice, après l'avoir chargé de quelque report, ajoutait :

– Eh bien ! la lune de miel dure-t-elle toujours ? Maurice répondait :

— Mon ami, je suis l'homme le plus heureux de la terre.

Ce bonheur dura toute une année, et il aurait peut-être éternellement duré, si Julia n'avait pas reçu une lettre qui l'appelait à Gênes.

Sa mère, atteinte d'une maladie qu'on croyait dangereuse, voulait la voir avant de mourir.

Maurice la laissa partir seule avec Marietta, une servante, presque une amie, .qui l'avait élevée et qu'elle avait désiré emmener de Gênes avec elle, après son mariage.

Pourquoi ne l'accompagna-t-il pas ?

Le départ fut des plus précipités : cette absence, qui dura près de deux mois, ne devait d'abord pas dépasser une semaine ; enfin, la fatalité voulait peut-être que Maurice Vidal restât seul à Paris à la merci d'un assassin !

Renseignés sur les détails de cette existence, les magistrats ne pouvaient s'arrêter longtemps à la pensée que le mari de Julia avait été victime d'une vengeance.

Quels ennemis aurait pu s'être faits ce jeune homme, dont la vie avait été consacrée pendant dix ans à des plaisirs avoués et à un travail honorable ?

Il n'avait froissé aucune susceptibilité, compromis aucun intérêt. Ses manières franches et ouvertes lui avaient concilié toutes les sympathies, et quoiqu'il fût d'un caractère emporté, qu'il se montrât parfois un peu raide dans les questions d'argent, il s'était toujours contenu de telle sorte que personne ne se rappelait avoir eu avec lui une querelle ou même une discussion.

Son mariage pouvait-il avoir soulevé des jalousies, des sentiments d'envie ?

La justice, qui ne néglige aucun détail, voulut avoir des renseignements à ce sujet. Mais durant toute son existence de jeune homme, on n'avait connu à Maurice aucune liaison sérieuse. Au dire de ses amis, non-seulement il n'avait fait aucun serment de fidélité, mais il avait fui avec acharnement celles qui auraient été tentées de lui en faire.

Jusqu'au jour où il avait rencontré Julia, l'amour ne fut pour lui qu'une distraction, un passe-temps, un court échange de bons procédés. En un mot, il était bien connu pour être un de ces amoureux nomades qui relèvent parfois un coin de leur tente afin de donner l'hospitalité à de belles voyageuses, mais qui se refusent obstinément à leur ouvrir les portes de toute véritable habitation.

Quant à Julia, sauf les deux ou trois amis intimes auxquels Maurice l'avait présentée, personne ne la connaissait. Pour l'épouser, on n'avait eu ni à la disputer, ni à l'enlever à un rival. Elle avait quitté Gênes sans déchirements, et n'avait laissé de regrets que dans sa famille.

Toutes réflexions faites, on pouvait donc supposer que le vol avait été un des mobiles de l'assassinat.

Mais un vol avait-il été commis ? Nous répondrons facilement à cette question en publiant les différentes pièces qui ont rapport à cette affaire, et que nous devons à l'amabilité d'un des chefs du Parquet. Nous aurons soin cependant, le plus souvent possible, de substituer aux procès-verbaux officiels, dont la sécheresse et l'aridité pourraient fatiguer le lecteur,

certaines notes confidentielles qui s'échangent souvent entre magistrats dans le cours d'une instruction, et que nous trouvons au dossier.

III

Notes confidentielles jointes au rapport officiel du commissaire de police du premier arrondissement, section des Tuileries.

« Prévenu aujourd'hui, 20 octobre 1847, à neuf heures du matin, qu'un crime avait été commis rue de la Paix, au numéro 6, nous nous sommes empressé de nous rendre sur les lieux, après nous être fait assister de notre secrétaire, le sieur Vibert, et du sieur Godin, officier de paix, qui se trouvait dans notre cabinet au moment où la nouvelle nous est parvenue.

Arrivés devant le numéro 6, nous apercevons un rassemblement que plusieurs sergents de ville ne peuvent parvenir à dissiper ; il nous est très-difficile d'atteindre la porte cochère de la maison.

Des propos de toute espèce, se contredisant pour la plupart, sont tenus dans les différents groupes que nous traversons. Mais on paraît s'accorder sur ce point, que la victime s'appelle Maurice Vidal, et est employée à la Bourse.

Sa femme, une Italienne, d'une grande beauté, dit-on, est arrivée ce matin de voyage ; elle paraît plongée dans un violent désespoir.

Les uns assurent que l'assassin vient d'être arrêté ; les autres affirment qu'on ignore absolument qui a commis le crime.

En montant l'escalier nous entendons le colloque suivant :

- C'est peut-être elle... ces Italiennes sont capables de tout.
- Puisqu'on vous dit que celle-là adorait son mari.

- Oh ! on a l’air d’adorer son mari et souvent on le hait.
- Du reste, elle était absente ; elle n’est de retour que depuis une heure.
- Eh bien ! ne peut-elle pas avoir un complice qui s’est chargé de l’affaire ? Ça se voit.

Arrivés à l’entresol, les sergents de ville nous reconnaissent et nous font pénétrer dans l’appartement où le crime a été commis.

Nous donnons des ordres pour qu’on évacue l’escalier, qu’on ferme la porte cochère et qu’on ne laisse plus pénétrer dans la maison que les locataires ou les autorités.

Des exprès sont en même temps envoyés par nous au Parquet, à la Préfecture de police et au chef de la police de sûreté.

Après avoir traversé l’antichambre, la salle à manger le salon, où nous ne remarquons rien d’insolite et où tous les meubles paraissent occuper leur place habituelle, nous pénétrons dans un élégant cabinet de travail.

Deux femmes, en proie à une grande douleur, ne semblent même pas s’apercevoir de notre arrivée.

L’une d’elles paraît être la suivante ou la dame de compagnie de l’autre. Elle est agenouillée aux pieds de sa maîtresse, elle lui embrasse les mains et on l’entend murmurer ces mots :

- Du courage, du courage, ma chère Julia ! il vous faut du courage pour le venger !

Tout à coup, celle qu’on désigne sous le nom de Julia se lève et s’écrie :

- Oui ! oui ! je le vengerai, je le jure !

Et elle se redresse, elle étend la main, ses yeux étincellent.

L’officier de paix, M. Godin, se penche vers moi et murmure à mon oreille :

- La douleur de cette femme doit être sincère ; je ne crois pas aux propos que nous avons entendus en montant.

C’est aussi mon avis. Seul, mon secrétaire, le sieur Vibert, qui m’a donné plusieurs fois des preuves de grande perspicacité, ne paraît pas partager notre impression. Il trouve cette douleur un peu théâtrale et il serait tenté d’accuser la dame Julia de jouer un rôle.

Nous lui faisons observer que, d'après nos renseignements, la dame en question est Italienne. Un peu d'exagération est de mise, assure-t-on, en son pays, et il est difficile de la juger comme nous jugerions une Parisienne. Du reste, le coup qui vient de la frapper est si terrible et si inattendu, que sa douleur est bien légitime.

M. Vibert ne se rend pas entièrement à nos raisonnements. Il continue à observer attentivement la dame Vidal.

Pendant ce temps, nous examinons avec une extrême minutie le cabinet où nous nous trouvons.

La fille Marietta, suivante ou dame de compagnie de la femme Vidal, nous affirme que rien n'y a été dérangé par elle ou par sa maîtresse. Tous les meubles ont conservé la place qu'ils occupaient quand ces deux dames sont entrées, une demi-heure auparavant, dans ce cabinet.

Voici le résultat de nos remarques :

1^o Les deux portes qui communiquent du cabinet dans le salon et la chambre à coucher sont ouvertes, et ont été trouvées ouvertes. Dans tout l'appartement, la porte d'entrée était seule fermée, mais sans aucun verrou intérieur. On peut donc supposer que l'assassin s'est retiré en traversant l'appartement, et s'est borné à refermer la porte du palier.

2^o Un fauteuil et une chaise renversés dans le milieu du cabinet, différents objets épars sur le bureau, un candélabre par terre, indiquent suffisamment que ce cabinet a été le théâtre d'une première lutte. Mais l'assassin y a-t-il frappé sa victime, qui est allée peu après mourir dans la chambre à coucher ? ou bien Maurice Vidal, après s'être * d'abord défendu dans la première pièce dont nous parlons, s'est-il réfugié dans sa chambre où le meurtrier l'a poursuivi et l'a frappé mortellement ?

On peut s'arrêter à cette dernière supposition, si l'on veut bien remarquer avec nous que, malgré un minutieux examen, nous n'ayons découvert aucune tache de sang dans le cabinet.

Préoccupés de l'importante question de savoir si un vol a été commis à la suite de l'assassinat, nous regardons l'un après l'autre tous les tiroirs de bureau.

Ils sont fermés et ne portent aucune trace d'effraction.

Un seul tiroir, celui du milieu, est entr'ouvert ; la clef est à la serrure et une somme de vingt-cinq louis en or s'étale à nos yeux.

D'autres papiers sont épars dans ce tiroir, dont nous retirons la clef, afin de la remettre à qui de droit.

On ne trouve dans le reste de l'appartement aucune caisse ou meuble destiné à contenir de l'argent ou des valeurs.

Au moment où nous allons franchir le seuil de la chambre à coucher, la dame Vidal, contenue jusqu'alors par la fille Marietta, s'échappe de ses bras et veut nous suivre.

Nous la prions, avec les plus grands ménagements, d'observer que sa présence peut nous gêner dans nos investigations et qu'elle doit, dans son propre intérêt, nous laisser toute notre liberté d'action.

Elle écoute nos raisonnements avec plus de tranquillité et de sang-froid que nous ne l'espérions, et sans nous répondre elle se rassied en silence sur le canapé qu'elle venait de quitter.

Cette femme paraît douée d'une grande énergie ; loin d'entraver la justice, elle pourra lui prêter un utile concours.

Le sieur Vibert l'examine toujours, mais il paraît avoir changé d'opinion à son égard.

Voici l'état exact dans lequel nous trouvons la chambre à coucher :

A gauche, en entrant, un petit meuble en bois de rose qui n'offre rien de particulier.

A deux pas de là, un grand fauteuil capitonné tout taché de sang.

On aperçoit aussi des taches de sang sur le tapis, devant le fauteuil. C'est sans doute à cette place que la victime aura été frappée ; mais elle n'est pas morte sur le coup, et elle aura eu la force de se traîner quelques instants afin d'appeler au secours.

En effet, les taches de sang se dirigent du côté de la croisée qui donne sur la cour et indiquent de la façon la plus significative le chemin qu'a dû parcourir Maurice Vidal.

Arrivé près de la fenêtre, une de ses mains s'est cramponnée aux rideaux. Il a essayé de se soulever et d'atteindre l'espagnolette, sans pouvoir y

parvenir ; alors il aura tenté de briser une des vitres, qui porte les traces de son poing fermé, mais la force lui aura manqué.

C'est probablement en ce moment qu'il s'est senti perdu sans appel et qu'il n'a plus eu qu'une pensée ; se venger de son meurtrier.

Maurice Vidal aura cherché quelque chose pour écrire, et apercevant, sur une table placée près de son lit, son carnet de boursier, il se sera traîné jusque-là.

Il est encore facile de le suivre dans ce parcours de deux mètres à peine :

Sa main s'appuie d'abord aux pieds de la table, puis s'élève peu à peu, laisse un sillon sanglant sur un verre d'eau qu'elle rencontre par mégarde et atteint enfin le carnet qu'elle cherchait.

Alors il écrit à la lueur d'une bougie placée sur la table. Mais ses yeux se troublent ; il lui semble sans doute que le crayon ne marque pas, et après l'avoir trempé dans le sang qui coule de sa blessure, il trace ces mots :
« Julia, venge... L'assassin s'app... »

Il ne peut continuer ; le sang lui remonte au cœur, il étouffe.

Sa main laisse échapper le crayon et le carnet. Il fait un suprême effort, il se raidit, il essaye de lutter contre la mort.

Mais tout est fini ; son corps à moitié soulevé retombe sur le lit. C'est dans cette dernière position que nous l'avons trouvé.

« Telles sont, monsieur, les observations particulières que j'ai pu faire et que j'ai l'honneur, d'après vos ordres, de vous transmettre. J'ai remis hier au Parquet mon rapport officiel.

Suit la signature. »

Du rapport d'un médecin légiste requis par le ministère public pour examiner la victime, il résulte que :

1^o Maurice Vidal a été frappé avec une arme tranchante ;

2^o Un de ces instruments désignés sous le nom de couteau-poignard, et retrouvé sous un des meubles du cabinet de travail où le meurtrier l'aura rejeté, son crime accompli, s'adapte parfaitement à la blessure ;

3° Le coup était mortel : il a fait de profondes lésions dans la région sus-claviculaire.

Cependant, grâce à l'étroitesse de la blessure, la victime a pu vivre encore quelques instants et n'a dû succomber qu'aux suites d'une hémorragie interne ;

4° On ne remarque aucune autre blessure sur le corps de Maurice Vidal. Un seul coup a suffi, mais il a dû être porté par un bras des plus vigoureux, ou par une personne dont la colère décuplait les forces ; le couteau, en très-mauvais état, n'ayant pénétré dans le corps qu'à la suite d'une impulsion violente.

5° La mort, au moment où elle a été constatée, c'est-à-dire à neuf heures trente-cinq minutes du matin, devait, d'après la rigidité cadavérique, remonter à onze ou douze heures.

6° On ne doit pas s'arrêter sérieusement à la pensée que Maurice Vidal se soit suicidé et qu'il ait essayé de déguiser ce suicide à l'aide des mots écrits sur son calepin, car le coup a été porté de haut en bas, soit par une personne d'une taille plus élevée que celle de la victime, soit au moment où cette dernière se baissait.

En se frappant lui-même, Maurice Vidal n'aurait pu se porter qu'un coup horizontal ou de bas en haut ; le coup vertical aurait dévié dans les chairs ou le long des côtes.

Suit la signature du médecin légiste. »

IV

Extrait de l'interrogatoire que le juge d'instruction fait subir, dès son arrivée, au concierge du n° 6 de la rue de la Paix, dans l'appartement où le

crime a été commis.

D. Quand avez-vous enconnaissance de l'assassinat qui nous occupe ?

R. Il y a une heure.

D. Avez-vous remarqué quelque chose de particulier pendant la soirée et la nuit dernière ?

R. Non, monsieur.

D. La croisée de la chambre de Maurice Vidal donne sur la cour, vous habitez en face, il paraît étrange que les cris de la victime ne soient pas venus jusqu'à vous.

R. J'ai eu toute la soirée du monde dans ma loge : mon beau-frère, garçon de bureau au ministère des finances, le concierge du boulevard des Capucines, numéro 41, et une cousine de ma femme. Nous avons pris le café et bu le gloria jusqu'à onze heures, et nous n'avons rien entendu.

D. A quelle heure est rentré hier M. Maurice Vidal ?

R. A sept heures et demie, aussitôt après son dîner.

D. Lui avez-vous parlé ?

R. Oui, monsieur, pour lui demander s'il n'avait pas besoin de moi. Mais il a refusé mes services, en me disant qu'il allait écrire deux ou trois lettres et qu'il se coucherait de bonne heure pour se trouver le lendemain à l'arrivée de la diligence de Marseille. « Faudra-t-il réveiller monsieur ? ai-je ajouté. – C'est inutile, a-t-il répondu, je me réveillerai bien tout seul, si toutefois je parviens à dormir. »

D. Ainsi vous étiez chargé, depuis quelques jours, du ménage de M. Vidai ?

R. Oui, monsieur ; je montais, le matin, à dix heures, prendre les ordres de monsieur. Ensuite je ne le voyais plus, il sortait pour ne rentrer que le soir.

D. Venait-il du monde le matin chez lui ?

R. Deux ou trois, amis, toujours les mêmes ; ils pa raissaient très-pressés, causaient un instant d'affaires de Bourse et partaient aussitôt.

D. Ainsi vous n'avez, dans ces derniers temps, remarqué aucune personne étrangère chez M. Vidal ?

R. Pardon, monsieur ; il est venu avant-hier, vers les cinq heures, une personne que je n'ai jamais vue. C'est un grand jeune homme blond, très-élégant, très-beau garçon, l'air un peu fatigué. En apprenant que monsieur était sorti et ne rentrerait probablement pas, il a paru très-contrarié, et m'a dit qu'il reviendrait le lendemain matin.

D. Et est-il revenu ?

R. Non, monsieur.

D. Vous en êtes certain ?

R. Oui, monsieur ; j'en ai même fait la remarque à M. Vidal, qui m'a répondu : « Oh ! je ne tiens pas à sa visite. »

D. Vous connaissiez donc son nom et vous l'aviez dit à M. Vidal, pour qu'il ait pu vous faire cette réponse ?

R. Non, monsieur le juge, mais j'ai tracé son portrait à monsieur et il l'a tout de suite reconnu.

D. Êtes-vous certain que cette personne n'est pas revenue hier dans la soirée ?

R. Je ne l'ai pas vue.

D. Quand vous serez en sa présence, vous la reconnaîtrez facilement ?

R. Très-facilement.

D. Avez-vous examiné le couteau-poignard trouvé dans cet appartement et qui a évidemment servi à commettre le crime

R. Oui, monsieur ; c'est moi-même qui l'ai aperçu sous un meuble ; j'ai tout de suite appelé M. le commissaire de police.

D. Ce poignard n'appartenait probablement pas à M. Vidal ?

R. Au contraire, monsieur ; il était toujours sur sa table de travail, il lui servait même quelquefois de couteau à papier.

D. Vous réfléchissez bien à ce que vous dites. Ce détail a une grande importance.

R. Oh ! je suis certain de ne pas me tromper, monsieur ! Au reste, madame Vidal, mademoiselle Marietta et tous les amis de monsieur connaissaient ce couteau-poignard.

Notes confidentielles remises par le commissaire de police de la Bourse.

« Au moment de sa mort, Maurice Vidal ne devait pas avoir de valeurs importantes chez lui. Il avait apporté la veille trente mille francs, provenant de ses économies et de ses derniers courtages, à M. R..., agent de change, et l'avait chargé d'acheter de la rente au nom de sa femme.

» Quant aux titres qui lui étaient confiés par des clients, soit pour des ventes, soit pour des transferts, il est notoire que M. Vidal avait l'habitude de les remettre à la Banque ou chez le sieur R..., qui se trouve encore en ce moment dépositaire de quelques actions de chemins de fer.

» M. Vidal n'avait qu'un petit nombre de clients -qu'il connaissait de longue date, et il lui arrivait fort rarement d'en accepter, de nouveaux. On attribue généralement cette réserve à une perte importante que lui aurait fait faire, en 1845, un sieur Blondeau, parti pour l'Amérique, au moment où il avait à payer des différences considérables.

» Une autre personne, connue à la Bourse sous le nom d'Albert Savari de Montbrisé, passe aussi pour devoir depuis trois ans à M. Vidal une somme de cinquante mille francs environ. Cette dette donna lieu l'année dernière à une scène regrettable.

» M. Vidal, apercevant tout à coup son débiteur près de la corbeille des agents de change, marcha droit à lui et lui dit :

» — Monsieur, lorsqu'on ne paye pas ses différences et qu'on disparaît les jours de liquidation, on devrait avoir au moins la pudeur de ne pas se montrer ici.

» — Monsieur, répondit assez effrontément le sieur Savari, je ne reçois pas de leçons.

» — Eh bien ! vous en recevrez une aujourd'hui ; je vais vous mettre à la porte et vous faire défendre à l'avenir l'entrée de la Bourse.

» L'effet allait peut-être suivre la menace, quoique l'adversaire de M. Vidal fût d'une taille assez imposante, lorsque plusieurs personnes s'empressèrent d'intervenir.

» De ce conflit, il résulta que le sieur Savari fut obligé, pour repamêtré les jours suivants à la Bourse, de souscrire cinquante mille francs de billets, qui ont dû échoir dans le courant du mois où nous nous trouvons.

» Il paraîtrait, en outre, que ces billets n'ont jamais été mis en circulation, et que M. Vidal les avait gardés chez lui. « Je sais qu'ils ne seront pas payés à l'échéance, disait-il dernièrement encore à M. de Rostain, un de ses amis, demeurant rue Taitbout, 14, et de qui nous tenons directement ce propos. Je n'ignore pas que si je poursuis, j'en serai pour mes frais, puisque la loi ne reconnaît pas les dettes de Bourse, et je compte me donner cependant la satisfaction de faire un procès à M. Savari, dont l'aplomb, l'évidente mauvaise foi et l'insolence m'ont révolté. Plusieurs personnes m'ont fait perdre de l'argent, mais j'ai tenu compte des circonstances malheureuses où elles se sont trouvées et, loin de leur en vouloir, je les ai souvent obligées. Il n'en est pas de même de M. Savari ! ajoutait-il, et ses paroles étaient empreintes d'une grande amertume ; j'attends avec impatience le moment où je pourrai lui dire tout ce que j'ai sur le cœur. »

Tels sont, monsieur le juge d'instruction, les renseignements obtenus jusqu'à ce jour. S'il m'en parvient de nouveaux, je m'empresserai de vous les adresser. On est fort ému à la Bourse de la mort de M. Maurice Vidal, qui était très-aimé et surtout très-estimé ; il se forme à chaque instant -sous mes yeux des groupes de plusieurs personnes, où il n'est question que du drame de la rue de la Paix. »

Pendant que ces premiers rapports, qui constituent les éléments de toute information judiciaire, portaient de différents points pour aboutir au parquet du procureur du roi (n'oublions pas que nous sommes en 1847), Julia Vidal était sous le coup de la plus vive douleur.

Elle avait été précipitée, en un instant, de la plus haute félicité, dans le malheur le plus complet, le plus irrémédiable. Elle arrivait, après une longue absence, émue du retour, enivrée à la pensée de revoir l'être aimé, palpitante de bonheur, fiévreuse d'impatience, et, tout à coup sans préparation, sans que rien pût lui faire deviner son infortune, elle trouvait la

mort installée à son logis, le crime à son chevet. Ces bras qu'elle s'attendait à voir l'envelopper et l'étreindre pendaient inertes et froids, ce cœur qui devait se presser contre le sien ne battait plus, ces lèvres qui auraient cherché les siennes étaient pâles, déjà glacées.

Une grave maladie atteint une personne qui vous est chère, vous accourez près d'elle, vous lui prodiguez vos soins, vous l'entourez de votre tendresse, vous l'aimez en proportion du peu de temps qui lui reste à vivre et vous donnez votre cœur tout entier. Le mal s'aggrave et vous vous pressez de plus en plus contre le chevet de votre cher mourant, vous lui demandez ses derniers ordres, vous lui arrachez ses dernières volontés, vous quêtez un de ses désirs pour le satisfaire ; sa dernière pensée est pour vous, pour vous aussi sa dernière parole et son dernier sourire. Quand il ne sera plus, vous vivrez dans ce passé de quelques jours, et les souvenirs qu'il vous a laissés, tout cruels qu'ils sont, vous aideront peut-être à souffrir avec plus de courage et de résignation. Mais être frappé comme l'a été Julia Vidal, aussi inopinément, n'avoir pas la suprême consolation de recueillir ces paroles, ces étreintes, ce regard. Avoir quitté un homme plein de force, de santé et d'amour, et ne retrouver qu'un cadavre, c'est affreux ! Et, près d'elle, pas une amie, un parent, une mère ! Marietta... et c'est tout. Car Julia est étrangère à Paris, et, tout entière à son amour, dans l'égoïsme de sa passion, elle n'a jamais songé à se créer des relations, à se faire un entourage. Si encore elle pouvait prier et pleurer à son aise auprès de ce cadavre qui est maintenant son seul bien. Mais non, ce cadavre même ne lui appartient pas, il appartient à la justice. C'est la justice qui a mission de le surveiller, de l'examiner, d'ordonner l'autopsie, s'il y a lieu. Elle remplace les parents, la veuve, la mère, car elle représente plus-que la famille : la société outragée par un crime !

Ce crime, malgré le mystère qui l'enveloppe et que nous n'avons pas encore pénétré, ne peut rester impuni. Mais quelle marche suivra la justice ?

•

V

Deux lettres importantes, car -elles apprennent à connaître un de nos principaux personnages, sortent à demi du dossier où sont contenues toutes les pièces qui ont rapport à cette affaire. Le temps les a un peu jaunies. La première est écrite sur du petit papiers à lettre, sans prétention, à dix centimes le cahier. Elle est griffonnée plutôt qu'écrite. On voit que la main qui a tracé ces caractères n'a pas de temps à perdre ; on dirait un de ces grimoires que les huissiers, entre deux saisies, rédigent chez les concierges. La seconde lettre ne ressemble en rien à la première, elle est aussi aristocratique que l'autre est plébéienne. Le papier est satiné, épais, armorié. On n'a marchandé ni avec les marges, ni avec les interlignes ; il n'y a pas cinquante mots à la page. L'écriture est longue, élancée ; elle a un air satisfait qui réjouit le regard. Ce n'est pas de l'anglaise, ce n'est pas de la ronde, ce n'est ni trop régulier, ni trop désordonné ; c'est simplement l'écriture d'un homme pour qui la correspondance a un certain charme et qui n'a pas d'autre distraction. Il doit s'habiller pour écrire, et se met sans doute des manchettes comme M. de Buffon.

Nous croyons devoir faire connaître au lecteur l'intéressant contenu de ces deux lettres :

Le sieur Vibert, secrétaire du commissariat de police du premier arrondissement, section des Tuileries, à monsieur le marquis de X..., pair de France.

« Monsieur le marquis,

Je vous dois tout : c'est vous qui, en souvenir de quelques services rendus autrefois à votre famille par mon père, avez pris soin de mon enfance et m'avez fait élever dans un de nos meilleurs pensionnats religieux. J'aurais dû, en reconnaissance de tous vos bienfaits, suivre la carrière qui vous était agréable et entrer dans la voie que vous vous étiez plu à me tracer. Je serais aujourd'hui, grâce à votre haute protection et votre inaltérable bien-veillance, vicaire dans quelque bonne paroisse ou curé dans une petite ville bien tranquille. Mais j'avais une vocation, une vocation irrésistible, que dans votre toute paternelle bonté, vous avez bien voulu combattre, – et cela inutilement, je l'avoue à ma plus grande honte.

D'où vient cette vocation ? Je me suis souvent interrogé à ce sujet sans - parvenir à me renseigner. On comprend qu'un jeune homme se sente entraîné à peindre, à écrire, à parler ; il peut devenir orateur, écrivain, artiste, et acquérir du même coup la célébrité et la fortune. Mais ne désirer, comme moi, qu'une chose au monde, n'avoir qu'un but : s'initier aux affaires de la police : c'est au moins bizarre, je le reconnais.

» Tel a été cependant l'unique rêve de ma vie, et aujourd'hui que ce rêve est devenu une réalité, je suis encore forcé d'en convenir, je ne regrette aucune des carrières qu'il m'eût été facile de parcourir. J'ai beau jeter les yeux autour de moi, je n'en connais pas de plus enviable.

» Cette vocation vient-elle tout simplement non pas d'une bizarrerie morale, comme on serait tenté de le croire, mais d'une bizarrerie physique ? De même qu'on remarque chez un homme grand, fort, carré des épaules, sanguin, des dispositions à se faire soldat, de même, à mon insu, ai-je été entraîné vers la police parce que ma taille est petite et légèrement tortueuse, mon tempérament bilieux et mes yeux si mauvais que je suis obligé de porter des conserves bleues ?

» Il y a là évidemment matière à réflexion pour des analystes, et je leur livre ma chétive mais nerveuse personne.

» Quoi qu'il en soit, cette vocation existe, monsieur le marquis, et ne croyez pas qu'elle s'appuie sur un sentiment honorable, qu'elle prenne sa

source, par exemple, dans le désir d'être utile à mon pays. Non, A vous, monsieur le marquis, qui faites, m'avez-vous dit, collection de toutes les dépravations morales, qui êtes heureux d'en 'rencontrer et de rire aux dépens de notre époque, je ne crains pas de l'avouer : lorsque je fais de la police, l'intérêt des particuliers, l'intérêt du gouvernement, l'intérêt de mon pays ne me préoccupent jamais. Je travaille pour l'art et ma satisfaction personnelle.

» Ah ! que de concurrents j'aurais dans mon métier si l'on pouvait savoir quelle jouissance on éprouve à pénétrer, ainsi que je le fais, dans la vie des autres !

» Songez, monsieur le marquis, que mes défectuosités physiques m'ont empêché de vivre jusqu'à ce jour pour mon propre compte, que j'ai eu mille désirs inassouvis, une foule de petites passions rentrées. Eh bien ! je me dédommage de mon inaction forcée, de l'impuissance qui m'est infligée, en regardant vivre les autres, en vivant de leur vie. Je m'initie à leurs affaires, je partage leurs sentiments, leurs passions, je me réjouis avec eux, je souffre avec eux ; en un mot, comme on dit vulgairement, j'entre dans leur peau.

» Puis, quelles charmantes consolations le public a l'obligeance de m'apporter tous les jours à domicile ! Lorsque, étendu dans le fauteuil de M. le commissaire de police, je me surprends à rêver aux joies du foyer domestique, à la sainteté du mariage, à l'amour conjugal, qu'hélas ! je ne connaîtrai jamais, tout à coup un mari s'élance dans mon cabinet et me demande main-forte pour surprendre sa femme en conversation criminelle dans un hôtel garni... Une autrefois, lorsque je sou pire après le bonheur d'avoir des enfants, un père vient me supplier de faire enfermer son fils qui le ruine et le vole, ou d'arrêter sa fille qui s'est enfuie avec un comédien...

» Et alors je me frotte les mains, monsieur le marquis, et je m'écrie : Vibert, remercie le ciel de tes petites infirmités ; si tu étais constitué comme tout le monde, tu aurais voulu vivre comme tout le monde, et il t'en cuirait !

» Voilà, monsieur le marquis, les principales raisons, qui t'ont de moi un des plus bizarres employés que possède le gouvernement ; un employé qui aime sa place, qui est content de son sort (*contentus suâ sorte*) et qui ne déchire pas à belles dents ses chefs et l'État. Cela ne s'était jamais vu, et

j'espère bien qu'après ma mort un compartiment me sera réservé dans un de nos musées, avec cette étiquette : E EMPLOYÉ SATISFAIT (espèce perdue) « Mais, Vibert, me direz-vous, pourquoi ces longs discours ? Vous m'avez toujours écrit pour me demander quelque chose, c'est une justice à vous rendre ; que pouvez-vous me demander, puisque vous êtes si satisfait ? »

» Voilà, monsieur le marquis, voilà, j'y arrive par un chemin de traverse, comme il convient à la police. Oui, tout satisfait que je suis, vous l'avez deviné, mon cher protecteur, je désire quelque chose ; mais il n'est question ni de déplacement, ni d'avancement, ni de gratification. Dieu m'en garde ! Il s'agit simplement de permutation : je voudrais, pour quelque temps, passer de la police *assise* (si j'ose me servir de cette expression consacrée à la magistrature), je voudrais, dis-je, passer de la police *assise* dans la police *active*. Au lieu d'écouter les rapports des agents qui sont en uniforme et qui sont en bourgeois, de ceux qui portent une épée et de ceux qui ont une carte, en un mot des agents avoués et des agents secrets, je voudrais, à mon tour, être chargé, comme eux, de faire des rapports.

» Me voyez-vous d'ici, monsieur le marquis, sortir un matin de chez moi, entièrement transformé : j'ai changé mes conserves contre un pince-nez ; je porte l'impériale et des talons qui me grandissent de deux pouces ; à ma main droite se balance un jonc qui renferme une épée ; dans mes poches reposent un ou deux mandats d'amener ou d'arrêt et une paire de menottes. A ma boutonnière – s'étale une décoration étrangère : bleue, verte, jaune, rose, suivant mon humeur et suivant mes goûts ; car vous ne l'ignorez pas, monsieur le marquis, les agents de la police secrète, dans le but de mieux cacher leur individualité, s'empressent de se décerner une foule de distinctions honorifiques. Alors, transformé de la sorte, je me mets à la recherche des malfaiteurs qui m'ont été signalés ; je cours, je grimpe, je dégringole, je monte dans les voitures, je monte derrière, je fais dix lieues dans tous les sens, ou je reste douze heures à la même place, les braqués sur une porte cochère. Ah ! quelle incomparable jouissance !

» Je n'ai cependant parlé jusqu'ici que des plaisirs ordinaires, de la pâture de tous les jours : escrocs, voleurs, repris de justice, échappés de prison,

malfaiteurs vulgaires. Mais il arrive qu'on peut être convié à combattre quelque terrible ennemi de la société. Alors on s'arme en guerre, on court sus à l'ennemi, on expose sa vie, on paye de sa personne, on frappe et on est frappé ; ou bien on ruse, on louvoie, on fait assaut de stratagèmes et on sort victorieux de la lutte.

» Oui, monsieur le marquis, ce doit être une grande satisfaction de pouvoir se dire : C'est grâce à moi que ce misérable assassin a été découvert ; c'est moi qui ai vengé la société outragée par lui ; sans moi, on serait encore exposé à ses coups ! Les gendarmes et les sergents de ville m'ont prêté main-forte, je le reconnais ; le juge d'instruction a été des plus habiles, l'avocat général a parlé avec plus d'éloquence que le défenseur ; le président, au lieu de résumer les débats en quelques mots, a fait un nouveau réquisitoire ; les jurés n'ont pas hésité, ils ont condamné ; la cour de cassation a maintenu le jugement ; le pourvoi en grâce a été rejeté ; le successeur des Sanson à rempli avec fermeté ses terribles fonctions ; bref, chacun a fait son devoir. Mais c'est moi qui avais tracé ce devoir. C'est moi qui ai dressé l'acte d'accusation et l'échafaud !

» Si je m'enflamme ainsi, monsieur le marquis, pour un assassin quelconque, pour un criminel indéterminé, pour une espèce enfin, jugez de mon zèle lorsqu'il s'agira d'un cas particulier, d'un sujet déterminé. Ah ! tenez, rien que d'y penser, mes lunettes étincellent sous les éclairs que lancent mes yeux, mon coeur bat plus vite, et ma main frémissante donne de grands coups de canif dans le fauteuil en cuir de M. le commissaire...

» C'est que je tiens une affaire, une affaire superbe, une affaire qui occupe en ce moment. Paris, la France, l'Europe : je veux parler du drame de la rue de la Paix.

» Quoi ! vous connaissez le meurtrier ? » vous écriez-vous, monsieur le marquis. – Non, je ne le connais pas ; mais ce drame m'intéresse, ce drame me passionne, et quelque chose me dit que moi seul puis mettre la justice sur les traces de ce mystérieux assassin.

» Et dire qu'avec deux mots de vous, deux mots écrits à M. le préfet de police, je quitte le commissariat de la rue Saint Honoré, on met à ma

disposition toutes les ressources nécessaires, j'entre en campagne et j'en sors victorieux !

» Voulez-vous, mon cher protecteur ? voulez-vous ? Son gez qu'il s'agit non-seulement de punir un grand coupable, mais de venger une femme. Une femme ! Oh ! si vous la connaissiez : la plus charmante, la plus honnête, la plus belle des femmes ! Et j'ai osé la soupçonner, elle ! Je ne me pardonnerai d'avoir eu une telle pensée que lorsque je pourrai m'écrier ; Madame, voici le meurtrier de votre mari... je vous le livre !

» Daignez excuser cette longue lettre, monsieur le marquis, et me continuer votre bienveillant patronage. »

Réponse du marquis-de X..., pair de France, au sieur Vibert.

« Paris, ce 22 octobre 1847.

» Pardieu ! grand enfant, votre lettre ne me fâche pas, je m'en gaudis, au contraire. Vous êtes en plein dans la débâcle morale que j'avais prévue. Les immortels principes de 89, les droits de l'homme, le renversement des monarchies ne pouvaient amener d'autres résultats. Comm : ' tous les gens de votre génération qui ne s'appuient sur rien, qui n'ont aucune foi solide, vous êtes corrompu jusqu'à la moelle des os.

» Ah ! je vous fais- élever le plus honnêtement possible, je vous abreuve d'excellents principes, je vous destine au notariat ou à la prêtrise, et un beau jour votre seule ambition est de vous faire agent de police !

» Allons, trêve de sentiment, monsieur le sous-commissaire, je vais vous dire votre fait, moi : ce qui vous séduit dans les nouvelles fonctions que vous désirez remplir, c'est de vivre en dehors de la société, d'être en contact avec tous les vices et toutes les corruptions, de prendre les allures des gens sans aveu qu'on est chargé de surveiller, de partager leurs plaisirs et de se familiariser peu à peu avec leurs mœurs libertines.

» De mon temps, monsieur, ceux qui avaient du goût pour le libertinage s'y livraient franchement, à la face de tous. Cela permettait de les parquer

aussitôt dans un coin de la société, de les circonscrire dans les Galeries de Bois du Palais-Royal, ou de les jeter à la Bastille, comme on a fait pour le marquis de Sade. Mais votre génération n'a même pas le courage de ses vices : au lieu de se laisser mettre dedans, c'est elle qui veut nous mettre dedans ; elle se pare du masque de la vertu, ou bien elle essaye, comme vous désirez l'essayer, de faire de la *corruption légale*. Elle en est arrivée à ne plus même désigner les personnes et les choses par leurs véritables noms. N'a-t-elle pas, dernièrement, imaginé d'appeler *lorettes* certaines femmes que nous appelions tout simplement des filles ou des drôlesses, nous autres qui avons bien le droit, j'imagine, d'être aussi bégueules que vous !

» Dieu sait quelles nouvelles appellations l'avenir réserve à ces créatures qui, ne s'entendant plus traiter comme elles le méritent, oublieront leur origine et leurs turpitudes, et prendront peu à peu dans la société les places autrefois réservées à nos filles et à nos sœurs.

» Mais, pardieu ! sur quelle mauvaise herbe ai-je donc marché ? Voilà que, moi, je vous fais de la morale, à vous autres ! Ai-je donc la prétention de vous corriger ? Je le pourrais que je ne le voudrais pas. Tout est bien qui finit bien, et vous finirez, je l'espère, par rouler de chute en chute, de dépravation en dépravation, et par être punis de vos turpitudes révolutionnaires. C'est la grâce que je vous souhaite.

» Quant à vous personnellement, mon petit Vibert, je ne vous en veux pas ; vous êtes de votre siècle, voilà tout. Ce n'est pas votre faute si vos pères ont renversé nos rois, et si, dans vos veines plébéiennes, il y a du vieux sang jacobin. Je vous sais même gré de votre franchise ; vous êtes moins hypocrite que les autres, vous n'essayez pas trop de cacher vos tares. Aussi me suis-je empressé de faire ce que vous désirez. J'ai vu le préfet de police, je lui ai vanté votre zèle ; il vous attend demain, et il vous autorise à quitter votre place dans la police assise, comme vous l'appellez.

» Surtout, n'allez pas me remercier, je n'aime pas cela. Je ne crois ni à la reconnaissance des peuples, ni à celle des particuliers. Mais si, dans votre propre intérêt, vous désirez m'être agréable, tenez-moi au courant de cette mystérieuse affaire, et tâchez que je sois informé, avant tout le monde, des

péripéties qui se présenteront. Les grands crimes ont toujours précédé les révolutions, et si nous pouvions en 1848 !...

» A propos, ne me dites-vous pas qu'une jolie femme est mêlée à ce crime de la rue de la Paix ? Raison de plus pour me tenir au courant de tout ce qui se passera. Malgré mes soixante-seize ans, je pense encore que ce qu'il y a de meilleur dans l'homme, c'est la femme.

» Salut, monsieur de Jérusalem. Mettez-vous en quête, tâchez de découvrir la piste : j'attends le rapport. »

VI

Depuis qu'il était question du crime de la rue de la Paix., chaque journal on se le rappelle, se prétendant bien informé, donnait des renseignements démentis le lendemain par une autre feuille.

C'est ainsi qu'on annonçait un matin le suicide de Julia Vidal, qui fut ressuscitée le même soir. Le jour suivant, le meurtrier avait été découvert et il s'était empressé de faire des aveux ; il devait comparaître aux prochaines assises, et on allait jusqu'à donner son portrait.

Les journalistes attachés aux faits divers arrêtaient ainsi pendant une semaine une dizaine de personnes ; plusieurs d'entre elles réclamèrent et on eut la gracieuseté de les relâcher.' D'autres se turent par la raison qu'elles n'existaient pas, et leurs inventeurs continuèrent à les charger d'iniquités pour donner un aliment à la curiosité parisienne.

Cependant, les journaux durent bientôt reconnaître, après informations prises, que la justice était fort embarrassée : depuis longtemps, aucune affaire ne s'était présentée sous des dehors aussi mystérieux. Un crime avait eu lieu, on ne pouvait en douter, et toute idée de suicide avait dû être

abandonnée. Mais l'assassin, en dehors de la terrible blessure qu'il avait faite, n'avait laissé aucune trace de son passage. L'arme dont il s'était servi appartenait à la victime, et, après les recherches les plus minutieuses, on n'était parvenu à découvrir dans l'appartement de la rue de la Paix aucun de ces objets qui, d'ordinaire, suffisent à éclairer les magistrats et souvent à convaincre le jury. Dans une affaire jugée récemment en Angleterre, un chapeau oublié par le meurtrier a entraîné une condamnation à mort ; un canif perdu par Latour près du lit de ses deux victimes amena le terrible dénouement de ce procès qui se déroula, l'année dernière, dans le département de l'Ariège ; enfin, un bouton tombé d'une chemise a suffi pour faire tomber plus d'une tête. Ici, rien de semblable, aucun indice matériel qui puisse justifier un mandat d'amener ou même de comparution. On est obligé de s'appuyer sur des probabilités morales et d'entrer dans le vaste champ des hypothèses et des suppositions.

Qui a pu avoir intérêt à tuer Maurice Vidai ? Voilà le point de départ, le point de repère. Mais il est encore à trouver. Est-ce sa femme ? Des esprits sérieux ne sauraient s'arrêter une seconde à cette pensée : Julia est digne de toutes les sympathies ; le coup qui a frappé son mari a failli la tuer. Loin de la soupçonner, on doit songer à la venger.

Est-ce un voleur vulgaire ? un voleur de profession ?

Sa présence aurait été remarquée dans la maison de la rue de la Paix ; il n'aurait pas résisté au désir d'emporter cette somme en or retrouvée dans le cabinet de travail ; il se serait emparé de plusieurs objets de prix que contenait l'appartement, et Maurice Vidal n'aurait pas eu, au moment de mourir, la pensée d'écrire un nom qu'il ne pouvait connaître.

Est-ce un locataire de la maison ? Cela expliquerait les allégations du concierge, qui soutient n'avoir tiré le cordon, pendant la soirée du 19 octobre, à aucun étranger. Mais tous les renseignements pris sur les locataires du n° 6, qui sont du reste fort peu nombreux, s'accordent à les signaler comme des gens tranquilles, n'ayant jamais eu maille à partir avec la justice et ne pouvant, avec quelque apparence de raison, être soupçonnés d'un crime.

Un seul de ces locataires attire un instant l'attention : c'est un Américain d'une quarantaine d'années qui sous-loue depuis deux mois un petit appartement, au quatrième étage. Une perquisition est ordonnée dans son domicile, et on n'y remarque rien de particulier. Il subit un interrogatoire et il en sort victorieux.

Est-ce une des personnes que recevait habituellement Maurice Vidal ? Elles comparaissent comme témoins, et de leurs dépositions claires et précises, des renseignements qui parviennent de toutes parts sur leur moralité, il résulte qu'il ne peut exister contre elles l'ombre d'une preuve.

Est-ce, enfin, l'individu signalé par le concierge comme étant venu demander M. Vidal dans la journée du 18 octobre, et sur le compte duquel le commissaire de police de la Bourse s'est longuement étendu dans son rapport ? A-t-il pénétré dans la maison de la rue de la Paix sans qu'on l'ait aperçu ?

Albert Savari, tel est le nom de cet individu, n'était pas entièrement inconnu au Parquet. Sans avoir subi de condamnations, il avait eu déjà des démêlés avec la justice ; ses antécédents laissaient à désirer, et on remarquait dans sa vie quelques coins obscurs. Il était, en outre, débiteur envers Maurice Vidal d'une somme considérable, et il avait été impossible de retrouver les billets souscrits.

Il n'en fallait pas davantage pour le signaler à l'attention de la justice, et un mandat d'amener, bientôt suivi d'un mandat d'arrêt, fut lancé contre lui.

Ces mesures énergiques étaient, du reste, commandées par le retentissement qu'avait eu cette affaire. On s'en occupait de tous côtés ; il fallait reconnaître qu'elle avait le don de surexciter vivement les esprits. Comme il arrive souvent à Paris, où les choses les plus sérieuses sont traitées légèrement, des paris s'étaient engagés sur la question de savoir si le coupable serait ou ne serait pas découvert. Plusieurs journaux de l'opposition profitaient même de la circonstance pour se plaindre de la façon dont la police était faite ; ils s'étonnaient qu'il fût si facile d'assassiner en pleine rue de la Paix, et si difficile de retrouver le meurtrier. La plus avancée de ces feuilles allait jusqu'à donner à entendre qu'un personnage puissant pourrait bien être compromis en tout ceci, et que la

police avait reçu l'ordre de ne pas agir. L'arrestation d'Albert Savari fut une première réponse à ces attaques.

Nous allons l'accompagner dans le cabinet du juge d'instruction, M. Gourbet, saisi de cette affaire,

Ce cabinet ressemblait à tous les cabinets affectés au service des instructions judiciaires. Une porte s'ouvrait sur le vaste corridor garni de bancs qui servait d'antichambre aux garçons de bureau, aux huissiers, aux témoins, et à toutes les personnes qui recevaient quelque citation à comparaître. Une petite porte, plus secrète, mettait en communication directe avec le dépôt de la Conciergerie et donnait passage aux prévenus. Le bureau était placé de telle sorte que celui qui l'occupait tournait le dos au jour et laissait son interlocuteur en pleine lumière. En effet, il peut être d'une grande utilité d'observer chez un prévenu le moindre changement de visage. On se trahit aussi facilement par un geste, par une attitude, par un regard, par une subite rougeur, que par des paroles, et souvent une question inattendue, faite à brûle-pourpoint à un criminel, impénétrable jusque-là, a suffi pour éclairer son juge.

Une petite table près du bureau était destinée au greffier chargé de dresser le procès-verbal de l'interrogatoire. Un fauteuil en cuir, deux ou trois chaises pour les témoins, les inculpés et les prévenus, suivant leur position sociale et le degré d'intérêt qu'ils inspiraient, complétaient cet ameublement.

M. Gourbet a cessé d'exercer ses fonctions de juge d'instruction en 1850, et il est mort déjà depuis quelques années : ce qui permet, sans blesser aucune susceptibilité, de faire son éloge. C'est certainement un des magistrats instructeurs qui ont laissé au Palais les meilleurs souvenirs. Au dire des personnes qui l'ont connu, il était impossible de posséder à un plus haut degré les difficiles qualités exigées par sa profession. Il savait allier à une fermeté et à une sévérité trop souvent nécessaires une bienveillance et, dans certains cas, une délicatesse, un savoir-vivre, une façon de rassurer les timides, de donner du courage aux faibles, de consoler les coupables, qui lui ont mérité toutes les sympathies. En un mot, il a su résoudre ce difficile problème : Faire du bien même à ceux que sa conscience lui ordonnait de

frapper le plus sévèrement. Un de ses greffiers disait un jour : « La moitié de la vie de M. Gourbet se passe à chercher des preuves pour envoyer les gens en prison, l'autre moitié à trouver des raisons pour les en faire sortir ou pour leur en adoucir les rigueurs. »

Au moment où nous pénétrons dans son cabinet, le 2 novembre, vers onze heures du matin, M. Gourbet, debout, le coude appuyé sur la cheminée, causait avec une jeune femme en grand deuil, assise dans un fauteuil. C'était Julia Vidal, avec laquelle il s'était déjà plusieurs fois entretenu et qu'il venait de mander au Palais.

– Ainsi, madame, lui disait-il, depuis hier, rien de nouveau de votre côté ?

– Rien, monsieur.

— Ne craignez pas de me communiquer même les choses qui vous paraîtraient les plus insignifiantes. Dans une instruction judiciaire, il arrive parfois que la lumière jaillit tout à coup d'un fait auquel on ne voulait d'abord attacher aucune importance. Vous avez eu, m'a-t-on dit, le courage de ne pas quitter votre appartement de la rue de la Paix, et vous continuez à vivre dans la chambre où le crime a eu lieu ?...

– Oui, monsieur, s'écria Julia en interrompant M. Gourbet, je ne quitterai qu'à la dernière extrémité cette maison où nous nous sommes tant aimés !

Et, en parlant ainsi, des larmes longtemps contenues coulèrent de ses yeux.

Depuis le jour où nous l'avons vue descendre si joyeusement de la diligence de Marseille, Julia était profondément changée. Sa figure s'était allongée, ses yeux s'étaient cernés et une sorte de pâleur mate avait remplacé la chaude coloration de ses joues.

La douleur s'était, pour ainsi dire incrustée, dans toute sa personne. Mais elle était si jeune, ses traits avaient une régularité si parfaite, à travers sa pâleur on devinait encore tant de santé et de vie, qu'elle n'avait rien perdu de sa beauté et avait acquis, au contraire, un charme de plus.

Le juge d'instruction ne put s'empêcher de la contempler un instant avec intérêt ; puis, lorsqu'il la vit plus calme, il lui dit :

– Je vous demande pardon, madame, de raviver ainsi vos souffrances, mais vous pouvez m'être d'un grand secours pour arriver au but qu'on m'a

donné mission de poursuivre et que je veux atteindre.

– Oh ! oui, s'écria Julia, qui releva vivement la tête, vous atteindrez ce but, n'est-ce pas, monsieur ? Vous vengerez mon mari... nous le vengerons !

– Je l'espère, répondit M. Gourbet ; mais je dois vous déclarer que dans ma carrière, déjà bien longue, j'ai rarement rencontré d'affaire aussi mystérieuse que celle-ci. Tous les fils que je crois être parvenu à nouer se brisent dans mes mains. Je ne m'avance plus qu'à tâtons et avec une extrême prudence ; car s'il est pénible pour l'amour propre d'un magistrat instructeur, dont le pouvoir est si étendu, qui dispose de si grandes ressources, de renoncer à trouver un coupable, il est encore plus triste pour sa conscience de faire arrêter un innocent, dût-il le relâcher.

– Mais alors, dit Julia en interrogeant avec vivacité le juge d'instruction, le coupable ne serait pas retrouvé ! Mon mari m'a cependant ordonné de le venger. Je veux lui obéir !

– Et je veux vous y aider, madame, je vous le répète. Mais encore faut-il que nous trouvions le meurtrier, et je Grains que nous ne soyons pas encore sur ses traces.

– Cependant, je lisais hier soir dans un journal que l'assassin avait été arrêté...

– Les journaux se trompent, madame, ou trompent leurs lecteurs pour paraître bien renseignés. Un homme a été en effet arrêté hier par mes ordres ; il va tout à l'heure comparaître devant moi ; quelques charges pèsent sur lui et justifient cette arrestation ; mais ces charges ne sauraient suffire à me convaincre d'une façon absolue. Les preuves recueillies contre ce prévenu sont plutôt morales que matérielles. Je dirai plus, presque toutes les preuves matérielles m'échappent. Tenez, ajouta M. Gourbet en prenant plusieurs papiers sur son bureau, voici un procès-verbal dressé par le commissaire de police chargé d'arrêter cet individu. Il en résulte que son attitude n'était pas celle d'un coupable ; il a paru très-étonné, très-surpris lorsqu'on lui a communiqué le mandat d'amener, et s'il a joué un rôle, il faut avouer qu'il est bien habile comédien, car il est parvenu à tromper un de nos plus vieux employés. On s'est, en outre, livré, comme c'est l'usage, dans l'appartement du prévenu, aux recherches les plus minutieuses, et leur

résultat, sans être absolument négatif, ne nous a pas fourni de preuves concluantes. Enfin je n'ai plus à compter que sur l'interrogatoire auquel je me prépare et qui va avoir lieu dans un instant, dit M. Gourbet en consultant la pendule placée sur la cheminée.

Julia comprit qu'on la congédiait. Elle se leva pour prendre congé du juge d'instruction ; mais, avant de se retirer, elle crut pouvoir lui demander le nom de la personne arrêtée dont il venait de l'entretenir.

— Albert Savari de Montbrisé, répondit M. Gourbet ; je vous l'ai déjà nommé, madame, et vous m'avez déclaré qu'il vous était inconnu. Les renseignements que vous auriez pu me donner sur son compte m'eussent été précieux.

— Non, répliqua madame Vidal, après un instant de silence qu'elle employa à faire un dernier appel à ses souvenirs, je ne crois pas avoir jamais entendu mon mari nommer cette personne, et cependant tout à l'heure, lorsque ce nom est sorti de votre bouche, la même commotion que j'avais déjà ressentie s'est reproduite.

— Quelle commotion ? que voulez-vous dire ? Expliquez-vous.

— Mais je ne puis pas m'expliquer ; je ne comprends pas moi-même cet effet bizarre. Le jour où, pour la première fois, je vous ai entendu dire ces mots . « Albert Savari de Montbrisé, il m'a semblé que je pâlisais, que mon cœur battait plus vite ; j'ai voulu voir si je ne m'étais pas trompée, si le même phénomène se reproduirait, et je vous ai tout à l'heure prié de me redire ce nom, quoi que je le connusse et qu'il se présentât sans cesse à ma pensée.

— Cela n'a rien d'étrange, fit observer M. Gourbet, au bout de quelques secondes de réflexion. Le sieur Savari est la seule personne qui se trouve sérieusement compromise dans cette affaire. Vous le savez, et son nom doit vous causer une certaine émotion.

— C'est possible, monsieur. Vous m'avez demandé de vous faire part de toutes mes impressions, et je vous ai obéi.

— Je vous en remercie, madame, répliqua le juge d'instruction, tout en reconduisant Julia vers la porte de son cabinet. Ne m'avez-vous pas dit dans notre dernier entretien, ajouta-t-il au moment de prendre congé d'elle, que

vous étiez assaillie depuis plusieurs jours par une foule d'importuns qui venaient jusque chez vous vous faire des offres de service ?

– Hélas ! oui, monsieur, et les physionomies de tous ces gens-là. ne me rassurent pas beaucoup, La plupart prétendent appartenir à la police et être chargés de faire des recherches chez moi.

– A l'avenir, madame, vous ne recevrez que les personnes munies d'un mot écrit de ma main. C'est bien le moins qu'on respecte votre douleur et que vous ne soyez pas la victime de curieux ou d'intrigants.

– Encore ce matin, fit Julia, qui tenait déjà le bouton de la porte, il s'est présenté un individu qui a beaucoup insisté pour être reçu. Mais Marietta, sachant que je me préparais à venir ici, a refusé de l'introduire. Il a laissé son nom et a déclaré qu'il reviendrait :

– Et ce nom ?

– Vibert, je crois.

– Vibert ! fit M. Gourbet, comme s'il cherchait à se souvenir. Ah ! j'y suis, reprit-il aussitôt. Celui-là., madame, si vous m'en croyez, vous le laisserez parvenir jusqu'à vous. C'est, paraît-il, un homme, intelligent, très-actif et très-zélé ; il pourrait dans l'occasion nous être utile, et il m'a été recommandé hier d'une façon très-pressante par le préfet de police.

– Je le recevrai, monsieur, fit Julia.

Après avoir salué le juge d'instruction, elle se disposait à tourner le bouton de la porte, lorsqu'elle s'aperçut qu'on essayait d'ouvrir cette porte extérieurement.

Elle se recula : la porte s'ouvrit et donna passage à un petit homme d'une cinquantaine d'années environ. Après avoir dit deux ou trois mots à l'oreille de M. Gourbet, il alla s'asseoir devant la table destinée au greffier, dans tout cabinet de juge d'instruction.

– On m'annonce l'arrivée du prévenu, dit M. Gourbet.

– Ali ! fit-elle, je pars. Mais, s'arrêtant tout à coup au moment où elle allait sortir, elle s'avança résolûment vers le juge d'instruction et lui dit d'une voix brève : – Je voudrais le voir !

Le petit homme sec, occupé devant sa table à se tailler une plume, leva vivement la tête, tant il trouvait étranges ces paroles.

Quant à M. Gourbet, moins étonné que son greffier par suite de la conversation qu'il venait d'avoir avec madame Vidal, il considéra attentivement Julia et, satisfait sans doute de son examen :

– Ce que vous me demandez là madame, peut se faire, dit-il.

Le petit homme, de plus en plus surpris, fit avec son canif un si brusque mouvement, qu'au lieu de tailler sa plume, il se tailla le doigt.

Pendant ce temps, M. Gourbet, s'adressant à madame Vidal, reprenait :

– Vous sentez-vous le courage, durant tout cet interrogatoire, de ne pas dire un mot, de ne pas faire un geste qui trahisse votre présence dans mon cabinet ?

– Oui, monsieur, j'aurai ce courage.

– Même si j'arrivais à faire confesser au sieur Savari qu'il est l'assassin de votre mari ?

– Oui, monsieur ; je mourrai peut-être d'indignation, mais je mourrai en silence, s'écria Julia avec cette exaltation italienne qui lui était propre.

M. Gourbet fit un signe à l'homme sec, qui se glissa vers lui.

C'est à dessein que nous nous servons du verbe glisser en parlant du greffier. Il avait, en effet, une façon toute particulière de marcher ; ses pieds ne quittaient pas le parquet, ses jambes ne se soulevaient-pas, ses genoux ne pliaient pas ; il semblait ne faire aucun usage de ses articulations. Il s'avavançait tout d'une pièce, comme un wagon de chemin de fer qui glisse sur des rails.

Excellent homme, du reste, que ce greffier à ressorts, dont on garde encore le souvenir au Palais. Que de fois on l'a vu remettre, à de malheureux prévenus sortant de l'instruction, de petits paquets de tabac achetés sur ses économies : « Maladroit, leur disait-il à l'oreille, tu t'es aissé entortiller ! Je viens de relire le procès-verbal, ton affaire est claire, tu en as pour dix ans au moins ; prends cela pour te consoler. »

Quand le prévenu était une vieille connaissance, un galérien en rupture de ban, quelque cheval de retour, connue on dit au bagne, le petit homme sec ajoutait quelquefois au paquet de caporal une pipe en terre de deux sous.

– C’est convenu, n’est-ce pas, monsieur Cordier ? dit le juge d’instruction, après avoir parlé un instant à voix basse à son greffier.

– Il sera fait, monsieur, ainsi que vous le désirez, répliqua solennellement Cordier.

Il appela un garçon de bureau, lui ordonna de dresser dans un des angles du cabinet un paravent qui était relégué dans une armoire, puis il alla prendre galamment madame Vidai par la main, et, sans prononcer un mot, sans la regarder, en continuant à glisser sur le parquet, il la conduisit derrière le paravent, la fit asseoir dans un fauteuil, referma le paravent avec soin, et revint s’incruster dans sa place habituelle devant son pupitre.

A peine ces préparatifs étaient-ils terminés, que le prévenu fut introduit dans le cabinet du juge d’instruction.

VII

Albert Savari ainsi que l’avait dépeint, dans son interrogatoire, le concierge du numéro 6 de la rue de la Paix, était un homme blond, à la taille élevée et aux manières distinguées. Au premier abord on était tenté de lui donner une quarantaine d’années, mais après un examen attentif, on reconnaissait qu’il avait, au plus, trente-quatre ou trente-cinq ans, et que des veilles prolongées, des fatigues de toutes sortes, avaient dû altérer ses traits avant l’âge.

Du reste, il fallait aussi l’avouer, ces signes de maturité précoce, cette démarche un peu traînante, ces cheveux grisonnants du côté des tempes, ces yeux battus, loin de nuire au prévenu sous le rapport physique, prê taient à sa physionomie un grand air de distinction et un charme tout particulier.

Sa mise était simple mais élégante, lorsqu'il se présenta devant M. Goubet ; personne ne l'accompagnait, des ordres ayant été donnés pour que les gendarmes qui l'avaient – conduit à l'instruction l'attendissent à la porte du cabinet. Il salua le juge sans affectation, s'assit sur l'invitation qui lui en fut faite, et, prenant la parole avant qu'on l'interrogeât :

– Puis-je enfin savoir, monsieur, demanda-t-il d'un ton un peu raide, mais cependant avec calme, pour quel motif je me suis vu brusquement arrêté hier, et -pourquoi je me trouve en ce moment devant vous ?

– Monsieur, i'épliqua aussitôt M. Goubet, vous vous trouvez devant moi pour répondre aux questions que j'aurai à vous poser et non pas pour m'en adresser, comme vous paraissez en avoir l'intention.

– Il est juste cependant, monsieur, que je désire savoir de quel délit ou de quel crime on m'accuse. C'est en vain que j'ai interrogé les agents chargés de mon arrestation ; ils ont refusé de me répondre.

– Ils n'ont fait que leur devoir, monsieur, répliqua le juge d'instruction d'une voix ferme. Mais ce qu'ils n'ont pu vous apprendre, je vais vous le dire, et je vous l'aurais déjà dit, si vous n'aviez pas pris le premier la parole, contre tous les usages en vigueur dans ce cabinet.

– Je ne connais pas ces usages, monsieur, je n'ai pas l'habitude de me trouver ici.

– Je vous en félicite et je souhaite que vous n'ayez pas à reparaître devant moi. Vous n'êtes pas accusé d'un délit, continua M. Goubet après une pause et en regardant fixement le prévenu, vous êtes accusé d'un crime.

– Ah ! vraiment ! quel crime ?

– D'avoir assassiné un jeune homme nommé Maurice Vidal.

En entendant cette accusation si nette et si précise, Albert Savari ne sourcilla pas ; son visage ne trahit pas la moindre émotion, et s'adressant au juge d'instruction :

– J'avoue, lui dit-il, que j'étais loin de m'attendre à être compromis dans cette affaire dont, depuis quelques jours, on s'est souvent entretenu devant moi. Serait-ce indiscret de vous demander, monsieur, continua-t-il avec une parfaite courtoisie et comme s'il se fût trouvé dans un salon, quels motifs peuvent me faire soupçonner d'un tel crime ?

– Vous allez les connaître, monsieur ; mais puisque votre première curiosité est satisfaite, procédons d’abord par ordre, et veuillez me donner vos noms et prénoms. Et s’adressant au greffier : – Vous pouvez écrire, monsieur Cordier, lui dit-il.

— Je m’appelle Albert Savari, répliqua le prévenu qui crut devoir se tourner du côté du petit homme sec, qu’il regarda avec intérêt.

– N’avez-vous pas l’habitude de porter un autre nom ? fit observer le juge d’instruction.

– En effet, monsieur, on m’a quelquefois appelé de Montbrisé.

– D’après mes renseignements, vous n’avez pas droit à porter ce nom. D’où vous vient-il ?

– D’une terre qui a toutefois appartenu à ma famille.

– Cela ne constitue pas un droit. Passons. Quel âge avez-vous ?

– Trente-six ans.

– Quelle est votre profession ?

– Je n’en ai pas.

– Comment vivez-vous alors ?

– Mais je vis assez bien, monsieur.

Permettez, dit sévèrement M. Goubet, je n’admettrai pas un seul instant que vous preniez le ton de la plai santerie pour me répondre. S’il vous arrivait encore de n’être pas aussi sérieux que votre position de prévenu le comporte, je n’hésiterais pas à vous faire reconduire au dépôt, et je remettrais cet interrogatoire à un autre jour.

Savari écouta cette mercuriale sans sourciller et ne répondit pas.

Je vous demande, continua le juge d’instruction, quels sont vos moyens d’existence ?

– Monsieur, répliqua le prévenu d’un ton beaucoup plus sérieux, où l’on ne remarquait plus aucune nuance de persiflage, si vous entendez par moyens d’existence des rentes sur l’État, des titres de propriété ou quelque pension particulière, je dois reconnaître que je n’ai aucune de ces choses. Comme beaucoup de jeunes gens de notre époque, je vis au jour le jour : riche quelquefois, par accident ;*pauvre le plus souvent, par habitude. Tantôt je fais une opération heureuse à la Bourse, tantôt je gagne au jeu. Il

m'est arrivé d'avoir cinquante mille francs à ma disposition, le 10 du mois, et le 15 de ne pouvoir payer mon terme. Tout cela est bizarre et irrégulier, je le confesse, mais c'est vrai ; et puisque vous paraissez déjà s'en douter la vérité, monsieur, je vous l'ai dite.

– Triste vérité, monsieur, qui pourrait vous nuire auprès de MM. les jurés.

– Les jurés ! fit Albert Savari sans paraître s'émouvoir de cette phrase prononcée à dessein par le juge d'instruction ; oh ! j'espère n'avoir pas à comparaître devant eux. Vous ne pouvez tarder, monsieur, à reconnaître ma parfaite innocence.

– Nous nous occuperons de cette question dans un instant. Pour le moment, je continue votre interrogatoire. N'avez-vous pas précédemment, à l'âge de vingt-cinq ans à peine, été appelé devant les tribunaux ?

– Oui, monsieur ; il s'agissait d'un duel.

– Où vous-aviez tué votre adversaire :

– C'est vrai, monsieur, j'avais eu ce malheur ; mais j'ai été acquitté.

– L'instruction faite au sujet de cette affaire vous signalait déjà comme un homme débauché.

– Hélas ! monsieur, je n'étais ni plus ni moins débauché que les jeunes gens avec lesquels je vivais, et qui, depuis, sont devenus des hommes sérieux et d'honnêtes gens. Les uns sont médecins, d'autres notaires, ceux-ci magistrats. Priez-les de vous dire de quelle façon ils ont vécu de dix-huit à vingt-cinq ans, dans quels lieux ils passaient une partie de leurs soirées, quelle société ils fréquentaient, et, s'ils sont francs, on pourra, tout aussi bien qu'à moi, leur appliquer cette épithète de débauchés.

– On vous reprochait encore un caractère des plus emportés, fit observer M. Gourbet.

– Ici, on ne se trompait pas ; j'ai toujours été, malheureusement pour moi, très-violent.

– Vous ne craignez pas de le reconnaître ; cette déclaration a une grande importance dans l'affaire qui nous occupe.

– J'ignore quelle importance cela peut avoir, monsieur, puisque je ne suis pour rien dans l'affaire dont vous parlez.

M. Gourbet s'arrêta. Tant de sang-froid et de naturel l'étonnaient. Cependant, durant sa carrière déjà longue, il s'était trouvé aux prises avec de bien grands comédiens ; certains coupables avaient défendu leur liberté et leur vie, pas à pas, osant lutter, pendant des journées entières, d habileté et de ruse avec lui. Mais dans le cas qui se présentait, il était en face d'une tactique nouvelle : le prévenu semblait avoir appelé la franchise à son secours et s'en être fait une arme défensive. Loin d'essayer de pallier ses défauts ; ses torts, il les avouait sans forfanterie, mais aussi sans faiblesse ; loin de vouloir donner le change sur ses habitudes, sa manière de vivre, il en reconnaissait toute l'irrégularité.

« Cet homme est innocent, ou bien il est doué d'une » grande énergie et d'une rare intelligence, » se dit M. Gourbet avant de reprendre son interrogatoire.

– Ce n'est pas, continua-t-il, seulement-à l'occasion d'un duel que vous avez eu des démêlés avec la justice. Vous ne parlez pas de certaine affaire...

– J'attendais que vous m'en parliez, monsieur. ; je ne suis ici que pour répondre à vos questions : vous me l'avez fait observer et je ne l'ai pas oublié.

– C'est, vrai ; alors veuillez me dire si vous n'avez pas été compromis dans certaine'affaire de jeu.

– J'y ai été mêlé, répliqua Savari ; il s'agissait d'un jeune homme qui, ayant perdu une soixantaine de mille francs et ne pouvant payer le lendemain ses créanciers, les accusa d'avoir biseauté les cartes, de l'avoir volé, en un mot. Cela se voit encore tous les jours, monsieur ; les joueurs malheureux, au lieu de s'en prendre à eux-mêmes, comme ils le devraient, de leur déveine et Quelquefois de la façon ridicule dont ils jouent, préfèrent accuser leurs partenaires et se dire victimes d'une escroquerie. Ce genre d'accusation leur permet de ne pas payer leurs dettes de jeu : il y a donc tout avantage pour eux à se poser en victimes. Dans l'affaire dont vous parlez, une plainte fut remise contre une douzaine de personnes parmi lesquelles je me trouvais ; on nous fit mander au parquet, on nous interrogea, on se fit représenter les cartes soi-disant biseautées, et de tout ce bruit, il ne résulta qu'une chose, c'est que notre calomniateur régla sa dette

envers nous six mois après, au lieu de la régler le lendemain. Il est encore juste d'ajouter que nous le priâmes de joindre à ses billets de banque des excuses écrites au sujet de son étrange dénonciation ; il jugea à propos de s'exécuter.

Albert Savari donna ces détails avec tant de laisser aller, d'abandon, sa voix était si sympathique, il paraissait si bien à son aise sur sa chaise, que le greffier lui-même oublia, un instant, le lieu où il se trouvait, se crut en visite dans quelque salon, en face d'un causeur agréable, et au lieu d'écrire, comme il le devait, se surprit à écouter.

– Derrière le paravent, rien ne trahissait la présence de madame Vidal. Elle observait le plus religieux silence, ainsi qu'elle l'avait promis.

Après s'être recueilli un instant, M. Gourbet, n'ayant plus de questions préliminaires à poser au prévenu, aborda le fond de l'affaire avec cette brusquerie que pratiquent quelquefois les magistrats et qui est destinée à intimider et à troubler le coupable.

– Comment avez-vous passé la soirée du 19 octobre dernier ? demanda-t-il tout à coup à Savari.

– Et vous, monsieur ? répondit celui-ci.

Cette réponse inattendue était de nature à irriter un juge d'instruction, quelle que fût sa longanimité. M. Gourbet se leva et s'adressant au prévenu :

– Monsieur, lui dit-il, vous oubliez le respect dû à la justice que je représente en ce moment. Je vais donner des ordres pour...

– Monsieur, répondit Albert Savari en l'interrompant d'un ton très-ferme, mais avec une exquise politesse destinée à calmer la légitime irritation de son juge, vous vous êtes mépris, croyez-le bien, sur le sens de mes paroles. Je n'ai pas eu l'intention de blesser un magistrat, dont les manières et le langage, tout sévères qu'ils sont, n'ont pas cessé un instant d'être courtois et polis, je m'empresse de le reconnaître. J'ai seulement voulu, par cette question que je vous adresse, en opposition à la votre, vous faire comprendre combien il est, ait difficile de vous répondre. Vous me demandez à brûle-pourpoint ce que j'ai fait le 19 octobre, je vous réponds : Et vous ? En effet, je suis persuadé qu'avec la meilleure volonté du monde, toute

personne mise en demeure aussi brusquement de rendre compte de ses actions, ne saurait y parvenir.

– Cela dépend, monsieur, de l'existence plus ou moins accidentée que l'on mène, répliqua M Gourbet en se rasseyant : la question dont vous parlez, si elle est embarrassante pour quelques-uns, ne le serait pas pour tous. Mais' ce débat vous a donné le temps de réfléchir ; pouvez-vous maintenant me répondre ?

– Je l'espère du moins, monsieur. Sauf erreur, j'ai dû dîner au café Anglais.

– Vous y connaît-on ?

– Parfaitement, depuis plusieurs années.

– A quelle heure croyez-vous en être sorti ?

– Il devait être environ huit heures.

– Précisez, je vous prie, monsieur. Vos réponses ont la plus grande importance ; car le crime dont il s'agit a dû être commis de huit à neuf heures, ajouta M. Gourbet, dont la tactique en ce moment consistait à paraître se livrer.

– Monsieur, si j'avais commis ce crime, répliqua Savari, je saurais à quelle heure je l'aurais commis, et alors je vous répondrais que je suis resté au café Anglais jusqu'à neuf heures, afin d'établir un alibi.

– Mais on vous donnerait très-facilement un démenti.

– Très-difficilement, monsieur. Les habitués du café Anglais dînent très tard ; il n'est pas rare de voir encore des personnes à table vers les neuf heures, et, sur quatre ou six garçons, il y en aurait certainement là moitié qui pourraient, de bonne foi, soutenir. m'avoir vu partir l'un des derniers. Si je déclare être parti vers les huit heures, c'est que je veux m'approcher le plus près possible de la vérité.

– Soit ! vous avez quitté le café Anglais à huit heures ; qu'avez-vous fait alors ?

– J'ai dû, suivant mon habitude, me promener pendant une heure sur le boulevard des Italiens.

– Quelques personnes vous ont-elles vu ? Vous êtes-vous arrêté pour causer avec un de vos amis ?

Albert Savari se prit à réfléchir le plus naturellement du monde et répondit :

– Non, je crois n’avoir rencontré personne et m’être promené seul.

– Cela paraît étrange, fit observer le juge d’instruction. Le temps était très-beau, le 19 octobre, et il devait y avoir beaucoup de vos connaissances, à neuf heures du soir, sur le boulevard des Italiens.

– C’est possible, monsieur ; mais le hasard a fait que je ne les ai pas vues. Du reste, je me permettrai de vous dire qu’à neuf heures du soir, le boulevard des Italiens est moins fréquenté qu’il tout autre moment ; on est déjà entré au théâtre, dans quelque cercle ou dans quelque maison hospitalière.

— Après cette promenade d’une heure, où êtes-vous allé, je vous prie ?

— Je suis rentré un instant chez moi.

— Il était alors neuf heures, suivant vous ?

– Neuf heures, environ.

— Votre concierge, interrogé depuis votre arrestation, prétend ne vous avoir vu que vers les dix heures.

– Neuf heures, neuf heures et demie ou dix heures, cela se ressemble beaucoup, pour un concierge qui dort la moitié du temps au fond de sa loge, fit observer le prévenu.

– Et pourquoi rentriez-vous, contre toutes vos habitudes, à cette heure de la soirée ?

— Oh ! mon Dieu ! monsieur, pour un motif bien simple : j’avais depuis le matin un paletot d’été, le temps était devenu un peu frais, et j’allais prendre mon paletot d’hiver.

– Il était plus simple de vous rendre directement dans la maison où vous avez passé la nuit.

— C’est justement parce que je me rendais dans cette maison que je me suis habillé plus chaudement. Il n’est pas rare que j’en sois sorti à deux ou trois heures du matin, et je prenais mes précautions dans le cas où cela m’arriverait.

– N’avez-vous pas plutôt, demanda le juge d’instruction, quitté votre paletot d’été parce qu’il portait des taches qui pouvaient vous

compromettre ?

– Des taches ! dit Savari sans se troubler ; quelles taches ?

– Deux ou trois taches de sang. Comment les expliquez-vous ?

– Mais je ne les explique pas. Je soutiens qu’il ne peut y en avoir, répliqua Savari d’une voix ferme.

M. Goubet avait espéré que le prévenu, s’il était coupable, se trahirait devant cette attaque et qu’il essaierait de donner une explication au sujet de ces-taches de sang, en parlant d’un saignement de nez, d’une coupure, comme ont coutume de le faire tous les meurtriers, dans des circonstances semblables. Toute explication de ce genre aurait nui à Albert Savari et peut-être servi à le confondre, car, malgré les plus minutieuses recherches, on n’avait trouvé sur le paletot en question aucune des taches dont avait parlé à dessein M. Goubet. Aussi dut-il s’avouer que cette nouvelle ruse ne lui avait pas réussi, soit que Savari fût innocent, comme il le soutenait, soit qu’il fût doué d’une finesse et d’un sang-froid excessifs. Mais, dans la crainte de voir son stratagème deviné, M. Goubet ne voulut pas abandonner trop vite la question qu’il venait de soulever ; il annonça au prévenu que son paletot serait soumis à l’analyse de chimistes habiles. Savari ne sourcilla pas, et se tournant vers le juge d’instruction, il lui fit comprendre qu’il attendait la suite de l’interrogatoire.

– Après être resté quelques instants chez vous, continua M. Goubet, vous vous êtes rendu chez une nommée Pélagie d’Ermont, une ancienne femme du monde, depuis longtemps très-déclassée, et avec qui vous vivez.

– Permettez, monsieur, fit en souriant Albert Savari, je connais madame d’Ermont, je la connais même beaucoup, je l’avoue, mais je ne vis pas avec elle.

– Ne jouons pas sur les mots ; vous êtes son amant.

– J’ai dû l’avoir été, mais c’est un avantage partagé avec quelques autres personnes.

– Nous vous l’accordons, mais ce’ que vous nous accorderez aussi, c’est que ladite personne a un grand luxe, qu’elle dépense pour sa maison, ses toilettes et ses voitures des sommes considérables, et que vous devez contribuer à ce coûteux entretien.

– Mon Dieu, monsieur, je ne suis pas, en effet, sans avoir dépensé quelque argent pour celle dont vous parlez. Je vous serais seulement obligé de ne rien exagérer. En votre qualité de magistrat, -monsieur le juge d’instruction, vous connaissez, aussi bien que moi, tous les coins et recoins de la vie parisienne, toutes ses étrangetés, et vous n’ignorez pas qu’on peut parvenir à plaire à une femme comme madame d’Ermont, avoir, accès dans sa maison, sans être absolument obligé de se ruiner pour elle.

Savari donna cette explication d’un ton familier, tout en se jouant, comme s’il causait avec un ami. M. Gourbet lui-même s’était un peu départi depuis un instant de sa première raideur. Il écoutait le prévenu de meilleure grâce, il le regardait d’un œil moins sévère, il était sous le charme de cette voix sympathique, de cette physionomie intelligente et distinguée ; il se surprenait à oublier qu’il se trouvait dans son cabinet de juge d’instruction en face d’un homme soupçonné d’un crime odieux.

Il s’était levé et se promenait de long en large, tandis que Savari, debout, le dos appuyé contre le marbre de la cheminée, examinait le greffier toujours impassible sur sa chaise.

Tout à coup M. Gourbet, se rappelant la présence dans son cabinet de Julia Vidal, fut curieux de savoir ce qu’elle devenait et se dirigea vers le paravent.

Un regard, que personne ne put surprendre, lui suffit pour satisfaire sa curiosité. Julia, toujours immobile, attendait en silence la fin de l’interrogatoire. Sa pâleur frappa le juge d’instruction et lui rendit toute la gravité dont il s’était un instant départi. Il revint se placer devant son bureau, et, abordant un nouvel ordre d’idées :

- Vous connaissiez Maurice Vidal ? demanda-t-il.
- Oui, monsieur, répondit le prévenu.
- Depuis combien de temps ?
- Trois ans environ.
- Dans quelles circonstances l’avez-vous connu ?
- Un de nos amis communs, M. de Montoux, à qui je manifestais un jour mon désir de faire des opérations de Bourse, me proposa de me présenter à

M. Vidal ; celui-ci m'accueillit parfaitement et consentit à exécuter mes ordres.

– Sans exiger aucune garantie, aucune couverture ? demanda M. Gourbet.

– Ma garantie morale lui suffit, monsieur. Il s'agissait, du reste, de très-petites opérations ; les différences à chaque liquidation ne pouvaient pas dépasser mille à deux mille francs.

– Il n'en fut pas toujours de même, fit observer le juge d'instruction ; vous perdîtes bientôt une somme considérable.

— Oui, monsieur : une nouvelle politique qu'on me donna un jour me fit sortir de ma réserve habituelle ; je transmis à M. Vidal, pendant la Bourse, un ordre qu'il exécuta aussitôt, malheureusement pour moi. La nouvelle était inexacte, et tous mes calculs furent trompés.

– Combien perdiez-vous dans cette affaire ?

– Vingt mille francs.

— Il résulte de mes renseignements que vous avez perdu cinquante mille francs.

— Permettez, monsieur : la première opération dont je viens d'avoir l'honneur de vous parler m'a coûté vingt mille francs, alors j'ai voulu en faire une seconde et une troisième pour me rattraper, et mes pertes se sont montées à cinquante mille francs.

– Et M. Vidal n'a pas essayé de vous arrêter sur cette pente fatale pour vous et pour lui, puisqu'il devait être responsable de vos pertes auprès de l'agent de change qu'il avait employé ?

— M. Vidal m'avait vu payer, sans la moindre hésitation, certaines différences moins importantes que les dernières, mais considérables cependant ; il n'avait aucune raison pour douter de ma solvabilité.

– Et qu'est-il résulté de toutes ces pertes ?

— On m'a présenté mes bordereaux de liquidation, et j'ai été obligé de déclarer qu'il me fallait du temps pour m'acquitter.

– Qu'a répondu M. Vidal ?

– Je dois reconnaître qu'il a mal pris la chose.

– En effet, une scène regrettable n'a-t-elle pas eu lieu, à la Bourse, entre vous et votre créancier ?

– Oui, monsieur.

— Monsieur Cordier, dit le juge d’instruction en se tournant vers son greffier, veuillez communiquer au prévenu le rapport du commissaire de police de la Bourse, au sujet de cette scène.

Le petit homme sec prit un cahier de papier placé sur la table, et lut d’une voix lente le rapport dont nous avons déjà donné des extraits.

Quand cette lecture fut terminée, M. Gourbet demanda à Savari s’il reconnaissait l’exactitude des faits signalés par le commissaire de police.

– Entirement, répondit le prévenu.

– Ainsi, vous avouez qu’à la suite de votre altercation avec M. Vidal, vous lui avez, sur sa demande, souscrit pour cinquante mille francs de billets ?

– Parfaitement, monsieur.

– Que sont devenus ces billets ? demanda vivement le juge d’instruction.

– On a dû les retrouver chez moi, puisqu’on a fait une visite domiciliaire.

– Oui, on les a retrouvés chez vous ; mais comment y étaient-ils ?

– Par une raison bien simple : je les avais payés et on me les avait rendus.

– Qui vous les avait rendus ?

– M. Maurice Vidal lui-même.

– Quand ?

– La veille de sa mort, qui se trouvait être le lendemain de l’échéance de mes billets.

– C’est impossible ; vous êtes allé rue de la Paix et vous n’avez trouvé personne.

– Oui, on m’a dit que M. Vidal était sorti, qu’il ne rentrerait que le soir. Mais j’avais hâte de m’acquitter envers lui ; je savais son mauvais vouloir à mon égard depuis notre altercation, je craignais des frais ; je me suis mis à sa recherche et je l’ai trouvé.

– Où ?

– Dans la rue Vivienne, qu’il avait, tous les jours, l’habitude de prendre, en sortant de la Bourse. Il devait être environ trois heures et demie.

– Et c’est là, dans la rue, que vous l’avez payé ? Ce n’est pas admissible.

– Pourquoi, monsieur ? Entre gens de Bourse, il s'échange à chaque instant des valeurs importantes de la main à la main, soit sur l'escalier de la Bourse, soit dans les rues voisines. Cinquante mille francs ne font pas un bien gros volume.

– Et vous nous direz aussi, demanda le juge d'instruction, que M. Vidal portait sur lui vos cinquante mille francs de billets ?

– Oui, monsieur ; il les avait sur lui, puisqu'il me les a remis séance tenante.

– Ce n'est pas croyable.

– Permettez-moi de vous faire observer, monsieur, que mon créancier, lorsque je lui ai souscrit mes billets, m'avait averti qu'il les remettrait immédiatement à l'huissier, s'ils n'étaient pas payés le jour même de l'échéance. Nous étions arrivés au lendemain de cette échéance, sans qu'il eût entendu parler de moi, et il avait dû sortir avec mes billets dans l'intention de donner suite à ses menaces.

M. Courbet, impatienté visiblement par les réponses de Savari, se recueillit un instant et reprit :

– La version que vous avez habilement imaginée, j'en conviens, pêche par un point essentiel : M. Vidal avait déclaré à plusieurs personnes qu'il n'avait aucun espoir d'être remboursé par vous. S'il l'avait été, comme vous l'affirmez, il se serait empressé d'annoncer cette bonne nouvelle à ses amis.

– Il ne pouvait pas aller leur faire visite pour cela, et le hasard a sans doute voulu qu'il ne les ait pas rencontrés.

– Voilà l'erreur. Il a dîné avec l'un d'eux le 19 octobre.

– Eh bien ! monsieur, répliqua Savari sans se déconcerter, il était préoccupé d'autre chose ou bien il avait des raisons pour ne pas ébruiter ce qui lui arrivait. Il est quelquefois imprudent de dire à un ami : Je viens de recevoir une somme d'argent sur laquelle je ne comptais pas ; cet ami peut être tenté de vous l'emprunter, et on se trouve fort embarrassé.

– Vous ne l'êtes jamais, vous, monsieur, vous avez toujours en réserve une réponse plus ou moins bonne, fit observer M. Gourbet avec une entière mauvaise humeur, dont, cette fois, il ne fut pas maître. Quelle est celle,

continua-t-il, que vous ferez à cette dernière question : Co ment vous êtes-vous procuré cette somme de cinquante mille francs que vous prétendez avoir remboursée ?

Le prévenu, qui jusqu'à ce moment avait répondu sans hésitation, garda le silence.

– Ne m'avez-vous pas entendu ? demanda M. Gourbet ; avez-vous donc besoin de préparer votre réponse ?

– Oh ! monsieur, dit Albert Savari en souriant, s'il m'eût fallu préparer cette réponse, j'aurais eu, vous voudrez bien le reconnaître, depuis le commencement de ce long interrogatoire, tout le temps de le faire ; la question que vous m'adressez a une grande importance, et je devais certainement m'y attendre. Mon hésitation vient simplement de la crainte que j'éprouve que ma réponse ne vous satisfasse pas.

– Ah ! elle laissera à désirer ?

— Oui, monsieur, à vous qui êtes un homme pratique dont l'existence est régulière, et qui ne pouvez pas admettre certaines façons excentriques de se procurer de l'argent.

– Voyons ces façons.

Après avoir ainsi habilement préparé le juge d'instruction à ce qu'il allait entendre, Savari reprit la parole :

— J'étais, dit-il, très-préoccupé, depuis deux mois, de l'échéance de ma dette envers M. Vidai ; je le savais assez mal disposé envers moi, et je craignais des poursuites dont le moindre résultat eût été de me déconsidérer. J'eus recours alors à un de ces moyens qui ne sont pas nouveaux, que bien des jeunes gens à Paris emploient dans les cas désespérés, mais qui, d'ordinaire, ne leur réussissent pas. Au commencement d'octobre, je vendis différents bijoux et objets d'art que j'avais pu sauver jusque-là de mes différents naufrages, j'empruntai vingt-cinq louis à un ami, trente louis à un autre, je parvins à réunir ainsi trois mille cinq cents francs, et je partis avec cette somme pour Spa, où sont installés, monsieur, des jeux de roulette et de trente-et-quarante. Je risquai mille francs dans cette ville, et grâce à une nouvelle *marche* que j'avais longtemps méditée, je parvins à gagner près de dix mille francs en deux jours.

Le juge d'instruction donna des marques de complète incertitude, mais Savari ne parut pas s'en apercevoir de l'effet produit par son récit et continua :

– De Spa, je passai en Allemagne, je m'arrêtai à Bade, à Hombourg, à Wiesbaden et je jouai dans toutes ces villes aussi heureusement que dans la première. Bref, monsieur, après une absence de quelques jours, je revins à Paris le 15 octobre avec une somme de cinquante-cinq mille francs qui m'a servi à rembourser intégralement mon créancier. Voilà mon histoire ; elle est au fond des plus simples, mais, malheureusement pour moi, comme toutes les choses véritablement simples, elle paraît au premier abord très-compiquée.

– Très-compiquée, en effet, monsieur, répliqua le juge. Ce récit n'a même aucune valeur à mes yeux, et ne vous sera d'aucun secours pour votre justification, les faits que vous venez d'avancer ne pouvant être prouvés.

– Je vous demande pardon, on peut établir facilement que j'ai quitté Paris dans les premiers jours d'octobre, que je suis descendu à Spa, dans un hôtel situé près des salons de la *Conversation*, l'hôtel d'Orange, je crois ; mes noms, prénoms et qualités doivent s'y trouver inscrits. A Bade, j'occupais une chambre dans l'hôtel Victoria ; à Hombourg, dans l'hôtel de Belle-Vue. Enfin, si on le désire, je prouverai facilement que j'étais de retour à Paris le 15.

– Et comment établirez-vous que vous avez gagné cinquante mille francs ?

– C'est plus difficile, j'en conviens. Cependant plusieurs personnes m'ont vu jouer et gagner.

– Des Allemands, n'est-ce pas, des Belges, des étrangers, des inconnus ; où les retrouverez-vous ?

– Mon Dieu, monsieur, s'écria Savari avec une certaine vivacité, comme s'il était froissé qu'on persistât à douter de sa parole, lorsque j'étais assis, en Allemagne, devant les tables de trente-et-quarante, je ne pouvais pas deviner que j'allais être, à mon retour en France, accusé d'assassinat ; que, pour défendre ma liberté et ma vie, il me faudrait justifier mon gain au jeu.

Si je l'avais prévu, je me serais fait remettre chaque soir une attestation en règle par les chefs de partie ou les croupiers.

Sans répondre à cette sortie un peu sarcastique, où pour la première fois, depuis le commencement de ce long entretien, le prévenu s'était départi de son calme, M. Courbet se leva et se tournant vers Savari :

– Mon greffier, lui dit-il, va vous lire votre interrogatoire et vous inviter ensuite à le signer.

– Très-bien, monsieur, répondit le prévenu, je suis à vos ordres.

Il approcha son fauteuil du bureau de M. Cordier et parut écouter avec une attention soutenue.

Durant cette lecture, qui dura plus d'une demi-heure et que Savari n'interrompit par aucune observation, M. Gourbet, assis devant son bureau, réfléchissait profondément. Il s'avouait n'être point parvenu, malgré ses efforts, à percer les ténèbres qui environnaient le crime de la rue de la Paix. Ces ténèbres, au contraire, s'épaississaient de plus en plus. C'était sur Albert Savari qu'il avait dirigé ses soupçons ; de toutes les personnes mêlées à cette affaire, c'était la seule qui pût être raisonnablement incriminée, et ce prévenu lui échappait. Oui, il lui échappait, ou plutôt il lui échapperait avant peu, car, il fallait bien le reconnaître, on n'avait pu recueillir contre lui que des indices, pour ainsi dire, négatifs. Aux questions qui lui avaient été posées, il n'avait pas toujours répondu d'une façon entièrement satisfaisante, mais aucune de ces réponses ne le condamnait. S'il n'avait donné aucune preuve certaine de son innocence, on ne trouvait aucune preuve sérieuse de sa culpabilité.

M. Courbet, tout en restant dans la stricte légalité et sans que sa conscience lui fit aucun reproche, pouvait encore user de rigueur avec Savari et maintenir son arrestation ; mais il reconnaissait qu'il n'y avait pas contre le *prévenu* de charges suffisantes pour le faire passer à l'état d'*accusé* et le traduire en cour d'assises.

Toutes ces réflexions, pour un magistrat aussi consciencieux que M. Gourbet, avaient une grande importance.

– Monsieur, dit Savari au greffier, lorsque la lecture de l'interrogatoire fut terminée, les réponses que j'ai eu l'honneur de faire à M. le juge

d'instruction ont été consignées par vous avec une parfaite exactitude. Je n'ai rien à-dire contre ce procès-verbal, et je le signe des deux mains.

Puis il se leva, prit son chapeau déposé sur la cheminée, et, se tournant vers M. Gourbet, il sembla lui demander ses ordres.

– Monsieur, dit le juge, visiblement mal à son aise et un peu troublé par les manières du prévenu, je prévois qu'il me faudra vous interroger de nouveau, et, en attendant, je suis obligé de vous maintenir en état d'arrestation.

Albert Savari ne répondit pas ; il se contenta de s'incliner silencieusement.

– Mais, ajouta M. Gourbet, je puis apporter quelque douceur à votre position ; vous ne serez plus, par exemple, au secret.

– Oh ! fit le prévenu, le secret ne m'effraye pas. lorsqu'on est arrivé à mon âge et qu'on a vécu autant que je l'ai fait, on doit se réjouir d'avoir l'occasion de s'isoler, de se recueillir et de repasser sa vie. L'existence parisienne ne nous laisse pas un instant de repos, on est sans cesse emporté dans le tourbillon des affaires ou des plaisirs ; on ne peut pas songer, on n'a que le temps d'agir. Ma captivité aura l'avantage de me reposer l'esprit, et je sortirai de prison, je l'espère, moins agité, moins fiévreux et plus fort. Aussi, tout en vous remerciant de vos bonnes intentions à mon égard, je vous prie très-sincèrement de n'y pas donner suite. Puis, vous l'avouerez-je, monsieur, je ne compte sur la visite de personne ; je n'ai pas d'ami intime, et aucun de mes compagnons de plaisirs ne se dérangera, je le sais, pour me venir voir. S'il m'était permis de leur faire visiter ma prison, par curiosité ils viendraient peut-être ; mais la vue du parloir où, sans doute, on se contenterait de les introduire, ne leur suffirait pas. Quant aux diverses maîtresses qu'on se plaît à me donner, oh ! monsieur, elles sont bien trop occupées pour songer à moi. Quelque bonne fille se mettrait peut-être en route avec l'intention charitable de passer un quart d'heure dans ma cellule, mais je suis persuadé qu'elle s'arrêterait à mi-chemin chez un protecteur sérieux. Je re verrai tout ce monde dans quelques jours, à ma sortie de prison, ce sera bien assez tôt.

– A votre aise, monsieur, répondit le juge d’instruction en saluant à son tour Savari, pour lui indiquer que leur entretien était terminé ; et, se tournant vers le greffier :

– Monsieur Cordier, lui dit-il, annoncez aux personnes qui. attendent au dehors que le prévenu se retire.

Savari comprit aussitôt le bon procédé dont il était l’objet. On le laissait sortir du cabinet du juge d’instruction connue il y était entré, en visiteur, en homme du monde, et non pas en prisonnier ; il ne devait retrouver son escorte de gendarmes que dans le corridor. Il s’inclina pour répondre à cette politesse, ouvrit lui-même la porte et disparut.

Alors Julia Vidal, qui avait tenu si loyalement la parole donnée, qui n’avait interrompu par aucun mot, par aucun geste cet interrogatoire si intéressant pour elle, se leva, écarta le paravent qui l’avait cachée à tous les regards, et s’avança pâle et grave vers M. Gourbet.

Quand elle fut à deux pas de lui, elle s’arrêta, et étendant le bras vers la porte qui avait donné passage à Savari :

– L’homme qui vient de sortir par cette porte, l’homme que vous venez d’interroger, s’écria-t-elle avec énergie, est l’assassin de mon mari !

VIII

Remis de la surprise qu’il avait éprouvée en entendant accsuer si énergiquement un homme qu’il était presque disposé, lui, juge d’instruction, à croire innocent, M. Gourbet .essaya de faire comprendre à Julia Vidal que sa douleur l a rendait peut-être injuste, que son ardent désir de venger son mari la poussait à voir partout des coupables.

A tous les raisonnements qui lui furent faits, elle répondit par ces mots :

– Je ne me trompe pas, je suis sûre de ne pas me tromper.

– Avez-vous remarqué, demanda le juge, dans l’attitude, les regards, les paroles du prévenu, quelque chose qui m’ait échappé ?

– Rien de particulier, dit-elle.

– Alors, sur quoi basez-vous, non pas vos soupçons, mais votre conviction ?

– Sur rien et sur tout ; dès que cet homme est entré dans votre cabinet, j’ai senti qu’il se passait en moi quelque chose d’extraordinaire ; dès qu’il a parlé, tout mon être a tressailli. Pourquoi, s’il était innocent, me causerait-il une pareille émotion ? Vous m’avez déjà mise en face de deux prévenus, et j’ai gardé tout mon calme. Ce Savari ne m’est pas étranger, il est étroitement lié à ma vie ; j’ai souffert par lui, je souffrirai encore, j’en suis certaine, je vous le jure !

– Vous êtes Italienne, madame, et par conséquent un peu fataliste.

– C’est possible, monsieur, mais en ce moment je suis logique. D’où vient le trouble immense que j’ai ressenti en face d’une personne que je n’avais jamais vue, que je ne connaissais pas ? C’est le coupable, monsieur, je vous dis que c’est le coupable !

Et ses gestes, son attitude, le son de sa voix, ses yeux qui lançaient des éclairs, concouraient à soutenir cette étrange accusation. Elle était bien belle ainsi ; on aurait dit quelque prêtresse de la vieille Italie portant plainte au peuple Contre un profanateur du Temple.

Tandis que M. Gourbet un peu ébloui la regardait, se demandant à l’aide de quelles paroles raisonnables il pourrait calmer une telle exaltation, un huissier entra et lui remit un papier.

– Il est là ? demanda le juge, après avoir jeté un coup d’œil sur le papier qu’on lui présentait.

– Oui, monsieur.

– Introduisez-le.

Un instant après, la porte s’ouvrit pour donner passage à Vibert.

Dans sa lettre au marquis de X..., pair de France, il a lui-même esquissé son portrait ; nous n’y reviendrons pas.

– Vous avez désiré me parler ? demanda le juge d’instruction, tandis que l’agent de police le saluait respectueusement.

– Oui, monsieur, je venais me mettre à vos ordres au sujet de l’assassinat de la rue de la Paix.

– C’est vous qui vous êtes présenté chez madame ? dit le juge en désignant Julia.

– En effet, mais je n’ai pas été reçu, répliqua Vibert qui regarda par-dessus ses lunettes bleues madame Vidal.

– Connaissez-vous, dans tous ses détails, l’affaire dont vous parliez tout à l’heure et qui m’occupe en ce moment ?

– A peu près, monsieur ; je suis entré un des premiers dans l’appartement de la rue de la Paix, quelques instants après la découverte du crime.

– En effet, je me souviens ; le commissaire de police de la section des Tuileries ne parlait-il pas de vous dans son rapport ?

– C’est possible, monsieur.

– Et il mentionnait aussi, il me semble, certains soupçons que vous aviez conçus de prime abord ?

– Soupçons absurdes et que je regrette, répliqua vivement Vibert, en interrompant le juge et en jetant un regard plein de repentir du côté de madame Vidal. Du reste je dirai pour m’excuser que je ne les ai eus qu’une seconde. Ils se portent maintenant de tout autre côté.

– Ah ! Et de quel côté ?

— Sur la même personne que M. le juge d’instruction, puisqu’il l’a fait arrêter hier.

– Vous voulez parler d’Albert Savari ?

– Oui, monsieur.

– Voici le procès-verbal de l’interrogatoire que je viens de lui faire subir ; lisez-le attentivement.

Vibert s’assit à la place du greffier absent depuis un instant ; il affermit ses lunettes sur son nez, mit ses deux coudes sur la table, sa tête dans ses mains, et s’absorba dans sa lecture, tandis que M. Gourbet, assis devant la cheminée, s’entretenait avec Julia.

– Eh bien ? qu’en pensez-vous ? demanda le juge d’instruction, lorsqu’un quart d’heure après Vibert se leva.

– Monsieur le juge me permet-il de lui parler franchement ?

– Sans doute ?.

– Alors je pense que des éléments qui résultent de cet interrogatoire, il est impossible de tirer une condamnation et même une comparution en Cour d’assises.

– Je suis de – votre avis, une ordonnance de non-lieu est évidente.

– Si des éléments nouveaux ne viennent pas se joindre à ceux-ci, ajouta Vibert.

– En apportez-vous ? demanda le juge avec intérêt.

– Non, monsieur, mais j’en chercherai et j’en trouverai.

– Si vous êtes sur une bonne piste, fit observer M. Gourbet, si le sieur Savari est coupable.

– Il l’est ! s’écria tout à coup madame Vidal, qui ne perdait pas un mot de cette conversation tenue à haute voix.

– Ah ! fit l’agent de police en se tournant vivement du côté de Julia, madame est convaincue de la culpabilité du prévenu.

– Convaincue !

– Bravo ! s’écria Vibert, qui, oubliant la présence du juge d’instruction, laissa bruyamment éclater sa joie. Bravo ! répéta-t-il, Savari est perdu, je suis certain maintenant de trouver des preuves contre lui !

M. Gourbet ne put s’empêcher de regarder avec curiosité cet étrange agent de police qui apportait de la franchise et de l’enthousiasme dans l’exercice d’une profession où la dissimulation et la froideur seules sont de mise ordinairement.

Mais il n’était pas au bout de ses surprises : Vibert, quise recueillait depuis sa joyeuse et intempestive sortie, se frappa tout à coup le front comme s’il avait trouvé une idée, et prenant la parole : M. le juge d’instruction a probablement remarqué, en interrogeant le prévenu, qu’il avait affaire à forte partie 1

– Sans aucun doute, répliqua M. Gourbet. Innocent ou coupable, Savari est un homme des plus intelligents.

– Alors, reprit Vibert, nous n’en tirerons rien tant qu’il sera en prison.

– Pourquoi ?

– Parce qu’un homme de sa force ne se laisse pas abattre par quelques jours ou quelques semaines de prison préventive. Quant à espérer qu’il fera des confidences à quelque codétenu, il n’y faut pas songer. Il arrive à un prisonnier vulgaire, ou à un récidiviste, de retrouver au dépôt un ancien camarade de chaîne et de se confier à lui ; ce camarade est devenu un *mouton*, tout dévoué à la police, et on obtient ainsi des révélations importantes. Mais ici rien de semblable ne peut arriver. Savari n’est exposé à rencontrer, à la Conciergerie, ou dans toute autre prison, aucune personne de connaissance, et il se renfermera dans un mutisme absolu.

– Qu’en concluez-vous ? demanda M. Gourbet.

– J’en conclurais, si monsieur le juge d’instruction voulait me permettre de lui donner mon avis, qu’il faut mettre immédiatement le prévenu en liberté.

– Et après qu’espérez-vous ? Se livrera-t-il davantage parce qu’il sera libre ?

– Il y a certainement plus de chance pour qu’il se livre.

– Et si, effrayé par tout ce qui vient de lui arriver et craignant d’être arrêté de nouveau, il prenait la fuite.

– Ce n’est pas probable, monsieur le juge ; s’il avait dû fuir, il aurait essayé de le faire après avoir commis le crime, en admettant qu’il l’ait commis. Il a dû compter, pour déjouer tous vos efforts, sur son sang-froid et son habileté.. Il aura bien plus de confiance en lui, lorsqu’après être tombé entre les mains de la justice, il en sera sorti. Savari, du reste, est un de ces Parisiens pur sang à qui le séjour de Paris est indispensable, qui ne savent pas vivre ailleurs et qui affrontent toute espèce de dangers plutôt que de s’expatrier. Ce n’est pas seulement dans sa sphère que nous avons pu faire cette remarque : combien de malfaiteurs, qui seraient parfaitement en sûreté à l’étranger ou même dans nos départements, risquent leur liberté, quelquefois leur tête, pour venir respirer cet air de Paris si nécessaire à leurs poumons. Je continue à supposer Savari coupable et je fais le raisonnement qu’il a dû faire : J’ai commis un crime qui peut m’envoyer à l’échafaud,

quelle conduite dois-je tenir ? Fuirai-je ? Mais c'est m'avouer coupable. Si je suis pris en route, ce qui est possible, mon affaire est claire. Si je ne le suis pas, je végète à l'étranger, sans moyens d'existence. Il vaut mieux rester et courir le risque d'être arrêté ; j'ai trop d'esprit pour ne pas m'en tirer. C'est ce qu'il a fait. Du reste, continua Vibert après avoir repris haleine, car, pénétré de son sujet, il parlait avec une certaine volubilité, tout en rendant le prévenu à la liberté, je propose de le soumettre à une étroite surveillance, dont je me charge, et qu'il ne pourra deviner.

– Soit ! dit le juge d'instruction, le prévenu est libre, je l'admets un instant, et j'admets aussi que vous soyez chargé de le surveiller. Quels sont alors vos projets, quel est votre plan ?

– Mon plan ? Oh ! monsieur, il demande à être fait à tête reposée.. Mais je sens là, ajouta-t-il en se frappant le front, je sens qu'il réussira.

M. Gourbet regarda Vibert. Son teint, habituellement blafard, s'était animé, ses yeux étincelaient à travers ses lunettes, sa taille s'était redressée, il semblait convaincu de ce qu'il disait et sûr de son fait..

Le juge d'instruction, avec sa grande expérience des hommes, comprit aussitôt qu'il se trouvait en face d'un de ces agents de police, fortement trempés, amoureux de leur art, qui peuvent rendre à la société des services inappréciables quand on les sait habilement employer. Aussi résolut-il de s'attacher, pour l'affaire qui l'occupait, un allié si précieux. Il n'est pas dans les habitudes des juges d'instruction d'avoir affaire directement aux agents de police et de les charger de missions spéciales ; mais dans le cas particulier qui se présentait, M. Gourbet crut pouvoir ne pas se conformer aux usages.

– Ainsi, vous répondez du succès ? demanda-t-il, en se tournant vers le protégé du marquis de X...

– Si Savari est coupable, répondit sans hésitation Vibert, je réponds de vous apporter les preuves de sa culpabilité. Mais j'ai certaines conditions à faire.

– Voyons, dit le juge, qui commençait à se familiariser avec les manières originales de son interlocuteur.

– D’abord, reprit l’agent de police, il est bien entendu qu’on le met en liberté dès demain.

– Il est possible que je provoque cette mise en liberté ; je vais y réfléchir.

– Il sera utile aussi que plusieurs notes émanant du parquet soient envoyées aux différents journaux judiciaires pour annoncer cet élargissement. Dans ces notes, on paraîtra regretter l’accusation dont Savari a été l’objet, et s’être convaincu de sa parfaite innocence après un seul interrogatoire. Cela l’empêchera de se douter d’un piège ; il se croira entièrement libre et il surveillera moins ses paroles et ses démarches.

– J’approuve votre idée, dit M. Gourbet, qui ne put se défendre d’admirer la prévoyance de l’agent. Et après ? demanda-t-il.

– Après ? Ah ! monsieur, répondit Vibert, voici le point le plus difficile : je désire avoir entièrement carte blanche dans cette affaire, n’être soumis, pendant quelque temps, à aucun contrôle, n’être contrarié par aucun ordre émanant du parquet ou de la préfecture, et pouvoir disposer des fonds qui me seraient nécessaires, si, pour ne pas perdre de vue l’accusé, il me fallait prendre certaines habitudes de luxe et de dissipation.

– Je conférerai de vos demandes avec qui de droit, et j’espère qu’elles vous seront accordées.

– Alors, monsieur, dit Vibert, je n’ai plus qu’à me retirer et à attendre votre décision ; si elle m’est favorable, je dresserai mon plan et j’entrerai immédiatement en campagne.

Il dit ces paroles du ton convaincu d’un général partant pour une grande expédition et prenant congé du ministre de la guerre. Puis, se tournant vers Julia, qui avait assisté en silence à tout cet entretien, et aux yeux de laquelle Vibert, par son assurance, par ses promesses, avait pris des proportions gigantesques :

– Madame, lui dit-il, j’aurai peut-être besoin avant peu de m’entretenir avec vous ; voudrez-vous donner des ordres pour qu’on me reçoive ?

– Certainement, fit madame Vidal ; on vous introduira près de moi toutes les fois que vous vous présenterez.

Vibert salua et disparut sans bruit, tandis que Julia prenait congé du juge d’instruction.

IX

Les diverses demandes formulées par Vibert lui furent sans doute accordées, car on lisait, le lendemain, la note suivante dans la *Gazette des Tribunaux* :

« M. Albert S..., que nous annonçons hier être compromis dans l'assassinat de la rue de la Paix, et contre lequel un mandat d'arrêt avait été lancé, a été mis presque immédiatement en liberté, après un interrogatoire qui n'a laissé subsister aucune charge contre lui. Du reste, d'après des renseignements particuliers qui nous sont communiqués, la justice est maintenant fixée au sujet de cette mystérieuse affaire, et le véritable coupable, que l'on sait avoir fui à l'étranger, ne tardera pas à être découvert et à nous être livré, l'extradition étant toujours facile à obtenir lorsqu'il s'agit d'un assassin.

» Nos lecteurs peuvent être persuadés que nous les tiendrons au courant de toutes les nouvelles qui nous parviendront lorsqu'elles ne seront pas de nature à entraver l'action de la justice. »

On crut à la sincérité de cette note, et les journaux de l'opposition (n'oublions pas que nous sommes à la veille de la révolution de février) ne laissèrent pas échapper une si belle occasion de faire un peu de morale au gouvernement. Ils s'apitoyèrent sur le sort de Savari, et le présentèrent comme une triste victime d'une nouvelle erreur judiciaire.

A Paris, les moindres événements prennent parfois des proportions gigantesques. Comme on sait que demain on n'en parlera plus, on s'empresse de les grossir aujourd'hui.. Pendant une semaine, Savari devint un personnage politique, un martyr. On le plaignit pour ses quarante-huit

heures de prévention, comme s'il s'était agi de vingt années passées au bagne ; peu s'en fallut qu'on le comparât à Lesurques.

Le journal le *National* profita même de la circonstance pour lancer un article fantaisiste qui produisit une vive sensation.

Parmi toutes les pièces de celle affaire, nous avons cet article sous les yeux et nous le reproduisons textuellement :

« Ainsi, un citoyen est tranquillement chez lui, les pieds sur ses chenets, il songe aux affaires de la journée, à celles du lendemain ; tout à coup on frappe brutalement à sa porte, on envahit son domicile, on force son bureau, on lit ses papiers les plus secrets, on pénètre avec effraction dans sa vie la plus intime. Un monsieur, en écharpe, assisté de personnages sinistres, préside à cette exécution. Et si le citoyen, dont la demeure est ainsi violée, demande les motifs de tant de rigueurs, on lui répond que cela ne le regarde pas, qu'on n'a pas de compte à lui rendre, qu'il s'expliquera plus tard devant qui de droit.

» S'il se récrie, si le sang lui monte à la tête, et si, fort de son innocence, il ose résister au monsieur en écharpe, aussitôt les hommes sinistres s'emparent de lui, le jettent dans un fiacre et lui mettent au besoin les menottes : « A la Conciergerie ou à la Force ! » disent-ils au cocher ; et bientôt ils déposent dans une salle hideuse le prisonnier fou de rage et de douleur.

» Là, on le fouille, on vide ses poches, on inscrit ses noms et prénoms, et toujours sans daigner lui donner la moindre explication, on le dirige vers un cabanon qui se referme sur lui.

» Il est au secret ! Au secret, mot terrible, chose plus terrible encore, cercueil de plomb qui se referme sur les vivants ! Instrument de torture destiné à affaiblir l'intelligence, à broyer l'âme, comme les tenailles et les brodequins servaient à broyer le corps !

» Il reste vingt-quatre heures, souvent quarante-huit heures, sans être interrogé. Quarante-huit heures, un siècle ! Pendant ce siècle il n'a vu personne ; il se demande s'il ne rêve pas, ou si, à la suite de quelque fièvre chaude, il n'est pas à Bicêtre.

» Enfin ! on vient le chercher ; des gendarmes l'escortent, il traverse de sombres couloirs, il gravit des escaliers tortueux, il se trouve en face d'un magistrat instructeur.

– Monsieur, lui dit-on, vous êtes accusé d'avoir assassiné M. X.

– Monsieur X : ..., moi ! Quand l'ai-je assassiné ?

– Il y a huit jours,

– Où ?

– Rue Dauphine, à Paris.

– Mais il y a huit jours, monsieur, j'étais à Marseille, dans ma famille. Tout le monde peut l'attester. Je venais d'arriver lorsque j'ai été arrêté par vos-ordres.

– Mais, alors, comment ? Il y aurait un alibi ?... Vous pourriez le prouver ? Pourquoi ne le disiez-vous pas plus tôt !

– Plus tôt ? A qui ? M'a-t-on interrogé ? On m'a incarcéré, voilà tout.

– Monsieur, si vous dites vrai, on ne tardera pas à vous rendre votre liberté.

– Vous ne ferez que me rendre ce qui m'est dû ; mais que me donnerez-vous avec ?

– Comment ?

– Oui, qui est-ce qui m'indemniserait des tortures que je viens d'éprouver, de la déconsidération qui a rejailli sur moi, de l'affaire que j'allais conclure et que vous m'avez fait manquer ? Et mes enfants, qui ont vu traîner en prison leur père, et ma vieille mère, que la moindre émotion peut tuer, et qui est morte sans doute maintenant. Que pensez-vous de tout cela, monsieur ? Croyez-vous être quitte envers moi, en me disant : Nous nous sommes trompés, vous pouvez retourner chez vous ?

– Monsieur, on vous croyait coupable, il y avait des preuves contre vous, on a agi comme on doit agir.

» – Non, monsieur ; au lieu de lancer contre moi un mandat d'arrêt, il fallait vous borner à m'envoyer un mandat de comparution.

» – Et si, vous sentant coupable, effrayé des suites de cette affaire, vous aviez tenté de fuir ?

» – Alors, on m’aurait arrêté, et c’était justice. On oublie trop en France qu’un prévenu n’est pas un coupable, qu’on lui doit des égards, et qu’au lieu de le traîner devant un magistrat, le magistrat devrait l’interroger à son domicile, et ne le faire arrêter, s’il y a lieu, qu’après l’interrogatoire.

» – Monsieur, nous procédons souvent ainsi.

» – monsieur, vous devriez procéder toujours ainsi.
. »

Tous ces articles faisaient le bonheur de Vibert.

– Savari, se disait-il, ne pourra jamais s’imaginer qu’il inspire encore des soupçons et qu’on le surveille. Il sortira de sa réserve, il commettra quelque faute et je le pincerai !

Alors, le nouvel agent de police souriait, passait sa langue sur ses lèvres et se frottait les mains.

X

Trois jours après l’interrogatoire subi par Albert Savari, un homme d’une trentaine d’années, à la tournure assez dégagée, porteur d’un pince-nez à verres bbus, de plusieurs décorations étrangères et d’un jonc respectable, sonnait à la porte de madame veuve Vidal.

Marietta vint lui ouvrir.

– Je voudrais parler à votre maîtresse, dit l’inconnu.

– Il n’est que neuf heures du matin, madame ne reçoit pas encore, fit observer Marietta.

– Il s’agit d’affaires urgentes.

– Qui êtes-vous ?

– Votre maîtresse ne doit pas connaître mon nom ; dites-lui seulement que je suis la personne qu’elle a rencontrée dans le cabinet de M. le juge d’instruction.

– Oh ! c’est différent, s’écria Marietta, madame m’a parlé de monsieur et m’a dit de le faire entrer dès qu’il se présenterait.

Elle ouvrit toute grande la porte qu’elle avait tenue jusque-là prudemment entrebâillée et précéda l’inconnu dans l’appartement.

Mais, au moment de l’introduire dans le salon, elle s’arrêta :

– Monsieur, dit-elle, ne désire probablement être vu que de madame ?

– Autant que possible.

– C’est qu’il y a des personnes qui attendent dans le cabinet ; depuis la mort de monsieur, les avoués et les notaires ne sortent pas d’ici...

– J’attendrai dans cette salle à manger.

– Non, tout le monde vous verrait en sortant. Veuillez me suivre.

Elle traversa un petit corridor, ouvrit une porte et dit :

– Je vais prévenir madame de votre visite ; elle vous rejoindra dès qu’elle sera libre.

Vibert (chacun l’a déjà reconnu), lorsqu’il fut seul, regarda autour de lui. Il se trouvait dans un cabinet de toilette élégant : un de ces ravissants réduits, bien clos, bien capitonnés, parfumés de mille essences, et où il ne pénètre jamais qu’un jour discret. Les tapissiers de Paris ont seuls la spécialité de ces sortes d’oasis qu’on ne saurait retrouver en province ou à l’étranger. En général, l’existence du Parisien est tout extérieure ; il est reçu plus qu’il ne reçoit ; il ne se tient au salon que dans de rares circonstances ; il se lève, s’habille et court à ses affaires ; il rentre, s’habille de nouveau et court à ses plaisirs. De toutes les pièces de son appartement, son cabinet de toilette est celle qu’il fréquente le plus. Aussi prend-il plaisir à l’embellir. Sur cette longue table de marbre blanc resplendissent de magnifiques cuvettes en porcelaine et quelquefois en argent, des flacons de toutes sortes, des boîtes élégantes, des brosses en ivoire de toutes dimensions et pour tous les usages. Sur la cheminée une pendule de Barhédienne, aux murs un miroir de Venise, une statuette de Clodion, et çà et là répandus : un nécessaire de voyage de chez Aucoc, une boîte à gants, un éventail, une

cravache, une lorgnette, un porte-cigare en cuir de Russie, un livre entr'ouvert. Nous nous complaisions au milieu de cet étrange pêle-mêle, de cet élégant désordre ; là seulement nous avons sous la main tous les objets auxquels nous sommes habitués, nous nous sentons chez nous, à notre aise, nous comprenons la fainéantise, le *far niente*, la joie de s'étaler en robe de chambre sur un large divan et de se chauffer les pieds.

Maurice Vidal, à l'époque où il était encore garçon, avait probablement goûté les jouissances que procure un cabinet de toilette bien compris, et en se mariant, il avait voulu les faire partager à sa femme. Il s'était plu à meubler lui-même cette pièce de son appartement et à la garnir de tous les mille riens qu'il avait pu rencontrer. C'était peut-être un boudoir et un musée plutôt qu'un cabinet de toilette, mais c'était charmant.

Assis sur une grande chaise longue, son chapeau et sa canne entre ses jambes, Vibert, en attendant madame Vidal, regardait de tous ses yeux. Cet homme sobre, presque austère, simple par tempérament et par raison d'économie, ne s'était jamais trouvé à pareille fête. En exerçant ses fonctions de secrétaire d'un commissariat de police, il avait été souvent appelé à visiter quelque riche appartement ; il s'était trouvé dans un salon étincelant de d'orures, il avait foulé des tapis précieux, mais il n'avait jamais pénétré dans la vie intime d'une femme du monde et d'une jolie femme. C'était pour lui comme une révélation : il avait les étonnements, les surprises, les ravissements de l'enfant qu'on met en présence d'un jouet nouveau, du collégien qui en est à son premier tête-à-tête, de la femme honnête que la curiosité entraîne au bal de l'Opéra, du bourgeois introduit clandestinement dans les coulisses d'un théâtre.

Quelquefois il ne se contentait pas de regarder, il se levait brusquement et s'emparait d'une des petites merveilles étalées autour de lui. Il l'examinait, il la soupesait, il la respirait pour ainsi dire. On aurait pu le prendre pour un amoureux attendant sa maîtresse et s'enivrant de souvenirs et d'espérances.

Et pendant qu'il se livrait à cet inventaire, si nouveau pour lui, mille senteurs montaient à son cerveau : un sachet d'iris, un flacon débouché, un nécessaire en cuir de Russie, un éventail en bois de sandal, lui envoyaient leurs parfums. Il perdait peu à peu la tête, ne se souvenait plus de ce qu'il

était venu faire chez Julia, et se surprenait à se croire en bonne fortune, lui l'agent de police par vocation, l'hôte de la préfecture, l'habitué de la rue de Jérusalem !

La porte du cabinet de toilette s'ouvrit, et Vibert fut rappelé au sentiment de ses devoirs.

C'était Marietta qui venait le chercher pour le conduire auprès de madame Vidal.

– Monsieur, lui dit Julia dès qu'elle le vit, je regrette de vous avoir fait si longtemps attendre ; mais je désirais être entièrement libre pour vous recevoir. Je suis maintenant tout à vous.

– Vous avez lu les journaux d'hier soir, madame ? demanda Vibert, sans autre préambule et après s'être assis.

– Oui, répondit-elle, et j'ai appris par eux qu'Albert Savari était en liberté.

– En effet, M. le juge d'instruction s'est décidé à m'écouter ; une ordonnance de non-lieu a été rendue.

– Qu'espérez-vous maintenant ?

– Beaucoup, si vous m'aidez.

– Moi ?

– Oui, vous, madame.

– Eh bien ! monsieur, dit énergiquement Julia, mon devoir, mon seul but dans la vie, ne sont-ils pas de remplir les dernières volontés de mon mari ? de le venger ? On m'a dit de me fier à vous, je me fie à vous et je vous appartiens corps et âme.

– Alors, madame, nous réussirons, s'écria joyeusement Vibert ; nous réussirons, ajouta-t-il en prenant les mains de Julia dans les siennes et en les secouant avec force.

Elle le laissa faire sans manifester aucun étonnement, aucune répulsion. Vibert n'était pour elle ni un homme, ni un agent de police ; c'était un complice, c'était un vengeur.

Il s'assirent en face l'un de l'autre et Vibert reprit :

– Après trois jours de réflexions, vous persistez à croire Albert Savari l'assassin de votre mari ?

– Je persiste. Et vous ? demanda-t-elle.

– Moi aussi ; je dirai plus ; mes doutes sont presque devenus des certitudes, mais des certitudes purement morales, et vous ne l’ignorez pas, il nous faut des preuves matérielles.

– Vous avez trouvé le moyen de vous les procurer ?

– Oui, mais j’ai besoin de votre concours.

– Il vous est acquis.

– Songez qu’il vous faudra déployer une bien grande énergie.

– J’en ai beaucoup.

– Une grande patience.

– J’en aurai.

– Vous devrez vaincre de légitimes répugnances.

– Je les vaincrai s’il le faut.

– Enfin, le plan que j’ai conçu vous paraîtra odieux, insensé, horrible ; vous le repousserez d’abord.

– Qu’importe si je l’adopte ensuite et s’il réussit !

– Écoutez alors.

– J’écoute.

Et pour ne pas perdre un mot de ce qu’allait dire Vibert, elle vint s’asseoir auprès de lui, sur le canapé qu’il occupait.

On aurait dit deux amoureux sur le point d’échanger de tendres confidences.

– Il faut d’abord que vous sachiez, madame, dit Vibert, après s’être un instant recueilli, que je n’ai pas perdu de vue Albert Savari depuis sa sortie de prison. J’avais été, sur ma demande, prévenu de l’heure à laquelle il serait mis en liberté, et je l’attendais au greffe de la Conciergerie. A peine sur le quai, il a pris une voiture, je l’ai suivi, et, depuis trois jours, aucune de ses démarches ne m’est inconnue. Pendant que je suis ici, un de mes hommes, habillé en coin missionnaire, a établi domicile au coin de sa rue et surveille sa maison. Vous le voyez, il ne peut nous échapper. Mais, pendant que j’établissais cette active surveillance, je m’occupais de soins non moins importants et qui doivent nous être d’une grande utilité ; je m’initiais à la vie passée d’Albert Savari, je recueillais sur son compte tous les documents

qu'il a imparfaitement donnés au juge d'instruction. Il en résulte, et pardonnez-moi, madame, la crudité de certains détails que je suis obligé de vous donner, il en résulte, dis-je, continua Vibert, que Savari n'a jamais eu, durant toute son existence de jeune homme, aucune liaison sérieuse, qu'il n'a jamais aimé aucune femme.

– Que nous importe ? fit observer Julia.

– Beaucoup, madame, répliqua l'agent de police. Vous allez vous en convaincre, si vous voulez bien m'écouter.

– Continuez, monsieur.

– Savari, dis-je, n'a eu aucune liaison sérieuse ; il a dépensé sa vie comme beaucoup de jeunes gens de cette génération, à droite, à gauche, de ci, de là. Il a campé, il n'a jamais habité ; son imagination a souvent parlé, son cœur n'a jamais battu. Je ne sais pas si je me fais bien comprendre de vous, madame.

– Parfaitement, monsieur, fit Julia, étonnée des expressions relativement choisies de ce singulier agent de police, car elle ignorait certains détails de la vie de Vibert auxquels sa lettre au marquis de X... nous a suffisamment initiés.

— Une seule femme dont il a été parlé dans l'instruction, continua Vibert, a marqué un peu plus que les autres dans l'existence d'Albert Savari, c'est une ancienne femme mariée, une nommée Pélagie d'Ermont, qui est parfaitement connue de la police. Cette Pélagie, après avoir joui d'une grande célébrité galante, est depuis longtemps entièrement démodée. Mais elle n'a pas voulu renoncer au luxe auquel ses amants l'ont habituée, et elle a recours, pour le soutenir, à une industrie fort répandue parmi les femmes de sa classe : elle offre le thé.

— Qu'entendez-vous par là ? fit Julia en interrompant Vibert.

– Ah ! c'est juste, madame, reprit-il, vous ne pouvez pas être familiarisée avec toutes nos mœurs parisiennes. Une femme qui offre le thé convoque chez elle, une ou deux fois par semaine, quelques femmes de ses amies, qu'elle a soin de choisir parmi les plus jeunes et les plus jolies. Lorsque ces premières invitations sont faites, elle en adresse d'autres à tous les hommes de sa connaissance : « Vous rencontrerez Cora, dit-elle à l'un ; vous vous

trouverez avec la belle Olympe ; venez donc, nous nous amuserons ; amenez vos amis. » Ainsi alléchés, les amis viennent et les amis des amis. On cause, on rit, on prend le thé, puis quelqu'une de ces dames propose un petit lansquenet. Oh ! un lansquenet bien innocent ; la première mise ne pourra pas dépasser cinq francs. « Venez vous asseoir à côté de moi, dit Olympe à un tout jeune homme dont elle a déjà fait la conquête ; venez, je vous porterai bonheur, vous gagnerez toute la nuit. » Le jeune homme s'assied, ses amis l'imitent, ils tirent un louis de leur poche et le perdent, ils en tirent un autre qui suit le premier. A deux heures du matin, la première mise, qui ne devait pas dépasser cinq francs, est de cinquante ou de cent francs ; les billets de banque ont succédé aux louis. A cinq heures, on ne voit plus sur les tables de jeu ni louis ni billets ; chacun crie qu'il perd, et cependant tout l'argent a disparu. Pour le remplacer, on joue avec des fiches, des bons, des *pavillons*. A onze heures du matin, harassé, brisé, on se quitte enfin. Il y a des pertes de trois, cinq, dix mille francs. Quant à la maîtresse de la maison, elle est allée se coucher vers les cinq heures du matin, après avoir eu soin d'*étouffer* dans ses vastes poches tous les louis et les billets autrefois en circulation, et qui servent à indemniser du thé si généreusement offert.

– Je comprends, dit Julia, qui avait écouté attentivement Vibert.

– Mais, continua celui-ci, parmi les hommes recrutés par la dame en question, il en est plusieurs qui sont plus intimes dans la maison. Ceux-là sont depuis longtemps familiarisés avec les usages en vigueur, ils n'ignorent pas ce qu'il faut entendre par ces mots : la première mise sera de cinq francs. Ils savent qu'il est prudent de passer la main lorsque Cora fait *bauquo*, et qu'ils doivent se méfier des refaits d'Olympe. Ils savent aussi que l'heure est arrivée d'*étouffer* à leur tour, suivant leur veine, les louis ou les billets, et ils les étouffent. Aussi, sans avoir la plupart du temps commis aucune escroquerie proprement dite, ils perdent rarement et ils ne manquent jamais aux invitations qu'a soin de leur adresser la maîtresse de maison, car ils savent recruter des joueurs, animer une partie et faire monter le jeu. Ces derniers détails vous expliquent suffisamment, madame, ajouta Vibert en finissant, la nature des rapports que l'on dit exister entre Savari et la femme

Pélagie d'Ermont ; vous l'avez compris : il s'agit entre eux d'une simple question d'intérêts. J'ai donc eu raison de vous le dire en commençant : Savari n'a jamais eu aucune liaison sérieuse, puisque la seule liaison qu'on serait tenté de lui supposer n'a jamais existé.

– Mais qu'en concluez-vous ? demanda un peu vivement Julia, impatientée de ne pas comprendre où voulait en venir l'agent de police.

– J'en conclus, dit Vibert, que s'il n'a jamais aimé, il doit être, plus que tout autre, susceptible d'aimer.

– Eh bien ! qui voulez-vous qu'il aime ?

– Vous, madame.

– Moi !

– Oui, vous !

– Moi ! répéta Julia, qui croyait avoir mal entendu.

– C'est le seul moyen que nous ayons d'arriver à la vérité. Savari ne vous connaît pas, il ne peut se méfier de vous. Vous entrerez dans sa vie ; vous participerez à son existence ; vous vous initierez à son passé, et tôt ou tard vous le démasquerez. Avec un adversaire tel que le nôtre, continua Vibert en regardant Julia qui n'était pas encore remise de son étonnement, les moyens ordinaires ne pouvaient réussir ; il fallait une chose imprévue, bizarre, extraordinaire, je l'ai cherchée et je crois l'avoir trouvée. Vous serez la Dalila de ce nouveau Samson, vous lui couperez les cheveux et il se livrera lui-même aux Philistins.

– Mais ce projet est insensé ! s'écria Julia.

– J'en conviens.

– Il est irréalisable.

– Oh ! pour cela, avec votre concours je me charge de le réaliser.

– Il me faudrait un courage surhumain.

– Vous l'aurez.

– Je me trahirai.

– Jamais ! Si vous adoptez mon plan, vous n'aurez qu'une pensée : le faire réussir. C'est Savari qui se trahira, et voire mari sera vengé !

Et comme Julia, pâle, fiévreuse, agitée, ne répondait pas, Vibert se leva, prit son chapeau et sa canne déposés dans un coin, et se dirigeant vers la

porte :

– Madame, dit-il, je reviendrai vous voir demain à la même heure ; si vous m’annoncez, comme je l’espère, que vous adoptez mon plan, j’aurai l’honneur de vous le développer plus complètement.

– Mais... s’écria Julia, comme si elle voulait retenir l’agent de police.

– A demain, fit celui-ci en se retirant.

XI

Dans les derniers jours d’octobre, le marquis de X... dont nous avons déjà publié une lettre intéressante, écrivait à son protégé Vibert.

« D’honneur, grand enfant, ce que vous me confiez dans votre dernière missive, excite, je l’avoue, ma curiosité. Je m’ennuyais terriblement et vous êtes parvenu à m’émoustiller un peu. C’est fort bien à vous, et pour peu que vous me distrayiez encore, je finirai par vous coucher sur mon testament au détriment de mon neveu, un grand flandrin qui s’est permis dernièrement de faire parade devant moi de ses idées libérales !

» Oui, il a même osé me jeter à la face que je n’étais pas de mon siècle ! Morbleu ! voilà une parole qui pourrait bien lui coûter deux ou trois millions. Pas de mon siècle ! Pourquoi ? Parce que je dis : le Jardin-du-Roi au lieu de dire le Jardin-des-Plantes, et la rue d’Artois au lieu de la rue Laffitte. Qu’importe, si je m’y promène dans la rue Laffitte et si je prends part de temps à autre aux saturnales auxquelles on s’y livre.

» Pas de mon siècle, moi ! Mais je suis non-seulement de ce siècle-ci, mais encore de celui qui suivra, et je lui prédis de jolies catastrophes. Vous m’en direz des nouvelles, monsieur mon neveu, si Dieu vous prête vie, ce qui n’est pas probable, à ne considérer que votre étiollement et votre

décrépitude précoce ; vous êtes bien de votre siècle, vous : personne ne songera à le contester.

» Mais bon ! voilà que je vous parle de mes affaires de famille. Est-ce que je radote, à présent ; ou bien est-ce que... Je m'arrête, s'il y a un secret entre nous deux, vous le découvrirez bien, monsieur Vibert ; vous êtes assez bon limier pour cela. En attendant retournons à nos moutons.

» J'ai beaucoup réfléchi au plan que vous avez conçu et que vous m'avez communiqué. Eh bien ! entre nous, il est absurde, impossible, stupide, mais... il réussira par cela même.

» Ah ! si votre belle veuve de la rue de la Paix était une Parisienne, je vous dirais : Bernique, mon bel ami, elle est incapable de mener à bonne fin une telle entreprise, elle vous brûlera la politesse à la première occasion, et vous reviendrez Gros-Jean comme devant. Mais c'est une Italienne, une Italienne du Nord, une Génoise. On peut se fier à ces femmes-là ; elles n'ont pas encore dégénéré, comme beaucoup de leurs compatriotes et connue toutes les nôtres. Ce ne sont pas des poupées de salon, ce sont des femmes, des vraies !... Allez de l'avant avec la vôtre, vous arriverez, c'est moi qui vous le dis. Elle vous retournera ce Savari, elle le déchiquetera ; il n'en restera plus un morceau. Votre idée de les comparer à Dalila et à Samson est très-heureuse. Par la mordieu ! pour un homme de votre temps, vous n'êtes pas trop bête, et vous méritiez de vivre sous l'ancien régime.

Mais dites-moi, l'a-t-elle accepté ce plan que vous lui avez soumis ? Vos dernières confidences s'arrêtaient à l'endroit le plus intéressant ; on dirait que vous faites du roman-feuilleton, encore une jolie invention des temps modernes ! Vite, vite, un mot qui me tienne au courant de tout ce qui s'est passé dans votre dernière entrevue avec elle. A mon âge, hélas ! on ne vit plus beaucoup pour son compte ; aidez-moi à vivre de la vie des autres. Vous vous en trouverez bien, monsieur ; les hommes de ma trempe n'oublient pas les services rendus ; l'ingratitude est d'invention moderne.

POST-SCRIPTUM. – Ce gouvernement de juillet fait assez mal les choses ; il n'a pas le sou, du reste. La vie que vous allez peut-être mener vous entraînera à de grandes dépenses, dont vous ne serez pas couvert, croyez-Le bien, malgré l'engagement qu'on a pris vis-à-vis de vous. Tirez

sur moi, ne vous gênez pas, je ne tiens pas à faire des économies pour mon coquin de neveu. Pas de mon siècle, moi ! L'imbécile ! autant dire que je suis une ganache. Par la sambleu, il me le payera !. »

Vibert s'empressa de répondre :

« Monsieur le marquis je suis arrivé avant-hier, à dix heures du matin, chez madame Vidal, ainsi que je le lui avais annoncé la veille. Cette fois, je n'ai pas attendu. Elle est aussitôt venue me rejoindre, et s'adressant vivement à moi :

– J'ai beaucoup réfléchi, m'a-t-elle dit, et puisqu'il n'y a pas d'autre moyen, je crois devoir accepter votre plan.

– Très-bien, madame, ai-je répondu.

Puis, sans perdre davantage notre temps, nous nous sommes assis en face l'un de l'autre et nous avons discuté une foule de détails.

Deux heures après je la quittais et j'entrais immédiatement en campagne.

Il s'agissait de préparer les voies et d'étudier la position de l'ennemi, afin de le joindre le plus tôt possible, et de l'attaquer avec avantage.

Dans notre dernière entrevue, M. le marquis, j'ai eu l'honneur de vous entretenir d'une certaine Pélagie d'Ermont, autrefois femme mariée, maintenant femme galante. Je vous ai dit qu'elle était liée avec Albert Savari, et je vous ai expliqué la nature de leurs rapports. C'est ladite dame d'Ermont que je me suis promis de circonvenir d'abord ; c'est dans sa maison, si mes projets réussissent, que madame Vidal et Savari se rencontreront pour la première fois.

Voici comment je m'y suis pris pour arriver à cette rencontre :

Hier, à deux heures de l'après-midi, je sonnai rue Blanche, n° 10, à la porte de Pélagie,

Si vous m'aviez rencontré dans l'escalier, croyez-le bien, M. le marquis, malgré toute votre finesse, vos rares qualités d'observation, vous ne m'auriez pas reconnu. J'avais fait entièrement peau neuve ; j'étais travesti en étranger, en homme comme il faut, en jobard, si vous voulez bien me permettre de me servir de cette expression. Toute femme un peu futée devait s'écrier en m'apercevant : Quel bon pigeon à plumer !

Ma toilette, la voici en deux mots : redingote, cravate et gilet noirs, pantalon gris foncé, gants gris perle, crêpe à mon chapeau, bottes vernies, chaîne-longue en or sous le gilet, diamant monté en épingle à ma cravate, autre diamant à ma main droite que je laissai dégantée, stick avec pomme en or enrichie de turquoises.

Vous le voyez, monsieur le marquis, c'était à la fois la mise d'un homme riche et d'un étranger qui n'est pas au fait de nos usages. C'était une de ces toilettes qu'on appelle toilette à sensation, parce qu'elles font rêver certaines femmes. Inutile de vous dire que mes diamants et mes turquoises sont parfaitement imités.

– Madame est-elle visible ? demandai-je.

– Je ne sais pas, monsieur. Monsieur veut-il me donner son nom ? me dit une soubrette à la mine éveillé.

J'eus d'abord l'air de ne pas comprendre, comme si je n'étais pas habitué à la langue française ; puis je répondis avec un accent italien des plus prononcés que mes rapports depuis plusieurs jours avec madame Vidal m'ont permis de lui emprunter.

– Mon nom est inconnu de votre maîtresse, mais je lui suis recommandé par plusieurs de ses amis. J'arrive de Naples, et si vous voulez bien lui faire passer ma carte...

Je remis une des cartes armoriées que j'avais eu soin d'en commander la veille, et la soubrette, après m'avoir fait entrer dans un élégant salon, alla prévenir sa maîtresse.

J'étais dans la place. Madame d'Ermont ne tarda pas paraître : c'est une petite femme blonde, grasse, potelée ; elle est tellement maquillée qu'on ne peut pas dire au juste si elle est jolie. Ses traits sont assez fins, cependant ; elle a dû être agréable. Elle était habillée d'un grand peignoir en soie bleue, qui permettait de deviner ses formes accentuées.

– Monsieur le comte, me dit-elle en lisant la carte que je lui avais fait remettre et qu'elle tenait encore à la main, enchantée de faire votre connaissance. Donnez-vous donc la peine de vous asseoir. Vous m'êtes recommandé, me dit-on, par...

– Par plusieurs de vos amis, madame ; le marquis de Sonta Vicchini, entr’autres.

– Ah ! ce cher marquis, je ne l’ai pas vu depuis cinq ou six ans, il va toujours bien ?

– Toujours, madame, toujours...

– Vous arrivez de Naples, comte ?...

– Directement, oui, madame.

– Et vous avez pensé à me venir voir ? c’est charmant.

– On m’a dit tant de bien de vous !

– Vous êtes un flatteur ; nous allons déjà nous brouiller, fit-elle en minaudant.

– Ah ! madame, j’en serais désolé. Pensez donc que je n’ai, à Paris, aucune connaissance, aucun ami.

– Pauvre jeune homme ! Mais ma maison est la vôtre. Et que venez-vous faire parmi nous, sans indiscretion ?

– Je viens me distraire un peu, madame ; j’ai éprouvé de grands chagrins : j’ai perdu en quelques mois mes plus proches parents. Vous me voyez encore en deuil.

– En effet. Avez-vous l’intention de vous fixer parmi nous ? me demanda-t-elle avec intérêt.

– C’est possible, si je me plais à Paris.

– Vous savez que pour s’y plaire, c’est-à-dire pour y bien vivre, il faut beaucoup d’argent.

– Oh ! peu m’importe, pourvu que je, m’y plaise.

A cette réponse, faite avec une grande simplicité, madame d’Ermont se rapprocha encore de moi.

– Et quels sont vos goûts ? me dit-elle, je dois essayer de les satisfaire, puisque vous m’êtes recommandé par mes amis.

– Mon Dieu ! madame, j’aime à peu près tout ce qui est bon et tout ce qui est beau.

– Voyez-vous cela ? vous n’êtes pas difficile. Mais vous devez avoir des préférences.

– J’en ai.

- Quelles sont-elles ?
- Vous tenez à les connaître ?
- Certainement.
- J’adore la société des femmes.
- A vous voir, je m’en doutais.
- Comment cela ?

– Il est naturel, répondit Pélagie en essayant de baisser les yeux, qu’on se plaise auprès de celles à qui l’on plaît. Soyez franc ; vous n’avez pas dû rencontrer beaucoup de femmes cruelles.

Monsieur le marquis, c’est la première fois qu’on me fait un semblable compliment. Il faut que je sois joliment déguisé. Le croiriez-vous, cependant j’ai été assez niais pour prendre, pendant un instant, mon rôle au sérieux et pour rougir. Ne vous moquez pas de moi, lorsqu’on n’a jamais eu la proie, on essaie de se contenter de l’ombre.

Afin de n’être pas en reste de politesse avec madame d’Ermont, j’ai serré une main qu’elle est parvenue à mettre dans la mienne, et j’ai dit :

– Les bonnes fortunes italiennes ne comptent pas ; c’est à Paris que je voudrais triompher.

– A Paris ; mais rien de plus facile, a-t-elle répondu, en feignant de ne pas comprendre ; nos Parisiennes ne sont pas beaucoup plus farouches que vos compatriotes, et si vous le désirez, je puis vous offrir l’occasion d’en rencontrer de charmantes ; je suis une bonne femme, moi !

La langue lui aura tourné : elle voulait dire une bonne fille.

Pélagie qui, encouragée par ma bêtise, venait sans doute de faire son plan, s’est empressée de reprendre :

– J’offre justement, ce soir, le thé à quelques intimes, et si vous, consentiez à être des nôtres...

– Hélas ? madame, toutes mes soirées sont prises ; je ne suis pas seul à Paris.

– Seriez-vous marié ? m’a-t-elle demandé d’une voix qui voulait paraître émue.

– Non, grâce au ciel, ai-je répondu en la regardant avec tendresse.

Elle s’est éloignée de moi en s’écriant :

– Vous avez une maîtresse, peut-être.

– Oh ! non, je vous le jupe !

J’ai lancé cette réponse avec un accent de sincérité qui a dû la convaincre. Le fait est que pour la première fois, depuis une heure, j’étais dans le vrai, je ne mentais pas J’étais nature, comme on dit vulgairement

– Alors, a-t-elle repris, qui vous empêche d’accepter mon invitation ?

– Je suis venu de Naples avec une de mes parentes ; elle ne connaît personne à Paris, et je ne puis l’abandonner, le soir, dans un hôtel. Mais j’y songe, me suis-je écrié tout à coup en changeant de ton, vous êtes si bienveillante pour moi que, peut-être, voudrez-vous bien me permettre ?...

– Quoi donc ?

– De vous présenter ma parente.

Pélagie resta confondue.

En effet, le coup que je venais de porter était hardi : me donner pour un homme du monde, et avoir l’idée de conduire une de mes parentes chez madame d’Ermont, c’était d’une inconséquence choquante. Mais j’étais étranger, peu familier avec les mœurs parisiennes, je ne paraissais pas doué de beaucoup d’esprit ; Pélagie devait facilement penser que j’ignorais la situation exacte qu’elle occupait dans la société, et que je la prenais non pour ce qu’elle était, mais pour ce qu’elle avait été du temps de son mariage. Son amour-propre aidant, elle ne devait pas, après réflexion, être trop étonnée de mon erreur, et il était peu probable qu’elle essayât de m’éclairer sur son compte.

Au lieu de faire passer madame Vidal pour votre parente, me direz-vous peut-être, M. le marquis, pourquoi ne la présentiez-vous pas comme votre maîtresse ? Sa présence chez Pélagie se trouvait ainsi tout naturellement expliquée et levait tous les obstacles.

Sans doute, c’était beaucoup plus simple. Mais j’ai certaines délicatesses ridicules et certaines pudeurs invincibles. Elles sont tout étonnées de se trouver chez moi, mais il faut bien. avouer qu’elles y sont. Il m’a semblé que je n’avais pas le droit de compromettre à ce point madame Vidal, de l’affubler d’un amant tel que moi, de la faire passer pour ce qu’elle n’est pas, pour ce qu’elle ne peut pas être. Je consens, puisque je ne puis l’éviter,

à ce qu'elle se fourvoie chez mademoiselle Pélagie, mais je veux bien établir qu'elle s'est fourvoyée par suite de mon imbécillité.

Du reste mes calculs-étaient exacts : madame d'Ermont, remise de son premier étonnement, m'a répondu :

– Eh bien ! cher comte, présentez-moi votre parente, je serai flattée de sa visite. Seulement, prévenez-la qu'il s'agit d'une réunion d'intimes. Chez moi, on ne danse pas, on ne touche pas de piano, on cause tout simplement. Il arrive quelquefois, lorsque la conversation languit, de faire une petite partie de rien du tout. Êtes-vous joueur ?

– Oui, je l'avoue.

– Il faudra essayer de ne pas l'être ici ; je n'aime pas que l'on perde chez moi plus de trois ou quatre louis dans sa soirée. C'est bien convenu, n'est-ce pas ? A ce soir, cher comte ; je suis obligée de vous quitter pour aller m'habiller : une de mes amies m'attend pour faire un tour au bois.

J'ai pris congé et j'ai embrassé, le moins gauchement possible, la main qu'on me tendait.

Voilà, monsieur le marquis, le récit exact de ma première entrevue avec la femme Pélagie d'Ermont. Je crois avoir assez bien joué mon rôle et mérité vos compliments, auxquels je suis toujours si sensible.

A ce soir la première escarmouche entre Savari et madame Vidal. Si elle allait se trahir, si elle était moins forte qu'elle ne croit ! Je tremble à cette pensée ! »

XII

Vibert avait joué d'une façon si remarquable son rôle d'étranger, d'homme riche ne sachant que faire de sa fortune, de pigeon tout disposé à être plumé, que Pélagie d'Ermont s'y laissa prendre.

Rien de moins extraordinaire, du reste ; les femmes, à la mode dans un certain monde, comme Pélagie, ont rencontré dans leur vie tant de petits jeunes gens, d'hommes mûrs et de vieillards ridicules, elles ont vu faire tant

de folies pour elles et autour d'elles, qu'elles en arrivent à mépriser souverainement l'espèce humaine et à ranger tous les hommes dans la même catégorie. Elles ne voient dans tout individu nouveau qui se présente ou qui leur est présenté, qu'une brebis destinée au sacrifice, après avoir été suffisamment tondue. Aussi, dès que Vibert l'eut quittée, s'empressa-t-elle de convoquer le ban et l'arrière-ban de ses amies.

« On prendra le thé ce soir, chez moi, écrivait-elle. » Ce qui voulait dire, ainsi que nous l'avons expliqué : on fera un lansquenet ou bien on taillera un baccara des plus animés.

A dix heures, cinq ou six des plus intimes amies de Pélagie étaient déjà réunies dans son salon.

C'étaient de jolies femmes et des joueuses émérites. Elles ont un peu vieilli, depuis l'époque à laquelle se passe notre action ; quelque-unes même, à force de naviguer sur l'océan parisien, ont fini par sombrer corps et biens ; mais d'autres ont échappé à tous les naufrages, sont parvenues à se créer des existences somptueuses et jouissent encore d'une certaine popularité galante. Tout provincial et tout étranger qui fait son premier tour au bois, de trois à cinq heures, ne manque pas de se les faire désigner par son cicérone ; tel, le voyageur qui descend le Nil, interroge ses guides sur les antiquités égyptiennes qu'il rencontre.

En attendant que l'heure fût arrivée de songer aux choses sérieuses, c'est-à-dire de dresser les tables de jeu, les amies de madame d'Ermont, qui n'étaient gênées par la présence importune d'aucun étranger, causaient entre elles.

– Il me semble, disait Adèle X..., une joueuse charmante celle-là, ou plutôt un joueur, car elle joue comme un homme et paie ses dettes avec une régularité exemplaire, il me semble, ma chère Pélagie, que nous ne devons pas nous réunir cette semaine.

– En effet ; mais il s'est présenté aujourd'hui l'occasion de faire une belle partie, et je me suis empressée de la saisir, persuadée que j'étais de vous être agréable,

– Sans doute, sans doute ! s'écria-t-on en chœur.

– Qui attends-tu donc ? demanda Armande ; joliebrune, très-à la mode alors.

– J’attends, répondit madame d’Ermont, le petit de Fontelle que vous connaissez toutes.

– Oh ! je ne joue pas avec lui, dit Adèle ; on a toujours des désagréments avec les mineurs.

– D’abord, ma chère, répliqua un peu sèchement Pélagie, on n’est jamais exposé à des désagréments chez moi ; ensuite, la personne dont je parle n’est plus mineure ; en voici la preuve.

Pélagie prit sur la cheminée une lettre imprimée dont elle fit la lecture à haute voix :

« Le baron Arthur de Fontelle a l’honneur de prévenir ses amies, ses maîtresses et ses fournisseurs, qu’il a atteint sa majorité le 10 courant.

Ses amis peuvent donc impunément lui gagner de l’argent au jeu ; ses fournisseurs lui faire crédit, ses maîtresses le ruiner.

Le baron Arthur de Fontelle est dorénavant seul responsable de ses actes. »

– En attendant qu’on lui donne un conseil judiciaire, ce qui ne tardera pas, fit observer en riant Armande, tandis qu’on se passait de main en main cette étrange circulaire.

– Nous voici rassurées quant au petit baron, reprit Adèle. Qui attends-tu encore ?

– Cordier.

– Oh ! fit une blonde, appelée Antonine, celui-là ne compte pas. Il vient invariablement avec cinq louis, et s’empresse de prendre la fuite lorsqu’il les a perdus ou triplés.

– Aussi n’est-ce pas comme joueur que je l’ai invité, c’est comme tapisserie ; il garnit la table. J’attends aussi Cravoisier, le gros Calvet et le vicomte de Beaune.

– A la bonne heure, s’écria-t-on, voilà des joueurs sérieux.

– Je prévois qu’on ne se quittera pas avant dix heures du matin, fit Armande.

— Peu m’importe, répondit Adèle, j’ai pris mes précautions, j’ai dormi aujourd’hui jusqu’à sept heures du soir.

Une Italienne, arrivée depuis peu à Paris, et que sa surprenante beauté avait déjà mise en grand renom, prit la parole.

— Pélagie, fit-elle observer, nous a parlé, jusqu’à présent, de personnes que nous connaissons à mer veille ; mais n’avait-il pas été question de certain étranger ?

— Je le réservais pour la fin, répliqua madame d’Er mont ; il s’agit justement d’un de tes compatriotes, le comte de Rubini.

— Je ne le connais pas ; mais nous ferons connaissance. Il est riche ?

— Très-riche, paraît-il, et je le crois aussi simple que riche.

— C’est mon affaire, alors, dit naïvement la blonde Antonine, je réclame l’étranger.

— Et Savari ? demanda tout à coup Armande, ne le verrons-nous pas ce soir ?

— Au fait, mon petit Albert, on ne parle plus de lui, que devient-il ? dit Adèle.

— Je l’attends, répliqua madame d’Ermont. Il a été souffrant depuis sa mésaventure, et il sort aujourd’hui pour la première fois.

— Pauvre garçon ! Il y avait en effet de quoi le rendre malade. Se voir accuser d’assassinat.

— Et rester en prison pendant trois jours !

— Il paraît qu’il n’y avait pas contre lui la plus petite preuve.

— Évidemment, puisqu’il a été mis en liberté après un premier interrogatoire.

— Son arrestation était, m’a-t-on dit, le résultat d’un malentendu.

— Avez-vous lu les journaux de l’opposition, à propos de cette affaire ? ont-ils assez tapé sur les magistrat, les juges d’instruction, etc.

— En revanche, ils ont porté aux nues notre ami Albert ; il a été pendant un instant le héros du jour.

— Si vous voulez, mesdames, dit Autonine, nous lui ferons une ovation quand il entrera.

— C’est convenu, dit Adèle ; je donnerai le signal : Hip ! hip ! hurrah !

– Il me semble qu'on a sonné, observa Pélagie d'Ermont.

– Ce n'est pas dommage ; ces messieurs se font trop attendre ; ils ont pris la mauvaise habitude d'aller dans le monde et au théâtre avant de nous rejoindre.

Entre onze heures et minuit et demi, le salon de Pélagie s'emplit outre mesure.

Savari arriva un des derniers : les femmes, ainsi qu'elles l'avaient projeté, l'accueillirent avec enthousiasme ; les hommes se montrèrent plus froids à son égard. En France, ce qui touche à la justice effraye ; toute personne qui a eu des démêlés avec elle est suspecte de prime abord. Un honnête homme passe en cour d'assises et sort acquitté, non-seulement par le jury, mais par le public et par les consciences, toutes les mains devraient se tendre vers lui et lui témoigner, par une chaude étreinte, l'intérêt qu'il inspire, le regret qu'on a éprouvé de voir souffrir un innocent. Loin de là, on se détourne, on est froid, on hésite à saluer, on craint de se compromettre, on se dit : « Moi, je le sais innocent, mais ce monsieur qui nous regarde croit peut-être à sa culpabilité. »

« Si l'on m'accusait d'avoir volé les tours de Notre-Dame, a dit quelqu'un, je commencerais par prendre la fuite, quitte à m'expliquer après. » Ces paroles ont un fond de vérité : s'agit-il de croire à un crime, cent personnes se lèvent ; est-il question d'une belle action, on ne trouve plus que des incrédules. Tant qu'on n'aura pas déclaré officiellement l'innocence de Lesurques, il se rencontrera des gens qui croiront encore à sa culpabilité. Et cette bizarrerie est facile à expliquer : un homme est accusé d'un crime ; aussitôt l'appareil de la justice est déployé ; agents de police, gendarmes, commissaires, magistrats, entrent en campagne. Visite domiciliaire, scellés, arrestation souvent bruyante, au vu et au su de tous, prison, rien n'est épargné. Dans les villes, tout le quartier, au village, toutes les communes sont au courant de ce qui s'est passé. Des rassemblements se forment devant la maison de l'homme qui vient d'être arrêté ; on montre sa famille au doigt, partout on s'entretient de son crime, et c'est à peine si quelques voix amies osent s'élever pour le défendre.

Cependant il arrive que ce prévenu n'est pas coupable ; les magistrats ont reconnu son innocence et s'empressent d'ouvrir sa prison. « Allez, lui dit-on, vous êtes libre. » Et il va. Il retourne chez lui doucement, sans bruit, Ce qui vient de lui arriver l'a tellement surpris, tellement effrayé, qu'il n'a plus aucune assurance ; il se croit encore sous les verroux, menacé d'un procès criminel, sous le coup d'une accusation capitale. Il sonne à sa porte, il ombrasse ses enfants éplorés, il rougit devant ses domestiques, il se retire, et de quelques jours peut-être il ne pourra ou n'osera se montrer.

Ainsi l'arrestation a été bruyante, connue, de tous ; le retour au foyer est silencieux et souvent ignoré.

L'arrestation est un acte matériel, un fait brutal, un spectacle que tout le monde peut voir ; la délivrance, au contraire, est pour ainsi dire un fait négatif.

L'entrée de Vibert et de madame Vidal, dans le salon de Pélagie d'Ermont, ne fut pas trop remarquée. Depuis une heure déjà, les tables de jeu étaient dressées, les banques succédaient aux banques, et chacun défendait son argent avec trop d'acharnement pour prendre garde aux choses étrangères au jeu. C'est ce qu'avait prévu Vibert lorsqu'il était arrivé, le plus tard possible, chez Pélagie. Il se méfiait encore des forces de Julia et il avait voulu aplanir devant elle les premiers obstacles. Il craignait que cette honnête femme, en se trouvant tout à coup en présence de ces femmes plus ou moins déclassées, ne put pas cacher ses répugnances et son inalaïse. Leur langage et leurs manières devaient blesser toutes ses délicatesses ; elle était capable de s'enfuir de ce salon et de renoncer à ses desseins.

Mais, d'une part, nous l'avons dit, des femmes qui jouent ne sont plus des femmes, elles sont devenues des joueurs. Leur conversation se réduit à ces mots qui appartiennent à tous les mondes, car on joue malheureusement aujourd'hui dans tous les mondes : – « Je passe la main, je tiens tout, je demande des cartes, le roi est bon, l'as est meilleur, c'est le retour du dix ; encore un refait, ce lansquenet est insupportable, il n'y a que des refaits. Les cartes n'ont pas été battues. Banquo, mon reste, etc. »

Puis, Julia n'avait jamais été conduite dans le monde par son mari ; si elle avait les grâces de la femme, elle avait aussi les ignorances d'une étrangère, née dans une ville de second ordre et élevée dans sa famille. Elle pouvait avoir des répugnances instinctives, mais bien des détails qui auraient choqué une Parisienne lui devaient échapper. Enfin, elle poursuivait sa vengeance avec toute l'ardeur de sa nature méridionale, la fougue de ses vingt-deux ans, de son tempérament exalté. Peu lui importait les souffrances d'amour-propre, les dangers que sa réputation pouvait courir, les dégoûts qu'elle allait éprouver. Tout cela s'effaçait devant l'ordre qui lui avait été donné par son mari mourant. Lorsqu'elle se sentira défaillir, ce n'est pas un flacon de sels anglais qu'elle tirera de sa , poche, ce sera le carnet de Maurice Vidal, qu'à sa prière le juge d'instruction lui a rendu, et elle y lira ces mots écrits avec le sang du seul homme qu'elle ait aimé :

« Julia, venge-moi. »

XIII

Attentive et grave, Julia Vidal était assise sur un canapé, dans un coin du salon, et elle observait à son aise Albert Savari qui se tenait debout près de la table de jeu.

Il lui était apparu une fois déjà dans le cabinet du juge d'instruction. A travers les interstices du paravent qui la cachait à tous les yeux, elle avait pu se familiariser avec ses traits, étudier sa physionomie. Ce n'était plus le même homme. Obligé de défendre sa liberté, sa vie peut-être, il s'était autrefois sans doute composé une figure de circonstance ; il avait mis un masque sur son visage et imposé à ses traits une immobilité nécessaire. Son salut pouvait dépendre d'un geste, d'un regard, d'une rougeur subite. Chez Pélagie, il n'était plus obligé de – feindre, il croyait que personne ne l'observait ; tous les joueurs suivaient d'un œil attentif les cartes qui s'étaient sur la table et ne songeaient pas à lui. Aussi ses traits avaient-ils

repris leur expression habituelle, et Julia, intéressée à les étudier, faisait-elle d'importantes remarques.

Ce qui la frappait par-dessus tout, c'était la profonde tristesse empreinte sur le visage de Savari. Cet homme devait éprouver une grande douleur, être en proie à un profond découragement ou bien être torturé par un remords terrible. Autour de ses yeux, qui n'étaient que cernés autrefois, une sorte de cavité s'était formée, ce qui donnait à son regard une grande profondeur et, par moment, des lueurs étranges.

En même temps ses joues s'étaient amaigries, son visage avait pâli ; ses lèvres seules que, sous l'empire d'une préoccupation violente, ou peut-être par suite d'une contraction nerveuse, il mordait jusqu'au sang, avaient conservé leur vigoureuse coloration.

Quoiqu'il pût paraître s'intéresser à la patrie de baccara engagée sous ses yeux, Savari n'y prenait pas encore une part active. Il tenait dans une de ses mains une poignée de louis, et toutes les fois qu'il avait été sur le point de les hasarder sur le tapis il s'était aussitôt arrêté. « A quoi bon ? semblait dire son regard découragé ; que m'importe de gagner ou de perdre ?... Quel avantage retirerai-je d'avoir quelques louis de plus ? »

Tout à coup il se sentit touché à l'épaule.

C'était Vibert qui, après l'avoir observé aussi attentivement que Julia, s'était peu à peu glissé vers lui.

– Pardon, monsieur, dit l'agent de police avec l'accent italien que nous l'avons déjà vu prendre, toutes les personnes réunies dans ce salon sont occupées à jouer ; vous seul vous tenez à l'écart. Seriez-vous assez bon pour me rendre un service ?

– Quel service ? monsieur, répondit assez froidement Savari, après avoir toisé son interlocuteur.

– Je suis étranger, italien, comme il vous est facile de vous en apercevoir à ma prononciation, et fort peu au courant de la partie qui se joue sous mes yeux ; je voudrais cependant y prendre part, d'abord pour me distraire, ensuite parce qu'entre nous soit dit, j'ai un certain penchant pour les cartes. Auriez-vous l'amabilité de me consacrer un instant et de m'initier à ce

fameux baccara dont j'ai beaucoup entendu parler là-bas, en Italie, mais que je ne connais pas encore ?

– Je n'y vois pas d'obstacles, monsieur, si cela vous est agréable, répondit Savari sans se départir de sa raideur.

– Je vous rends grâce ; je pourrais donc m'asseoir auprès de ces dames et risquer quelques billets de banque sans être trop ridicule.

– Oh ! quant à cela, monsieur, permettez-moi de vous dire qu'avec ces dames on n'est jamais ridicule lorsqu'on risque des billets de banque.

– Vraiment ! elles les aiment peut-être ? répliqua Vibert, en riant le plus niaisement possible.

– Elles les adorent, fit Savari.

Il alla prendre sur la cheminée un jeu de cartes que les joueurs venaient d'abandonner, et rejoignant Vibert resté debout près de la table :

– Si vous le désirez, nous allons commencer, lui dit-il.

– Ne ferions-nous pas mieux de nous asseoir pour cette démonstration ? demanda l'agent de police.

– A votre aise, voici des sièges.

– C'est que je ne suis pas seul.

– Ah !

– Oui, j'ai une dame avec moi, une compatriote ; elle ne serait pas fâchée de profiter de cette petite leçon, et si vous y consentez., .

– Où est cette dame ?

– Là, assise à l'écart. Elle ne connaît personne, elle parle imparfaitement le français et elle est fort timide,

Pour la première fois, le regard de Savari venait de se croiser avec celui de Julia.

La femme de Maurice Vidal soutint avec courage ce premier choc ; elle ne trahit pas son émotion. Du reste, Vibert, pour plus de prudence, s'était avancé vivement vers Julia et la présentait à Savari.

– Nous sommes bien dépaysés chez vous, dit-il à ce dernier, et sans l'amabilité de madame d'Ermont, qui a bien voulu nous convier à cette charmante fête, nous n'aurions su que faire de notre soirée. Ah ! Paris est superbe ; mais il paraît bien désert lorsque ; comme nous, on n'y connaît

personne. Puis, s'arrêtant tout à coup : Pardon, monsieur, de ma loquacité tout italienne, continua Vibert, vous avez probablement autre chose à faire ici qu'à m'écouter et si vous voulez bien me donner votre petite leçon, je suis à vos ordres. Ma chère amie, ajouta-t-il en se tournant vers Julia, monsieur est assez bon pour nous apprendre le baccara. Vous savez bien, le baccara, ce jeu dont il était question à Naples, l'hiver dernier. Il paraît qu'on y perd des sommes folles. Tant mieux, nous en perdrons.

Savari se plaça sur le canapé, auprès de Julia et en face de Vibert, et commença la démonstration promise.

A peine l'avait-il terminée qu'on entendit à la table de jeu l'Espagnole qui disait :

- Il y a dix louis en banque ; personne ne les fait ?
- J'ai bien envie d'essayer, s'écria Vibert en se levant.
- Je ne vous le conseille pas, fit Savari.
- Pourquoi ? Grâce à vous, monsieur, je ronnais maintenant le jeu.
- Vous n'êtes pas encore assez fort pour lutter contre la personne qui tient les cartes en ce moment.
- Bast ! On ne sait pas, répliqua Vibert, qui croyait le moment venu de ménager un premier tête-à-tête à Julia et à Savari.

Il les quitta et s'approcha de la table où l'on s'empressa de lui faire place, car il avait eu soin de tirer à propos de sa poche un portefeuille qui parut convenablement rembourré de billets de banque.

Le fait est qu'il avait composé ce portefeuille avec un art infini : deux ou trois billets de banque, fruit de ses économies, entouraient ostensiblement des papiers sans importance, et formaient ainsi des petites liasses sur lesquelles on voyait effrontément écrit : cinq mille, dix mille, quinze mille francs.

Ce spectacle produisit sur les joueurs et surtout sur les joueuses un grand effet dont Vibert profita aussitôt pour ne hasarder que quelques louis. Il connaissait de longue date, de nom ou de vue, une partie du personnel féminin au milieu duquel il se trouvait, et il avait de bonnes raisons pour s'en méfier. S'il jouait, citait dans le but de n'éveiller aucun soupçon et de remplir, dans tous ses détails, son rôle de riche étranger. Du reste, le baccara

lui était aussi familier qu'à son professeur Savari. Deux mois avant le crime de la rue de la Paix, il avait été appelé à faire une descente dans une maison de jeu clandestine, et il avait eu à se renseigner, pour l'édification de la justice, sur le genre de partie auquel on se livrait.

Ce fut donc avec une certaine répugnance et une grande timidité qu'il avança un louis en se disant : « C'est autant de perdu, je mettrai cela sur ma note de frais. » Mais au lieu de perdre ce louis, il arriva qu'il en gagna un autre, puis deux, puis dix, puis vingt. L'or et les billets semblaient mettre une sorte de coquetterie à s'entasser devant lui.

En même temps des idées bizarres lui passaient par la tête et le faisaient sourire. « Je voudrais, se disait-il, que le marquis de X... me vît en ce moment ; il rirait de tout son cœur. Un agent de police jouer au baccara avec les gens qu'il est chargé de surveiller, et leur gagner leur argent, c'est de la haute fantaisie. La plaisanterie serait complète, continuait-il, si le commissaire de police du quartier faisait une descente dans la maison et me prenait les mains dans le sac. »

Tout à coup, au moment où il venait de gagner encore une somme importante, car la veine le poursuivait maintenant, comme elle poursuit toujours ceux qui se mettent à une table de jeu sans le désir et l'intention de gagner, il sentit quelqu'un s'appuyer sur le dossier de sa chaise.

Il se retourna, c'était Savari.

– Vous profitez de mes leçons ? lui dit ce dernier.

– Oh ! bien peu !

– Comment, bien peu ! Vous avez au moins cinq à six mille francs devant vous.

– C'est insignifiant, répliqua Vibert avec le ton dégagé d'un millionnaire.

– Alors, puisque vous tenez si peu à votre gain, vous n'en voudrez pas à la personne qui m'envoie vers vous.

– Ah ! on vous envoie !... Que me veut-on ?

– On voudrait partir et on m'a prié de vous le dire.

Vibert s'empressa, de se lever.

Il y eut un cri d'effroi général.

– Quoi ! vous partez ?... La soirée commence à peine... Il n'est que trois heures du matin.

– Ah ! c'est mal, fit l'Espagnole, lorsque vous nous gagnez tant d'argent.

– Monsieur a peur de perdre, fit Antonine.

– J'avais plus de confiance en vous, mon cher comte, s'écria Pélagie.

Vibert comprit que son départ serait mal interprété, et qu'il commettrait une imprudence en mécontentant trop vivement les gens avec lesquels il se trouvait

– Mesdames, dit-il, je suis obligé de reconduire chez elle, la personne avec laquelle je suis venu parmi vous et que l'ardeur du jeu vous fait oublier ; mais je serai de retour dans un instant, et je laisse mon argent sur la table pour marquer ma place.

Cette dernière phrase leva tous les obstacles ; Vibert rejoignit Julia et sortit avec elle.

– Eh bien ? lui demanda-t-il en descendant l'escalier.

– Je l'ai rencontré, comme vous l'aviez prévu, répondit-elle, mais le reverrai-je ?

: Sans doute ; si vous ne deviez pas vous revoir, cette première entrevue serait inutile.

– Où le retrouverai-je ? Je désire ne pas revenir dans cette maison, au milieu de cette société qui n'est pas la mienne.

– Vous n'y reviendrez pas.

– Alors qu'avez-vous imaginé ?

– Rien encore ; mais j'imaginerai, fiez-vous à moi. Puis-je vous demander, continua Vibert, si vos convictions, à l'égard de Savari, ont été ébranlées par la conversation que vous avez eu avec lui ?

– Elles n'ont pas été ébranlées, mais rien n'est venu les fortifier.

En parlant ainsi, ils avaient descendu l'escalier et gagné la rue

– Je suis obligé de remonter chez cette madame d'Ermont, dit Vibert.

– Rien n'est plus facile. Faites avancer une voiture, et donnez mon adresse au cocher.

– Vous ne craignez pas de rentrer seule à cette heure avancée, madame ? J'ai le temps de vous reconduire.

– Non, merci. Si je veux remplir jusqu’au bout la tâche que je me suis imposée, je dois me familiariser avec toutes les difficultés de ma position.

Un fiacre rentrait à vide ; on lui fit signe de s’arrêter, et Julia y prit place.

– J’aurai l’honneur, madame, dit Vibert en fermant la portière, de vous voir demain pour que nous décidions ce qu’il conviendra de faire.

– Je serai toute la journée chez moi, répondit-elle.

Vibert suivit un instant des yeux la voiture qui emportait Julia Vidal. Quelqu’un qui l’eût observé en ce moment aurait, trouvé dans son regard quelque chose d’étrange. Mais bientôt il porta la main à son front comme s’il voulait en chasser certaines pensées qui l’obsédaient ; sa petite taille se redressa, ses yeux prirent une autre expression, et il se dirigea vivement vers la maison qu’il venait de quitter.

– Le premier pas est fait, se dit-il, en gravissant l’escalier : mais le second ?... Si cette nuit même je n’ai pas trouvé moyen de lier une intrigue avec ce Savari, il nous échappera. Comment faire naître, sans lui donner l’éveil, une occasion de nous revoir, de nous revoir souvent ?... Ah ! continua-t-il, faudra-t-il donc toujours que les meilleurs esprits, ceux qu’aucun danger, aucun obstacle important n’arrêtent, aient à compter avec les plus petites difficultés et soient vaincus par elles !

Tout à coup il s’arrêta en s’écriant :

– Eh ! parbleu, j’ai trouvé ; *Euréka* ! dirait mon protecteur, le marquis de X... Pourquoi la fortune qui vient de me seconder m’abandonnerait-elle ?

Il sonna à la porte de Pélagie d’Ermont et fut introduit.

Il était environ trois heures du matin.

Pendant l’absence de Vibert, le baccara avait pris une nouvelle animation. Savari tenait les cartes et la fortune le favorisait ; il avait près de trois mille francs en banque.

Vibert vint s’asseoir sans bruit et attendit.

Au bout d’un instant ce fut à lui qu’on remit les cartes du tableau de droite.

Suivant le terme consacré : il *avait la main*.

– Faites vos jeux, messieurs, dit Savari.

– Quel est votre enjeu ? demanda quelqu’un à Vibert.

– Je fais *banquo*, répliqua celui-ci,
– Vous voulez dire : reste de banque, après tout le monde ?
– Non, *banquo* du tout et à moi seul, n’en ai-je pas le droit ?
– Parfaitement, répondirent les joueurs en retirant les enjeux qu’ils avaient déjà avancés.

– Quel côté prenez-vous ? demanda le banquier à son adversaire. Votre tableau ? L’autre ? Ou bien préférez-vous jouer à *cheval* ?

– A cheval ! soit ! Je ne sais pas ce que cela veut dire, fit-il en prenant son air innocent. Raison de plus pour gagner.

Savari, malgré sa grande habitude du jeu, fut intimidé. Rien n’épouvante un joueur comme de se trouver en face d’un adversaire qui, d’une part, semble sûr de son fait, qui, de l’autre, joue pour la première fois. Aucun de ces détails n’était inconnu de Vibert ; il savait en tirer habilement parti.

Savari distribua les cartes, regarda son jeu, et dit :

– J’abats, j’ai huit.

– Alors, je dois avoir neuf, répliqua l’agent de police avec un sang-froid imperturbable.

En effet, il avait neuf des deux côtés.

Savari, désolé d’avoir perdu en un seul coup tout l’argent péniblement gagné, espérant recouvrer la veine et désireux de prendre sa revanche sur Vibert, dont l’assurance l’exaspérait, voulut *tailler* une nouvelle banque avec le billet de mille francs qui lui restait.

Les premières *tailles* furent heureuses ; eh moins de dix minutes, il quadrupla son capital, aux dépens de tous les joueurs réunis. Vibert seul ne tint aucun coup ; il s’était levé, et, adossé à la cheminée, il fumait une cigarette d’un air indifférent ; mais après deux *abattages* du banquier, il s’avança vers la table de jeu et dit, comme il l’avait fait précédemment :
« *Banquo* ! »

– Encore ! s’écria Savari effrayé.

– Vous avez le droit de quitter la banque, lui fit-on observer.

– Eh bien ! non, s’écria-t-il ; je ne la quitterai pas.

– A votre aise, dit Vibert, en jetant sur la table son portefeuille, où de véritables billets de banque étaient venus remplacer depuis un instant les

fausses liasses qu'il avait imaginées.

Un coup presque analogue au premier se représenta. La banque sauta une seconde fois, et l'argent amassé par Savari passa dans les mains de Vibert. Cette fois il y eut des applaudissements. L'Italien était décidément en hausse auprès des femmes.

Savari, à bout de ressources, quitta la banque, et Vibert la prit à son tour. Mais, au lieu de mettre un millier de francs comme enjeu, il étala devant lui quinze mille francs. Grâce à cette mise de fonds, il allait étayer sa veine d'une force considérable : la force du capital.

En effet, ce qui donne une grande puissance aux établissements de jeu d'Allemagne, ce ne sont pas seulement les zéros de la roulette et les refaite du trente-et-quarante, c'est la somme considérable mise à la disposition de la banque. Toutes les petites bourses viennent se déverser dans cette grosse bourse, par suite du proverbe : l'eau va toujours à la rivière.

Il existe à Paris un homme bien connu, dont la fortune monte, dit-on, à huit ou dix millions. Il la doit principalement au jeu, qui pour lui a été une sorte de profession, d'entreprise commerciale. Dans l'exercice de cette industrie, il a apporté une probité relative, et n'a jamais eu recours, durant sa longue carrière, ni aux cartes bizeautées, ni aux mains préparées, ni à toutes les infâmes petites roueries qui sont en usage parmi les joueurs déloyaux. Il s'est contenté, au lieu de jouer contre la Banque, de se faire banquier et d'avoir toujours, devant lui, des sommes importantes avec lesquelles il pouvait tenir tête à la mauvaise fortune et attendre la veine. Son salon, où s'est réunie pendant assez longtemps une société d'élite, était devenu une succursale des jeux d'Allemagne. Au lieu de partir pour Hombourg, on se faisait conduire, après son dîner, chez X..., qui vous recevait à ravir, vous offrait des cigares, des rafraîchissements, vous charmait par son esprit des plus vifs, et, par-dessus le marché, vous gagnait votre argent.

Vibert, en sa qualité d'ancien secrétaire d'un commissariat de police, connaissait toutes les étrangetés parisiennes ; il avait sans doute entendu parler de X..., de sa façon d'opérer et il essayait de l'imiter. Ses quinze mille francs firent merveille ; au bout de quelques instants tout l'argent qui

était répandu sur la table vint grossir sa banque ; le gros capital absorbait les petits capitaux.

Alors il arriva ce qui arrive toujours dans des parties de ce genre, qui ne sont pas régulières et où aucun statut ne rappelle à l'ordre : après avoir joué de l'argent comptant on joua sur parole.

C'est là que Vibert attendait Savari.

Celui-ci, intimidé par les premiers succès de son adversaire, et connaissant, par suite d'une longue expérience, les dangers de la nouvelle partie qui s'était engagée, ne se risqua d'abord qu'avec une grande réserve. Peut-être même aurait-il renoncé à lutter plus longtemps contre la mauvaise fortune, s'il eût commencé par perdre. Mais le hasard voulut qu'il gagnât les premiers cinq cents francs faits sur parole ; il crut que la veine lui était revenue et qu'il allait reprendre à Vibert tout ce – que celui-ci lui avait enlevé. Il joua, il joua sans prudence, avec une sorte d'emportement et de fièvre, et il recommença à perdre. Toute l'habileté que dix ans de pratique lui avaient donnée, ne lui servit à rien. C'est qu'il ne s'agissait pas seulement pour lui, comme dans les parties précédentes, de perdre de l'argent ou d'en gagner, il ne luttait plus contre un être impersonnel : un banquier, ou contre une chose matérielle : un jeu de cartes, il luttait contre un homme, contre Vibert, dont le bonheur constant l'exaspérait, dont le sang-froid l'irritait, dont les manières câlines, le ton patelin, la politesse exagérée, surexcitaient son système nerveux au delà de toute expression. Il sentait que cet adversaire lui était hostile ; il ne savait pas pourquoi, il était à cent lieues de se douter des projets de Vibert ; il le prenait de bonne foi pour un étranger, mais quelque chose lui disait : Tu es en face d'un ennemi, méfie-toi.

Et plus il allait, plus il s'opiniâtait à vaincre cet invincible ennemi.

Une sorte d'ivresse, la plus dangereuse de toutes, celle que procure le jeu, s'était emparée de son esprit ; les cartes étalées sur la table n'étaient plus des cartes pour lui, c'étaient des épées dont il essayait de diriger la pointe contre la poitrine de Vibert. Mais celui-ci, prompt à la riposte, parait le coup de son adversaire, et lui portait, à chaque reprise, une botte nouvelle. Du reste, la lutte était devenue générale, la mêlée terrible. Depuis que l'argent

de tous les joueurs avait passé dans la banque de Vibert, des papiers de toutes les formes, de toutes les dimensions, des pavillons de toutes sortes encombraient la table de jeu. Celui-ci écrivait sur un chiffon de papier : « bon pour dix louis, bon pour mille francs. » Celui-là avançait une bague, et disait : elle vaut vingt-cinq louis. Cet autre, qui avait déjà mis en gage ses clefs, sa montre ses boutons de manchettes, fouillait une dernière fois dans sa poche, n'y trouvait qu'un cure-dents, et le remettant au banquier, s'écriait : ce cure-dent représente deux mille francs. C'était chose curieuse que de voir tous ces gens attachant une valeur exagérée à ces différents objets sans valeur, se les disputant avec opiniâtreté, comme s'il se fût agi d'une fortune. Et cependant, la puissance de l'or est telle que si, par aventure, il arrivait à un véritable louis de s'égarer sur la table, chaque joueur faisait aussitôt mille efforts pour le posséder ; tel qui n'avait pas confiance dans un coup, se décidait à le tenir, parce que dans la masse de son adversaire, il avait vu subitement étinceler ce louis solitaire.

A huit heures du matin, Vibert tenait toujours la banque. Il avait eu seulement, depuis longtemps, l'extrême prudence d'*étouffer*, dans son portefeuille et dans ses poches, tous les billets signés Savari et tout l'argent monnayé. Il ne jouait plus qu'avec l'argent qui lui était dû, et aux cure-dents qu'on avançait contre lui, il se contentait d'opposer d'autres cure-dents ou des objets d'une valeur purement morale. Il ne semblait attacher une réelle importance qu'aux *pavillons* qui lui venaient de Savari. Ceux-là, Vibert les respectait à l'égal des billets de banque ; il les mettait, en tas, dans un petit coin, et ne s'en servait jamais pour payer les coups qu'il perdait. Il arriva même qu'ayant à remettre cinq cents francs à l'Espagnole, il préféra lui donner vingt-cinq louis tirés de sa poche, qu'un bon signé « Savari » qu'il avait sous la main.

Entin, lorsque le tas Savari eut atteint des proportions respectables, Vibert déclara qu'il était brisé, et que son lit le réclamait impérieusement. Cette déclaration n'avait rien d'insolite. On avait commencé par se promettre de quitter le jeu à huit heures, puis à neuf puis à dix, il était onze heures, et ceux qui gagnaient le plus pouvaient se retirer sans être accusés de faire *Charlemagne*.

On obtint cependant de Vibert qu'il conserverait encore les cartes pendant une taille. Il y consentit et tint cette dernière banque avec un laisser-aller, des manières de grand seigneur qui lui valurent toutes les sympathies. Il paraissait même désirer faire des fautes pour que chacun pût s'acquitter.. Aussi, à la fin de la taille, ces dames avaient-elles regagné leurs bagues, tous ces.-messieurs leurs bons, leurs bijoux et leurs cure-dents. Savari seul, tous comptes faits, restait devoir, sur parole, quatorze mille francs à Vibert.

La partie était finie : on se leva, on se détira les bras et les jambes ; mille fatigues diverses, que la fièvre du jeu faisait oublier, accablèrent chacun dès qu'on ne joua plus.

En même temps, grâce aux rideaux trop brusquement ouverts, le soleil pénétra à flots dans le salon et vint humilier de ses brillantes clartés les bougies expirantes. On se regarda, et on se trouva horriblement laid ; les femmes présentaient surtout un assez désillusionnant spectacle : le blanc de perle, le rouge dont elles s'étaient parées la veille, le noir qui leur avait servi à agrandir leurs yeux, toutes choses à peu près inaperçues à la lumière, mais qui ne pouvaient supporter l'éclat du grand jour, leur donnaient un aspect étrange.

On envoya chercher des voitures, et chacun regagna son domicile.

Avant de prendre congé de Vibert, Savari lui avait dit :

– Où dois-je, monsieur, vous faire remettre le monlant de ma dette ?

– Si vous le voulez bien, rue Richelieu, à l'hôtel des Princes, où j'habite provisoirement, avait répondu sans hésiter l'agent de police, qui s'attendait à cette question.

Ils s'étaient salués courtoisement et chacun d'eux était parti de son côté.

XIV

Vibert descendit à pied la rue Blanche. Il avait besoin de marcher, de respirer. Sa tête était lourde, ses yeux le brûlaient, il se sentait des douleurs dans les articulations.

On serait fatigué à moins : s'asseoir sur une chaise à minuit, rester à la même place jusqu'à onze heures du matin, et pendant tout ce temps, tourner toujours des cartes, dire sans cesse les mêmes paroles, faire les mêmes gestes, n'oser ni se lever, ni marcher, de peur de changer la veine, avoir faim et ne pas manger pour ne pas perdre une minute, mourir de soif et ne pas boire dans la crainte de laisser, dans son verre, le sang-froid qui est si nécessaire au jeu, vivre enfin dans une atmosphère malsaine, au milieu d'une fumée de tabac qui vous aveugle !

Mais la passion du jeu rend insensible à toutes les privations, à toutes les souffrances physiques et morales. Un joueur, tant qu'il a des cartes, de l'argent et un adversaire, n'est jamais malheureux : rien ne l'atteint. Enfermez quatre véritables joueurs dans le même cachot, en leur donnant les moyens de satisfaire leur passion, et vous n'aurez à leur reprocher aucune tentative d'évasion. Bien plus, le jour de la délivrance, si quelque grosse partie est engagée entre eux, ils vous demanderont un supplément de prison.

Au milieu de ses fatigues, Vibert ne souffrait pas du besoin de dormir ; on n'a pas sommeil lorsqu'on a gagné au jeu. On compte son argent, on fait des calculs qui tiennent éveillé ; on se livre à mille folies. Ce sont les joueurs malheureux qui s'endorment d'un lourd sommeil en rentrant chez eux ; ils oublient ainsi une perte tous les jours sensible, quelle qu'elle soit et quelle que soit leur fortune. Puis il leur faut recouvrer des forces pour courir le lendemain à la recherche de sommes considérables, qu'ils ont souvent perdues sur parole et qu'ils n'ont pas chez eux

Cependant Vibert ne devait pas être absolument rangé dans la catégorie des joueurs heureux. Ce n'était pas le bonheur d'avoir gagné et de compter de l'or dans sa poche qui le tenait éveillé ; c'était la satisfaction d'avoir remporté une première victoire, d'avoir fait une belle entrée en campagne. Il ne se disait pas : avec tous ces billets de banque, quels caprices je vais satisfaire ! Il s'écriait : mon débiteur Savari se trouve à ma merci, c'est ma

chose, je l'emprisonné plus étroitement qu'on ne l'avait emprisonné à la Conciergerie ; je le tiens au secret, et il faudra bien qu'il parle. Je suis un plus terrible juge d'instruction que M. Gourhet, car j'ai le temps et l'espace devant moi et une femme à mes côtés, une femme dont je dispose, une femme plus dévouée que moi-même à mes projets. Puis il ajoutait : Avec l'argent comptant que j'ai gagné et que je sens là, dans ma poche, je puis vivre de la même vie que Savari, partager ses goûts, ses plaisirs, le suivre pas à pas, dîner au Café Anglais s'il le faut, moi l'homme des restaurants à vingt-deux sous ; prendre un remise, moi qui hésitais à monter dans un omnibus. Enfin, je puis m'entourer de tout le luxe désirable et tromper chacun sur ma personnalité ; car aucune personne douée de raison ne supposera qu'un employé subalterne – du gouvernement jette l'argent par la fenêtre. Cela ne se serait jamais vu.

Et, s'arrêtant tout à coup, Vibert s'écriait encore :

« Dire que j'arriverai au résultat désiré avec mes seules ressources, sans avoir recours à la bourse que le marquis de X... a mise à ma disposition, et sans que le Ministre de l'intérieur ait à m'octroyer des fonds secrets. Fonds secrets, ajoutait-il en souriant, expression des plus justes. Ces fonds-là sont si secrets, si secrets, que nous, les employés de la police secrète, nous ne les voyons jamais. Et il y a encore des gens qui nous soupçonnent de vivre sur le pied de cinquante mille livres de rente ; comme on se trompe ! »

Tout en causant ainsi avec lui-même, Vibert, après avoir descendu la rue Blanche, avait gagné les boulevards par la Chaussée-d'Antin. Sa tête lui semblait plus légère ; ses jambes avaient plus de souplesse, le grand air avait rafraîchi ses yeux ; il se sentait dispos, alerte, prêt à recommencer. En même temps, comme un général prudent qui ne s'endort pas sur le succès, il venait d'échafauder un nouveau plan. Il ne s'agissait plus que de le mettre à exécution, et il s'en occupa immédiatement.

' Il monta d'abord dans le premier fiacre qu'il rencontra et se fit conduire, rue de l'Arbre-Sec, devant la modeste maison qu'il habitait. Parvenu à son cinquième étage, il mit un peu d'ordre dans sa toilette, plaça la plus grande partie de son argent en lieu sûr, écrivit au marquis de X..., suivant la

promesse qu'il lui en avait faite dans sa dernière lettre, et redescendit rejoindre son fiacre qui le conduisit rue de la Paix.

Julia Vidal l'attendait.

Il lui fit part de ce qui s'était passé chez Pélagie d'Ermont, dans la seconde moitié de la nuit, et lui communiqua ensuite ses nouveaux projets qu'elle approuva.

– Du moment où vous consentez à vous rencontrer le plus souvent possible avec Savari, dit-il en terminant, vous ne pouvez pas continuer à vivre dans cette maison. Si l'idée lui venait un jour de vous suivre jusqu'ici, il saurait qui vous êtes, et tout serait perdu.

– Evidemment.

– Vous êtes décidée alors à changer de domicile ?

– Non, je garde cet appartement ; il me rappelle trop de souvenirs pour que je consente à le quitter. Mais j'en puis louer un autre où je me rendrai quand il le faudra.

– M'autorisez-vous à choisir ce logement ?

– Oui.

– Où désirez-vous habiter ?

Peu m'importe. Vous me ferez simplement parvenir ma nouvelle adresse.

– Vous la recevrez ce soir.

En quittant Julia, Vibert, soigneux des moindres détails ; se dirigea vers le marché du Temple. Il y acheta deux malles d'occasion ; elles devaient avoir appartenu à quelque riche étranger et portaient encore le cachet des pays qu'elles avaient traversés. Il les remplit d'une infinité de choses qui se trouvaient pour ainsi dire sous la main dans ce vaste marché : nécessaires de toilette armoriés. buvards avec chiffres, cannes à pommes d'or, chemises toutes faites, vêtements élégants. L'aspect de ces malles pleines à déborder devait inspirer une confiance sans limite aux gens de l'hôtel qu'il allait habiter.

Il ne s'agissait plus que de trouver à se loger dans l'hôtel désigné d'avance à Savari, et où celui-ci, d'après les calculs de Vibert, ne devait pas tarder à se rendre.

L'hôtel des Princes, sur l'emplacement duquel est construit aujourd'hui le passage Mirès, jouissait en 1847 d'une certaine renommée. C'était le Grand-Hôtel de l'époque. Le seul appartement qu'on put offrir à Vibert revenait à quinze francs par jour ; mais le comte de Rubini ne regardait plus à la dépense. Depuis le matin il était devenu si prodigue qu'il ne se reconnaissait plus lui-même ; aussi son premier soin, lorsqu'on le laissa seul, fut-il de se regarder à une glace, pour voir si c'était bien lui, Vibert, qui prenait des voitures à l'heure et qui demeurait au second, sur la rue, à l'hôtel des Princes.

La glace lui renvoya sa fidèle image. Seulement il se trouva embelli ; le luxe, paraît-il, lui allait bien.

Lorsqu'il eut ouvert et vidé ses malles, étalé ses nécessaires sur les commodes, rempli les armoires de vêtements et de linge, lorsqu'il, se fut livré enfin à toute la mise en scène qu'il avait imaginée, il sortit de son appartement avec fracas, prit de grands airs pour passer devant les gens de la maison, donna des ordres au bureau, afin qu'on fit venir le lendemain, à son lever, le coiffeur, le bottier et le chapelier de l'hôtel, et gagna le boulevard pour se mettre en quête du logement destiné à Julia Vidal

Il eut cependant été préférable qu'elle demeurât comme lui à l'hôtel des Princes, et s'il était venu lui dire : J'ai trouvé un appartement pour vous à côté du mien, elle n'aurait probablement fait aucune observation.

Julia n'avait qu'une préoccupation : se venger ! Vibert, pour elle, n'était pas un homme, c'était un moyen.

Et tous les moyens étaient bons à cette épouse outragée, à cette Italienne, dominée par la plus grande des passions : la haine !

Mais si, pour elle, il n'était pas un homme, pour lui elle était peut-être une femme. Et l'agent de police avait, à l'égard de cette femme, de bizarres délicatesses. Il ne consentait à la compromettre qu'autant qu'il ne pouvait agir autrement. Il avait une préoccupation constante : arriver à son but, sans que Julia Vidal eût à souffrir dans sa dignité de femme.

Aussi, se montra-t-il très-difficile dans le choix de l'appartement qu'il avait mission de trouver. L'un était trop rapproché de l'hôtel des Princes, l'autre en était trop éloigné. Celui-ci était au quatrième étage, madame

Vidal ne pouvait monter si haut. Ici, les cheminées fumaient ; là, il y avait un fâcheux vis-à-vis. Ce dernier logement convenait sous tous les rapports, mais il était trop cher, et comme Julia n'avait pas gagné d'argent au jeu, qu'elle ne recevait aucun subside de la police et qu'elle allait vivre à ses frais, Vibert, si prodigue pour son propre compte, se montrait économe pour elle.

Enfin, après avoir longtemps cherché, il choisit un appartement situé rue de Grammont. Il déclara l'arrêter pour une de ses parentes qui portait le même nom que lui, la comtesse de Rubini.

Cet appartement avait un grand avantage ; il se trouvait être tout meublé, sans faire partie cependant d'une maison meublée. Le locataire qui l'habitait précédemment, obligé de quitter subitement Paris, essayait de tirer parti, pendant son absence, de son bail et de son mobilier. Sans être neuf, ce mobilier était encore frais et de bon goût ; il ne pouvait froisser aucune des légitimes susceptibilités d'une femme élégante. Mais ce qui parut séduire principalement Vibert, c'est que ce logement se trouvait avoir deux entrées sur deux escaliers différents. Ainsi, le salon, outre sa principale communication avec la salle à manger et l'entrée principale, s'ouvrait encore, à l'aide d'une porte vitrée, sur un petit corridor conduisant à un escalier de service.

Vibert, toujours prévoyant, s'arrangea de façon à rester seul un instant dans l'appartement qu'on lui faisait visiter. Il profita de cette solitude pour mettre dans sa poche la clef du petit escalier de service, et pour ménager dans la porte vitrée une ouverture qui pouvait permettre de voir et d'entendre ce qui se passait dans le salon. « On ne sait pas ce qui peut arriver, pensait-il, toute précaution est bonne à prendre. Elle est quelquefois inutile, mais elle ne nuit jamais. »

Depuis plus de trente-six heures, l'agent de police n'avait pas goûté un instant de repos. Il rentra de bonne heure et se coucha aussitôt. Cependant il ne dormit pas du profond sommeil qui semblait lui être dû. Habitué à être mal couché, rue de l'Arbre-Sec, il se trouvait peut-être gêné sur son sommier élastique, ses trois matelas et son lit de plume de l'hôtel des Princes.

Peut-être, aussi, quelque souvenir le tenait-il éveillé ?

XV

Le lendemain, Vibert, après avoir conféré avec ses différents fournisseurs, se fit servir à déjeuner et attendit de pied ferme Savari. Les dettes de jeu se payant d'ordinaire dans les vingt-quatre heures, il était en droit d'espérer que son débiteur de la veille ne tarderait pas à apparaître.

Il n'avait qu'une crainte, c'était que Savari fût parvenu à se procurer les quatorze mille francs dus, et qu'il les apportât. Cette exactitude eut comblé de joie tout autre créancier, mais elle causait à Vibert les plus grandes inquiétudes, car tout son plan reposait sur l'impossibilité probable où devait se trouver son débiteur, de régler sa dette. Quant à se dire : il se contentera de ne pas payer et ne donnera pas signe d'existence, ce qui s'est vu et se voit tous les jours, l'idée ne lui en vint même pas. Savari, depuis son arrestation, se trouvait dans une position trop fautive pour se permettre de telles incartades. Il était aussi trop prudent pour blesser, en ce moment, de justes susceptibilités, pour faire du bruit autour de son nom, et réveiller ainsi forcément l'attention sur la triste affaire où il avait été mêlé. Il était donc évident pour Vibert que son débiteur paierait, ou bien, ce qui était plus probable, que, ne pouvant payer, il demanderait du temps.

A une heure de l'après-midi, Savari cependant ne s'était pas encore fait annoncer, et Vibert, à qui l'inaction et l'isolement portaient sur les nerfs, ne pouvait s'empêcher de concevoir quelques craintes : « Si, au lieu de s'expliquer verbalement avec moi, il allait m'écrire, se disait-il. Pourtant, il me semble difficile qu'il ne désire pas se rencontrer de nouveau avec elle !... il est impossible, tout blasé qu'il soit, qu'elle n'ait pas produit une

impression sur son esprit. » Vibert n'admettait pas que Julia Vidal pût passer inaperçue, et qu'après l'avoir vue, on ne désirât pas la revoir.

A trois heures, son irritation nerveuse se calma, ses incertitudes cessèrent ; un garçon de l'hôtel vint le prévenir que quelqu'un demandait à être introduit auprès du comte de Rubini.

– Faites entrer, dit Vibert qui faillit ne pas se reconnaître, tant le nom dont il s'était affublé était nouveau pour lui.

Dès qu'Albert Savari parut, l'agent (le police courut à sa rencontre.

– Ah ! c'est vous, cher monsieur, lui dit-il en reprenant son accent italien, son intempérance de langue et ses manières engageantes, entrez donc, je vous prie. Je suis enchanté de vous voir. Vous êtes-vous bien porté depuis hier ? Je parie, que vous avez passé tout votre temps au lit. C'est comme moi ; j'ai pris un bain hier en rentrant, j'ai déjeuné au Champagne... Ah ! que votre champagne est bon ! on viendrait en France, seulement pour en boire. Ensuite je me suis couché, je dormais encore il y a une heure à peine.

– J'ai moins dormi que vous, dit Savari, lorsqu'enfin il put placer un mot.

– Et pourquoi ? Vous deviez être fatigué, cependant.

– Oui, mais j'étais préoccupé.

– Préoccupé, allons donc ! Est-ce que le sommeil ne doit pas avoir raison des plus grandes préoccupations. Ah ! je devine, je gagerais que vous êtes amoureux d'une des jolies personnes qui se trouvaient chez madame d'Ermont. Le fait est qu'il y en avait de charmantes. Quelle grâce, quel esprit, quelle élégance ! Ah ! les Parisiennes ! On a bien raison de les vanter. Nos Italiennes ne sont rien auprès d'elles.

– Monsieur... hasarda Savari.

– Non, non ; par politesse, vous allez me dire du bien de mes compatriotes. Mais vous ne changerez pas mon opinion sur leur compte ; je vous soutiens qu'elles ne valent pas les vôtres. Tenez, ma parente que je vous ai présentée...

– Votre parente ? dit Savari avec étonnement, comme Vibert l'avait prévu.

– Oui, ne vous la rappelez-vous pas ?

– Au contraire ; mais je ne la croyais pas votre parente

- Pourquoi cela ?
- Mais... parce que vous l’avez conduite chez madame d’Ermont.
- Qu’y a-t-il là d’étonnant ? demanda Vibert, le plus naïvement du monde.
- Vous ne savez donc pas dans quelle-société vous étiez ? demanda Savari à son tour.
- Dans une société... une société où l’on joue aux cartes. Ne m’a-t-on pas dit qu’on jouait maintenant, à Paris, dans tous les salons.
- Peut-être. Mais on ne joue, d’une certaine façon et jusqu’à onze heures du matin, que dans certains salons et dans un certain monde.
- Que me dites-vous là ? Ma parente était donc déplacée chez madame Pélagie ?
- Puisque vous m’interrogez, je vous répondrai : oui.
- Ah ! mon Dieu ! Ce que c’est que d’être étranger, de ne pas connaître les usages, et moi qui croyais... Un de mes amis m’avait dit, lorsque j’ai quitté Naples : allez de ma part chez madame d’Ermont, rue Blanche, 10, c’est une charmante femme ; sa maison est très-agréable et on y reçoit très-bien.
- En effet, on reçoit beaucoup, fit observer Savari en souriant.
- Et moi, je n’ai rien eu de plus pressé que de faire ma visite et de présenter ma parente. Heureusement qu’elle n’a causé avec personne, tout le monde jouait et on ne s’est pas occupé d’elle. Mais savez-vous que Paris ne ressemble pas à nos villes d’Italie ; j’ai toute une éducation à faire.
- Sous certains rapports seulement, dit poliment Savari.
- Ah ! si quelqu’un voulait s’en charger, continua Vibert. Je tremble à la pensée de faire une nouvelle gaucherie. Cette madame Pélagie d’Ermont, lorsque je suis allé la voir dans la journée, m’avait paru si bien.
- En votre qualité d’étranger, vous pouviez, en effet, vous y tromper. Madame d’Ermont a été autrefois une femme mariée, une femme du monde, mais... très autrefois. Elle a encore de bonnes manières lorsqu’elle le veut, et probablement elle l’a voulu avec vous.
- Au point que je m’y suis laissé prendre. Ah ! mon Dieu ! si ma parente se doutait ! C’est cependant avec une bonne intention que je l’ai conduite à

cette soirée. Pauvre femme ! Elle est veuve depuis six mois et d'une tristesse qui aurait fini par déranger sa santé, si elle ne s'était pas décidée à venir en France avec moi. Le voyage lui avait déjà fait un peu de bien, et dès mon arrivée à Paris, j'essayais de lui procurer quelque distraction. Il paraît que pour mon début je n'ai pas eu la main heureuse. J'aurais dû demander plus de renseignements à l'ami qui m'avait parlé de madame d'Ermont. Il a cru que je voyageais en garçon, et il m'aura indiqué une maison où l'on ne reçoit que les garçons.

– Oh ! Pélagie n'est pas si exclusive, fit observer Savari, elle reçoit aussi les maris, mais sans leurs femmes.

– Je ne pardonnerai jamais à madame d'Ermont de ne m'avoir pas averti.

– Vous auriez peut-être tort. Mettez-vous à sa place. Il lui était difficile de vous dire : Vous me prenez, monsieur, pour une honnête femme, je n'en suis pas une.

– C'est juste. Vous avez raison. C'est très-juste.

– Puis Pélagie a peut-être cru que cette dame n'était pas votre parente autant que vous le disiez. Nous autres Français, lorsque nous voyageons avec notre maîtresse, il nous arrive quelquefois d'essayer de la faire passer pour une parente, afin de sauver, dans son intérêt et dans le nôtre, certaines apparences.

Ce n'est pas ici le cas, je vous assure, s'écria Vibert, avec une vivacité parfaitement jouée, ma parente est bien ma parente, une Hubini comme moi, elle avait épousé un de ses cousins qui était aussi le mien.

– Je n'en doute pas, monsieur.

– C'est par suite de son état de santé qu'elle s'est décidée à voyager avec moi ; mais nous ne demeurons même pas ensemble ; je suis descendu à l'hôtel et elle habite rue de Grammont. Vous voyez bien que...

— Je vous le répète, monsieur, je n'ai aucun doute à cet égard, s'empressa de répliquer Savari, que l'insistance naïve du comte de Rubini commençait à fatiguer. J'étais venu, continua-t-il...

Vibert s'empressa de l'interrompre.

– Vous étiez venu pour régler certaine petite affaire, allez vous dire. Ne parlons donc pas de cette bagatelle.

– Cependant...

– Permettez-moi plutôt de croire que vous désiriez nouer avec moi de bonnes relations qui me seraient vraiment précieuses. Quant à la petite somme que j’ai eu le malheur de vous gagner, veuillez la mettre là, sur cette table, et causons d’autre chose.

– C’est que... dit Savari, d’autant plus mal à l’aise vis-à-vis de son créancier, que celui-ci traitait plus légèrement sa dette.

– C’est que...? demanda négligemment Vibert.

– Je me trouve forcé de rester quelques jours encore votre débiteur. Par suite de différentes pertes, je suis en ce moment fort gêné, et...

– Quoi ! vraiment !... fit l’agent de police, du ton d’une personne qui trouve étonnant qu’on soit gêné pour si peu

– Et je viens, monsieur le comte, continua Savari, vous prier, d’une part, de me garder le secret sur ma gêne momentanée, et d’autre part, de me donner un peu de temps pour m’acquitter envers vous.

– Mais avec un plaisir extrême, répliqua Vibert, je vous donne, mon cher monsieur, tout le temps qu’il vous faudra. Huit jours, quinze jours même. Vous avez sans doute des fonds à déplacer, c’est tout naturel. J’aurais mauvaise grâce à vous refuser ce que vous désirez, moi qui me trouve avoir un service important à réclamer de votre courtoisie.

– Vous ?

– Mon Dieu, oui ; me permettez-vous de m’expliquer ?

– Je vous en prie.

– Vous avez pu en juger par vous-même, reprit Vibert avec cet abandon et cette bonhomie dont il savait faire un si habile usage : je n’ai aucune expérience du monde parisien et je suis exposé à m’y fourvoyer à chaque pas, si je ne suis pas guidé par un intelligent cicerone. Aussi, ai-je saisi avec empressement l’occasion de faire la connaissance d’un homme tel que vous, et viens-je lui demander franchement de m’aider de ses conseils et de ses lumières.

– Je suis à votre disposition, monsieur, répondit vivement Savari.

La proposition qu’on lui faisait était trop belle pour qu’il ne s’empressât pas de l’accepter. Il entrevoyait déjà vaguement la possibilité de n’avoir

plus à s'occuper d'une dette qui depuis la veille, par les raisons que nous avons expliquées et qu'avait parfaitement devinées Vibert, lui causait de grands soucis. En effet, les dettes de jeu ne peuvent être considérées comme véritablement sérieuses qu'entre étrangers ou au moins entre simples connaissances. L'intimité de deux personnes ne suffit pas pour annuler leurs dettes vis-à-vis l'une de l'autre ; mais elle exclut toute espèce de rigueur, toute échéance trop rapprochée, toute mise en demeure brutale.

– Je vous remercie de votre amabilité, dit Vibert à Savari, lorsque celui-ci eut déclaré se mettre à sa disposition. Cependant prenez garde de vous engager au delà de vos forces. Je ne suis pas seul ; j'ai avec moi une personne triste, souffrante, que j'ai mission de distraire. Entre garçons nous nous arrangerions toujours ; je parviendrais peut-être même à vous rendre ma société supportable, car je partagerais vos goûts, je me plierais à vos habitudes, j'aimerais vos plaisirs, qui deviendraient les miens. Mais, en vous chargeant de moi, vous vous chargez de ma parente. C'est d'elle surtout qu'il faudra vous occuper : c'est moins facile.

– Pourquoi cela ? répondit Savari ; dans le court entretien que j'ai pu avoir avec madame votre parente, elle m'a paru une très-aimable personne.

– Sans doute, sans doute, elle est très-aimable, pour des Italiens. Elle avait même, j'en conviens, dans le monde, à Naples, avant et pendant son mariage, une grande réputation d'esprit. Mais vous êtes gâtés sous ce rapport et sous bien d'autres, messieurs les Parisiens, N'essayez donc pas de me donner le change ; en vous occupant de nous, c'est un service que vous nous rendrez, pas autre chose.

– Si vous l'exigez, ce sera un service.

– A la bonne heure ! Alors j'accepte et je ne tarderai pas à mettre votre amabilité à l'épreuve, je vous en avertis.

– Tant mieux.

– J'ai d'abord Une foule de petits renseignements précieux à vous demander ; des adresses, des noms de fournisseurs, puis des conseils, beaucoup de conseils ; nous comptons rester à Paris au moins tout l'hiver, et nous voudrions le passer le plus agréablement possible. Que doit-on voir ? Où faut-il aller ? Tout cela est fort embarrassant, je vous assure, et vous

pouvez nous être d'une grande utilité. Quand puis-je vous présenter à ma parente, chez elle, d'une façon plus correcte que la première fois ?

– Mais quand vous voudrez ?

– Alors demain, je vous prends au mot.

– Demain, soit.

Ils se séparèrent un quart d'heure après. Vibert était ravi. Quant à Savari, peut-être n'était-il pas trop mécontent du marché qu'il venait de conclure

XVI

Trois semaines se sont écoulées, pendant lesquelles Albert Savari est devenu le compagnon inséparable de Vibert. Il se lève, il sort et il se rend à l'hôtel des Princes où il déjeune d'ordinaire avec l'agent de police, de plus en plus déguisé, de mieux en mieux travesti en homme riche et en étranger.

En effet, Vibert s'est si bien identifié avec le comte de Rubini, qu'il lui arrive de se prendre au sérieux et d'oublier qu'il joue un rôle. Il est tellement habitué à ce qu'on l'appelle : Monsieur le comte, qu'un Monsieur tout court éveillerait sa susceptibilité. C'est à peine s'il consent, dans le silence du cabinet, en tête-à-tête avec lui-même, seul à seul avec sa conscience, à se reconnaître pour l'ancien Vibert et à s'avouer qu'il est un simple roturier.

« Lorsque j'en aurai fini avec cette affaire de la rue de la Paix, écrivait-il un jour, à ce sujet, à son puissant protecteur, le marquis de X..., il faudra que je m'occupe de rechercher mon arbre généalogique, de fouiller dans mon passé et dans celui de mes ascendants, il doit y avoir dans mes veines quelques onces de bon vieux sang aristocratique. » – « Eh bien !

admettons qu'il y en ait, imbécile ! après ? » répondait le marquis de X..., toujours encourageant.

Au point de vue de la dépense, Vibert ne se refuse rien ; on dirait qu'il a toujours vécu sur le pied de vingt-cinq mille francs de rente. Il n'hésite pas à déjeuner au champagne frappé toutes les fois qu'Albert Savari lui tient tête, et il n'a pas craint de faire dire au fameux Privât, le maître de l'hôtel des Princes, de lui réserver ses meilleurs vins.

Pour être juste cependant, et pour rendre hommage aux qualités généreuses et vraiment hospitalières du comte de Rubini, disons qu'il n'est prodigue qu'avec son hôte. Lorsque celui-ci lui fait défaut, Vibert remplace ses grands crus par un petit vin ordinaire qu'il tient en réserve au fond d'une malle. Il en est de même d'une foule de détails : si, par exemple, Savari passe avec lui la soirée, il éclaire son appartement à giorno ; mais, dès qu'il est seul, il s'empresse d'allumer un petit rat de cave économique. S'il s'enferme dans sa chambre pour écrire au marquis de X... ou à la préfecture, il retire sa redingote, sortie des ateliers d'un bon faiseur, et passe un vêtement qu'il a rapporté de la rue de l'Arbre-Sec et pour lequel il paraît avoir un culte tout particulier, car, de peur d'en user les bras, il les recouvre de manches en lustrine. Enfin, Vibert excelle à se dédoubler : d'un côté apparaît majestueusement le comte de Rubini, grand seigneur jusqu'au bout des ongles, de l'autre on voit circuler modestement l'ancien petit employé à douze cents francs, économe par habitude et par nécessité.

C'était le plus souvent à la fin du déjeuner, entre deux, cigares, que Vibert discutait avec Savari l'emploi de la journée.

– Voyons, mio caro, disait le comte en lançant une bouffée de tabac avec une désinvolture charmante, vous êtes aimable, empressé, plein de prévenances pour ma parente, et je vous en remercie de tout mon cœur. Mais ce fameux programme que nous avons arrêté, de concert avec vous, nous ne nous y conformons pas. C'est à peine si nous connaissons Paris depuis tantôt six semaines. Voulez-vous récapituler avec moi ce que nous avons fait ? le voulez-vous ?

– Je n'y vois pas d'obstacles.

– D’abord, vous nous avez conduits dîner au Palais-Royal ; vous savez bien ce jour où vous nous avez donné une si prodigieuse idée de votre tête ; vous rappelez-vous, cher ami ?

– Parfaitement.

– Madame de Rubini voulait vous griser, caprice de jolie femme, et je la secondais de mon mieux. Bast ! impossible, vous avez bu ce que nous avons voulu et vous avez conservé le sang-froid le plus imperturbable. Il n’y a pas eu moyen d’obtenir une seule petite confidence.

– Je n’en avais peut-être pas à faire.

– On en a toujours : un jeune homme, un viveur comme vous. Ah ! vous êtes discret avec vos amis, vous ne vous livrez pas. Prenez donc exemple sur moi, je suis la franchise même, vous connaissez toute ma vie, je vous ai raconté mes plus petits secrets. Mais ce n’est pas de cela qu’il s’agit. Depuis le dîner en question, qu’avons-nous fait, je vous prie ? Rien, absolument rien. Nous devions visiter tous les monuments de Paris, je n’en ai pas vu un seul. Je ne puis cependant pas retourner à Naples, et dire : je n’ai pas vu les monuments.

– Ce serait déplorable.

– Vous avez l’air de plaisanter ; certainement ce serait déplorable. C’est bien assez de ne pouvoir aller dans aucun théâtre, à cause de notre deuil. Les monuments nous restent, voyons les monuments. Quand vous déciderez-vous à nous conduire à Notre-Dame, au Louvre, au Luxembourg, aux Tuileries, au Palais-de-Justice ; je brûle surtout de visiter le Palais-de-Justice.

– Bast ! Ce n’est pas très-curieux.

– Ah ! je reconnais bien là messieurs les Parisiens. Ils sont si gâtés qu’ils n’admirent plus rien, absolument rien. C’est à peine s’ils daignent jeter un regard dédaigneux sur leurs curiosités. Tenez, je parie que vous n’avez jamais demandé de permission pour visiter vos prisons.

– Ma foi non, je l’avoue, je les ai visitées sans permission .

– Vraiment ! Et comment cela ?

– Ce serait trop long à vous expliquer ; j’avais des intelligences dans la place.

– Êtes-vous heureux ! Et vous ne pourriez pas m’obtenir la même faveur ? Voyons, un peu de bonne volonté. Vous y retournerez avec moi.

– Je n’y tiens pas.

– Vous n’êtes donc pas curieux de ces choses-là ?

– Il me suffit de les avoir vues une fois.

– Alors, ayez-moi quelque laissez-passer, j’irai seul.

– C’est entendu, je m’en occuperai.

– Et le Musée d’artillerie que je grille de visiter, et les Cobelins ; etc., etc., car je n’en finirais pas.

– C’est pour cela qu’il ne faut pas commencer.

Mais si, mais si, je veux commencer, et le plus tôt possible. Dire que je ne connais même pas vos principales rues ; vous nous avez conduits, un soir, rue Vivienne, rue de la Chaussée-d’Antin, rue Laffitte, mais nous n’avons pas jeté le plus petit coup d’œil sur la rue de la Paix, dont il est si souvent question là-bas. Dites-le franchement, pourquoi ne sommes-nous pas allés nous promener rue de la Paix ? .

Parce qu’elle ne s’est probablement pas trouvée sur notre chemin, répondait très-simplement Savari, tandis que Vibert l’observait.

– Enfin, quand verrons-nous tout cela ?

– Quand vous voudrez.

– Aujourd’hui, alors.

– Aujourd’hui, soit.

Tels étaient les projets qu’on formait sans cesse et qu’on n’exécutait jamais. Une fois sa comédie jouée, l’agent de police, qui trouvait inutile de se montrer en public avec madame Julia Vidal, ne rappelait plus à Savari ses promesses, et celui-ci n’avait aucune bonne raison pour rafraîchir la mémoire de Vibert.

Après le déjeuner, vers les trois heures, on se rendait rue de Grammont, chez Julia. On causait au coin du feu ; quelquefois, le plus rarement possible, on sortait en voiture fermée. Le dîner réunissait aussi de temps à autre les deux voyageurs et leur cicerone, et la soirée s’achevait en commun.

Ainsi, à force d'habileté, Vibert avait organisé autour de Savari une des plus étroites et des plus étranges surveillances qu'on pût imaginer. Étroite, en ce sens qu'il surveillait non-seulement l'individu lui-même, mais ses moindres gestes, ses moindres paroles, ses regards ses intentions les plus cachées. Étrange, parce que c'était la personne surveillée qui venait tous les jours chercher l'agent de police à domicile et se livrer à lui. Sans se déranger, les pieds sur ses chenets ou sur les chenets de Julia, Vibert faisait son service. Et quel service ! Toujours prêt à tendre un piège à son adversaire, à profiter de ses moindres fautes, à scruter toutes ses actions, toutes ses paroles, à s'entourer de preuves morales et matérielles, qui, pensait-il toujours, ne pouvaient manquer tôt ou tard de lui être données.

Cependant, s'il était permis de juger la conduite d'un agent aussi habile que Vibert, nous dirions qu'il commettait depuis quelque temps une maladresse. Quel avait été son but en priant Julia de s'adjoindre à lui ? Quels discours lui avait-il tenus ? Après avoir clairement établi que Savari, par suite de son existence dissipée, n'avait jamais dû aimer aucune femme, il s'était écrié : « Il faut qu'il vous aime ! » Et comme Julia, stupéfaite, ne comprenait pas, il avait ajouté : « C'est le seul moyen que nous ayons d'arriver à la vérité. Savari ne vous connaît pas ; il ne peut se méfier de vous. Vous entrerez dans sa vie, vous participerez à son existence, vous vous initierez à son passé, et tôt ou tard vous le démasquerez. Vous serez la Dalila de ce nouveau Samson, vous lui couperez les cheveux et nous le livrerons aux Philistins. » Dans ce plan, c'était donc Julia qui devait jouer le principal rôle, ce n'était pas Vibert. Il avait été engagé pour remplir l'emploi de confident, se tenir le plus souvent dans la coulisse et ne paraître en scène qu'à de rares intervalles, pour écouter une tirade, essuyer des pleurs et recevoir l'héroïne dans ses bras. En un mot, il ne devait être mêlé qu'indirectement à l'action.

Cependant, Vibert, emporté sans doute par ses dispositions artistiques, animé de trop de zèle, avait trouvé moyen de corser son rôle et de se placer au premier plan. On le voyait tout à coup sortir de la coulisse, sans avoir été appelé, et se glisser dans les scènes à deux personnages qui n'auraient dû être jouées que par les acteurs principaux : Julia et Savari.

Était-ce Julia qui lui avait demandé de lui prêter son concours ? Redoutait-elle de se trouver en contact trop immédiat avec Savari ? Craignait-elle, livrée à ses propres forces, de ne pouvoir jouer assez habilement son rôle, de se trahir, d'être impuissante à cacher sa légitime indignation en présence de l'homme qu'elle persistait à soupçonner ? Mais Vibert n'était pas indispensable à madame Vidai ; ne pouvait-elle pas appeler à son aide pour être en tiers dans ses entretiens, pour troubler quelque périlleux tête-à-tête, Marietta, sa suivante, sa compatriote et son amie ? Puis de telles timidités devaient être inconnues de Julia, Pour avoir accepté le rôle que lui proposait Vibert, pour avoir consenti à se prêter aux exigences de la situation qu'elle s'était faite, être devenue volontairement la complice d'un agent de police, et pour obéir si scrupuleusement aux volontés de Maurice Vidal, il fallait qu'elle eût un caractère bien énergique, un courage à toute épreuve. Une telle femme devait marcher droit à son but, sans demander l'aide de personne et sans jamais crier au secours.

Enfin ne devait-elle pas désirer prolonger le moins possible la situation cruelle où elle se trouvait, rentrer en possession d'elle-même et se débarrasser de Savari, soit qu'elle le reconnût innocent, soit qu'elle le livrât aux tribunaux ? La maladresse que nous avons signalée ne pouvait donc être reprochée qu'à Vibert, l'homme habile, cependant, par excellence. Il prolongeait indéfiniment, par sa faute, une situation fausse, et plutôt que de s'effacer, comme il l'aurait dû, il empêchait Savari de se faire connaître de Julia sous son véritable jour, et de se livrer peut-être, à la suite de quelque mystérieux tête-à-tête.

Cependant le terrain était bien préparé, l'heure propice ; tous les calculs de Vibert s'étaient trouvés exacts. Son plan ne reposait-il pas tout entier sur l'amour que Julia devait nécessairement inspirer à Savari, et cet amour pouvait-il tarder à naître ?

Il suffira, pour répondre à cette dernière question, de jeter un rapide coup d'œil sur quelques coins encore obscurs dans l'existence d'Albert Savari.

Le père d'Albert Savari avait déjà une quarantaine d'années et occupait un modeste emploi dans les bureaux de la préfecture du département de la

Meurtre, lorsqu'il commit la faute de s'éprendre d'une fort jolie femme, appelée Coralie, qui tenait le comptoir du café Stanislas, à Nancy.

Après lui avoir fait sans succès une cour assidue pendant plusieurs mois, il se décida à l'épouser, malgré les conseils de ses amis et les remontrances de ses chefs.

Ce mariage ne devait pas être heureux.

Au bout de deux années, Coralie s'enfuit un beau jour avec un officier de la garnison. Savari père ne tarda pas à mourir à la suite d'une longue maladie causée par le chagrin. A ses derniers moments, il n'adressa aucun reproche à celle qui l'avait si cruellement abandonné, et qui, devenue une sorte de femme galante, demeurait alors à Paris, entourée de tout le luxe désirable. Il se contenta de la taire prier de veiller sur le fils qui leur était né dans la première année de leur mariage, et qu'il laissait sans ressource et sans protecteur.

Coralie, nous devons lui rendre cette justice, s'empressa de répondre à cet appel. Elle fit venir l'enfant auprès d'elle et prit soin de son éducation.

Mais quelle éducation peut recevoir le fils d'une femme entretenue, à moins que cette femme ne soit bien distinguée et bien exceptionnelle ?

Elle a beau s'entourer de mystère, prendre des précautions pour cacher sa vie ; avoir, lorsqu'il s'agit de son enfant, des délicatesses d'honnête femme, elle en arrive toujours à se trahir...

C'est un propos qui lui échappe maladroitement, une action irréfléchie qu'elle commet à son insu, une conversation qu'elle n'a pu éviter et qu'elle ne peut empêcher d'entendre.

L'enfant grandit, compare et réfléchit : il s'aperçoit que sa mère, lorsqu'elle vient le voir à sa pension, n'est pas habillée comme les autres femmes ; sa démarche est remarquée, elle a une façon de s'exprimer qui semble choquer tout le monde ; les parents des autres élèves évitent, au parloir, de s'asseoir à côté d'elle ; le proviseur lui parle avec moins de respect qu'aux autres mères, quoiqu'elle paye la pension de son fils avec une régularité parfaite. Le dimanche, et durant les grandes vacances, il rencontre à chaque instant chez lui des visages nouveaux ; il y a des hommes qui lui font des amitiés, qui le choient, qui le couvrent de cadeaux

et qu'il ne revoit jamais. Lorsqu'il demande à sa mère : « Que devient donc un tel ? On ne le voit plus ? » la mère répond : « Je me suis brouillée avec lui. » Il finit par trouver que sa mère se brouille bien souvent...

Puis il assiste à des scènes de domestiques, à des scènes de créanciers ; on essaye de les lui cacher, mais l'enfance est si curieuse !

Enfin, un jour il est fixé.

Un camarade plus âgé que lui, un roman qui a pénétré dans le collège, une indiscretion ou une méchanceté quelconque, le mettent au courant de la situation. Il comprend que sa naissance le place au ban de la véritable société, qu'il est déclassé, comme l'a été et l'est encore sa mère.

Quelquefois, cette triste découverte amène de bons résultats.

Il se dit que, en fin de compte, sa mère l'a élevé, l'a choyé, l'a aimé, qu'elle lui a tout donné, excepté une seule chose : la considération, et que cette considération, il l'acquerra à force de travail et d'honnêteté pour la faire jaillir sur la vieillesse de sa mère.

Il n'était qu'un enfant ; tout à coup, comme par enchantement, il est devenu un homme.

Mais ce que nous venons de dire est l'exception ; le plus souvent, les mauvais exemples ont produit leur fruit, et l'enfant d'une femme légère se conduit avec légèreté dans la vie.

C'est ce qui arriva pour Albert Savari. Il venait à peine d'atteindre sa vingt-troisième année, lorsque Coralie mourut subitement, le laissant à la tête d'un splendide mobilier, de deux voitures, trois chevaux, quelques bijoux, vingt-huit robes, cinq cachemires de l'Inde et cinquante-deux francs en espèces. On fit une vente qui produisit cent vingt-cinq mille francs, sur lesquels vint s'abattre une nuée de créanciers. Tout partage et tous comptes faits, Albert Savari parvint à retirer de la succession maternelle une trentaine de mille francs. Inutile de dire qu'il ne tarda pas à les dissiper, et qu'il eut recours au jeu de cartes et au jeu de Bourse, aux emprunts directs et indirects, à une foule de petites ruses plus ou moins délicates, pour continuer à vivre à peu près comme il avait vécu, grâce à la tendresse inintelligente et à la complète imprévoyance de sa mère.

Cette existence bizarre, nomade, incompréhensible, qu'on ne peut mener qu'à Paris et qui est celle de beaucoup de jeunes gens, fut traversée par plusieurs aventures amoureuses. Savari tenait de Coralie ; il aima souvent et fut parfois aimé ; mais il n'eut jamais ni le temps, ni le loisir de se montrer difficile dans le choix de ses amours, d'être sérieusement épris, de suivre une intrigue un peu compliquée et de la mener à bien on plutôt à mal. Il aima à droite, à gauche, de ci, de là, ce qui lui plaisait à première vue, ce qui venait à lui, ce qui ne lui donnait pas de peine à conquérir. Il aima des femmes, il n'aima pas de femme.

Nous ne voulons pas dire cependant qu'il n'eut jamais affaire qu'à ce qu'on est convenu d'appeler, de nos jours, des *créatures*. Grâce à l'éducation qu'il avait reçue dans un des premiers pensionnats de Paris, aux manières distinguées qu'il sut emprunter à certains amis de sa mère, au soin qu'il prenait de cacher son origine, grâce surtout à sa remarquable souplesse, à ses manières insinuantes, à sa finesse excessive, à son esprit des plus vifs, il parvint à se glisser dans quelques véritables salons et à réussir auprès de plus d'une femme du monde. Seulement, être en faveur auprès d'une femme du monde n'implique pas nécessairement qu'on soit, de part et d'autre, sérieusement épris, qu'il s'agisse d'une de ces liaisons matérielles peut-être, mais épurées par le sentiment et le cœur. Il existe des femmes très-légitimement mariées que leur naissance, leur distinction, leur fortune placent aux premiers rangs de la société, et qui traitent l'amour aussi légèrement, plus légèrement peut-être que bien des femmes réputées légères. Leur seule vertu consiste à n'être pas intéressées et à commettre par entraînement les fautes que d'autres femmes commettent par calcul, et pour soutenir leur train de maison. Ces sortes de liaisons n'engagent ni d'un côté, ni de l'autre ; elles ne laissent après elles ni souvenirs profonds, ni regrets amers. On se quitte comme on s'est pris : il n'y a pas plus de déchirement qu'il n'y a eu de résistance, et quelquefois de bonnes amitiés se greffent sur ces amours éphémères.

Tel avait été le bilan amoureux de Savari : beaucoup d'amours, pas un seul amour.

Vibert avait deviné juste, et il avait eu même temps compris que le moment était venu où cet homme, encore jeune, fatigué, mais non épuisé, incrédule à l'égard de beaucoup de choses, mais prêt à croire aux choses nouvelles, qui avait toujours vécu comme un oiseau sur la branche, devait ardemment désirer en finir avec toutes ces intrigues énervantes, dont il connaissait le premier et le dernier mot, . se retremper dans une vie plus forte, s'arrêter au lieu de courir sans cesse, aimer au lieu de désirer, remplacer enfin le caprice qu'il connaissait trop par la passion qu'il ne connaissait pas encore.

Et quelle femme était plus apte que Julia Vidal à lui inspirer cette passion ? Sa beauté ne ressemblait en rien à celle des femmes que Savari avait rencontrées jusqu'à ce jour. Son regard lui lançait des flammes, son sourire semblait le provoquer. Elle parlait peu, par monosyllabes, quand il fallait absolument répondre à une question trop directe, et alors on remarquait dans sa voix quelque chose de sec, de saccadé, de vibrant, qui produisait une impression étrange. Il y avait chez elle un mélange de tristesse, de hardiesse, de douceur, de dureté, enfin, des contrastes bizarres qui frappaient l'imagination et peu à peu s'emparaient du cœur.

Savari ne pouvait pas longtemps tarder à être sous le charme de cette beauté fatale. Il se rendait déjà compte de l'espèce de fascination qu'elle pourrait exercer sur lui, de l'empire qu'il subirait tôt ou tard, du danger qu'il allait courir ; et ce danger, au lieu de l'éviter, de le fuir, il semblait prendre plaisir à l'affronter.

Peut-être avait-il de graves préoccupations dont il voulait se distraire, peut-être souffrait-il d'un mal inconnu dont il espérait se guérir par un mal plus cruel encore. Ne savait-il pas, non pour l'avoir éprouvé, mais pour l'avoir entendu dire, qu'un amour véritable, un amour malheureux, une passion désordonnée apportent de terribles mais efficaces diversions à toutes les autres douleurs ?

La situation que nous venons d'expliquer se prolongea quelque temps encore, un mois environ. Puis Savari n'eut plus qu'une pensée : se trouver seul avec Julia. obtenir un tête-à-tête, s'affranchir de l'importune présence de Vibert.

XVII

Celui-ci, cependant semblait, de moins en moins disposé à se départir de sa surveillance. Plus Savari faisait d'efforts pour l'éloigner, plus il se cramponnait à sa place habituelle dans le salon de madame Vidal.

Pourquoi agissait-il ainsi ? Prenait-il donc au sérieux son rôle de parent et de tuteur ? Un mari soupçonneux, un amant jaloux qui ont le plus grand intérêt à rester auprès de la femme aimée, s'éloignent quelquefois ; lui, au contraire, à qui le simple bon sens, à qui son propre intérêt ordonnaient de s'éloigner, persistait à rester, à rester toujours. Subissait-il donc, comme Savari, l'influence magnétique de Julia, et auprès d'elle oubliait-il qu'il n'était qu'un simple agent de police, délégué par la préfecture pour éclairer la justice sur la culpabilité ou l'innocence d'un prévenu ?

Un jour, pourtant, Savari résolut de voir Julia Vidal sans être gêné par la présence de Vibert. Il donna, comme d'habitude, rendez-vous à ce dernier, mais au lieu de le rejoindre à l'hôtel des Princes, il se rendit directement rue de Grammont.

Marietta vint prévenir sa maîtresse que Savari était seul et qu'il demandait à être reçu. Julia eut un moment d'hésitation, puis elle s'arma de courage, embrassa Marietta et rejoignit Albert Savari. Peut-être pensait-elle aussi qu'il était temps d'en finir avec une situation devenue intolérable, et avait-elle déjà compris que Vibert, loin de la servir, nuisait à ses desseins.

Lorsqu'elle entra dans le salon elle était, comme d'habitude, vêtue de deuil. Suivant la mode italienne, un grand voile de dentelles, retenu derrière la tête par des épingles en jais, couvrait la moitié de ses cheveux et retombait sur ses épaules. Cette toilette, entièrement noire, la grandissait

encore, développait son admirable poitrine, amincissait sa taille déjà si fine et donnait à sa démarche une gravité, un charme souverains.

Savari la regardait, l'admirait et n'osait plus parler. Cet homme, qui n'avait eu jusque-là aucune timidité, qui s'était permis toutes les hardiesses, qui avait pour principe qu'en amour il faut brusquer les dénouements et que les femmes s'éprennent seulement des gens téméraires, tremblait depuis que Julia l'avait rejoint, sentait son cœur battre à se briser, et ne se rappelait plus aucune des phrases qu'il avait préparées pour la séduire.

Elle comprit la première ce que ce silence avait d'embarrassant, et elle lui dit :

– Qu'avez-vous fait du comte ?

– Je pensais le trouver ici, répliqua Savari.

— Je croyais, au contraire, vous avoir entendu lui donner rendez-vous à son hôtel.

– En effet, mais j'étais en retard et j'ai cru qu'au lieu de m'attendre il viendrait vous rejoindre. Est-ce que je vous gêne, madame ?

— Moi ? pas le moins du monde, fit-elle avec nonchalance.

– Je suis heureux, du reste, madame, dit-il, de l'occasion qui se présente de me trouver seul un instant avec vous.

— Avez-vous donc à me parler ? demanda-t-elle simplement.

— Oh ! oui, j'ai bien des choses à vous dire, s'écria vivement Savari.

– Je vous écoute, monsieur.

— Monsieur ! monsieur ! Vous m'appellerez donc toujours monsieur, dit-il avec tristesse.

– N'est-ce pas l'expression convenable ? demanda-t-elle en feignant de ne pas comprendre ; alors apprenez-moi ce qu'il faut dire ; je ne suis pas familiarisée avec toutes les souplesses de la langue française, et je n'en veux pas à ceux qui me reprennent.

– Je n'ai pas à vous reprendre, fit Savari ; l'expression est convenable et n'a rien qui doive choquer.

Puis, se levant tout à coup :

– Ah ! pardonnez-moi, madame, dit-il, je suis nerveux, agité, inquiet... pardonnez-moi.

— Je vous pardonne, fit-elle en souriant, mais m'apprendrez-vous le motif de cette agitation ?

Il se rapprocha vivement de Julia, s'assit à ses côtés et lui dit :

– Vous ne comprenez donc pas ?

– Quoi ? demanda-t-elle.

– Vous ne comprenez pas qu'on ne peut vivre impunément auprès de vous pendant plus de deux mois ; qu'il est dangereux pour la raison d'un homme de vous voir sans cesse, de vous entendre, de respirer le même air que vous ; qu'enfin...

Il allait continuer ; mais il leva les yeux sur elle et s'arrêta. Il y avait dans le sourire de Julia une expression étrange ; son front s'était plissé, ses joues avaient pâli, son regard était glacial. Avec son courage habituel, elle n'avait pas hésité à courir au-devant du danger, mais elle avait trop présumé de ses forces. A la première déclaration, aux premiers mots d'amour qui échappaient à Savari, elle se révoltait ; toutes les pudeurs de la femme, toutes les délicatesses de la femme honnête s'étaient éveillées.

Quoi ! c'était à elle qu'on osait parler d'amour ! A elle dont le mari venait à peine de mourir ! Et c'était celui qu'elle soupçonnait de cette mort... celui... Ah ! elle n'avait pas prévu ce qu'elle devait souffrir !

Ils gardèrent longtemps le silence : lui effrayé ; elle froissée, meurtrie.

Peu à peu, cependant, la physionomie de Julia s'éclaircit ; elle passa la main sur son front, comme pour en chasser une idée importune ; elle parut prendre une résolution énergique, et se tournant vers Savari, qu'elle regarda en face :

– Alors, vous m'aimez ? lui dit-elle.

Il ne s'attendait pas à ce genre d'attaque. Au courroux qu'avait manifesté Julia, il croyait qu'elle allait lui ordonner de changer de conversation, de se taire, ou peut-être de se retirer. Elle reprenait, au contraire, la phrase où il l'avait laissée ; elle complétait sa pensée et lui venait en aide ; elle lui lançait une provocation au lieu de lui dire un adieu.

Mais, remis de son premier étonnement, il voulut profiter de l'occasion qu'on lui offrait de parler d'un amour qui lui tenait tant au cœur. Si Julia était- la femme des grandes résolutions, Savari, de son côté, savait être

énergique. Par un brusque mouvement que madame Vidai ne put prévoir, il s'empara de ses mains, et la regardant comme elle l'avait regardé ; l'attirant vers lui pour qu'elle l'entendît mieux, il s'écria :

— Oui, je vous aime, comme je n'ai jamais aimé, comme je me croyais incapable d'aimer ! Vous êtes mon premier, mon seul amour ! Si vous saviez comme je dis vrai, comme je suis malheureux loin de vous, et quel est mon bonheur lorsque je vous vois ! La première fois que vous m'êtes apparue, il m'a semblé que je n'avais jamais vu une femme aussi belle. Oui, il n'y a pas de beauté qui vaille la vôtre ; on trouve en vous toutes les perfections, tous les charmes, toutes les distinctions, toutes les splendeurs ! Moi qui me croyais si fort, si invulnérable, mort à tous les étonnements et à toutes les admirations, j'ai tout de suite compris quel empire une beauté comme la vôtre pouvait exercer sur moi ; je me suis juré de ne pas vous revoir, de vous fuir ! Ah ! je n'ai pas pu ! Il m'a conduit ici, lui ; il s'est fait mon compagnon, il m'a ordonné de vivre à vos côtés. J'ai obéi. Mais je savais ce qui m'attendait, je savais qu'auprès de vous je perdrais le repos, la volonté, que je vous aimerais ardemment !

L'étreinte de Savari devenait trop vive, il regardait Julia d'une façon trop passionnée, elle n'eut pas le courage d'en supporter davantage : elle dégagea ses mains des siennes, se leva, fit deux pas en arrière et, s'accoudant sur le marbre de la cheminée :

– Ai-je encouragé votre amour ? demanda-t-elle.

– Non, jamais, répliqua-t-il, ni par un mot, ni par un regard, et c'est ce qui m'a perdu. Ah ! si vous connaissiez ma vie, si vous saviez à quelles femmes j'ai eu affaire jusqu'à ce jour. Quelle facilité dans les relations, quelles faciles victoires ! Comme on en arrive vite à se fatiguer de toutes ces liaisons qui se ressemblent, quel que soit le monde où on les contracte. Ah ! vous m'avez demandé si vous m'aviez encouragé et j'ai répondu que non. Je me rétracte. Oui, vous m'avez encouragé, ou plutôt jamais femme, à son insu, ne s'est, montrée plus coquette avec moi. Vous n'avez donc pas compris que votre silence obstiné, votre froideur étaient autant de provocations. Je voulais lutter, je voulais vaincre !... Je le veux encore !

Savari n'était plus l'homme que nous avons vu se débattre avec tant de calme et de sang-froid, contre une accusation capitale, dans le cabinet du juge d'instruction. Le sang colorait ses joues, ses yeux exprimaient tout ce que disaient ses lèvres ; le mouvement, l'animation étaient répandus sur son visage et lui prêtaient un charme inouï. Pour la première fois de sa vie, peut-être, Albert Savari vivait. La passion l'avait métamorphosé ; elle avait fait d'un homme froid, maître de lui, adroit et souple, un être ardent, irréfléchi, jeune et fort.

Il allait continuer et ouvrir son cœur tout entier, lorsqu'on annonça Vibert.

Un coup d'œil suffit à l'agent de police pour embrasser la scène et comprendre la situation. Son front se plissa, une imperceptible pâleur se répandit sur son visage, mais il s'avança vers Julia, le sourire sur les lèvres, lui demanda de ses nouvelles et se tournant vers Savari :

— Eh bien ! lui dit-il, en affectant de la bonne humeur, vous êtes ici, tandis que je vous attendais à mon hôtel...

Savari répéta ce qu'il avait déjà dit à madame Vidal, et son explication parut satisfaire Vibert. Mais lorsque celui-ci voulut parler de choses indifférentes, du temps qu'il faisait, des bruits qui circulaient, Savari, encore sous l'empire des pensées qu'il venait d'exprimer, ne se sentant pas le courage de soutenir une conversation banale, se leva, prétextant une affaire pressante et prit congé.

— N'oubliez pas que nous dînons ensemble, cria Vibert ; rendez-vous à sept heures au café Anglais.

Savari, qui sortait, se retourna. Il cherchait un nouveau prétexte pour refuser cette invitation, lorsque par hasard son regard se porta sur Julia. Toujours appuyée contre la cheminée, un coude sur le marbre, la tête dans la main, semblant perdue dans ses réflexions, elle lui parut plus belle que jamais, et il n'eut pas la force de se priver de la revoir dans la soirée.

— C'est entendu, dit-il, je me trouverai au rendez-vous.

XVIII

Il était parti depuis un instant déjà et Julia continuait de garder le silence. Vibert, silencieux aussi, retiré dans un coin du salon, l'observait attentivement. On aurait dit qu'il essayait de deviner ses pensées, de lire dans son cœur et qu'il souffrait des découvertes que cette étude lui permettait de faire. Cette souffrance devint même probablement trop vive, car tout à coup il se leva, passa la main sur son front et s'avançant vers Julia :

– Eh bien ? lui demanda-t-il brusquement.

Elle se redressa, le regarda et dit :

– Ah ! pardon, monsieur, je ne vous savais pas là.

– Je m'en doutais, répliqua Vibert avec une sorte d'amertume qu'il ne put cacher. Je ne suis plus rien ici, moi, depuis qu'on n'a plus besoin de mes services, depuis qu'on fait ses affaires soi-même !

Il s'arrêta et reprit plus doucement :

– Au moins est-il résulté quelque chose de ce long entretien ?

– Non, fit-elle.

– Vous n'êtes pas plus avancée qu'auparavant ?

– Non.

– Alors, c'est à recommencer.

– Non, dit-elle encore.

Étonné de cette dernière réponse, il la questionnait du regard, lorsque tout à coup elle quitta la cheminée, s'avança vers Vibert et lui dit :

– Savez-vous que ce que nous faisons là est infâme !

– Pourquoi ? demanda-t-il.

– Parce qu'il m'aime et qu'il souffre.

– Ah ! vraiment, s’écria l’agent de police, non moins ému que Julia, il vous aime et il vient de vous le dire !

– Oui.

— Et vous le croyez ?

– Je le crois.

Il croisa ses bras sur sa poitrine, s’avança vers elle comme elle s’était avancée vers lui, et dit brusquement

– Eh bien ! qu’est-ce qui vous gêne ?

— Je n’ai pas le droit de le faire souffrir ainsi, répondit-elle..

Il la regarda fixement et répliqua à voix basse, avec dureté :

– Croyez-vous vraiment n’avoir pas ce droit, vis-à-vis d’un homme qui a tué votre mari ?

– Mais s’il ne l’a pas tué ?

– Ah ! vous doutez maintenant !.

— Oui, je doute, fit-elle en baissant la tête, comme si elle rougissait de sa faiblesse. Lorsqu’il n’est pas là, continua-t-elle, lorsque je suis seule avec mes pensées, il me semble encore qu’il est coupable ; comme autrefois, je veux me venger de lui ; mais lorsqu’il est à mes côtés, je ne crois plus, je doute.

Pâle, les lèvres serrées, il l’écouta sans l’interrompre, puis il lui dit :

– Il faut sortir de toutes ces incertitudes. Cela ne peut plus durer.

– Non, répéta-t-elle, cela ne peut plus durer.

– Il faut, reprit Vibert, qu’il nous donne une fois pour toutes la preuve de son innocence, et alors ma tâche sera accomplie, je retournerai à mes occupations, je n’aurai plus rien à faire ici.

Il parlait avec brusquerie, presque avec emportement ; mais Julia était trop émue pour remarquer ce qu’il y avait d’étrange dans cette animation, dans ces allures que rien ne semblait justifier.

– Si, au contraire, continua-t-il, Savari est coupable, comme je le crois encore, moi, comme j’en suis sûr, moi !... il faut qu’il se livre, il faut que nous nous en débarrassions.

Ces derniers mots : « Il faut que nous nous en débarrassions », furent prononcés par l’agent de police d’une façon singulière. Mais il les murmura

sans doute plutôt qu'il ne les dit, car madame Vidal, au lieu de les remarquer et de les relever, ne répondit qu'à la première partie de la phrase.

– Il ne suffit pas, s'écria-t-elle, de dire : Il faut qu'il se livre ; quels moyens avons-nous de le faire se livrer ?

– Je les apporte, dit Vibert en tirant de sa poche un objet long, étroit, entouré de papier.

Et comme, étonnée, elle le regardait, il lui demanda brusquement, sans aucun des ménagements qu'il aurait dû prendre en pareille circonstance :

– Savez-vous, madame, de quelle arme s'est servi l'assassin de votre mari ?

Elle pâlit et répondit :

= D'un couteau ou d'un poignard.

D'un couteau, en effet, d'un couteau que vous connaissez, car il appartenait à M. Vidal. Si vous ne l'avez pas retrouvé chez vous, c'est que la justice s'en était emparée comme pièce de conviction.

Et ce couteau ? demanda-t-elle en pâissant encore davantage et en jetant les yeux sur l'objet que Vibert tenait à la main.

Le greffier du Palais-de-Justice, répondit-il, a été autorisé, sur ma demande, à me le confier. Le voici.

Elle se recula et dit : – Qu'en ferex-vous ?

Je le mettrai dans les mains de Savari, et peut-être, à cette vue, se trahira-t-il. Vous ne voudrez sans doute pas assister à cette expérience ?

Au contraire, j'y assisterai, je veux y assister, reprit-elle avec énergie ; c'est mon devoir.

– Je compte la tenter ce soir même.

— Ce soir, bien. Mais, continua-t-elle, comment s'expliquera-t-il que cet Instrument se trouve entre vos mains ? Le lui montrer, c'est vous trahir, c'est nous trahir tous les deux.

– Non, pas autant que vous croyez. J'ai prévu. cela ; je sais ce que je dirai. Puis, s'écria tout à coup Vibert avec vivacité, qu'importe qu'il sache maintenant qui vous êtes, qui nous sommes ? N'êtes-vous pas décidée à sortir de la situation où vous vous trouvez ? N'ai-je pas déclaré que cette expérience était la dernière ? S'il en sort victorieux, si son innocence vous

est démontrée, continuerez-vous donc à le recevoir, et désirez-vous faire de lui votre ami ?

– Non certes, s’écria-t-elle.

– Si, au contraire, cette expérience vous convainc et vous suffit, qu’importe encore qu’il nous connaisse ? Ah ! je vous jure bien qu’alors il est perdu !

Rien ne peut rendre l’expression avec laquelle l’agent de police prononça cette phrase. Il y avait à la fois, dans son accent, de la colère, de la haine et de la souffrance. Julia fut effrayée, et pour la première fois peut-être, elle songea à regarder Vibert.

Ils se quittèrent, après s’être donné rendez-vous pour le soir même, au café Anglais.

XIX

Les aspirations de Vibert étaient certainement trop élevées : au lieu de briguer l’honneur d’entrer dans la police, il aurait dû, tout simplement, se faire auteur dramatique, et il eut obtenu, sans contredit, de grands succès dans cette modeste carrière. Il eût excellé à construire le plan d’une pièce, à trouver ce qu’on appelle, au théâtre, des situations, et personne n’eût osé rivaliser avec lui pour tout ce qui concerne la mise en scène.

Il désire que Savari, le héros principal de son drame, arrive à se trahir et à se démasquer, et il croit avoir trouvé le moyen d’y parvenir en lui mettant dans les mains l’instrument qui a servi à commettre le crime ; C’est la situation principale, celle qu’on attend avec impatience, car le dénouement doit en découler. Comme il la fait attendre habilement ! comme il la prépare avec art ! Dès les premiers actes de la pièce, cette situation pouvait se

présenter ; mais alors elle ne produisait aucun effet scénique ; Savari, sur ses gardes depuis son arrestation ; Savari, qui se méfiait de tout et de tous, prenait le poignard sans sourciller, l'examinait, le soupesait et le rendait tranquillement à son propriétaire. Vibert a laissé plusieurs mois s'écouler ; à force d'intelligence et de ruse, il a inspiré une entière confiance à Savari ; par de bons procédés et de bonnes paroles, il a pu adoucir son caractère difficile, et par l'amour sérieux qu'il a su lui mettre au cœur, il est parvenu à amollir et à dompter sa nature énergique.

Voyez encore comme il a bien choisi le lieu de la scène : le café Anglais. En effet, n'est-ce pas au café Anglais qu'Albert Savari a dîné, une heure avant l'assassinat de Maurice Vidal ? Si c'est lui qui a commis cet assassinat, n'éprouvera-t-il pas une première commotion en se retrouvant dans ce lieu où il a dû, sans aucun doute alors, méditer et préparer son crime ?

Comme le moment aussi est propice pour cette épreuve décisive ! Savari a vu Julia dans la journée ; pour la première fois, il lui a parlé de son amour, il lui a ouvert son cœur, il a crié, il a pleuré, il a souffert. Ses nerfs surexcités se sont détendus, ses forces sont moins vives, et il se trouve fatalement dans une de ces dispositions, physiques et morales où l'on n'a plus d'initiative et où l'on subit toutes les influences et toutes les impressions.

A six heures et demie, Vibert faisait son entrée au café Anglais. On l'introduisit aussitôt dans le cabinet qu'il avait retenu depuis la veille, celui que la fashion se plaît à appeler : *le Grand-Seize*.

En attendant l'arrivée de ses convives, il lit quelques préparatifs importants. Par son ordre, on plaça sur la table des fleurs qu'il venait d'acheter et qu'il avait choisies parmi celles qui répandent le plus de parfum. Vibert, qui avait tout étudié, croyait à l'action des fleurs sur le système nerveux. Il mit aussi un grand soin à commander les vins : il les voulait capiteux, mais non pas excitants. Enfin, il fit doubler le nombre des bougies et veilla surtout à éclairer la place que devait occuper Savari.

A sept heures, madame Vidal, Savari et Vibert étaient réunis et se mettaient à table. La conversation languit d'abord ; il ne pouvait pas en être

autrement, chacun des convives apportant à ce dîner de graves préoccupations. Mais bientôt Vibert, plus maître de lui, chassa toutes les pensées qui auraient pu nuire au but important qu'il se proposait d'atteindre et dirigea la conversation à son gré. Pendant le premier service, elle fut légère, variée, presque gaie ; puis elle eut une teinte plus mélancolique ; au dessert on aborda des sujets sérieux, on se prit à soutenir des thèses morales et philosophiques. Vibert, pour être à la hauteur de la circonstance, avait appelé à son secours ses souvenirs, ses premières études religieuses, les théories plus ou moins paradoxales émises par son protecteur, le marquis, de X..., enfin, toute l'expérience qu'on acquiert dans un commissariat de police, où la plupart des plaies sociales et des infirmités morales défilent tour à tour. Il développa certaines idées nouvelles qu'il était censé avoir rapportées. d'Italie, sur l'organisation des prisons, le système cellulaire, le régime des bagnes. Des choses, il passa aux individus et s'entretint avec Savari de plusieurs criminels célèbres, français ou étrangers, dont les procès l'avaient intéressé. Il manifesta le désir d'assister à une séance de cour d'assises, et demanda s'il ne se jugerait pas bientôt quelque affaire intéressante.

– Vous ne pouvez vous figurer, disait-il avec bonhomie, en se tournant vers ses deux convives, combien j'ai toujours été curieux de toutes ces choses. J'ai lu la plupart des causes célèbres des différents peuples, et tous les émoires qui ont paru sur la police.

Puis, s'adressant directement à Savari : – Savez-vous pourquoi vous m'avez été tout de suite sympathique ?

– Je ne m'en doute pas.

– C'est bizarre, c'est ridicule, j'en conviens, et vous m'en voudrez.

Non, je vous le promets.,

– Eh bien ! mon cher, votre nom m'était familier, agréable à prononcer ; il ne diffère que par l'orthographe du nom d'un des plus célèbres ministres de la police : Reué Savary, duc de Rovigo, dont je dévorais dernièrement les intéressants Mémoires. Je suis un original, moi, que voulez-vous ; les gens me plaisent par de petits côtés.

– C'est fort heureux pour moi, qui n'en ai que de petits.

– Vous en avez de grands, je les ai découverts plus tard ; mais c’est votre diable de nom qui m’a séduit d’abord.

– Il ne m’a jamais rendu un plus grand service, dit gracieusement Savari.

Vibert salua et continua avec sa volubilité habituelle :

– Ah ! la police, les procès, les assassinats, c’est mon fort ! Je ne vous apprends, du reste, rien de nouveau ; depuis que je vous connais, est-ce que je ne vous demande pas tous les jours de me faire visiter vos prisons, votre Palais-de-Justice ? A propos, vous savez, je ne vous ai pas attendu, vous n’y mettez pas assez d’empressement ; je suis allé ce matin, avant déjeuner, faire un tour de ce côté-là.

– De quel côté ?

– Du côté de la Conciergerie, de la Sainte-Chapelle, du Palais-de-Justice, parbleu ! Je n’y pouvais plus tenir, et, ma foi, j’ai satisfait mon caprice sans vous, monsieur mon cicerone,

– Eh bien ! qu’avez-vous vu ?

– Tout, absolument tout. Je m’étais adjoint un guide, dont j’ai été fort content, un brave homme d’une cinquantaine d’années, avec des médailles sur la poitrine. Oui, je descendais de voiture sur le quai et je regardais d’un air ébahi les grosses tour de la Conciergerie, lorsque mon homme s’est dit : « Voilà un étranger, un badaud, un imbécile, c’est mon affaire, je vais le piloter et le rançonner. » Il est venu à moi et m’a offert ses services. J’ai accepté avec empressement, et comme il a des intelligences dans la place, il m’a conduit à peu près partout. J’ai vu la salle des Pas-Perdus, une des chambres de police correctionnelle, la salle où se tient la cour d’assises et la fameuse tour où a été enfermée Marie-Antoinette : c’est fort curieux, très-curieux. J’étais si content que je ne voulais plus me passer de mon guide et qu’il m’avait pris, de son côté, en belle passion. Ah ! je lui dois une fameuse acquisition, allez !

– Une fameuse acquisition ! répéta Savari, qui, avec l’autorisation de madame Vidal, venait d’allumer une cigarette.

– Oui, une fameuse acquisition, reprit Vibert. Vous allez voir. Toujours en compagnie de mon guide, je montais depuis un instant des escaliers, j’en descendais, je traversais des couloirs, je parcourais en un mot tout le Palais-

de-Justice, lorsqu'au beau milieu de cette intéressante excursion, j'avisé tout à coup une porte entrebâillée.

« Où conduit cette porte ? demandai-je.

– Dans une salle dépendant du greffe.

– Ah !... Et que contient cette salle ?

Beaucoup de papiers, des dossiers de toutes sortes et particulièrement ce qu'on appelle au Palais, les pièces de conviction, c'est-à-dire les différents objets qui figurent dans un procès criminel : l'arme dont s'est servi l'accusé, le chapeau qu'il a perdu dans sa fuite, le mouchoir ensanglanté qu'on a retrouvé sur lui ; quelquefois les vêtements de la victime, la montre volée ; enfin tous les objets dont messieurs les juges ou messieurs les jurés peuvent avoir besoin pour se faire une conviction. Au moment du procès, et suivant les besoins de la cause, ces différentes pièces sont transportées du greffe au tribunal correctionnel ou à la cour d'assises.

– Mais, demandai-je, poursuivi par le même besoin de m'instruire, lorsque le procès est jugé ou l'affaire terminée, que deviennent les différents objets dont vous parlez ?.

– Quelques-uns, sur une autorisation donnée par le parquet, sont rendus à leur propriétaire ou à sa famille ; d'autres sont vendus. Vous comprenez bien, monsieur, ajouta mon guide, que le Palais-de-Justice tout entier ne serait pas assez vaste pour contenir les objets de cette sorte qu'on y entasse depuis des années.

– Et quand ont lieu les ventes dont vous parlez ? demandai-je avec intérêt.

– A certaines époques fixées d'avance. On en fait justement une en ce moment.

– Où ?

– Tout près d'ici.

– Ma foi, m'écriai-je, je suis curieux de voir cela. J'achèterais bien quelque chose qui aurait appartenu à un grand criminel.

– Rien de plus facile, monsieur ; si vous voulez bien me suivre. »

Je ne me le fis pas répéter. Je suivis mon guide, et un quart d'heure après, j'étais possesseur d'un objet très-curieux, ma foi.

– Un bijou volé ? demanda Savari, en lançant une bouffée de fumée.

– Oh ! mieux que cela.

– Quelque vêtement ayant appartenu à un malheureux envoyé au bagne ou à l'échafaud ?

– Non pas, non pas. J'adore les curiosités, mais je veux en même temps qu'on puisse s'en servir, qu'elles n'aient pas un aspect difforme ou repoussant. Un Anglais n'y regarde pas de si près ; il donne des paquets de banknotes pour un vieux bout de cigare qui a été pressé par des lèvres illustres. Mais je ne suis pas Anglais, moi ; je sais mêler l'utile à l'agréable, *utile dulci*, comme dit le poète. Voyez plutôt.

Et brusquement, sans autre préparation, il tendit à Savari le couteau qu'il tenait depuis un instant sous la table et qu'il avait ouvert, tout en parlant, sans qu'on s'en aperçût

Julia, pâle et tremblante, la moitié du corps penché sur la table, regardait.

Vibert, en remettant le couteau, s'était levé. Ses deux mains étaient appuyées sur le dossier d'une chaise, et derrière son pince-nez aux verres bleus, il observait aussi ; mais il observait froidement, prêt à saisir les moindres changements dans la physionomie de son adversaire. Il avait défendu, depuis un instant, à son cœur de battre et son cœur ne battait plus.

Les garçons avaient fini leur service et s'étaient retirés.

On n'entendait que le bruit sourd des voitures sur le boulevard.

Enfin ! on allait donc, peut-être, savoir la vérité !...

Si Savari était le meurtrier, il paraissait impossible, dans les dispositions où il se trouvait, habilement préparé, comme il l'avait été, qu'il n'arrivât pas à se trahir par un geste, un cri, un tressaillement quelconque, à la vue de cette arme qui lui rappellerait son crime de la façon la plus matérielle et la plus vivante.

Savari manifesta d'abord une certaine répugnance à prendre le couteau qu'on lui tendait. Mais, après l'avoir examiné avec soin, il le replaça sur la table en disant :

– Je ne vous conseillerais pas, si vous étiez attaqué, de vous servir de cette arme ; elle est en bien mauvais état.

Vibert resta confondu.

Tous ses calculs étaient dérangés, ses plans renversés. Il en était pour ses frais de dîner au café Anglais et de mise en scène. Depuis trois mois il perdait son temps, il travaillait en pure perte ; il courait sur une fausse piste. Il y avait vraiment là de quoi se désespérer.

En faisant ces réflexions, l'idée lui vint de savoir quelle impression avait ressentie Julia. Il se retourna de son côté, tandis que Savari, sans plus s'inquiéter du couteau resté sur la table, s'était levé et allumait une seconde cigarette à l'un des candélabres placés sur le piano.

Julia n'avait pas changé d'attitude, seulement elle était moins pâle depuis un instant et une sorte de triste sourire errait sur ses lèvres. On aurait dit qu'elle était indifférente au mauvais résultat obtenu.

C'en était trop pour l'irascible Vibert. Quoi ! tandis qu'il se désespérait, sa compagne, sa complice, celle qui était encore plus intéressée que lui au succès de l'épreuve tentée, ne se désespérait pas avec lui. Il était vaincu, et, au lieu de le plaindre, on pouvait croire, en la regardant, qu'elle se réjouissait presque de sa défaite. Une telle injustice le révolta ; mais, au lieu de l'abattre, elle lui inspira tout à coup le désir de prendre sa revanche.

« La partie n'est pas encore perdue, se dit-il ; l'épreuve que je viens de tenter a été incomplète. Il est possible que dans un moment de fureur et d'exaspération, un meurtrier se serve de la première arme venue, sans même la regarder, et qu'elle ne lui rappelle, par conséquent, ensuite aucun souvenir. Je vais compléter l'épreuve. »

Il rejoignit Savari, causa pendant un instant avec lui de choses indifférentes, lui prit le bras, fit quelques tours dans le salon et le ramena peu à peu devant la table, à la place qu'ils avaient précédemment quittée.

– Ainsi, lui dit-il alors, en s'asseyant à ses côtés et en désignant le couteau resté sur la table, cette arme que j'étais si heureux d'avoir achetée ne pourrait, d'après vous, d'être d'aucune utilité ?

– Je ne le pense pas ; la pointe en est émoussée, regardez vous-même, répondit Savari.'

– En effet, dit Vibert en paraissant se livrer à un sérieux examen. Cela s'explique facilement, du reste, ajouta-t-il, cette pointe, en pénétrant dans le corps de la victime, aura rencontré quelque côte...

– Quoi ! demanda vivement Savari, on aurait réellement frappé quelqu'un avec cette arme ?

– Et le coup a été mortel, répliqua Vibert.

– Qui vous a dit cela ?

– Mais mon cicerone, parbleu ! Croyez-vous que j'achète des objets de ce genre sans me renseigner sur leur origine et leur provenance. Ce couteau est historique et je connais sur le bout du doigt son histoire. Il était la propriété d'un jeune homme mort assassiné, au mois d'octobre dernier, à Paris, rue de la Paix, n° 6.

Savari fit un brusque mouvement.

Vibert continua.

– Ce jeune homme s'appelait... attendez... le nom va me revenir... il s'appelait...

– Maurice Vidal, dit Savari.

Ce fut au tour de Vibert à faire un mouvement de surprise.

– Vous connaissez cette affaire ? demanda-t-il.

– Je m'y suis trouvé directement mêlé, répondit Savari.

– De quelle façon ?

— On m'accusait d'être l'assassin de Maurice Vidal.

– Vous !

– Oui, moi ! Aussi, lorsque vous m'avez brusquement parlé de ce crime, mon émotion a-t-elle été extrême. Tenez, j'ai même encore de la peine à me remettre, je dois être pâle comme un mort. Ayez la bonté de me passer cette carafe...

Vibert obéit.

Savari but une gorgée d'eau et reprit :

– Si vous saviez que d'ennuis, que de chagrins m'a causés cette affaire ! Croiriez-vous que j'ai été arrêté, traîné en prison !...

– Ce n'est pas possible !. s'écria Vibert.

– Hélas ! ce n'est que trop vrai. J'ai comparu devant un juge d'instruction, j'ai été au secret, j'ai eu les menottes, c'est l'usage de la police en France. Oui, on a beau être calme, ne pas se défendre, aller où

l'on vous ordonne d'aller, on vous met tout de même les menottes. C'est une mesure de prudence.

Il continua en se tournant vers Julia :

– Excusez mon émotion, madame ; je reconnais qu'elle n'est pas de mise à la fin d'un dîner et devant une femme, mais lorsque je songe à toutes mes souffrances, ; je ne suis plus maître de moi.

– Si j'avais pu me douter, dit Vibert, .croyez bien, mon cher monsieur...

Il s'arrêta au beau milieu de ses excuses, et dit avec un naturel parfait :

– Pourrions-nous savoir comment vous vous êtes tiré de tout cela ?

– En prouvant le plus clairement du monde, répondit Savari, que je ne pouvais pas être le coupable.

– Mais comment est-il venu à l'idée d'un magistrat de vous soupçonner, vous ?

– Mon Dieu ! tout simplement parce que j'avais été en relations suivies avec Maurice Vidal, deux jours avant sa mort.

– Mais c'est affreux ! s'écria Vibert. S'il arrivait qu'on vous assassinât, cette nuit, c'est moi qu'on soupçonnerait de ce crime parce que j'ai passé la soirée avec vous ?

– Certaine ment, si on ne découvrait pas le véritable assassin, vous auriez des chances pour être arrêté. Je vous conseille de vous méfier, dit Savari, moins pâle depuis un instant,

– La justice est bien bizarre, fit remarquer l'agent de police.

– Pas autant que vous croyez ; elle fait son devoir, après tout, et vous voyez qu'elle ne tarde pas à relâcher ceux qui sont innocents. Mais c'est égal, j'ai bien souffert, et vous avez ce soir rouvert' une blessure à peine cicatrisée.

Il parlait depuis un instant avec calme, avec mesure, sans emportement ; il y avait une sorte de mélancolie répandue sur toute sa personne et des pleurs dans sa voix. Tout à coup, il étendit la main sur la table, saisit le couteau qui y était resté déposé, et après l'avoir longuement considéré en silence :

– C'est donc avec cela qu'on t'a tué, dit-il, pauvre Maurice Vidal ! Tu n'étais pas mon ami, j'avais eu avec toi de tristes discussions d'intérêt. Oui,

toi, l'homme probe par excellence, l'homme arrivé à force de travail, d'énergie et d'honnêteté, tu n'avais pas voulu comprendre certaines difficultés de ma vie, certaines impossibilités matérielles et morales d'être ce que tu étais. Tu t'es montré envers moi sévère, raide, injuste peut-être. Ah ! je ne t'en veux pas, Maurice Vidal, je te plains de tout mon cœur, je te pleure de toute mon âme. Tu avais la jeunesse, la richesse, la force, et il a suffi d'une seconde pour te ravir tout cela, il a suffi d'un coup porté avec cette arme qui ne ressemble même pas à une arme !

Il s'arrêta un instant et reprit sans regarder Julia et Vibert :

– Ah ! si l'homme qui t'a frappé avait connu certains détails de ta vie, comme je les ai connus, moi, à la suite de cette déplorable affaire ; s'il avait su que tu aimais, que tu étais aimé, et que tu attendais, le lendemain, ta chère compagne, peut-être son bras aurait-il tremblé, et le coup qu'il t'a porté ne t'aurait-il pas atteint ! Pauvre garçon !... pauvre femme !...

Savari se tut, et deux grosses larmes coulèrent le long de ses joues.

Au même instant, Julia, qui avait eu le courage de se contenir jusque-là, mais que toutes les émotions de la journée avaient brisée, que les dernières paroles de Savari avaient achevée, éclata tout à coup en sanglots.

Le premier mouvement de Vibert fut de courir à elle mais il crut que cette subite explosion de douleur avait besoin d'explications, et, se tournant vers Savari :

– C'est notre faute aussi, lui dit-il en affectant la brusquerie, nous avons été trop dramatiques. Depuis une heure nous parlons de meurtre, d'assassinat ; vous vous attendrissez, moi j'ai la bêtise de me laisser empoigner, et elle, elle a ses nerfs... parbleu, on les aurait à moins.

Savari ne répondit pas ; il regardait pleurer Julia sans s'approcher d'elle.

Allons ! reprit Vibert, désireux de mettre fin à cette scène, ce que nous avons de mieux à faire maintenant, c'est de nous séparer et de nous promettre mutuellement d'être plus gais à l'avenir.

Il sonna, demanda une voiture et reconduisit madame Vidai chez elle, pendant que Savari s'éloignait de son côté.

Dans l'état où se trouvait Julia, Vibert ne voulut avoir avec elle aucune explication. Il la remit entre les mains de Marietta et sortit.

Quelle explication, du reste, aurait-il pu avoir ?

Quelle preuve nouvelle possédait-il de la culpabilité de Savari ? Il avait espéré produire un grand effet ; l'effet avait été produit et avait dépassé ses espérances : Savari ne s'était pas contenté de pâlir et de trembler, il avait pleuré, il avait donné tous les témoignages de l'émotion la plus vive, la plus réelle. Mais cette émotion pouvait s'expliquer facilement, et Vibert se trouvait pris dans son propre piège. Il s'était procuré le plaisir de faire de la mise en scène, de développer outre mesure la sensibilité de son adversaire, d'amollir son cœur, de le disposer au sentiment. Quoi de plus naturel alors que Savari se fût laissé attendrir au souvenir d'une affaire où il s'était trouvé si directement mêlé et dont il avait eu si cruellement à souffrir ! Sa pâleur, ses larmes, son émotion, ne témoignaient pas de son crime, elles attestaient seulement que les soupçons conçus contre lui, son arrestation, les heures passées en prison lui avaient fait au cœur une blessure encore saignante. En voulant confondre Savari, Vibert lui avait, au contraire, procuré l'occasion de se faire connaître sous un jour plus favorable. Cet homme, qu'on avait cru jusque-là léger, banal, incapable peut-être d'un bon sentiment, s'était tout à coup montré sérieux, impressionnable et réfléchi. Il s'était attendri au souvenir de la mort de Maurice Vidal, il avait fait l'éloge de celui qui avait été un instant son ennemi, il avait payé un tribut à sa mémoire et mêlé ses larmes à celles de Julia Vidal !

En faisant ces différentes réflexions, qui ne laissaient pas que de l'attrister profondément, Vibert se dirigeait à pied vers son ancien domicile de la rue de l'Arbre-Sec, dont il n'avait eu garde de se dessaisir. Il n'était pas fâché de redevenir, pour un instant, le vieil homme d'autrefois, de se dépouiller de la défroque du comte de Rubini, qui lui avait si peu profité, enfin de se retremper dans les souvenirs d'une vie sinon joyeuse, du moins uniforme et paisible que lui rappelait sa chambrette du cinquième étage.

Tiens ! M. Vibert ! dit le concierge en le reconnaissant. Il y a bien longtemps qu'on ne vous a vu...

– J'étais à la campagne, dit l'agent de police. Est-il venu quelqu'un pendant mon absence ?

– Non, monsieur ; on n’a apporté que cette lettre. Vibert prit la lettre qu’on lui présentait : elle portait l’entête du commissariat de police du premier arrondissement, section des Tuileries, et elle était conçue en ces termes :

« Mon cher Vibert,

Du temps où vous étiez employé dans mes bureaux, vous avez dû vous occuper un jour, pendant mon absence, d’un repris de justice nommé Langlade, et d’une grande fille rousse connue sous le sobriquet de Soleil-Couchant.

On aurait besoin à la Préfecture de renseignements que vous seul pouvez donner sur ces deux individus et je vous serais obligé de passer le plus tôt possible à mon cabinet, pour que je puisse rédiger, de concert avec vous, la note qui m’est demandée.

X... »

– J’irai demain matin, avant de retourner à l’hôtel des Princes, se dit Vibert en mettant la lettre dans sa poche et en montant son escalier.

DEUXIÈME PARTIE

I

Après avoir passé la nuit qui suivit le dîner au café Anglais dans sa chambrette de la rue de l'Arbre-Sec, et après avoir donné le lendemain, au commissaire de police de la section des Tuileries, les renseignements réclamés au sujet de Langlade et de Soleil-Couchant, Vibert revint dans son appartement de l'hôtel des Princes.

Il s'était cependant demandé s'il n'abandonnerait pas la partie, s'il n'écrirait pas au juge d'instruction que décidément Savari était innocent ou trop adroit pour fournir des armes contre lui, s'il n'irait pas faire à madame Vidal sa dernière visite et lui exprimer ses regrets de ne pouvoir mieux la servir, enfin s'il ne résilierait pas ses fonctions d'agent de police en mission extraordinaire.

Retenu par l'amour-propre ou par un sentiment d'une tout autre nature, il ne donna pas suite à ces projets, et il reprit, pour quelque temps encore, le

rôle du comte de Rubini qu'il avait si merveilleusement créé. Seulement il ne le joua plus avec la même perfection : il ne fut, pour ainsi dire, que la doublure de ce personnage. On le vit négliger sa mise, autrefois si soignée ; oublier en' parlant qu'il était Italien et paraître étonné lorsque les garçons de l'hôtel l'appelaient : « Monsieur le comte ». En même temps, son caractère devint inégal, brusque, emporté, et son existence des moins régulières. Il paraissait dominé par une idée fixe qui lui arrachait, par moment, quand il se promenait à grandspas dans son salon de l'hôtel des Princes, des mots vides de sens, des lambeaux de phrases ou des monologues dans le genre de ceux-ci :

« Imbécile, se disait-il, tu as voulu quitter tes paisibles bureaux de la rue Saint -Honoré, tu as voulu vivre... Eh bien, tu vis ! De quoi te plains-tu ?

Souffrir, c'est vivre ! Vivre, c'est souffrir ! Ah ! tu vis suffisamment, car tu souffres beaucoup. »

Il s'arrêtait tout à coup, se frappait le front et s'écriait :

C'est bien fait, je te dis que c'est bien fait ; cela t'apprendra... Au lieu de rester tranquille dans ton trou, tu as voulu avoir tes petites passions comme tout le monde ; tu as permis à ton cœur de battre... et il a profité de la permission, l'intrigant, il bat ! Mais pour se rattraper de n'avoir pas battu jusqu'à ce jour, il bat si fort maintenant qu'il pourrait bien briser sa fragile enveloppe. »

Il partait d'un éclat de rire et ajoutait :

« Eh bien ! s'il la brisait, cette enveloppe ? Alors, plus de colère, plus de rage, plus d'envie plus de souffrances ! Deux pieds de terre, une fosse commune, une croix de bois peut-être, donnée par le marquis de X..., et tout serait dit... Non ! s'écriait-il brusquement, je ne veux, pas mourir, c'est trop bête de mourir de ces choses-là... Moi, Vibert, mourir parce que... Allons donc ! c'est bouffon ! Ah ! comme le marquis de X... rirait, et moi tout le premier, dans ma tombe, sous mon petit jardinet... Je veux vivre, au contraire, et bien vivre, et me livrer à toutes espèces de folies ! En ferai-je, de ces folies ! Je vivrai en une année pour tout le temps où je n'ai pas vécu. »

Il s'arrêtait encore et reprenait avec plus de calme cette fois et une sorte d'amère tristesse :

« Je me vante, je ne saurai pas vivre de cette façon. On ne change pas ainsi du jour au lendemain ses habitudes. On ne s'enflamme pas à trente-cinq ans pour des plaisirs qu'on n'a jamais goûtés. Puis, il y a des souvenirs qui ne s'effacent pas, des pensées qu'on ne peut chasser, des images que d'autres images ne sauraient remplacer !

Ah ! si j'avais un fils, reprenait-il en poursuivant sans doute la même Idée, comme je le lancerais dès l'âge de dix-huit ans dans le tourbillon du monde et des passions.

Va, lui dirais-je, aime, jouis, souffre, dépense tes forces, prends ton cœur à pleines mains et jette-le à qui le voudra, écorche-le à toutes les ronces du chemin. Tu le rendras invulnérable et insensible, et lorsque viendra l'âge des fortes passions, mon âge à moi, tu riras au lieu de pleurer, tu feras souffrir les autres au lieu de souffrir toi-même. »

Il se mettait à ricaner.

« Faire souffrir les autres, dis-tu ? Ah ! Vibert, tu es fou, mon ami. Ton fils te ressemblerait sans doute, et on ne fait pas souffrir les autres lorsqu'on est bâti dans ton genre. Mais regarde-toi donc ! Tiens, voilà une glace, aie le courage de contempler ta belle image. Avec une taille comme celle-là, un physique comme celui-ci, on souffre, mais on ne fait pas souffrir. Prends-en ton parti, mon bonhomme, et détourne vite la tête, de peur de t'effrayer toi-même. »

Puis, passant subitement à un autre ordre d'idées :

« Voyons, disait-il, qu'est-ce que je fais ici ? Pourquoi ne suis-je pas là-bas ? Je suis un employé du gouvernement, après tout, je touche son argent, j'émarge, j'ai une mission à remplir et je ne la remplis pas. J'ai fait de l'embarras, j'ai dit que je répondais du succès. Eh bien ! ce succès, où est-il ? Je me suis arrêté au beau milieu de la partie, sans savoir si elle était perdue. Elle ne l'était pas, que diable ! non, elle ne l'était pas, et je vais reprendre les cartes. »

Alors, s'il était chez lui, il sortait aussitôt ; si, au contraire, il était déjà sorti, il se dirigeait à grands pas vers la rue de Grammont. Mais, arrivé

devant certaine porte cochère, il s'arrêtait tout à coup et recommençait ses éternels monologues :

« A quoi bon monter ?... Qu'apprendrai-je là-haut ? Eh bien ! oui, il est auprès d'elle, je le sais bien, parbleu. Qu'y puis-je faire ? Il faut attendre maintenant, attendre en silence et sans me montrer, sans les déranger. C'est le seul moyen qui me reste de savoir la vérité, ma seule planche de salut... et elle est bien légère... et je souffre atrocement d'être obligé de m'y confier ! »

Un jour pourtant, Vibert ne s'arrêta pas à la porte de Julia, il passa rapidement devant le concierge, gravit un escalier de service et ne redescendit qu'une heure après.

Cependant, il ne fut pas introduit auprès de madame Vidal ; Marietta ne l'entendit pas sonner ; personne ne se douta de sa présence dans la maison. Qu'était-il devenu durant tout ce temps ?

Il n'avait probablement rien appris qui pût le satisfaire ; cette mystérieuse expédition lui avait même sans doute inspiré un grand découragement, un plus profond dégoût de la vie, car le lendemain de sa visite rue de Grammont, il commit une de ces terribles imprudences qui cachent presque toujours une idée inavouée de suicide.

Mandé un matin à la Préfecture de police pour donner des détails sur l'affaire qui lui avait été confiée, il fut introduit dans le cabinet du chef du service de sûreté.

Au moment où il entra, il surprit le dialogue suivant entre le chef et un de ses employés :

– Ainsi, vous ajoutez foi aux renseignements donnés par cette femme ?

– Oui, monsieur ; elle avait tout intérêt à dire la vérité.

— Suivant elle, Langlade couchera cette nuit rue Croix-des-Petits-Champs ?

– C'est plus que probable.

— Rien ne vous empêche alors de l'arrêter demain matin ?

— Non, monsieur ; aucun de mes hommes n'hésitera à me suivre, mais je dois vous prévenir que leur vie courra de grands dangers. Ce Langlade a une réputation terrible. Il s'est déjà sauvé deux fois des bagnes de Toulon et

de Brest. Il est doué d'une force athlétique et ne se couche jamais sans avoir des pistolets chargés à la portée de sa main. Le premier agent qui pénétrera dans sa chambre est sur d'être tué.

— Bah ! s'il ne sait pas s'y prendre, dit tout à coup Vibert, qui était resté près de porte.

Le chef et l'inspecteur se retournèrent avec étonnement.

— Je voudrais vous y voir, dit l'inspecteur.

— C'est facile, vous n'avez qu'à me suivre, si on m'autorise à me rendre demain matin rue Croix-des-Petits-Champs.

— Qui donc êtes-vous ? demanda le chef de la sûreté en regardant avec plus d'attention l'agent de police.

— Je me nomme tout simplement Vibert, monsieur ; vous m'avez fait appeler au sujet de l'assassinat de la rue de la Paix.

— Ah ! très-bien ! je vous remets, à présent, en effet ; nous n'entendions plus parler de vous. Eh bien ! que m'apprendrez-vous ?

— Rien de nouveau, monsieur ; j'attends toujours, et très-impatiemment, je puis vous l'assurer.

— C'est bon ; nous connaissons votre zèle et nous comptons sur vous. Ainsi, pour en revenir à ce Langlade, vous offrez de l'arrêter.

— Certainement.

— Mais, s'écria l'inspecteur, vous ignorez à quel homme vous avez affaire !

— C'est ce qui vous trompe, répliqua Vibert ; Langlade m'a déjà passé par les mains lorsque j'étais secrétaire du commissariat de police de la rue Saint-Honoré. Il n'avait pas craint de venir un matin, accompagné de sa maîtresse, me demander un passe-port pour l'Angleterre ; ses allures m'ont paru suspectes, je l'ai fait suivre et arrêter. Depuis il s'est encore sauvé du bagne, où, grâce à moi, il était retourné.

— Puisque vous le connaissez aussi bien, je m'étonne qu'il ne vous effraye pas davantage. Vous vous souvenez sans doute de sa taille gigantesque ?

— Parfaitement. Je suis un nain à côté de beaucoup de personnes, et surtout à côté de lui ; mais je me souviens aussi de la victoire remportée par

David sur Goliath.

– Est-ce que vous songeriez à un combat singulier ?

– Pourquoi pas ?

– Vous avez la prétention de l'arrêter à vous seul ?

– Parbleu !

– Vous voulez donc vous faire tuer ! s'écria l'inspecteur.

– Cela ne vous regarde pas, répondit Vibert. Il s'agit d'expédier une besogne difficile. Personne n'en veut. Moi, je m'en charge et je ne demande ni récompense ni aide d'aucune sorte. Permettez-moi, monsieur, ajouta l'agent de police en s'adressant directement, cette fois, au chef de la sûreté, de vous dire qu'on aurait peut-être mauvaise grâce à refuser des services si désintéressés.

– Mais on ne les refuse pas, et je vais vous faire mettre immédiatement en rapport avec les personnes qui pourront vous donner tous les détails dont vous aurez besoin. Une seule observation pourtant. Ne craignez-vous pas, pendant que vous vous occuperez de ce Langlade, de négliger l'autre affaire si importante qui vous a été confiée ?

– Monsieur, répliqua Vibert, deux heures me suffiront pour arrêter votre colosse. Je les prendrai sur mon sommeil ; c'est d'autant plus facile que je ne dors pas.

– Allons ! dit en souriant le chef, on me l'avait bien dit : vous êtes un singulier agent de police.

Vibert, pour toute réponse, s'inclina gravement.

II

Le lendemain, vers les cinq heures et demie du matin, Vibert gravissait d'un pas déterminé l'escalier de la maison où Langlade avait dû passer la nuit, dans la rue Croix-des-Petits-champs. Après avoir inutilement cherché un cordon de sonnette à la porte qu'on lui avait désignée, il frappa résolument.

– Qui va là ? cria-t-on de l'intérieur de l'appartement.

– Un mouchard qui vient t'arrêter, répondit l'agent de police.

– Farceur, reprit la voix, si tu étais un mouchard, tu ne le dirais pas- ; ils prennent plus de précautions que cela avant de se frotter à moi. C'est toi, n'est-ce pas, Crampin ?

– Eh ! oui... ouvre donc !

– C'est dur de sortir de son lit ; mais pour un ami, on peut se refroidir : j'ouvre et je me recouche.

A peine les verrous, furent-ils ôtés et la clef eut-elle tourné dans la serrure, que Vibert, qui se tenait près de la porte, la poussa vivement, se précipita dans la chambre, fit un bond vers le lit, s'empara d'un pistolet à deux coups chargé et armé qui se trouvait sur la table de nuit, et le dirigeant vers Langlade :

– Si tu fais un pas, lui cria-t-il, tu es mort.

– Mille tonnerres ! vociféra le forçat, c'est un mouchard !

– Ne te l'ai-je pas dit, imbécile. Allons, tu es pris, rends-toi.

– Me rendre, jamais ! s'écria Langlade exaspéré, je préfère te dévorer, canaille ! Tu as mon pistolet, mais j'ai une rude poigne et des dents qui coupent comme de l'acier.

– Bast ! répondit tranquillement Vibert, pour t'en servir il faudrait pouvoir m'atteindre, et si tu avances je t'étends par terre.

Et la main droite levée, le pistolet à la hauteur de l'œil comme s'il eût été dans un tir, en face d'une poupée de plâtre, il s'assit paisiblement sur le lit que venait de quitter Langlade.

A quatre pas de lui, le forçat, à moitié nu, écumait de rage, mais n'osait avancer. Ils se regardèrent un instant, l'un prêt à bondir, l'autre prêt à faire feu.

Vibert reprit la parole :

– Eh bien ! dit-il d'un ton goguenard, tu as renoncé à me dévorer : c'est dommage, je désirais une mort originale.

– Il faut avouer que tu es un crâne luron pour avoir osé t'introduire ici, s'écria tout à coup Langlade, redevenu plus maître de lui et cherchant des yeux un objet dont il pût se faire une arme.

– Bast ! répliqua Vibert, on te croit plus terrible que tu n'es. Voyons, ne te remue donc pas comme ça, tu vas me forcer à te casser une patte pour te clouer à ta place. Qu'est-ce qui te manque ? Qu'est-ce que tu cherches ? Tes pantoufles peut-être, tu as froid aux pieds ; tiens, les voilà –, je suis un bon diable, moi, je ne veux pas que tu t'enrhumes.

Et toujours sur ses gardes, il ramassa de la main gauche une paire de souliers qui se trouvait au pied du lit et la jeta au forçat

– Merci, dit Langlade, à qui toute son assurance habituelle revenait. On est plus solide sur ses jambes avec des souliers.

– Parbleu ! c'est pourquoi je te donne les tiens. Est-ce qu'il te serait agréable, aussi, d'avoir ton pantalon, ton gilet et ta redingote ? Ne te gêne pas, tu sais, je les ai là sous la main.

– Si tu y consens, je ne demande pas mieux, répondit le forçat, étonné de tant d'aménité.

Le pantalon, le gilet et la redingote, envoyés de la même façon et avec les mêmes précautions, vinrent rejoindre la chaussure.

– Sans indiscretion, que comptes-tu faire lorsque tu seras habillé ? demanda Vibert, tandis que Langlade passait à la hâte ses vêtements.

– Mais je ne sais pas trop encore ; je réfléchis, je ne suis pas entièrement décidé. Je crois que je sauterais sur toi, s'il n'y avait pas ton diable de pistolet qui me gêne un peu.

– Est-ce que tu le voudrais aussi ?

– Je le voudrais, mais...

– Mais tu crains que je ne préfère le garder. On ne sait pas. Voyons, si je te le rendais, qu'en ferais-tu ?

– Je m'en servirais pour te tuer, parbleu ! Belle question ! répondit le forçat en levant les épaules.

– Bien sûr ? demanda l'agent de police.

- Bien sûr.
- D'un seul coup ?
- D'un seul coup, je viserai au cœur.
- Eh bien ! vise à ton aise, mon ami : tiens, voilà ton pistolet.

Vibert quitta sa place, marcha vers Langlade, lui remit le pistolet, lui tourna le dos et alla se rasseoir tranquillement sur le lit, en se croisant les bras et en disant :

- J'attends.
 - Mais tu n'es pas un mouchard ! s'écria le forçat tout interdit.
 - Ingrat, répondit Vibert, je suis gentil pour toi, je te traite comme un fils, et tu refuses de me donner mes titres et qualités.
 - Tu es un vrai mouchard ?
 - Eh ! parbleu ! Qui veux-tu que jé sois ? Un pair de France, peut-être ? Pas si bête, ils s'ennuient trop ; j'en connais un qui avale sa langue toute la journée. Je suis un mouchard, un vrai. Tiens, regarde, j'ai dans ma poche les principaux attributs de ma profession : des menottes. C'est, du reste, tout ce que j'ai pris pour venir te voir ; j'ai même laissé ma canne à épée chez moi.
 - Tu as un fier toupet !
 - Tu te répètes, mon cher Langlade, dit Vibert en se retournant sur le lit, du côté de la muraille, tu as déjà t'ait cette remarque.
 - Et tu crois tout bonnement que je vais me laisser mettre les menottes ? demanda le forçat.
 - Tu vas, répondit Vibert, ou bien me tuer, ou bien te laisser mettre les menottes. Entre nous, tu peux choisir, cela m'est complètement indifférent. Mais choisis, je l'exige.
 - Tu ne tiens donc pas à la vie, toi !
 - Cette bêtise ! Serais-je venu te réveiller, ce matin, si j'avais tenu à la vie. Et toi, y tiens-tu ?
 - Mais un peu, en ce moment. Je suis aimé.
 - Tu es aimé ? vraiment ?... Tu as de la chance, toi !
 - Mais oui, fit le forçat en se rengorgeant.
- Vibert prit son pince-nez vert, lorgna et dit :

– Au fait, ton père et ta mère n’ont pas lésiné en te mettant au monde ; ils t’ont donné la bonne mesure ; tu tiens de la place ; je comprends que les femmes t’adorent, elles ont si mauvais goût !

Puis, tout à coup, tournant le dos à Langlade et changeant de ton :

– Il fait un peu froid chez toi, tu as oublié d’allumer ton feu ; si nous partions. On nous attend.

– Où ?

– A la Conciergerie, c’est dans cet établissement, je erois, que tu te trouveras le mieux. Tu seras d’abord tout arrivé pour être interrogé demain. Oh ! sois tranquille, en la qualité de *cheval de retour*, on aura des égards pour toi, on ne te mettra pas avec la petite *pègre* obtiendras une cellule, je m’y engage.

– Tu te f... de moi, hein ? cria Langlade.

– Ne crie donc pas si fort, tu vas réveiller les voisins : il n’est que six heures

– Le coup de pistolet que je vais te tirer en pleine poitrine les réveillera bien davantage.

– Laisse-moi donc tranquille ; tu menaces toujours et tu ne fais rien, c’est ennuyeux, répliqua l’agent de police en s’étendant cette fois tout de son long sur le lit du forçat.

Langlade fit un bond vers le lit et dirigea son pistolet sur la poitrine de Vibert.

Celui-ci murmura un nom, regarda fixement Langlade et attendit.

Il était impossible que ce colosse, dont la colère doublait encore les forces, n’eût pas facilement raison de ce petit homme grêle, maladif et désarmé.

Près d’une minute s’écoula, puis le forçat baissa les yeux, laissa retomber son pistolet et se recula en s’écriant :

– Mille tonnerres ! je n’ose pas le tuer !

— Allons, dit Vibert en se relevant, je n’y dois plus compter. Il faut que je souffre encore !

– Tu es donc malheureux, toi ? demanda -Langlade, qui se rapprocha.

– Comme les pierres d’une prison ! si malheureux, que je changerais ma place de mouchard contre ta place de forçat qui va retourner au bagne. Ah ! si tu voulais faire ce troc-là, tu me rendrais un crâne service. Mais je ne suis pas venu ici pour te conter mes petites douleurs. Cette fois, rien ne nous retient plus, partons.

– Pars si tu veux, je ne te tuerai pas ; moi, je reste.

– Ce n’est pas possible, mon cher Langlade, répliqua Vibert, à qui sa bonne humeur revenait peu à peu. J’ai juré de t’amener. Voyons, ne fais donc pas de manières ; tu es un bon garçon, moi aussi, tâchons de nous entendre et le plus vite possible. Tu as pour maitresse, n’est-ce pas, une grande fille rousse, appelée Stéphanie Cornu, et surnommée Soleil-Couchant ?

– Comment sais-tu cela ?

– Est-ce que nous ne savons pas tout, nous autres. C’est notre métier d’être bien renseignés. Du reste, si tu veux absolument des détails, je te dirai, car je ne sais rien te refuser, grand enfant, que c’est Soleil-Couchant elle-même qui nous a appris où tu devais coucher cette nuit.

– C’est faux ! hurla Langlade.

– C’est vrai, te dis-je. Si ce n’était pas vrai, je ne m’amuserais pas à te faire de la peine inutilement. Je respecte les affaires de cœur, moi, et je regarde comme une lâcheté de dire à un homme que sa maîtresse le trahit lorsqu’elle ne le trahit pas ; il serait moins cruel de lui donner un coup de couteau.

– Ah ! tu as bien raison, dit le colosse, dont le visage, avait depuis un instant changé d’expression. Plutôt que d’apprendre cette trahison, j’aurais préféré un coup de couteau.

– Tu n’es pas difficile, répliqua Vibert en poussant un profond soupir.

Tout à coup Langlade se dressa devant l’agent de police, et lui mettant le pistolet contre la poitrine :

– Ainsi tu me jures que Soleil-Couchant m’a trahi ? demanda-t-il.

– Je le jure, répondit Vibert sans s’émouvoir.

Le forçat le regarda et dit en s’éloignant :

– Tu ne dois pas mentir, toi, tu es trop brave.

Il se laissa tomber sur une chaise, les bras étendus le long du corps et on l'entendit murmurer :

– C'est donc pour cela que je ne l'ai pas vue depuis deux jours. Ah ! la misérable ! je l'aimais bien, cependant. C'est tout ce que j'aimais sur la terre 1

Et tournant du côté de Vibert son visage inondé de larmes :

– Je me rends, lui dit-il, tu peux me mettre les menottes.

– Pour qui me prends-tu ? fit l'agent de police. Profiter de ta faiblesse, jamais ! Lorsque tu seras plus calme, nous verrons.

Le colosse, dans un coin, sanglotait comme un enfant.

Vibert se promenait de long en large, en murmurant :

– Il est bien heureux de pouvoir pleurer, lui ! Moi, je ne puis pas, et mes larmes m'étouffent.

Au bout d'un instant il marcha vers Langlade, lui frappa sur l'épaule et lui dit :

– Allons ! viens avec moi, je vais te faire voir Soleil-Couchant.

Le forçat se redressa de toute sa hauteur :

– Tu sais donc où la trouver ? s'écria-t-il.

– Parbleu ! elle est depuis hier au dépôt. La peur s'est emparée d'elle, elle s'est vue compromise dans de méchantes affaires, perdue, emprisonnée pour le reste de sa vie, et elle t'a livré afin d'obtenir les bonnes grâces de la Préfecture.

– La canaille ! Et tu offres de me conduire auprès d'elle ?

– Tout de suite.

– Mais je la tuerai !

– Cela te regarde. Je me suis simplement chargé de t'arrêter, et tu te trouveras tout arrêté lorsque tu seras au dépôt. S'il te plaît donc de tuer Soleil-Couchant, je ne m'y oppose pas ; une femme de plus ou de moins, ce n'est pas une bien grosse affaire, ajouta dédaigneusement Vibert.

– Je suis prêt, partons ! s'écria le forçat.

– Partons, dit l'agent de police.

III

Vibert, accompagné de Langlade, descendit l'escalier. Le forçat ne paraissait pas avoir conscience de ce qu'il faisait ; plongé dans ses réflexions, la tête inclinée sur la poitrine, il suivait l'agent de police machinalement, comme un chien suit son maître. Soleil-Couchant l'avait trahi ! que lui importait le reste ?

Cependant, arrivé sous la porte cochère, le grand air le frappa au visage et lui rendit un instant l'usage de ses facultés. Il leva la tête, regarda dans la rue et dit à Vibert :

- Eh bien ! où est ta voiture ?
- Quelle voiture ?
- Celle qui contient tes hommes.
- Je n'ai pas d'hommes.
- Tu étais venu tout seul pour m'arrêter ?

— Je te l'ai déjà dit ; ne fallait-il pas amener un escadron de cavalerie pour me prêter main-forte ; j'ai l'habitude de faire mes affaires moi-même et je m'en trouve bien. Cela le contrarie, de ne pas voir à ta porte trois ou quatre mouchards, en redingote boutonnée jusqu'au menton et ressemblant à des croque-morts ? Je ne sors pas dans la rue avec ces gens-là, moi ; j'ai de la tenue. Mais si leur absence te chagrine, je puis les faire demander.

– Non, c'est inutile.

– Ne te gêne pas, tu sais, lui dit Vibert ; si tu désires un enterrement de première classe, je te le procurerai. Cela ne te coûtera pas plus cher.

– Non, je te dis que ta société me suffit, répliqua le forçai hors d'état d'apprécier les plaisanteries de son compagnon.

– Tu es bien aimable, continua Vibert, et je vais te rendre ta politesse en faisant avancer une voiture ; nous ne pouvons pas aller à pied là-bas.

Un fiacre passait, Yibert l'appela, et poussant Langlade par les épaules :

– Monte donc le premier, lui dit-il ; je t'en prie, ne fais pas de façons.

Il donna au cocher l'ordre de se diriger vers le Palais-de-Justice, et s'assit auprès du forçat, sur la banquette du fond. Ils gardèrent un instant le silence ; chacun de son côté songeait à ses propres affaires, sans s'inquiéter de son voisin. Bientôt cependant Langlade, à qui l'inaction portait sans doute sur les nerfs, donna un grand coup de pied dans la banquette qui était en face de lui, et s'écria :

– Me trahir ainsi, moi qui ai tant fait pour elle !... Cette phrase ne demandait pas de réponse, mais Vibert, toujours bien élevé, crut devoir la relever en ces termes :

– Mon cher Langlade, fit-il sans retourner la tête, remarque, je te prie, qu'elle n'aurait pas pu te trahir si tu n'avais pas fait quelque chose pour elle ; elle t'aurait livré, voilà tout. Pour qu'il y ait trahison, il faut qu'il y ait eu abandon et confiance ; saisis-tu mon raisonnement ? Il est spécieux, mais il est juste.

Langlade ne saisit rien et continua :

– L'ai-je laissée manquer de quelque chose ? Jamais ! Elle a eu de moi tout ce qu'elle a voulu. J'étais l'esclave de ses fantaisies. Elle m'aurait dit : Je veux ce magasin de bijouterie tout entier, que je serais allé le dévaliser la nuit suivante. Un jour, nous nous promenions rue Vivienne, elle s'est écriée : « Cette robe m'irait joliment. » Le soir même, elle la trouvait dans sa chambre.

– Tu l'avais achetée ? demanda ironiquement Vibert.

– Non, répondit fièrement le forçat, je l'avais volée !

– Voilà un excellent moyen d'entretenir ses maîtresses sans se ruiner, pensa l'agent de police.

Langlade, poursuivant son idée, continua :

– Est-ce que j'avais besoin d'argent pour moi ? Allons donc ! Un verre de vin, un morceau de pain, une botte de paille, je n'en demandais pas plus. J'ai été élevé à la campagne, j'ai des goûts simples.

– On s'en est toujours aperçu, se dit Vibert.

– C’est à cause d’elle qu’il me fallait de l’or à tout prix. C’est pour subvenir à ses dépenses que je me suis fait voleur, puis assassin.

– Parbleu ! dit sentencieusement l’agent de police, prenez n’importe quel crime, grattez-le et vous trouverez une femme dessous. La phrase n’est pas de moi ; elle est vieille comme le monde. Est-ce qu’Adam aurait cueilli la pomme si Eve ne l’avait pas convoitée ?

La dernière fois que je suis allé au bain, reprit Langlade, tout entier à ses souvenirs, c’était à cause d’elle. Lui en ai-je fait un reproche ? Non. Et à Brest, je trouvais encore moyen de gagner de l’argent pour lui en expédier. En ai-je fait de ces boîtes en paille et de ces bonshommes en coco ! Mais cela ne suffisait pas ; un jour elle m’écrivit qu’elle avait besoin de cent francs. Cent francs, où les trouver au bain ? J’imaginai de voler les économies de trois gardes-chiourme. J’ai été condamné à un mois de double-chaîne et de cachot, mais elle a eu ses cent francs pour payer son terme.

– Les hommes ne sont pas justes, fit remarquer Vibert. Voler la chiourme ! cela méritait une récompense.

Enfin, s’écria Langlade, qui continuait à pérorer dans son coin, c’est à cause d’elle que j’ai commis tous mes crimes, ceux qu’on connaît et ceux qu’on ne connaît pas.

Ici l’agent de police fit un brusque mouvement. La tête indolemment penchée sur une des parois du fiacre, les jambes étendues sur la banquette de devant, il s’était contenté jusque-là d’émailler la conversation de quelques aphorismes. Le forçat monologuait à droite, l’employé de la préfecture monologuait à gauche ; c’était une façon bien innocente de passer le temps. Mais ces derniers mots : « Les crimes qu’on connaît et ceux qu’on ne connaît pas », firent sortir Vibert de son engourdissement. L’agent de police, amoureux de sa profession, amoureux de son art, se réveilla. La veille, on aurait pu prononcer peut-être Impunément ces mots devant lui. Il était dans un tel marasme, une telle prostration physique et morale, qu’il n’aurait pas songé à les relever. Que lui importait alors la police, ses devoirs et les crimes d’un Langlade ? Il s’occupait bien de ce forçat ! c’était à Savari qu’il en voulait, à Savari seul. Le monde

commençait et finissait pour lui rue de Grammont. S'il avait proposé d'arrêter Langlade, ce n'était pas pour faire du zèle, c'était pour chercher une diversion à sa douleur. Cette diversion, il l'avait trouvée ; l'expédition qu'il venait de faire, le danger qu'il avait couru, son inutile adieu à la vie, sa promenade matinale dans Paris, côte à côte avec un malfaiteur redoutable, l'avaient en quelque sorte fait sortir de sa léthargie ; il renaissait à la vie, et le comte de Rubini disparaissait pour céder la place à l'agent de police Vibert. Il y avait donc dans l'existence de Langlade des crimes qu'on ne connaissait pas. Alors, il importait de les connaître.

– A propos, sais-tu l'heure ? dit Vibert après une minute de réflexion.

Le forçat, de plus en plus enfoncé dans ses rêveries, ne répondit pas. Vibert lui toucha le bras.

– Hein ? quoi ? nous sommes arrivés ! s'écria Langlade, comme s'il se réveillait en sursaut.

– Non, pas encore ; je me permets de te déranger pour te demander situ sais l'heure.

– L'heure ! Et que m'importe l'heure ?

– C'est que, reprit Vibert, je viens de faire une inflexion.

– Laquelle ?

– Il est encore beaucoup trop tôt pour voir Soleil-Couchant.

– Ah ! s'écria le forçat devenu menaçant, tu cherches déjà des raisons pour ne pas tenir ta parole.

– As-tu un mauvais caractère ! répondit tranquillement Vibert. A la moindre petite observation, tu pars, tu pars comme un feu d'artifice. Ce que j'ai l'honneur de t'apprendre est bien simple, cependant ; je ne puis pas arriver au dépôt de la Préfecture et dire aux gardiens : « Voici mon ami, M. Langlade, forçat en rupture de ban. Il désire avoir un instant d'entretien avec sa maîtresse, mademoiselle Soleil-Couchant, qui demeure en ce moment dans votre maison. Voudriez-vous avoir la complaisance, messieurs, soit de faire descendre cette demoiselle au salon, soit de conduire M. Langlade auprès d'elle, dans l'appartement qu'elle occupe. » Les gardiens me répondraient : « Monsieur, la visite de M. Langlade nous honore et nous charme d'autant plus, que nous espérons avoir le plaisir de

le garder longtemps parmi nous ; mais il ne nous appartient pas de déranger mademoiselle Soleil-Couchant ; pour que votre-protégé soit introduit auprès d'elle, il lui faudra une autorisation en règle, et les personnes qui pourraient la lui donner sont encore couchées à cette heure matinale. » Voilà, mon cher Langlade, ce qui ne manquerait pas de nous arriver. Tu as de l'esprit, tu devrais comprendre cela.

– Après ? demanda durement Langlade, toujours insensible aux gracieux badinages de l'agent de police.

– Mon Dieu ! répondit Vibert sans se départir de son inaltérable douceur, je propose simplement de brûler deux ou trois heures, où tu voudras et comme tu voudras. C'est un petit retard, voilà tout. Tu es sûr de moi, puisque je te promets de ne pas te quitter. A neuf heures, nous nous rendrons à la Préfecture, j'aurai un moment d'entretien avec M. le chef de la police de sûreté, je lui dirai que je t'ai donné ma parole et il m'aidera à la tenir. A dix heures, au plus tard, tuseras en présence de Soleil-Couchant, cela te va-t-il ?

– Il faut bien que cela m'aille, dit le forçat en grognant.

– Allons, tu es raisonnable, je n'en attendais, pas moins de ton cœur. Il s'agit maintenant de savoir ce que nous allons faire du temps qui nous reste. As-tu une idée, toi ?

– Non.

– Que dirais-tu d'un bon petit déjeuner ?

– Je n'ai pas faim, répondit Langlade.

– Egoïste ! tu n'as pas faim, c'est possible ; mais moi, moi qui me suis réveillé à cinq heures pour me rendre chez toi, tu ne réfléchis pas à cela. Puis, tu m'as donné une foule d'émotions : tu voulais me tuer, tu ne voulais plus me tuer ; je fermais les yeux, je les rouvrais ; je me disais : C'est fini, et patatras, je recommençais à vivre. Tu comprends, tout cela creuse. Allons, crois-moi, mettons-nous quelque chose sur l'estomac ; tu n'en causeras que plus éloquemment avec Soleil-Couchant.

– Oh ! ce que j'ai à lui dire ne sera pas long ! s'écria le forçat.

– Oui, je te comprends, un bon coup est bien vite donné ; on n'a pas besoin d'avoir l'éloquence de Démosthène. Cependant, moi, si j'avais été a

ta place, j'aurais voulu d'abord me procurer le plaisir de lui faire quelques bons petits reproches, de traiter comme elle le mérite, de lui dire tout ce que j'ai sur le cœur.

– Je ne sais pas parler, moi, je ne sais qu'agir.

– Laisse-moi donc tranquille, tu parlerais comme un prédicateur, si tu avais seulement un bon bifteck et une bouteille de chablis première sur la conscience.

– Tu crois ?

– Si je crois !... mais toutes les fois que j'ai un rendez-vous avec une femme, moi qui te parle, je commence par m'offrir un bon déjeuner. Alors on a la tête montée et on dégoise tout ce qu'on veut.

– Oui, c'est possible, murmura le forçat ; on tue sans hésiter.

Vibert avait touché juste.

– Est-ce dit ? demanda-t-il.

– C'est dit.

– Tu es un ange !

Et se penchant à la portière :

– Cocher, dit l'agent de police, conduis-nous à la Halle, chez Baratte.

– Non, pas là ! s'écria Langlade.

– Et pourquoi ? Est-ce qu'on y mange mal ?

– J'ai une autre raison.

– Tu y dois de l'argent.

– Non, je n'y dois rien.

– Alors ?

– J'y ai dîné, il y a trois jours, avec elle, répondit le forçat en soupirant.

Vibert regarda sans étonnement Langlade : il le comprenait. Un agent de police et un forçat, ces deux extrêmes, ont quelquefois des points de contact.

Cependant Vibert venait de réfléchir qu'il était avantageux de faire Langlade se retrouver dans le cabinet où il avait dîné avec Soleil-Couchant.

– Mon cher ami, dit-il à son compagnon, j'apprécie d'ordinaire toutes les choses du cœur, mais il y en a cependant qui m'échappent. Raisonçons : ou bien tu adores toujours ton infidèle, et tu dois avoir du plaisir à te retrouver

dans un lieu où vous vous êtes aimés, ou bien tu la méprises, tu l'exècres, et tout ce qui la concerne doit t'être complètement indifférent.

– Je la méprise, je l'exècre 1 dit Lauglade.

– Alors, entrons chez Baratte justement nous y voici.

– Entrons, dit le forçat, qui voulut faire l'homme *fort*.

Ils descendirent de voiture, passèrent devant le comptoir et gravirent une espèce d'échelle qu'on a le tort d'appeler un escalier.

Au premier étage on leur ouvrit un cabinet. Langlade regarda et dit :

– C'est le même, je le reconnais.

– Le hasard n'en fait jamais d'autres, répliqua le philosophe Vibert.

Puis il commanda un excellent déjeuner approprié à la circonstance, et t, se mettant à table en face du forçat :

– Je suis indigne d'être de la police, se dit-il, si cet imbécile – là ne m'a pas fait, au dessert, toutes ses confidences. Quel bon petit crime inconnu a-t-il pu commettre ?...

V

On apporta pour commencer quatre douzaines d'huîtres, auxquelles Vibert, afin de donner le bon exemple, s'empessa de faire honneur. Langlade ne tarda pas à lui tenir tête ; soit que l'appétit lui fût revenu, soit que par forfanterie il ne voulût pas avoir l'air de regretter plus longtemps son infidèle.

– Maintenant commande, dit Vibert lorsque les quatre douzaines eurent disparu ; ne te gêne pas, c'est l'État qui paye. J'ai des fonds secrets.

– Alors, je propose un chateaubriand, dit le forçat qu'une première bouteille de vin blanc commençait à égayer.

– Va pour le chateaubriand ; mais je parie, dit Vibert, qu’il y a une idée là-dessous.

– Quelle idée ?

– Un sentiment, un souvenir ; elle doit avoir demandé un chateaubriand la dernière fois que vous avez dîné ici, voyons, avoue-le ?

– Mais...

– Allons, ne te fais pas prier comme si tu étais une 1 jolie femme.

– Ce diable d’homme, on ne peut rien lui cacher, fit le forçat en se versant à boire.

– Tu l’aimes encore, ton Soleil-Couchant, hein ? de– manda Vibert.

– Non, je ne l’aime plus, s’écria Langlade qui laissa retomber son formidable poing sur la table.

Le choc suffit pour casser deux verres.

– C’est à moi que tu contes de pareilles sornettes ! dit l’agent de police. Est-ce qu’il est possible de cesser tout d’un coup d’aimer une femme qu’on a adorée toute sa vie ?

– Adorée, oui, adorée ! fit le colosse en soupirant avec bruit, et elle ne m’a jamais aimé, elle !...

– C’est toujours comme cela, dit Vibert.

– Si tu savais tous les tours qu’elle m’a joué !

– Je m’en doute : ce sont toujours les mêmes. Et à chaque tour, tu l’aimais davantage, n’est-ce pas ?

– Hélas !

Il avala d’un trait un verre de vin et ajouta :

– Mais je ne veux plus parler de cela. J’en dirais trop...

– C’est bon à savoir, se dit Vibert ; sois tranquille, alors, mon bonhomme, nous y reviendrons avant la fin du déjeuner.

Puis, se tournant vers Langlade, qui, les deux coudes sur la table et la tête dans les mains, semblait rêver :

– Tu ne manges plus ? lui dit-il. Songe donc que, de longtemps peut-être, tu ne feras pas un aussi bon déjeuner ?

– Pourquoi ? demanda le forçat en relevant la tête.

– Comment, pourquoi ? Tu devrais savoir cependant, par suite d’une longue expérience, que l’État n’a pas l’habitude de nourrir ses pensionnaires avec des chateaubriands.

– Je le sais. Mais je n’ai peut-être pas l’intention de redevenir un des pensionnaires de l’État, dit Langlade qui regarda en face l’agent de police.

– Vraiment ? fit celui-ci sans paraître s’émouvoir. Je croyais cependant avoir eu le plaisir de t’arrêter ce matin même.

– Tu m’as arrêté, j’en conviens ; mais qui m’empêchera de m’en aller quand j’aurai déjeuné ?

– Moi.

Toi ! fit-le colosse en riant. Tu ne m’as donc jamais bien regardé ?

Il se leva, sa tête atteignit facilement le plafond du cabinet.

– Eh bien ! dit Vibert en l’examinant avec son pince-nez, tu es un bel homme. Je le savais, et ce n’est peut-être pas très-aimable de faire parade devant moi de tes avantages physiques.

– Et mes épaules, les as-tu remarquées ? continua Langlade, qui se mirait complaisamment dans une glace placée derrière Vibert.

– Peux-tu me les céder ? Non. Alors n’étale plus tes charmes, cela m’humilie.

– Je voulais seulement te faire comprendre, dit le forçat en se rasseyant, qu’à la fin du déjeuner il me serait très-facile de te soulever dans mes bras, de te mettre une serviette dans la bouche pour t’empêcher de crier, et de te jeter sous la table, tandis que j’irais tranquillement à mes affaires.

– Oui, dit Vibert, en servant à Langlade la moitié d’une omelette qu’on venait d’apporter, tout ce que tu viens de dire paraît au premier abord très-facile à exécuter, j’en conviens. Seulement...

– Seulement ? demanda le forçat.

– Tu ne l’exécuteras pas.

– Pourquoi ?

– Deux motifs t’en empêcheront.

– Lesquels ?

D’abord, tu ne pourras pas même t’approcher de moi.

– Tu plaisantes ?

– Non, je suis sérieux, regarde.

Et plaçant devant lui un pistolet à deux coups :

– Tu ne le connais pas ? demanda-t-il.

– C’est mon pistolet.

– Évidemment ! Tout à l’heure, dans ton désespoir, tu l’as oublié ; moi, je l’ai pris. S’il arrivait que, pendant ton absence, on fît chez toi une visite domiciliaire, la découverte de cette arme t’aurait compromis : j’ai voulu t’éviter ce désagrément. Oh ! continua-t-il, ne jette pas sur ce pistolet des regards de convoitise, je ne te le rendrai plus. Les temps ont bien changé depuis une heure. Ce matin, je ne tenais pas à la vie ; maintenant, ta société et ce vin blanc m’ont tout ragaillardisé : je veux vivre. Sois assez bon pour t’en souvenir... Que prendrions-nous comme dessert ? continua-t-il du même ton aimable. Je te propose un roquefort, des mendiants et un excellent café accompagné de cognac. Cela te va-t-il ?

– Comme tu voudras, fit Langlade d’un ton bourru. Mais tu m’avais parlé, continua-t-il, de deux motifs qui m’empêcheraient de quitter ce restaurant sans toi. Tu viens de dire le premier, quel est donc le second ?

– Oh ! le second est encore meilleur.

– Voyons !

– Je t’ai promis qu’avant de te faire enfermer, je te procurerais le plaisir de voir Soleil-Couchant : tu ne voudrais pas, me mettre hors d’état de remplir ma promesse ?

– Bast ! je tiens plus à ma liberté qu’à une femme, dit Langlade d’un air dégagé.

– Soleil-Couchant n’est pas une femme pour toi, c’est un fétiche, c’est une idole !

– Je la retrouverai toujours.

– Dans dix ans, dans deux ans, dans six mois, dans quinze jours même, je te l’accorde, pour t’obliger. Mais ce que tu veux, c’est la voir aujourd’hui même, tout de suite ; c’est pouvoir lui jeter à la face toutes les injures que depuis deux heures ton cœur amasse contre elle, et qui t’étouffent.

– Oui, oui, c’est cela, s’écria le forçat, qui depuis un instant buvait de l’eau-de-vie à plein verre. Et quand je lui aurai dit tout ce que j’ai sur le

cœur, continuait-il, je l'étranglerai de mes mains.

– Tu auras tort, fit observer Vibert, en reprenant la bouteille d'eau-de-vie.

Il avait désiré que Langlade se grisât, mais il ne voulait pas qu'il fût complètement ivre.

– Pourquoi aurais-je tort ? demanda le forçat.

– Parce que c'est bête de tuer lorsqu'on peut se venger autrement et se mieux venger.

– De quelle façon ?

– Une journée de prison, reprit Vibert a effrayé Soleil-Couchant ; elle a eu peur d'être enfermée pour dix ans, pour cinq ans peut-être, et elle t'a livré. Eh bien ! livre-la à ton tour. Elle doit avoir été ta complice dans plus d'un méfait ; un mot de toi l'envoie en cour d'assises, et les juges s'empressent de l'expédier aussitôt dans quelque maison centrale où elle ne peut plus trahir personne.

Langlade réfléchit un instant et dit :

– Non ; je veux bien la tuer, je ne veux pas la faire souffrir.

– J'ai manqué mon effet, se dit Vibert ; ce forçat est trop vertueux. Cherchons autre chose.

Il reprit :

– Tu vois bien que tu l'aimes encore.

– Eh bien ! oui, je l'aime, parbleu ! Oui, je l'aime ! s'écria le forçat en se levant.

– Mais tu n'es pas jaloux.

– Je ne suis pas jaloux, moi !

– Non ; si tu étais jaloux, tu la ferais enfermer pour qu'elle ne te trompe pas durant ton séjour à Brest ou à Toulon.

– Puisque je te dis que je vais la tuer ! vociféra Langlade qui se rapprocha de Vibert et lui serra les mains à les briser. Ah ! je ne suis pas jaloux, continua-t-il en s'animant de plus en plus, moi qui ai assassiné un homme à cause d'elle !

– Ne me conte pas cela, dit Vibert, je serais obligé de te dénoncer.

Il savait qu'un amoureux et qu'un homme ivre parlent d'autant plus volontiers qu'on paraît fuir leurs confidences.

– Eh ! dénonce-moi, s'écria le forçat, au comble de l'exaltation, que m'importe ? Puisque Soleil-Couchant m'a trahi, je préfère monter sur l'échafaud que retourner au bagne !

Il s'empara de la bouteille d'eau-de-vie que cette fois Vibert ne fit aucune difficulté pour lui rendre ; il porta le goulot à ses lèvres, but à longs traits et continua à voix basse, en s'approchant le plus possible de l'agent de police.

– Oui, je le répète, j'ai assassiné un homme à cause d'elle. Oh ! il n'y a pas longtemps ; c'était en octobre ou novembre dernier. Elle demeurait alors rue Neuve-Saint-Augustin, près du carrefour Gaillon. Un soir, je monte chez elle et je frappe à sa porte. Elle ne répond pas. Je crois qu'elle est sortie et je vais partir lorsque j'entends parler dans l'appartement. Alors, je descends un étage et j'attends. Une heure s'écoule. La porte s'ouvre et donne passage à un homme qu'elle accompagne sur le carré. « A bientôt ! » lui dit-elle, et elle l'embrasse !... Comment ne . suis-je pas remonté pour les tuer tous les deux ?... je ne sais pas... L'homme est descendu, je me suis rangé pour le laisser passer, et je l'ai suivi. Il a pris la rue Neuve-Saint-Augustin et la rue de la Paix. Tout à coup il s'est arrêté devant une porte cochère, il est entré... j'ai fait comme lui... Ensuite, j'ignore ce qui s'est passé... J'avais perdu la tête... Je ne me souviens plus que d'un cri, un cri terrible, poussé par ma victime... Cinq minutes après je rejoignais Soleil-Couchant, et je lui disais : J'ai tué ton amant !

Ce récit, entremêlé de nouvelles libations, avait complètement épuisé Langlade ; sa tête retomba lourdement sur la table. Tous les efforts de Vibert pour obtenir de nouveaux détails furent inutiles. Du reste, qu'avait-il, besoin de détails ? Le récit qu'il venait d'entendre n'était-il pas des plus clairs ?

Pendant que le forçat dormait d'un lourd sommeil, l'agent de police philosophait, mais sa pensée -s'était reportée vers la rue de Grammont :

« Les hommes ne changent donc jamais, se disait-il : leur femme s'absente pendant deux mois, ils. n'ont pas le courage de lui rester fidèles ! Tout leur est bon ; une belle créature apparaît et leur sourit, ils oublient aussitôt leurs promesses, leurs devoirs, leur amour ! »

Il levait les épaules :

« Leur amour ! Comment puis-je me servir de ce mot ? Est-ce qu'ils aiment, ces gens-là ! Ils désirent, tout au plus. Lorsqu'on aime véritablement une femme, il n'en existe aucune autre sur la terre. Qu'on m'enferme avec Soleil-Couchant dans une île déserte ; au bout de dix ans, l'île n'aura toujours que deux habitants, un seul peut-être, car il est probable que je serais mort d'ennui auprès de ma compagne. »

Il s'arrêtait et reprenait :

« Il n'a eu que ce qu'il méritait : tromper une femme comme celle-là, c'est une infamie ! »

Quand, une heure après, le forçat se réveilla, Vibert voulut reprendre la conversation où elle avait été laissée. Mais Langlade, à moitié dégrisé, refusa obstinément d'en dire davantage. Il n'avait plus qu'une idée fixe : revoir au plus vite Soleil-Couchant. L'agent de police comprit qu'il serait dangereux de tarder plus longtemps à tenir sa parole. Il paya la note, arma son pistolet, remonta dans le fiacre qui avait attendu, et se dirigea avec son compagnon vers la préfecture.

V

Le voyage de Vibert et de son prisonnier ne fut troublé par aucun incident. Langlade, encore tout hébété des suites de son ivresse, était blotti dans un des angles de la voiture et ne disait mot. L'agent de police le surveillait attentivement ; une main sur son pistolet, il était prêt à faire feu à la moindre tentative d'évasion. Il ne voulait pas que sa capture lui échappât au moment d'atteindre le port.

A quelques pas de la Préfecture, Vibert ordonna au cocher d'arrêter, et comme Langlade s'apprêtait à des cendre :

– Un mot, je te prie, lui dit-il en le prenant par le bras.,
– Encore ! grommela le forçat.
– Rassure-toi, ce ne sera pas long. Il s’agit simplement de bien nous entendre.

– Vas-y, fit Langlade d’un air résigné en s’enfonçant dans son coin.

– J’ignore, reprit Vibert, quelle opinion tu as des agents de police en général. Il est probable qu’elle n’est pas excellente, et cela se comprend. Mais j’ai mon petit amour-propre personnel, et je désire que tu penses de moi le moins de mal possible. Résumons-nous donc, et posons bien nettement la question, pour que tu n’aies jamais de reproches à m’adresser. Tu as désiré voir Soleil-Couchant, je t’ai promis que tu la verrais, et je tiendrai ma parole, d’abord parce que je n’ai aucun intérêt à ne pas la tenir, ensuite parce qu’un agent de police qui se respecte et qui respecte sa profession ne doit pas, suivant moi, tromper un malfaiteur : ce serait descendre trop bas. Mais sache bien qu’en mettant les pieds à la Préfecture, tu n’es plus qu’un forçat en rupture de ban, un récidiviste, un être dangereux en lutte, ouverte avec la société et contre-lequel on ne peut- pas prendre trop de précautions. Tu n’as plus à compter sur moi ; mon influence cesse à la porte de l’immeuble que tu vois se dresser devant nous. Tout à l’heure encore, j’étais pour toi un voisin de table, un compagnon de route, un camarade à qui tu narrales tes chagrins domestiques ; maintenant je deviens un simple employé de la Préfecture. Je t’ai arrêté, je te remets à qui de droit, et adviennent que pourra, ma tâche est remplie ; je retourne à mes autres affaires.

– Tu ne me quitteras pas sans m’avoir fait voir Soleil-Couchant, dit Langlade, qui, toujours poursuivi par son 1 idée fixe, n’avait prêté qu’une médiocre attention au discours de Vibert.

– C’est entendu, répliqua celui-ci ; mais, avant de nous faire nos adieux, rends-moi le service de me confier tes deux mains.

– Pourquoi ?

– Pour te mettre les menottes.

– Mais je ne ferai de mal à personne, dit le forçat, tout à fait dompté et plus doux qu’un enfant : c’est à Soleil-Couchant que j’en veux.

– Mon ami, répliqua Vibert toujours doucereux, depuis quatre heures que nous vivons côte à côte, je t’ai suffisamment prouvé, je crois, que je n’avais aucune peur de toi. Mais, à partir de maintenant, nous ne serons plus seuls. Je vais te faire monter des escaliers, traverser des corridors, entrer dans des bureaux où tu seras rencontré par une foule de personnes qui te connaissent de vue ou de réputation, et à qui tu inspires des craintes très-exagérées, j’en conviens, mais des plus sérieuses. C’est dans l’intérêt de leur repos que je te propose cette petite mesure de précaution. Sois assez bon pour t’y prêter.

– Si j’ai les menottes, fit naïvement et d’une voix très-douce observer le forçat, je ne pourrai pas tuer Soleil-Couchant.

– D’abord, dit Vibert, les menottes n’empêchent pas de lever les bras et de les laisser retomber sur la tête de quelqu’un. Avec la force que tu as le bonheur de posséder, un mouvement de ce genre te suffirait pour te débarrasser de plusieurs faibles femmes. Ensuite, comme la vie de Soleil-Couchant, je te l’ai déjà dit, m’est complètement indifférente, je m’engage, si tu y tiens, à te faire ôter les menottes lorsque tu seras en sa présence.

– Alors finissons, je suis pressé, dit Langlade en tendant les mains à Vibert.

Vibert profita de la permission, et s’adressant au cocher :

– Prends la rue de Jérusalem, lui dit-il, entre dans la cour de la Préfecture et arrête-toi devant le grand escalier. Cinq minutes après, Vibert, après s’être fait annoncer, pénétrait avec sa capture dans le cabinet du chef de la police de sûreté.

Il s’avança vers le bureau et dit :

– J’ai tenu ma promesse, je vous l’amène.

– Qui ? demande le chef en levant la tête.

– Langlade..., le voici !

– Et c’est vous qui l’avez arrêté ?

– Moi seul ; ne m’y étai-je pas engagé ?

– C’est bien, monsieur ; je vous remercie pour mon compte personnel ; vous nous avez rendu un signalé service. Dans une heure, je verrai M. le préfet et je vous promets de lui parler de vous.

– Comme vous voudrez, monsieur, dit Vibert, mais je refuserai toute espèce de gratification pour cette campagne qui m’a vivement intéressé, et qui m’a distrait d’autres préoccupations. J’ai seulement une prière à vous adresser.

– Elle est accordée d’avance.

Le chef du service de sûreté se leva et alla causer avec Vibert dans l’embrasure d’une fenêtre.

– C’est entendu, lui dit-il au bout d’un instant d’entretien ; je suis de votre avis, du reste, il faut toujours tenir les promesses faites à ces gens-là. Ils nous craignent, ils nous haïssent, ils nous tuent, mais ils sont forcés de nous estimer. Je vais faire conduire Langlade pour quelques heures dans une des cellules de la Conciergerie et donner des ordres au sujet de sa maîtresse.

– Je désirerais, dit Vibert, m’entretenir quelques minutes avec cette femme avant qu’on la mette en présence de Langlade ; j’ai un point important à éclaircir au sujet d’une autre affaire, et elle peut me donner des renseignements utiles.

– Cela suffit ; vous n’avez qu’à vous rendre au dépôt, voici une note pour le gardien-chef.

Vibert salua et se retira, tandis que des agents appelés par le chef de la police de sûreté conduisaient Langlade à la Conciergerie. Cet homme si énergique, si brutal, si terrible, suivit tranquillement ceux qui s’emparèrent de lui. Il n’avait qu’une préoccupation : revoir Soleil-Couchant le plus vite possible. Toute résistance eût retardé le moment qu’il désirait ardemment.

La nouvelle de son arrestation s’était rapidement répandue dans les bureaux de la sûreté, au secrétariat et dans la première division. De jeunes employés, des garçons de bureau, quelques étrangers qui se trouvaient en ce moment à la Préfecture accouraient pour le voir . passer. Il promenait sur tout ce monde un regard indifférent et tranquille. Que lui importait cette foule ?

Il réservait toutes ses colères pour la femme qui l’avait trahi, qui l’avait livré !

VI

Stéphanie Cornu, surnommée Soleil-Couchant, était une véritable rousse. Il est indispensable de s'entendre à . ce sujet, dans un temps où la chevelure des femmes change si facilement de nuances :

Souvent *cheveu* varie ;
Bien fol est qui s'y fie,

dirait de nos jours François I^{er}.

Soleil-Couchant avait donc toutes les beautés et tous les charmes de la rousse, comme elle en avait aussi certaines imperfections. C'était une grande et belle fille, admirablement bien campée, large des épaules, fine de la . taille. La poitrine se développait à souhait, les hanches s'accusaient nettement, la main et le pied étaient grands, mais bien modelés. Il y avait dans sa physionomie quelque chose d'étrange, de tendre, de froid, delascif, de passionné, de cruel. Des lèvres très-minces et un peu pâles recouvraient des dents blanches, petites, aiguës et séparées les unes des autres. Le menton était gras et sensuel ; le nez petit, franchement retroussé avec des narines très-dilatées et toujours frémissantes. Les yeux, longs à la chinoise, sans couleur distincte, verts, bleu, gris, jaunes, suivant l'heure de la journée et le degré de lumière, étaient surmontés de sourcils épais et bien dessinés, ce qui est rare chez les rousses. Quelques taches de rousseur répandues çà et là et artistement placées, loin de déparer ce visage, lui prêtaient une originalité de plus. Quant aux cheveux, on nous demandera peut-être de préciser davantage leur nuance. Dire d'une femme qu'elle est rousse ne suffit pas. S'il y a des degrés dans le crime, il y en a peut-être plus encore

dans le roux. Nous répondrons que le surnom de Soleil-Couchant donné à Stéphanie Cornu était parfaitement justifié. Sa chevelure touffue, épaisse, souple, qui, déployée, pouvait tomber jusqu'à ses genoux, avait les nuances et les reflets du soleil lorsqu'il se couche après une chaude journée d'automne.

De nos jours, en 1866, une créature comme celle que nous venons de peindre si imparfaitement ferait fureur. Il n'y aurait pas pour elle d'assez belles toilettes, d'assez beaux mobiliers, d'équipages trop élégants. Mais en 1847, la mode n'avait pas encore dit son dernier mot au sujet de la femme rousse. A cette époque évidemment arriérée, on croyait encore à la *châtain*e, à la brune, et lorsque, deux ou trois ans plus tard, quelques esprits aventureux, fondèrent le fameux *Comité des Blondes*, on cria au scandale. On aurait crié bien davantage si on avait su que ce sournois Comité, tout en paraissant protéger la blonde, préparait de longue main le règne de la rousse.

Soleil-Couchant aurait du naître une quinzaine d'années plus tard, c'est de toute évidence. Nous ne répondrions pas cependant que, de nos jours, malgré sa beauté originale et des plus à la mode, *elle fût arrivée* dans le monde galant. Elle y aurait eu évidemment du succès, mais le succès d'un beau feu d'artifice, un succès éphémère ; elle ne se serait pas créé une position, comme la plupart de ces daines.

Ce n'était pas sa faute ; elle ne savait pas *se tenir*. Savoir *se tenir* est un grand art à notre époque ; à ceux qui le possèdent, on passe beaucoup d'imperfections, de défauts et même de vices.

Un homme du monde qui *sait se tenir* a des vêtements élégants, des chemises artistement repassées, des bottines toujours irréprochables. Pour un empire, il ne sortirait pas à pied en chapeau rond, dans les rues de Paris, même au mois d'août. Il ne se permettrait pas de monter dans * une voiture de place ; il n'oserait porter à la main le plus léger paquet. Il aura dix maîtresses, il se ruinera pour elles et compromettra par la même occasion l'avenir de sa femme et de ses enfants, mais il évitera de se montrer en première loge à l'Opéra, au bois en voiture découverte, avec la moins compromettante de ses dix maîtresses. Il lui arrivera de ne jamais payer ses

fournisseurs, mais il sera d'une régularité exemplaire quand il s'agira d'une différence de Bourse, d'un pari fait aux courses ou d'une dette de jeu.

Une femme du monde qui sait *se tenir* mènera de front, si cela lui convient¹, plusieurs intrigues ; elle n'affichera jamais ses amants. Elle fera étalage le plus souvent possible de son mari et de ses enfants, quitte à les oublier tout à fait à certaines heures. Elle sera aussi légère qu'il lui plaira, dans le silence du cabinet, mais elle s'interdira dans le monde les moindres coquetteries.

Quant à là femme qui fait commerce de légèreté, les hommes lui demandent aussi de savoir *se tenir*. Ils consentent à être trompés, mais ils veulent l'être avec des personnes de leur monde. Ils ne sauraient s'exposer à rencontrer dans le boudoir de leur maîtresse un monsieur qu'ils n'aiment pas à saluer. « Si je ne lui suffis pas, disent-ils, qu'elle me donne un coadjuteur, mais qu'elle ait la délicatesse de le prendre à mon cercle. Parmi mes collègues, elle trouvera des gens de bonne volonté qui mettront à leur compte quelques-unes de mes trop nombreuses charges ; mais, de grâce, qu'elle n'aille pas m'adjoindre de jeunes clercs d'avoué, des messieurs forts sur le trapèze, ou des artistes dramatiques très-recommandables peut-être, mais que je désire ne rencontrer qu'au théâtre. Pardieu ! je paye et je désire au moins, par amour-propre, que les autres payent aussi. »

En effet, la femme galante est perdue, pécuniairement. parlant, bien entendu, car moralement elle gagne peut-être, le jour où dans les principaux cercles de Paris, le bruit se répand qu'elle *cabotine* (pardonnez-nous l'expression ; aucune autre ne rendrait aussibien notre pensée, et du reste elle est consacrée).

A ce compte-là, Soleil-Couchant n'avait jamais su *se tenir*. D'une nature spécialement fantaisiste, elle avait, dès son entrée dans la vie, sacrifié ses intérêts à ses caprices. Elle ne savait pas se refuser le plaisir d'un tête-à-tête avec un homme qui lui plaisait : peu lui importait qu'il eût de grandes bottes à l'écuyère, un maillot à paillettes d'or, les guenilles d'un traître de mélodrame ou le masque d'un comique des Délassements.

On raconte qu'un soir, au temps de sa courte vogue, elle s'éprit subitement d'un figurant des Variétés ; pour le rejoindre plus vite, elle quitta

tout à coup sa loge d'avant-scène, où se trouvaient un fils de pair de France et deux attachés d'ambassade.

Elle mit probablement la même précipitation à s'amouracher de Langlade. Cette taille formidable, cette belle prestance, ces vastes épaules durent la séduire à première vue. Curieuse à l'excès, elle voulut évidemment savoir de quelle façon les colosses parlaient d'amour ; s'ils étaient tendres, passionnés et éloquents.

Renseignée à ce sujet, elle songea ; suivant sa coutume, à satisfaire d'autres curiosités. Mais ici, elle éprouva une petite difficulté qui devait singulièrement compliquer sa vie. L'anglade, pendant qu'on l'étudiait sous le rapport de l'éloquence, s'était sérieusement épris, énormément épris même, en sa qualité de colosse. Son cœur était en proportion de sa taille : il y avait de la place pour un amour ardent, sérieux, pour des passions violentes. Il trouva mauvais qu'on voulût le quitter aussi facilement qu'on l'avait pris. Il déclara que si Soleil-Couchant en avait assez de lui, il n'en avait pas assez d'elle ; il refusa de céder sa place à d'autres. Il s'imposa violemment, brutalement, et Soleil-Couchant, qui commençait à trembler devant lui, dut le subir.

A partir de ce moment, l'existence de la belle Stéphanie Cornu fut bouleversée de fond en comble. Il lui suffit de se montrer en public deux fois avec Langlade pour être mise au ban de la bohème élégante, Ses connaissances les plus intimes, ses amis les plus indulgents du rent la fuir. Ce Langlade, sans être encore allé au bain, avait déjà toutes les dispositions qui doivent y conduire. Sa mise débraillée, son langage cyniquement imagé, ses poses de matamore le rendaient l'être le plus compromettant du monde. Il s'était emparé de Soleil-Couchant comme d'une proie ; il en avait fait sa chose par le droit du plus fort : il l'obligeait à vivre avec lui, et lui défendait toute autre relation. Ces deux êtres étaient bien plus étroitement liés que si l'église et la mairie les avaient unis.

Mais il fallait vivre. Dans notre société moderne, la force physique ne sert véritablement qu'aux colporteurs, aux commissionnaires et aux manœuvres ; être fort, rapporte à Paris de trois à cinq francs par jour. Cette somme pouvait suffire à Langlade, elle était complètement insuffisante pour

Soleil-Couchant. C'est alors qu'il eut recours au vol pour subvenir aux dépenses de sa maîtresse. Il la battait comme plâtre, aussitôt qu'elle se permettait la moindre incartade, mais il ne savait lui refuser aucun de ses caprices. Soleil-Couchant en eut beaucoup pour se consoler d'être battue, et un beau jour Langlade, qui essayait de satisfaire, à main armée, dans le magasin d'un horloger, un des caprices de Stéphanie, fut appréhendé au collet et dirigé peu après sur le bagne de Toulon.

A peine Soleil-Couchant commençait-elle à respirer et songeait-elle à former des nœuds plus faciles à rompre, que son cher tyran, dont elle se croyait à tout jamais débarrassée, vint la rejoindre et l'arracher à ses rêves d'indépendance. Ne pouvant vivre loin de sa maîtresse, il avait enfin tiré parti de sa force physique et brisé ses fers.

Stéphanie Cornu jouit encore d'un peu moins de liberté qu'autrefois. Obligé d'éviter les regards de la police, d'ordinaire assez sévère pour les forçats en rupture de ban, Langlade trouva tout naturel de se cacher dans le garni occupé par Soleil-Couchant. Il ne la quittait pas d'une minute. Il veillait sur elle. avec une sollicitude des plus touchantes, il lui était plus attaché que le lierre ne l'est à un vieux chêne. Jaloux à l'excès, jamais il ne lui permit de sortir, en prétextant qu'il ne pouvait l'accompagner sous peine d'être arrêté. Six mois d'un bonheur sans mélange s'écoulèrent : Langlade était le plus heureux des hommes ; Stéphanie, derrière ses persiennes, lorgnait les sergents de ville, en se disant qu'ils devraient bien avoir l'idée de monter chez elle. La pauvre femme ne voyait plus de magasins et en était réduite à n'avoir même plus de caprices. Un jour cependant, elle manifesta le désir d'être dans ses meubles. Langlade, toujours gentilhomme, s'empressa de lui complaire ; il sortit deux nuits de suite, prit d'habiles dispositions, et la troisième nuit dévalisa de fond en comble une maison de campagne des environs de Paris.

Il avait fait les choses en conscience, comme cette nature éminemment généreuse savait les faire ; il emporta même la batterie de cuisine pour que Stéphanie n'eût pas à l'acheter. Le propriétaire de la maison, qui n'avait jamais été amoureux, sans doute, eut le mauvais goût de se plaindre. La police eut l'indélicatesse de l'écouter, suivit les traces laissées par la

batterie de cuisine, et arrêta cette fois non-seulement Langlade, ais Soleil-Couchant avec lui.

Ah ! si les juges avaient eu l'esprit de les condamner à la même peine et de la leur faire expier dans la même prison, Langlade eût été encore le plus heureux des hommes ! Mais il fut condamné, comme récidiviste, à vingt années de travaux publics, et dirigé sur Brest, tandis que Soleil-Couchant, comme recéleuse, fut envoyée pour une année à Saint-Lazare.

Le jour de sa sortie de prison, juste au bout de l'année, elle trouva une voiture à la porte de Saint-Lazare, et sur le siège, déguisé en cocher, le fidèle Langlade qui s'était sauvé de Brest, une semaine auparavant, afin de fêter la délivrance de sa chère maîtresse.

Nous savons comment il fut arrêté pour la troisième fois ; Soleil-Couchant y avait un peu contribué.

Tous ces détails intimes étaient inconnus de la police. On s'imagina naturellement qu'intimidée par son arrestation, tremblant d'être compromise de nouveau par les méfaits de Langlade et d'être envoyés dans une maison centrale}, elle avait dénoncé son amant pour mériter l'indulgence de ses juges.

C'était méconnaître Stéphanie Cornu ; elle n'était pas femme à se laisser intimidée pour si peu. Elle avait dénoncé Langlade pour en être débarrassée jusqu'à sa nouvelle évasion, et elle s'était fait arrêter afin d'être à l'abri de ses premières fureurs.

A beaucoup de cœur, Soleil-Couchant joignait une intelligence hors ligne. Les rousses ne sont jamais des femmes ordinaires.

VII

Au moment où Vibert entra, Soleil-Couchant était accroupie sur un lit de sangle et jouait, comme un enfant, avec ses cheveux qu'elle avait entièrement dénoués et ramenés sur sa poitrine. Un rayon de soleil, qui s'était glissé à travers les murs de la Conciergerie et les barreaux de la fenêtre, éclairait cette luxuriante chevelure et lui donnait un éclat éblouissant.

Tout autre que l'agent de police eût admiré ce tableau mais Vibert réservait ses admirations pour d'autres sujets. Il referma la porte derrière lui, tandis que Stéphanie Cornu, brusquement surprise, rejetait ses cheveux en arrière et essayait de les rattacher.

– Ainsi, ma fille, dit Vibert d'un ton paternel et sans autre préambule, te voilà pincée de nouveau ?

– Mon Dieu, oui, répliqua Soleil-Couchant, qui, familiarisée, depuis son séjour à Saint-Lazare, avec les habitudes des prisons, ne s'étonnait ni de la brusque entrée de Vibert, ni de ses façons cavalières.

– Tu finiras par te faire envoyer dans une maison centrale, reprit l'agent de police.

– Qu'on m'y envoie ! fit-elle, j'aime autant cela.

Comment ! s'écria Vibert, tu viens de passer une année à Saint-Lazare, et la prison ne t'effraye pas ?

– La prison, pour moi, c'est le paradis ! La liberté, c'est l'enfer ! répliqua Soleil-Couchant d'un ton un peu emphatique.

– Que dis-tu là ? Tu n'es donc pas heureuse à la ville ?

– Heureuse, moi !

* – Ton ménage ne va pas bien ?

– Mon ménage, oh !...

Rien ne peut rendre l'expression avec laquelle elle dit ces mots. Aucune phrase, aucun long discours n'aurait été plus clair et n'aurait mieux expliqué à Vibert la situation. Il venait de deviner en une seconde par quelles terribles épreuves avait dû passer cette femme, les souffrances qu'elle avait éprouvées, les fureurs qui l'avaient – agitée et l'implacable haine qui couvait en elle.

– Alors, reprit-il au bout d'un instant de silence, il ne suffit pas d'être un colosse pour rendre une femme heureuse ?

Elle se dressa devant l'agent de-police et lui dit :

– Vous le connaissez donc ?

– Pas autant que toi, heureusement pour moi, répliqua-t-il ; mais je le connais.

– Eh bien ! s'écria-t-elle, je le hais !

– On le voit bien, fit remarquer Vibert.

Elle lui saisit les mains, le pressa contre elle pour qu'il ne perdît pas un mot de ce qu'elle allait dire, et, les traits contractés par la colère, ses longs cheveux flamboyant autour de sa tête et sur ses épaules nues, elle continua

– Oui, je le hais ! et je veux le dire, et je veux le crier, et je veux qu'on m'entende ! Enfin, je puis donc parler à un autre homme qu'à lui ! J'ai brisé mes chaînes, mon tyran ne m'espionne plus, je ne tremble plus devant lui !... Ah ! le misérable ! m'a-t-il assez fait souffrir : m'a-t-il assez traitée comme son esclave, comme sa chose, comme son chien ! Il y a cinq années que cela dure. Oui, cinq années, pendant lesquelles il m'a fallu vivre plus de trois ans côté à côté avec lui. Quel supplice ! Oh ! les colosses ! j'en suis bien revenue !... Je n'ai été heureuse qu'à Saint-Lazare : je respirais au moins, j'étais libre !... Quelle tyrannie ! Moi qui étais si joyeuse et si gaie autrefois, qui n'obéissais qu'à mes caprices... Ah ! mes caprices, parlons-en. Le dernier que j'ai eu m'a bien réussi ! Quoi, parce qu'on prend un homme pour un jour, faut-il donc qu'il s'impose toute la vie, qu'il vous rive une chaîne aux pieds et vous marque son chiffre sur l'épaule ?... « Je t'aime, me disait-il, je t'aime, et je ne veux pas te quitter ! » Eh ! que m'importe que tu m'aimes, si je ne t'aime plus, moi !... Un homme qu'on n'aime plus, mais ce n'est rien, c'est moins que rien ; on lui dit : Va-t'en ! et il doit s'en aller... Est-ce que ma jeunesse et ma beauté ne m'appartiennent pas ? Je consens à les prêter, je ne les donne pas ; je ne passe pas de bail, je ne suis pas une concession à perpétuité !...

Que j'ai été lâche, mon Dieu ! que j'ai été lâche ! Moi, si vaillante et si brave autrefois ! moi, à qui tous s'empressaient de céder... Ah ! les hommes, comme je les menais ! Ils avaient beau pleurer, crier, murmurer ; je disais :

« Vous m'ennuyez ! » et ils partaient pour revenir se jeter le lendemain à mes pieds. Lui, il m'a tout de suite pliée, brisée, anéantie. Sa voix rauque et dure me faisait trembler ; ses moindres gestes me donnaient le frisson. Il commandait et j'obéissais ; je me serais traînée à ses pieds s'il l'avait exigé, et il l'a exigé, le lâche !... il était heureux d'abuser de sa force... Pourquoi m'a-t-on surnommée Soleil-Couchant ? C'était Chien-Couchant qu'il fallait dire ! Oui, j'étais un chien, rien qu'un chien, de la pire espèce. Il me frappait, et après m'avoir frappée, il me disait : « Pardonne-moi, » et j'avais l'air de pardonner pour n'être pas battue de nouveau... Il me disait : ; « N'est-ce pas que je suis beau ? » et je répondais « Oh ! oui, tu es bien beau ! – Tu m'aimes, n'est-ce pas ? » ajoutait-il, et je murmurais : « Je t'adore ! » C'est que je le connais, il ne veut pas être contrarié, le monstre !... Dans un accès de colère, il est capable de tout ; il m'aurait tuée sans hésitation, et je tiens à la vie ! Pourquoi ? je n'en sais rien ; mais la mort m'effraye. Je veux vivre ; il y a cinq – ans que je ne vis pas ; j'aspire à la liberté, au soleil, au grand air !

Elle s'arrêta pour respirer et reprit :

– Monsieur, je ne vous connais pas ; mais vous êtes de la police, c'est facile à voir à la façon dont vous êtes entré dans ma cellule et dont vous m'avez parlé. Langlade, par conséquent, est votre ennemi ; vous ne pouvez vouloir du bien à ce forçat en rupture de ban ; vous ne me trahirez pas. Eh bien ! si avant-hier j'ai commis un délit, c'était pour être arrêtée et à l'abri de ses poursuites, délivrée de sa présence. A peine entrée ici, on m'a reconnue, on m'a interrogée sur le compte de Langlade. J'ai répondu avec sincérité, et on a cru que je voulais acheter les bonnes grâces de la police. Vos bonnes grâces !... Qu'en ferais-je ? Vous êtes mes amis, messieurs ; je ne vous demande qu'une chose, c'est de me garder le plus longtemps possible au milieu de vous... Est-ce que la prison m'effraye ? Rien ne m'effraye, rien ! Je suis brave, moi. Lui seul me fait trembler, lui seul ! Loin de lui, toute mon énergie me revient.

Eh bien ! ma fille, dit Vibert, tu peux te rassurer. Grâce à tes excellentes indications, Langlade vient d'être arrêté.

– Vrai ? s'écria-t-elle en se reculant, vrai ?

– Tout ce qu’il y a de plus vrai !

– Ah ! je ne l’espérais pas !

Sa figure rayonnait ; elle semblait respirer plus à l’aise.

– Il ne s’est donc pas défendu ? reprit-elle, car elle n’osait croire à son bonheur.

– Très-peu, répondit l’agent de police.

– Qui donc a osé l’arrêter ? demanda-t-elle encore,

– Moi.

Elle regarda Vibert, sourit dédaigneusement et dit :

– Ce n’est pas possible.

– Pourquoi ? répondit-il avec une nuance de dépit. Parce que j’ai dix pouces de moins que lui ? La taille n’est rien, continua-t-il en s’animant, l’intelligence est tout. Tu es trop matérielle pour comprendre cela, la force physique t’éblouit ; tu ne comptes pas assez avec l’esprit. Regarde, cependant, il m’a suffi d’une heure pour faire de ton Langlade un véritable mouton ; toi, en cinq années tu n’as pas su le prendre.

– Alors, c’est toi qui l’as arrêté ? demanda-t-elle encore en poursuivant son idée.

– Moi-même et moi seul.

Tout à coup elle s’élança vers l’agent de police et l’embrassa vivement sur les deux joues.

– Tu es très-aimable et surtout très-expansive, ma chère, dit Vibert, complètement insensible à cette caresse inattendue ; je ne m’explique pas seulement la joie que tu parais éprouver. Langlade est arrêté, il est en prison, on va le réexpédier au bagne, rien de mieux ; mais il s’en est échappé deux fois, il s’en échappera de nouveau, et ton petit martyr recommencera de plus belle.

Le visage de Soleil-Couchant se rembrunit.

– Tu ne seras jamais tranquille, continua Vibert, tu ne dormiras jamais sur tes deux oreilles tant que tu le sauras au bagne. Il en sort comme d’une maison de campagne... Il te faudrait mieux que cela.

– Quoi donc ? demanda-t-elle, sans comprendre encore où voulait en venir l’agent de police.

– Il y a dans le Code, insinua Vibert, d'autres peines que les travaux forcés.

– Lesquelles ?

– Mais, par exemple, la peine de mort.

Elle pâlit et dit :

– On ne peut pas le condamner à mort ; il n'a rien fait pour cela.

– En es-tu bien sûre ? demanda Vibert en s'approchant d'elle et en la regardant dans les yeux.

Elle devint encore plus pâle, et l'agent de police l'entendit mur murer ces mots :

– Je ne parlerai pas. Non, cette fois, je ne parlerai pas. Je ne veux pas qu'on le tue !

– C'est éionnant, fit observer Vibert, comme Langlade et toi vous différez d'opinion ! Tu dis : Je veux bien qu'il soit emprisonné, mais je ne veux pas qu'il meure. Lui me disait il n'y a qu'un instant : Je ne veux pas qu'elle soit emprisonnée, je veux qu'elle meure !

– Ah ! il a dit cela ?

– Je t'en donne ma parole.

– Il veut me voir mourir ?

— Non-seulement te voir mourir, mais te tuer lui-même.

– Comment pourrait-il me tuer ? il est en prison !

– Rien ne lui serait plus facile. Je t'avouerai même que tu cours en ce moment les plus grands dangers.

— Je vous ai dit que j'avais peur de la mort, et vous voulez m'effrayer...

— Crois ce. que tu voudras ; mais je le jure qu'en ce moment Langlade complotte ta mort.

– Pourquoi me tuerait-il ? Que lui ai-je fait ?

– Tu l'as livré, pardieu !

– Il ne le sait pas.

– Pardon, je le lui ai dit.

– Quoi ! Vous avez...

– C'était mon seul moyen de l'adoucir.

— C est une infamie ! s'écria-t-elle. Lo commissaire auquel j'ai fait connaître la retraite de Langlade m'avait promis de ne jamais parler de moi.

— Le commissaire a tenu sa promesse, moi, je n'en avais fait aucune et j'ai dit ce qui m'a convenu.

— Mais je suis perdue !... je suis perdue, s'il s'échappe !

— Empêchons-le de s'échapper et envoyons-le en cour d'assises ; le jury l'enverra à l'échafaud.

— Il peut être acquitté.

— Impossible, s'il a le moindre petit meurtre sur la conscience. On ne plaisante pas avec, un galérien deux fois évadé, trois fois récidiviste et jouissant d'une aussi terrible réputation que Langlade.

— C'est vrai, dit-elle, il sera condamné !

— Alors, parle, si tu veux vivre.

— Certainement, je veux, vivre ; mais comment préserverez-vous ma vie ? Il est arrêté, il est en prison, et cependant vous dites vous-même, que je cours le risque d'être tuée par lui.

— Tu veux des gages ?

— C'est bien le moins.

— Écoute. Après avoir appris ta trahison, Langlade. hésitait encore à me suivre, cela se comprend. Alors, pour le décider, je lui ai donné ma parole de le mettre aujourd'hui même, ce matin, en face de toi.

— En face de moi ? s'écria-t-elle effrayée ; cependant il vous avait dit qu'il me tuerait...

— Certainement. Que voulais-tu que cela me fît, à moi ? Je ne Le connaissais même pas.

Elle réfléchit un instant et dit :

— Tiendrez-vous la parole que vous lui avez donnée, si je vous apprends ce que vous désirez savoir ?

— Il ne m'est pas possible d'y manquer. Mais il est des accommodements avec sa parole. Au lieu de faire conduire Langlade, ici, dans ta cellule, comme j'en avais l'intention, je le ferai tout simplement descendre au parloir de la Conciergerie. Tu y descendras de ton côté. Il te dira ce qu'il,

voudra, il t'insultera à son aise, mais il ne pourra pas toucher à un seul de tes cheveux : il. y aura une grille de fer entre lui et toi.

– Mais, dit Soleil-Couchant., qui pensait à tout lors– qu'il s'agissait de sa vie, s'il avait sur lui une arme à feu ?

– Oh ! quant à cela, sois tranquille. On n'entre pas à la Conciergerie sans être fouillé de fond en comble ; pour plus de prudence, et vu l'intérêt que tu m'inspires, je le ferai fouiller de nouveau. Du reste, tu peux juger par toi-même qu'il est déjà désarmé : jette les yeux sur ce pistolet.

Stéphanie regarda l'arme que lui présentait Vibert et dit ;

– Oui, je le reconnais. Ah ! m'a-t-il assez souvent effrayée avec cette arme ! Il ne cessait de m'en menacer. La semaine dernière encore, sous le prétexte que j'avais été coquette, par la croisée, avec un voisin, ne voulait-il pas me brûler la cervelle ? Aussi, tandis qu'il dormait, j'ai pris le pistolet, j'ai dévissé les cheminées et enlevé la poudre. Vous pouvez vous en assurer, tirez ! Le coup ne partira pas.

En effet, Vibert abattit les deux chiens, les capsules s'enflammèrent, mais aucune détonation ne retentit.

– Dire, s'écria-t-il en riant, que Langlade et moi, nous venons de nous menacer pendant une heure avec ce pistolet, et que nous étions tous les deux de bonne foi... Ce que c'est que l'imagination !

Il allait reprendre la conversation où il l'avait laissée, lorsque Soleil-Couchant, qui était debout à ses côtés, lui passa vivement un bras autour du cou, pencha son visage sur le sien et lui dit de sa. voix la plus féline :

– Alors, vous avez de l'esprit, vous ?

– Je l'ai toujours cru, dit Vibert en essayant de se dégager.

Elle le retint et ajouta :

– Langlade est grand, gros et bête ; vous êtes petit, maigre, intelligent, vous me plaisez.

– Comme cela, tout à coup, à première vue ? demanda-t-il.

– Daine ! fit-elle, il y a si longtemps que je n'ai pu avoir de caprice...

– Je comprends, dit froidement Vibert, que ton amant se soit un peu méfié de ton caractère : il n'offre pas une grande sécurité. Mais, ajouta-t-il en se dégageant de l'étreinte de Soleil-Couchant, il ne s'agit pas de

roucouler ; l'heure et le lieu sont mal choisis. Nous avons à causer de choses sérieuses. Assieds-toi et ne me cache rien, ou bien, je te le jure, malgré tes charmantes câlineries, tu es perdue. Il dépend de toi, de toi seule, de voir Langlade, dans une demi-heure, au parloir, derrière une grille, ou d'être enfermée avec lui en tête-à-tête dans cette cellule.

Cette dernière perspective fit frissonner Soleil-Couchant et lui rendit toute sa gravité. Elle s'assit sur son lit de sangle, mit un peu d'ordre dans sa chevelure de plus en plus désordonnée, et elle attendit que Vibert l'interrogeât.

VIII

Vibert, cette fois, n'usa d'aucun détour. Il aborda franchement la question.

– Un jeune homme, dit-il à Soleil-Couchant qui l'écoutait avec la plus grande attention, a été assassiné cet hiver, rue de la Paix, à peu près à la hauteur de la rue Neuve-Saint-Augustin que vous habitiez alors avec Langlade ; quels détails pouvez-vous me donner sur ce meurtre encore impuni ?

– Mais, dit-elle, comment se fait-il ?...

– Que je m'adresse à toi pour être renseigné ? rien de plus simple. Ce matin, Langlade, dans un moment d'ivresse et d'exaltation, m'a avoué son crime.

– Alors ?... fil Soleil-Couchant.

– Cela ne suffit pas, reprit Vibert. Il faut à la justice des détails et des preuves ; je viens vous les demander.

– Interrogez-moi, dit Soleil-Couchant, je vous répondrai.

– Depuis combien de temps connaissiez-vous la personne assassinée par La glade ?

– Depuis deux jours.

– Vous ne l’aviez jamais vue auparavant ?

– Jamais.

– Où l’aviez-vous rencontrée ?

– Sur les boulevards, à la hauteur de la rue Vivienne, vers les trois heures de l’après-midi.

– A la hauteur de la rue Vivienne, dites-vous ? Il venait de la Bourse, sans doute ?

– Je l’ai pensé.

– Il vous a tout de suite remarquée ?

– Non, c’est moi qui l’ai remarqué ; je le trouvais joli garçon. Que voulez-vous ? Je sortais seule si rarement et j’étais si souvent enfermée avec Langlade, que tous les hommes me semblaient beaux, les petits hommes surtout.

– La personne dont nous parlons était donc de petite taille ?

– De taille moyenne.

– Qu’avez-vous fait alors ?

– J’ai essayé d’attirer son attention, répondit-elle naïvement.

– De quelle façon ?

– En retournant la tête le plus souvent possible, en m’arrêtant à tous les magasins, en relevant un petit bout de ma robe pour montrer un peu de mon pied ; enfin, en me livrant à ces petits manèges bien connus des femmes coquettes.

– Et ces coquetteries ont réussi ?

– Oui ; au bout d’un instant, mon inconnu me suivait. Alors, j’ai quitté le boulevard, j’ai pris la rue de Choiseul et je suis arrivée à ma porte. Il s’est avancé, m’a saluée très-poliment et m’a dit que j’étais fort jolie. J’ai essayé de rougir, et j’ai répondu la phrase consacrée en pareil cas : « Mais, monsieur, pour qui me prenez-vous ? – Pour une duchesse, madame, m’a-t-il répondu en souriant, et si vous me permettiez de faire votre connaissance... » Je ne voulus pas me montrer trop sévère, je lui donnai

mon nom et l'autorisation de me voir le lendemain, à une heure où je savais être libre. Il fut exact. Malheureusement Langlade, que je croyais occupé ce jour-là hors de Paris, revint à l'improviste. Vous savez le reste, puisqu'il vous a tout avoué.

– A quelle heure Langlade revint-il vous trouver ?

– Il devait être environ neuf heures, répondit-elle.

– Ne vous a-t-il dit en rentrant que ces mots : « J'ai tué ton amant ! »

– Oui.

– Que lui avez-vous répondu ?

– Rien. Ce soir-là, il m'aurait tuée comme il avait tué l'autre. Il était dans une exaltation extraordinaire ; je ne l'ai jamais vu si terrible.

– Ses mains étaient sans doute tachées de sang ?

– Non, et je m'en suis étonnée.

– Rien n'est plus simple, dit Vibert. Le sang ne sort pas toujours instantanément d'une blessure et Langlade s'est enfui après avoir commis son crime. Depuis, vous lui avez reproché cet assassinat ?

– Non, je n'ai pas osé, répondit Soleil-Couchant. Je vous ai dit, monsieur, que j'ai toujours tremblé comme une feuille devant cet homme,

– Il vous en a reparlé, lui ?

– Jamais !

– Vous rappelez-vous la date précise de cet événement ?

– Il a eu lieu à la fin d'octobre ou au commencement de novembre.

– Je vous demande la date précise.

– Je ne la sais pas, monsieur.

– Cependant, c'est une époque dans votre vie.

– Sans doute ; mais j'ai toujours vécu avec une grande insouciance, sans m'occuper des quantités du mois,

– Vous ne savez pas davantage le nom de la personne que vous perceviez chez vous ?

– Je n'ai pas songé à le lui demander.

– Son petit nom même ne lui est pas échappé ?

– Je ne crois pas. En tout cas, je ne l'ai pas retenu, répondit-elle.

– Dépeignez-moi ce jeune homme le plus exactement que vous pourrez.

– Il était de taille moyenne, je vous l’ai déjà dit ; brun . avec des moustaches assez fines.

Elle s’arrêta, chercha dans ses souvenirs et reprit au bout d’un instant :

– Ma foi, c’est tout ; je ne me rappelle plus. Il y a près de trois mois, pensez donc ! ajouta-t-elle le plus naïvement du monde.

– Croyez-vous qu’il fût marié ? demanda l’agent de police.

— Cela se pourrait bien. Il n’avait pas l’air très-rassuré lorsqu’il est entré chez moi. Il paraissait avoir peur d’être aperçu.

– Quel était son habillement ?

— L’habillement de tout le monde. Je crois cependant qu’il avait un paletot foncé.

— En effet, dit Vibert. Il n’a eu, continua-t-il, l’occasion de retirer aucun objet de sa poche, tandis qu’il était chez vous ?

— Si, il a pris son portefeuille et a voulu m’offrir, m’a-t-il dit, un souvenir : mais j’ai refusé : je ne suis pas une femme intéressée.

– Comment était fait le portefeuille dont vous parlez ? Réfléchissez bien avant de répondre.

— Il me semble, dit Stéphanie au bout d’un instant, que ce n’était pas un portefeuille. C’était plutôt...

– Un carnet ? demanda Vibert.

— Oui, c’est cela ; un de ces carnets qui se ferment avec des élastiques.

— Vous rappelez-vous sa couleur ?

– Oh oui ! Il était rouge.

— Allons, il n’y a plus à en douter, se dit l’agent de police ; ces renseignements sont incomplets, mais il y en a de fort précis.

— Êtes-vous satisfait de ce que je vous ai dit ? demanda-t-elle timidement, en essayant toujours de se rapprocher de Vibert,

— Satisfait, moi ? dit-il avec brusquerie. Pas le moins du monde. Je ne tenais nullement à ce que Langlade fût coupable de ce crime ; mais du moment qu’il l’est... Le devoir avant tout ! ajouta-t-il en soupirant,

Il se leva et dit :

– Je n’ai plus rien à vous demander pour le moment ; ma visite est terminée. Adieu.

– Quoi ! je ue vous reverrai plus ?

– Peut-être. Je n’en sais rien.

Elle l’entoura de ses bras, sans qu’il pût se soustraire à cette accolade, et lui dit d’une voix suppliante :

– Ah ! revenez, je vous en prie !

– Drôle de fille, murmura l’agent de police en la regardant. Si je le voulais cependant, je succédrais à Langlade, j’aurais une maîtresse, moi, Vibert... Cela vaudrait peut-être mieux !

Il prit doucement les bras de Soleil-Couchant, les écarta, et, la repoussant un peu :

– Ma bonne amie, lui dit-il, préparez-vous à revoir votre cher Langlade. Avant une demi-heure, on le conduira au parloir.

Cette phrase produisit sur la tendre Stéphanie l’effet d’une douche d’eau glacée, elle se recula en s’écriant :

– Vous me jurez qu’une grille nous séparera ?

– Je te le jure ! Adieu, fit-il en ouvrant la porte.

– Adieu ! fit-elle tristement.

Quand elle fut seule dans sa cellule, elle recommença, comme une enfant, à jouer avec ses cheveux. C’est ainsi qu’elle se préparait à revoir son amant.

IX

Deux gardiens de la Conciergerie conduisirent Langla le au parloir, où ne se trouvait en ce moment aucun visiteur.

Ainsi qu’il avait été convenu entre l’agent de police et le forçat, on avait retiré à ce dernier les menottes.

En apparence, Langlade était toujours aussi tranquille ; pendant le trajet de sa cellule au parloir, il n'avait promené autour de lui que des regards indifférents, et avait répondu avec calme aux questions qu'on lui avait adressées.

Un des gardiens, le plus jeune, dit à son compagnon, en lui montrant le prisonnier :

– On l'a calomnié : c'est un agneau.

– Faudra voir ; il y a peut-être du feu sous la cendre, répondit le second gardien, vieil employé des prisons, habitué à ces apaisements soudains qu'on remarque chez les hommes les plus énergiques et les plus violents, et qui sont suivis, en général, de réactions terribles.

Le vieux gardien ne se trompait pas ; la réaction allait avoir lieu.

– Par quelle porte entrera-t-elle ? demanda tout à coup Langlade, qui s'était assis dans un coin, sur un des bancs qui garnissaient la salle.

On lui montra une porte placée de l'autre côté du grillage qui séparait en deux le parloir. Le forçat releva vivement la tête, ses dents se serrèrent, ses narines se dilatèrent. Il commençait à flairer quelque chose, il entrevoyait vaguement un piège.

– Si elle entre de ce côté, reprit-il, et sa voix était déjà moins calme, comment pourra-t-elle me rejoindre ici ?

– Mais elle ne vous rejoindra pas, dit le jeune gardien.

– Ah ! elle ne me rejoindra pas ! fit-il.

– Vous pourrez vous approcher de ce guichet tant que vous voudrez et causer avec elle à votre aise, fit observer doucement l'autre gardien, qui voyait les traits de Langlade se contracter et qui essayait de l'apaiser.

– Alors, on m'a trompé ! s'écria le forçat en éclatant.

– On vous a promis que vous la verriez ; elle va venir.

– On m'a trompé, te dis-je ! reprit-il avec encore plus de violence. Elle devait être auprès de moi, à mes côtés. Aucun grillage ne devait nous séparer. C'est une infamie ! On a abusé de ma bonne foi. Si j'avais su, je ne me serais pas livré \ je me serais défendu ! Je l'aurais tué, ce misérable ! le vous aurais tués tous, canailles que vous êtes !

Il marcha brusquement vers le vieux gardien, qui, son trousseau de clefs à la main, l'attendit de pied ferme.

– Je veux être à côté d'elle, s'écria-t-il, je veux qu'on la conduise ici, dans cette partie de la salle, ou bien qu'on me fasse passer de l'autre côté.

– Mes ordres sont précis, répondit le gardien ; ce que vous demandez est impossible.

– Ah ! c'est impossible ! vociféra Langlade. Eh bien ! je ne me suis pas rendu. Vous ne m'avez pas arrêté. Rien n'est fait ; c'est à recommencer !

Eu un tour de main, il arracha de la muraille un banc de bois qui s'y trouvait scellé ; il saisit deux escabeaux, trois chaises en paille, une petite table, il les lança dans un des coins du parloir, se fit une massue avec un des pieds de la table, s'arc-bouta contre la muraille, derrière l'espèce de barricade qu'il avait improvisée, et dit d'une voix terrible, en brandissant sa massue au-dessus de sa tête :

– Venez-y donc !

– A la garde ! cria le jeune gardien, en s'élançant prudemment vers la porte, tandis que son compagnon, un de ces braves choisis parmi les agents de la police militante, restait ferme à son poste et se contentait de regarder Langlade eu levant les épaules.

Le calme de cet homme acheva d'exaspérer le forçat ; d'un bond, il franchit sa barricade et marcha droit à l'ennemi.

Alors le gardien comprit qu'il s'exposait à un danger inutile. Les yeux fixés sur son adversaire, tenant d'une main son trousseau de clefs pour parer les coups de massue, de l'autre main frisant sa grosse moustache grisonnante, il marcha vivement à reculons, sans pousser un cri, sans appeler au secours.

Arrivé près de la porte, restée ouverte depuis la fuite de son collègue, il fit un bond en arrière, au moment où Langlade allait l'atteindre, et tira la porte sur lui. Langlade resta seul.

Pendant ce temps, le poste des soldats qui se trouve dans l'intérieur de toutes les prisons de l'État avait pris les armes et se dirigeait vers le parloir. Il était évident qu'une lutte terrible allait avoir lieu : le forçat finirait par succomber sous le nombre, mais après s'être énergiquement défendu. Dans

ses mains vigoureuses, toute espèce d'arme pouvait donner la mort. Rien ne l'empêchait, du reste, de se jeter sur le premier soldat qui apparaîtrait, de lui enlever son fusil, de s'élancer derrière la barricade et de tenir longtemps l'ennemi à distance.

Les soldats, conduits par les deux gardiens, étaient arrivés devant la porte du parloir et allaient l'ouvrir.

Tout à coup Vibert se présenta.

Au moment de sortir de la Conciergerie pour se rendre au Palais-de-Justice, où il voulait parler à M. Gourbet, le juge d'instruction, il avait entendu un bruit inusité ; il s'était informé et il avait appris ce qui se passait.

– Je m'y attendais, se dit-il ; c'est ma faute, après tout Il est certain que Langlade a le droit de se plaindre : je ne tiens pas strictement la parole donnée. C'est peut-être à moi de réparer le mal que j'ai fait et d'empêcher l'effusion du sang, même au prix du mien.

Brave et résolu comme nous le connaissons, il ne pouvait hésiter longtemps. Il rejoignit les soldats et, se plaçant devant la porte qu'ils allaient ouvrir :

– N'entrez pas, leur dit-il ; je me charge de tout.

– Qu'allez-vous faire ? demanda le vieux gardien, qui venait de reconnaître Vibert.

– Je ne sais pas. Mais renvoyez les soldats, je vous prie. Il est inutile qu'ils se fassent tuer par ce forcené. Je l'ai déjà dompté ce matin ; peut-être en viendrai-je encore à bout. Il sera toujours temps d'appeler le poste à notre secours et vous savez que vos chefs vous sauront gré d'avoir évité la violence.

– Sans doute, il nous est recommandé d'employer le plus possible la douceur. Mais si vous saviez dans quel état de colère se trouve ce misérable ! Vous ne viendrez pas à bout de lui.

– Rien ne me coûte de l'essayer.,

– Vous risquez votre vie.

– Cela vaut mieux que de risquer la vôtre et celle de tous ces braves gens, répondit Vibert.

– A votre aise, monsieur. Voulez-vous que j’entre avec vous ?

– Non, mon ami, c’est inutile. Les dompteurs n’amènent aucun invité dans la cage des bêtes féroces ; il ne faut pas exciter leur appétit.

– Alors, je reste ici, disposé à vous prêter main-forte en cas de besoin.

– Comme vous voudrez.

Vibert ouvrit la porte et entra dans le parloir.

Langlade, qui avait entendu le bruit des voix et des crosses de fusil, s’attendait à être attaqué et s’était replié derrière sa barricade. Dès qu’il aperçut Vibert, sa colère devint de la rage. D un bond il s ’élança sur l’agent de police, le prit dans ses bras, et, le lançant comme une balle, l’envoya rouler à dix pas de lui.

Vibert tomba sur les genoux, se releva, essuya son pantalon avec son coude, pour ôter la poussière, car dans les circonstances les plus graves, il restait toujours un homme d’ordre, et sans attendre que Langlade revint sur lui, marcha à sa rencontre les bras croisés et lui dit :

– Tu es un lâche !

– Et toi, tu es un traître ! s’écria le forçat.

– Pourquoi suis-je un traître ? demanda Vibert sans baisser le ton.

– Tu m’avais promis de me la faire voir, et je ne la vois pas !

– Elle est là, derrière cette porte ; on attend, pour la faire entrer, que tu sois plus calme.

– Mais je la verrai derrière cette grille. Ce n’est pas ce que tu m’as promis...

Je ne t’ai rien promis à ce sujet ; ose dire que je t’avais promis qu’elle serait à tes côtés !

– Nous n’avions pas parlé de cela, mais...

Il fallait en parler, alors, faire tes conditions. Je ne puis pas deviner ce que tu désires. Quant à mes promesses, je les ai toutes religieusement tenues. Tu m’as demandé de le faire ôter les menottes, on te les a ôtées. Je suis victime de mes bontés pour toi. Si tu n’avais pas eu l’usage de tes mains, tu n’avais pas pu saccager ce parloir comme tu l’as fait et te conduire lâchement avec moi.

– Lâchement ! répéta Langlade.

– Oui, lâchement ! Je suis petit, tu es grand, je suis faible, tu es fort, j’entre ici seul et désarmé, pour éviter une lutte sanglante où tu aurais fini par avoir le dessus, et tu te précipites sur moi comme une bête fauve. Tu seras bien avancé lorsque tu m’auras tué, ainsi que deux ou trois pauvres diables qui exécutent leur consigne...

– Conduira-t-on Soleil-Couchant ici ? dit Langlade déjà un peu plus calme. La verrai-je sans être séparé d’elle par une grille ?

– Non ; tu la verras et tu lui parleras à travers ce guichet. C’est elle, du reste, qui l’a demandé.

– Ah ! c’est elle ! fit-il. Pourquoi ?

– Parce qu’elle a sans doute peur de se trouver à tes côtés. Cela ne doit pas t’étonner !

– Si elle a peur, c’est qu’elle se sent coupable envers moi.

– Évidemment ; mais ce n’est pas une raison pour qu’elle désire être tuée.

– Et si je promets de ne pas la tuer !

– Tu ne peux pas répondre de toi, tu es trop violent. Un mot, un geste suffisent pour te mettre en fureur. Tu frappes même ceux qui ne t’ont rien dit, qui ne t’ont rien fait.

– Pardonne-moi, dit-il d’une voix sourde.

– Parbleu oui, je te pardonne ; mais le directeur de la Conciergerie ne peut pas te pardonner d’avoir troublé l’ordre qui règne d’ordinaire ici, d’avoir commis des actes de violence, menacé les gardiens, dérangé le poste.

– Que peut-il me faire ?

– Il peut, répondit adroitement Vibert afin d’effrayer Langlade et paraître lui faire ensuite des concessions, il peut ne plus tenir compte de la demande que je lui ai adressée et te priver de voir Soleil-Couchant, même derrière ce guichet.

– Oh ! s’écria Langlade.

Il n’avait pas un instant pensé à ce genre de punition qui l’effrayait plus que les fers aux pieds, la camisole de force et le cachot.

— Voilà, reprit l’agent de police, ce qu’on gagne à être emporté. C’est par tes continuelles violences, du reste, que tu t’es aliéné le cœur de Soleil-

Couchant. Elle t'a aimé autrefois.

– Oui, dit-il d'une voix attendrie, elle m'a aimé !

– Maintenant, elle a peur de toi.

— Écoute, dit le forçat en essayant de prendre la main de Vibert, si tu obtiens du directeur que je la voie, je te promets de remettre ici chaque chose à sa place, de faire des excuses aux gardiens et d'être aussi calme que j'ai été emporté.

— Je veux bien tenter cette démarche, mais rien ne sera changé aux premières dispositions prises : tu resteras ici, et Soleil-Couchant entrera de ce côté ; c'est arrêté.

— Soit ! je n'ai pas besoin qu'elle soit auprès de moi. Je ne veux plus la tuer, ma colère est passée.

– Parbleu ! elle s'est passée sur moi, fit observer Vibert, je te suis bien obligé ; mes genoux me brûlent, ils sont tout écorchés.

– Veux-tu que je les panse ? demanda le forçat avec bonté

– Non, merci ; je n'ai pas le temps de me soigner. Allons, mets de l'ordre ici, pendant que je passe chez le directeur, et rappelle-toi à ton tour ce que tu m'as promis.

Vibert sortit et retrouva, à la porte, les gardiens étonnés de le revoir en si bon état.

– Il est apaisé, leur dit-il. Si Soleil-Couchant ne l'agace pas trop, il sera tranquille maintenant pour le reste de la journée. Les hommes nerveux ne procèdent que par violentes secousses ; après la tempête, le calme plat ; ils ne connaissent pas les justes milieux. Je vous prie, continua-t-il en s'adressant au vieux gardien, de le laisser voir sa maîtresse comme si rien ne s'était passé ; ce soir, on le transportera dans une autre prison, et vous en serez débarrassé. Il n'y a que la table à laquelle Langlade a enlevé un de ses pieds, et moi, dont il a molesté les genoux, qui soyons véritablement à plaindre, et nous ne nous plaignons pas.

Un quart d'heure après, Soleil-Couchant, conduite, de son côté, par un des gardiens du dépôt, faisait son entrée dans le parloir et s'asseyait prudemment le plus loin possible de la grille qui la séparait de son cher Langlade.

Quant à lui, au contraire, dès qu'il la vit, il se rapprocha du guichet, y colla sa large face et contempla sa maîtresse. Pendant un instant, son regard fut dur et haineux ; puis il s'adoucit. Ses yeux devinrent bons, presque tendres. L'espèce de fluide qui se dégage toujours de la femme aimée produisait son effet. Le forçat s'était vanté, lorsqu'il avait juré de tuer Soleil-Couchant ; il n'aurait jamais eu ce courage. Un regard de sa maîtresse eût arrêté sa main près de frapper.

Il ne disait- pas un mot et continuait à la regarder. Elle, qui s'attendait à des reproches, à des insultes, était tout interdite ; elle craignait que Langlade ne méditât un mauvais coup ; elle regardait autour d'elle d'un air effrayé, se demandant si la grille, contre laquelle il s'appuyait, n'allait pas tomber subitement et lui livrer passage.

– Tu as donc bien peur de moi ? dit Langlade d'une voix douce.

– Dame ! répondit Soleil-Couchant, je suis payée pour cela ; tu m'en as fait voir de dures depuis que je te connais !

– Il ne faut pas m'en vouloir, reprit-il tristement ; j'étais emporté, jaloux, violent, parce que je t'aimais.

– Oui, je connais cette phrase ! s'écria-t-elle avec dureté ; quand vous autres hommes, vous avez dit à une femme : « Je t'aime ! » vous croyez avoir tout dit et être quittes envers elle. Plus vous l'injuriez, plus vous la martyrisiez, plus elle doit se réjouir : vos emportements, vos insultes, vos coups, sont autant de preuves d'amour. Eh ! pour Dieu ! alors, aimez-nous un peu moins. Nous n'avons que faire d'un amour qui nous rend l'existence intolérable.

– Ainsi, dit-il toujours du même ton, tu as été bien malheureuse avec moi ?

– Très-malheureuse ; puisque tu me le demandes, je ne crains pas de te l'avouer.

— Oh ! ne crains rien, dit-il ; derrière ces barreaux, je ne suis pas bien redoutable.

– En effet, c'est la première fois que je puis te parler sans avoir à trembler.

– Parle, alors ; ouvre-moi ton coeur, je t'écoute.

Toute autre femme que Stéphanie Cornu eût été émue peut-être par tant de douceur. Il y avait, en effet, quelque chose de touchant dans l'attitude soumise et résignée de cet homme énergique et fort, de cet être indomptable, de ce tyran. Mais les qualités de cœur n'étaient pas très-développées chez Soleil-Couchant ; on ne peut pas tout avoir. Du reste, nous l'avons dit, elle nourrissait depuis cinq ans une haine profonde contre celui dont elle avait toujours essayé de se débarrasser, sans y parvenir. Elle avait à lui rendre mille piqûres, mille coups, mille souffrances. Il lui était enfin donné de se venger, sans s'exposer à de terribles représailles : elle n'était pas femme à se priver d'une telle jouissance.

Elle ouvrit son cœur, comme l'avait demandé Langlade ; elle en étala toutes les plaies. Elle ne fit grâce à son amant d'aucune plainte, d'aucun reproche ; elle lui jeta à la face tous ses griefs. Elle lui rendit en une heure toutes les insultes qu'elle avait reçues pendant cinq années. Elle l'abreuva d'outrages comme il l'en avait abreuvée. A la place des coups, qu'elle ne pouvait lui rendre, elle le meurtrit d'injures. Ce fut une révolte complète, furieuse, à main armée. L'esclave secouait le joug, l'ilote brisait ses chaînes. En sa qualité de femme vindicative, peut-être en sa qualité de rousse, Soleil-Couchant fut implacable.

Il l'écouta sans l'interrompre. Lorsque enfin elle s'arrêta, il ne lui dit que des mots :

– Alors, tu ne m'aimes plus ?

– Je ne t'ai jamais aimé ! s'écria-elle ; je t'ai craint, voilà tout.

Il baissa la tête et reprit, au bout d'un instant de silence :

– Si je me sauvais de prison, si je me sauvais du bagne, me reprendrais-tu ?

– Jamais ! dit-elle avec énergie. Ne l'espère pas. Oh ! c'est fini, c'est bien fini ! Je ne veux plus vivre comme j'ai vécu. Je veux profiter de ce qui me reste de jeunesse et de beauté, avoir des caprices et les satisfaire, sans trembler pour mes jours. Je veux être libre enfin !

Chacune de ces paroles frappait Langlade au cœur. Cependant il se contenta de répondre :

– J'aurais bien des choses à te dire, mais je ne sais pas parler.

– Tu ne sais que frapper, dit-elle cruellement.

– Oh ! je sais aussi souffrir ! fit-il.

De coloré qu'il était habituellement, il était devenu fort pâle. Stéphanie le regarda, eut peur et recula. Mais il reprit avec la même douceur ;

– Alors, si je revenais comme je suis déjà revenu ?

Elle l'interrompit en s'écriant :

– Tu ne découvriras jamais ma retraite.

– C'est donc la dernière fois que je te vois ?

– Oui, la dernière !

– Dans quelques jours, tu seras libre ; moi, je j'este en prison. Tu ne demanderas pas l'autorisation de passer de temps à autre un instant avec moi ?

– Jamais !

– C'est cependant à cause de toi que j'ai commis tous mes crimes ; si je ne t'avais pas aimée, je ne serais pas allé au bagne, et je n'y retournerais pas.

– Il ne fallait pas m'aimer ! Je ne t'en ai jamais prié, au contraire.

– Et, reprit-il doucement encore, si, au lieu d'être renvoyé au bagne, j'étais condamné à mort, à cause de l'autre, tu sais, l'autre que j'ai tué parce qu'il était ton amant, viendrais-tu me dire un dernier adieu ?

– Non, fit-elle.

– Misérable ! s'écria-t-il tout à coup.

Il saisit la grille des deux mains et essaya d'en briser les barreaux. Il ne put y parvenir, et alors il tenta de la soulever avec ses genoux, ses pieds, sa tête, ses dents.

Il poussait des cris sauvages, ses yeux étaient injectés de sang, sa bouche écumait.

Le premier mouvement de Stéphanie, lorsque cette colère fit soudainement explosion, fut de reculer jusqu'à l'autre extrémité du parloir. Mais, lorsqu'elle vit que Langlade, malgré sa force prodigieuse, était impuissant même à tordre un seul des barreaux qui la séparaient de lui, elle se rapprocha de la grille.

– Ah ! comme tu me broierais avec plaisir, n'est-ce pas ? disait-elle en riant ; comme tu me tuerais sans pitié ! Mais je suis hors de ta portée, à l'abri de tes coups : tu ne peux rien contre moi. Je ne suis plus ta chose, je ne suis plus ton chien. Allons ! ne te fatigue donc pas ainsi, colosse de mon cœur. Tu vois bien que tu n'y arriveras pas ; tu vois bien que tu es vaincu !

Cette cruelle bravade, ces sanglants sarcasmes, loin d'exaspérer davantage Langlade, lui firent un instant recouvrer la raison. Une minute auparavant, des cris ou des sons inarticulés seraient seulement sortis de sa gorge en feu ; maintenant il pouvait parler. Il cessa d'étreindre les barreaux de la grille, se croisa les bras, et jetant sur sa maîtresse un regard terrible :

– Quoi ! s'écria-t-il, c'est toi qui oses m'insulter ! Toi, qui te roulerais à mes pieds et me demanderais grâce Si cette grille ne nous séparait pas !... Et c'est toi que j'ai aimée, toi qui m'as conduit où je suis ! C'est pour une aussi misérable créature que je vais retourner pour la troisième fois au bagne, on peut-être porter ma tête sur l'échafaud !... Cependant, ce tyran, dont tu te plains et que tu exècres, tu aurais pu l'adoucir par quelques bonnes – paroles et un peu d'amour ; tu en as fait un voleur et un assassin !... Tu pouvais en faire un honnête homme ! Oui, un honnête homme ! Que me fallait-il, à moi, pour être heureux ? Te voir, te sentir à mes côtés, respirer le même air que toi !... Mais tu voulais des toilettes, de l'argent, du luxe ! Mon travail ne te suffisait pas ; j'ai volé pour satisfaire plus vite tes caprices, pour t'empêcher de me quitter et de courir dans les bras d'un autre amant... Ah ! des amants ! tu parles d'en avoir, continua-t-il en redevenant furieux à cette seule pensée, prends garde pour eux, prends garde pour toi ! Je les tuerai comme j'ai tué l'autre !... Ne ris pas, lâche que tu es !... Tu me crois perdu et tu me braves ; mais je puis avoir mon tour... Je saurai t'atteindre et te broyer le corps comme tu m'as broyé le cœur !... Oui, on peut m'envoyer au bagne, je me sauverai ; me mettre les fers aux pieds et aux mains, je briserai mes fers ; m'envoyer à l'échafaud, je sauterai de l'échafaud pour te rejoindre et te tuer !

Fou ! dit Stéphanie en levant les épaules. Tu parles de briser tes fers et tu ne peux seulement pas soulever un des barreaux de cette grille. Ah ! tu m'as trompée, je te croyais fort, tu ne l'es même pas !

Ce dernier outrage, ce dernier coup de fouet donnèrent sans doute à Langlade une force et une vigueur surhumaines. Il prit à deux mains un des barreaux de la grille, il lui imprima une formidable secousse, et le barreau, cédant à ce suprême effort, se tordit et vint à lui.

Soleil-Couchant poussa un cri terrible.

Encore une secousse et Langlade pouvait l'atteindre...

Mais les forces humaines ont des limites ; Langlade avait passé depuis le matin par trop d'épreuves, avait éprouvé des émotions trop cruelles : son sang, violemment surexcité, remonta brusquement au cerveau, il chancela tout à coup, abandonna le barreau qu'il étreignait et tomba lourdement par terre.

X

Pendant que cette scène se passait à la Conciergerie, Vibert s'était dirigé vers le Palais-de-Justice et avait fait demander à M. Gourbet de vouloir bien le recevoir.

Cordier, le petit homme sec que nos lecteurs se rappellent peut-être, et qui remplissait auprès de M. Gourbet les fonctions de greffier, vint savoir ce que désirait Vibert.

— Je voudrais, dit l'agent de police, entretenir un instant M. le juge d'instruction de l'assassinat de la rue de la Paix.

— Ah ! vous nous -apportez des nouvelles, fit Cordier en se frottant les mains.

— C'est possible.

— Des bonnes ?

— Vous verrez.

— Attendez quelques minutes, alors ; M le juge d’instruction expédie une affaire Importante ; dès qu’il sera libre, je le préviendrai de votre visite et je pense qu’il

vous recevra.

– J’attendrai, dit l’agent de police.

Le petit homme s’éloigna en glissant au lieu de marcher, suivant l’habitude que nous avons déjà constatée.

Lorsqu’une demi-heure après, Vibert fut introduit dans le cabinet du juge d’instruction, les premiers mots que lui adressa M. Gourbet furent ceux-ci ;

– Eh bien, vous apportez des preuves ; c’est décidément Savari ?

– Non, monsieur le juge, dit Vibert en soupirant, ce n’est pas lui.

– Comment ! Vous et madame Vidal étiez si sûrs de votre fait !

– Nous nous trompions, monsieur.

– La dernière fois que je vous ai vu, dans mon cabinet, vous prétendiez que votre conviction se fortifiait de jour en jour.

– C’était vrai ; les temps ont changé.

– Vous étiez venu me demander, je crois, de vous autoriser à prendre au greffe une des pièces de conviction, le couteau avec lequel la victime avait été frappée.

– On me l’a délivré.

– Ne devait-il pas vous servir à faire une expérience décisive ?

– Oui, monsieur, et je l’ai faite.

– Elle n’a pas réussi ?

– Elle a réussi imparfaitement.

– Expliquez-vous, je vous prie.

– Je veux dire, repr it Vibert, que cette expérience a pendant un instant, je l’avoue, ébranlé mes convictions ; mais depuis, après mûres réflexions, je me suis surpris à croire encore à la culpabilité d’Albert Savari.

– Il ne s’était pas troublé à la vue du couteau ?

– Non, mais cela n’indiquait rien. Au milieu d’une scène violente, dans un moment de colère et d’emportement, il pouvait s’être emparé du premier objet qui lui était tombé sous la main, en avoir frappé Maurice Vidal, avoir rejeté son arme avec horreur, et s’être enfui. Il était dès lors possible que la

vue de ce couteau ne lui rappelât, de prime abord, aucun souvenir, ne lui fût aucune impression.

– Mais vous êtes trop habile pour n’avoir pas trouvé moyen de lui dire le nom de la victime qui avait été frappée avec cette arme ?

– Oui, je lui ai parlé de Maurice Vidal.

– Alors ?

– Alors il s’est attendri sur le sort de ce jeune homme, qu’il avait connu ; il a pleuré sur sa mort, et il a eu l’intelligence de mêler ses larmes à celles de sa veuve.

– Vous avez dit Il a eu l’intelligence ?

– Oui, monsieur.

– Donc, suivant vous, Albert Savari jouait une comédie ?

– Non, monsieur le juge d’instruction, je faisais allusion à autre chose.

– Vous admettez que ces larmes aient pu être naturelles ?

– Parfaitement.

– Vous pensez alors qu’elles étaient causées par le remords ?

– Le remords pouvait aussi les avoir fait couler.

– Tout cela est de plus en plus vague, vous en conviendrez. Nous ne sommes pas plus avancés aujourd’hui qu’il y a trois mois.

– Pardon, monsieur le juge : je vous apporte le nom du meurtrier de Maurice Vidal.

– Vous dites ?...

– Je connais maintenant l’assassin que vous cherchez.

– Vraiment ! s’écria M. Gourbet.

– Oui, monsieur.

– Et il s’appelle ?

– Langlade !

– Langlade... ce nom ne m’est pas inconnu ; n’est-ce pas celui d’un forçat ?

– En effet.

– J’ai eu à m’occuper de cet homme ; il s’est sauvé, en dernier lieu, du bagne de Brest ; il est à Paris depuis trois mois et la police le recherche sans pouvoir le trouver.

– On a découvert sa demeure depuis hier, et je l’ai arrêté ce matin. Il est en ce moment à la Conciergerie.

– Je vous fais compliment de cette arrestation. Vibert s’inclina.

– Et, continua M. Gourbet, c’est Langlade qui aurait assassiné Maurice Vidal ? Qu’est-ce qui vous le fait supposer ?

Vibert raconta au juge d’instruction les détails de l’arrestation du forçat et lui fit part des aveux obtenus de Soleil-Couchant.

– Oui, dit le juge d’instruction lorsque Vibert eut fini de parler, nous avons enfin trouvé l’assassin, grâce à votre perspicacité.

– Oh ! monsieur, répliqua Vibert, ne parlons pas de ma perspicacité, elle est en défaut au contraire. C’est le hasard seul qui m’a servi.

– Quoi qu’il en soit, vous devez être enchanté du résultat obtenu.

– Non, monsieur.

– Parce que vous aviez soupçonné Savari et que vous vous êtes trompé... affaire d’amour-propre.

– S’il s’agissait de mon amour-propre, j’en ferais bon marché, murmura Vibert sans que M. Gourbet l’entendît. Mais c’est plus grave pour moi, ajouta-t-il en soupirant.

Pendant ce court monologue, le juge d’instruction s’était retourné vers son greffier et lui avait dit :

– Monsieur Cordier, donnez-moi, je vous prie, le procès-verbal de l’interrogatoire subi au mois d’octobre dernier par le prévenu Albert Savari ; vous devez en avoir une copie.

– Oui, monsieur, fit le petit homme sec.

Il se glissa vers une longue rangée de cartons verts posés sur des tablettes ; il en prit un sans hésiter, l’ouvrit et en retira un dossier qu’il remit au juge d’instruction. Un automate n’aurait pas exécuté ce mouvement avec plus de précision.

Au bout d’un instant de-lecture, M. Gourbet se tourna vers Vibert et lui dit :

– Langlade est coupable ; nous ne pouvons concevoir le moindre doute à ce sujet. Et cependant, voyez comme la justice peut facilement s’égarer. Beaucoup de mes collègues, et des plus consciencieux, des plus prudents,

auraient trouvé, dans cet interrogatoire que je viens de relire avec soin, dix raisons pour conclure à l'envoi de Savari en cour d'assises. Je ne vous en citerai qu'une : ces billets souscrits à Maurice Vidal et trouvés chez Le prévenu. Vous expliquez-vous cela ?

– Oui, dit Vibert, si Savari les a payés, comme il le soutient.

– Mais il découle de tout cet interrogatoire, fit observer le juge d'instruction, qu'il ne peut les avoir-payés. Il n'a jamais eu, de sa vie, cinquante mille francs entre les mains.

– N'assurait-il pas les avoir gagnés dans les différents jeux d'Allemagne ?

– Et vous croyez à cela ?

– En fait de jeu, je crois à tout.

– Alors, il ne vous inspire plus aucun soupçon ? demanda M. Gourbet.

– Mon Dieu ! monsieur le juge, répliqua Vibert, j'ai la mauvaise habitude de me rendre à l'évidence. Quel intérêt, du reste, peut avoir Langlade à raconter qu'il a assassiné un homme ?

– Mais il ne nomme pas cet homme.

– Sa maîtressé le désigne suffisamment.

– Aucun d'eux ne précise la date du crime.

– Chacun la fixe à peu près, répliqua Vibert.

M. Gourbet réfléchit encore un instant et dit :

– Et ces mots écrits avec le sang de la victime : « *Mon assassin s'app...* », comment les expliquer si Langlade a commis le crime ? Maurice Vidal ne pouvait connaître ce forçat.

– Cette objection est des plus sérieuses, je l'avoue, répondit Vibert ; je me la suis déjà faite, et je crois l'avoir résolue. Avant d'aller au bagné, Langlade vivait à Paris et y était fort connu de tous les jeunes gens d'un certain monde. On ne lui serrait pas la main, bien entendu, on se serait bien gardé de le saluer, on ne lui parlait même pas, car il a toujours été horriblement commun ; mais on le lorgnait et on s'informait de son nom, lorsqu'il arrivait dans quelque lieu public en compagnie de Soleil-Couchant. Comment ce couple n'aurait-il pas attiré les regards ? D'un côté, une espèce de colosse ; de l'autre une fille splendide, au regard effronté,

aux cheveux d'une couleur étrange. Langlade eut ainsi, pendant un instant, une sorte de célébrité, et je me souviens qu'un soir de première représentation dans un théâtre des boulevards, un titi l'interpella de la sorte : « Ohé ! Langlade, où qu'est ta rousse ? » Il n'est donc pas étonnant, monsieur, dit Vibert en terminant, que Maurice Vidai ait reconnu son assassin et ait voulu le désigner à la justice.

– Oui, répondit le juge d'instruction, votre explication est naturelle.

– Du reste, ajouta Vibert, il est facile de résumer toute cette affaire en deux mots. Y a-t-il eu une autre personne assassinée, dans la rue de la-Paix, au mois de novembre dernier ? Non, vous le sauriez, monsieur ; tout le monde le saurait. Donc Langlade est coupable, Savari est innocent, je ne crois pas qu'il y ait moyen de sortir de là.

– Je ne dis pas le contraire, répondit M. Gourbet ; mais nous avons erré si longtemps, qu'il est bien permis d'hésiter encore.

– Vous n'hésitez plus, monsieur, quand vous aurez interrogé Langlade et sa maîtresse ; sa maîtresse surtout, car il est possible que Langlade refuse de répondre à vos questions.

– Pourquoi ?

– Parce qu'il n'a pas le caractère toujours commode. Vous pourrez vous en convaincre !... Ah ! Savari vous eut donné moins de mal. J'aurais beaucoup désiré qu'il fût le coupable pour vous, monsieur, pour M. le procureur impérial, pour messieurs de la cour, et pour moi, ajouta-t-il plus bas, en soupirant.

– Allons, dit le juge d'instruction, qui se leva afin d'indiquer à Vibert qu'il était temps de se retirer, vous ne voulez décidément pas vous consoler de vous être trompé sur le compte de Savari.

– Je l'avoue, monsieur, je ne m'en consolerais jamais ;, ce sera le malheur de toute ma vie.

Il salua et sortit.

XI

Que sont devenus Julia Vidal et Albert Savari, depuis que les exigences de notre récit nous ont obligé les perdre de vue ?

Le lendemain du dîner au café Anglais, Savari s'était rendu, vers les trois heures de l'après-midi, rue de Grammont.

– Madame est malade, lui avait dit Marietta, elle ne peut recevoir monsieur.

Après avoir inutilement insisté pour être introduit auprès de madame Vidal, Savari s'était empressé de courir à l'hôtel des Princes. Il voulait au moins s'entretenir de Julia, puisqu'il ne pouvait la voir. Mais le comte de Rubini, jusqu'à ce jour si communicatif, si-gracieux, si bon vivant, était devenu, depuis la veille, cérémonieux, froid et compassé. Au lieu de répondre, comme d'habitude, par de longues phrases filandreuses, aux moindres questions, il ne parlait plus que par monosyllabes et restait entièrement muet lorsqu'on l'interrogeait sur l'indisposition de sa parente.

Nous savons dans quelles dispositions d'esprit se trouvait eu ce moment Vibert et nous ne nous étonnerons pas de ce brusque changement dans ses manières. Mais Savari, qui n'était pas initié, comme nous l'avons été, aux souffrances de son ancien compagnon, s'étonna et s' alarma. Il chercha en même temps les causes qui pouvaient motiver la conduite du comte et il crut les avoir trouvées. « Le délai de quinze jours qu'il m'a donné pour m'acquitter de ma dette de jeu, se dit-il, est écoulé depuis longtemps ; il trouve sans doute que j'en prends, trop à mon aise ; la froideur qu'il me témoigne est un reproche indirect et une mise en demeure d'avoir à songer à lui. » Dès que cette idée lui vint, Savari n'eut plus qu'une préoccupation : s'acquitter le plus vite possible avec le comte de Rubini, qui pouvait user de son influence pour le tenir éloigné de madame Vidal.

Cependant il n'avait pas les quatorze mille francs dus, et personne, parmi ses connaissances, ne paraissait disposé à les lui prêter. Deux mois plus tôt, il n'eût pas hésité : il eût joué. Le jeu n'avait-il pas toujours été pour lui une sorte de carrière, sa seule carrière même ! « J'ai besoin de cent louis, se disait-il, je ne les ai pas, où jouet-on ce soir ? » Aujourd'hui, il hésitait. Ce n'était pas sa dernière perte qui l'intimidait ; il croyait, au contraire, que la veine lui était revenue. Mais il subissait les conséquences d'une sorte de transformation, qui, peu à peu, s'était produite en lui à son insu. Depuis qu'il aimait Julia, la vie lui apparaissait sous un nouvel aspect, il se plaçait à un point de vue plus sérieux pour juger certaines choses, il était plus sévère vis-à-vis de lui-même, il commençait à comprendre ces mots d'honorabilité et de délicatesse, au sujet desquels il n'avait eu jusqu'alors que des idées assez vagues. Il se disait enfin qu'il est peut être triste de demander toujours au jeu ce que le travail seul devrait donner.

Il est certain que si, dans ces dispositions d'esprit, il eût découvert un moyen avouable et honnête de gagner quatorze mille francs en peu de temps, il n'aurait pas hésité à l'employer. Malheureusement, ces moyens-là sont rares ; Savari, après quelques nouvelles hésitations et avec une grande répugnance, empressons-nous de le dire à sa louange, se vit réduit, certain soir, à se rendre chez Pélagie d'Ermont.

« Elle ne se fait jamais prier, se dit-il, pour organiser une partie. Peut-être même en ce moment taille-t-on, chez elle, quelque belle banque. J'ai vingt-cinq louis, je n'ai pas joué depuis longtemps, je suis malheureux en amour : voilà d'excellents motifs pour avoir un bonheur insolent. ».

Tout en raisonnant de la sorte, il sonna à la porte de Pélagie.

Ce fut madame d'Ermont qui lui ouvrit :

– Tiens, te voilà, toi, lui dit-elle en lui tendant la main et en l'introduisant dans le salon. C'est gentil de venir me voir. Tu n'es pas comme les autres : tu n'abandonnes pas tes amis, lorsqu'ils sont dans l'adversité.

– Tu es dans l'adversité, ma toute belle, et pourquoi ?

– Comment, tu ne sais pas ce qui m'est arrivé ? demanda vivement Pélagie.

– Je ne m’en doute pas, je n’ai vu depuis longtemps personne de la bande.

– Tu ne lis donc pas les journaux ?

– Les journaux ! Que m’auraient-ils appris sur ton compte ?

– Que la police a fait une descente chez moi la semaine passée, répondit Pélagie.

– Ah bah !

– C’est comme je te le dis.

– Mais à quel propos ? Faisais-tu, sans nous prévenir, de la fausse monnaie ?

– Je donnais à jouer.

– Diable ! Et ces messieurs de la police sont arrivés ?

– Juste au milieu d’un magnifique baccarat ; il y avait sur la table plus de dix mille francs en or et en billets.

– Il était de bonne heure alors, dit Savari, personne n’avait encore *étouffé* l’argent.

– Malheureusement ; aussi l’a-t-on saisi.

– C’est de l’indélicatesse.

Si l’on ne s’était contenté que de saisir l’argent ! répliqua madame d’Ermont. D’abord, on a forcé toutes les personnes qui étaient chez moi à décliner leurs noms, prénoms et qualités.

– Quant aux qualités, fit observer Savari, cela n’a pas dû être long.

– Je te conseille de plaisanter... Tu ne sais pas qu’on a saisi mes meubles ?

– C’est donc cela ! s’écria Savari sans s’attendrir et en regardant autour de lui. Je me disais : Voilà un mobilier nouveau.

– C’est un mobilier d’occasion que j’ai été obligée d’acheter hier.

– Comment ! reprit Savari, on, avait le droit de saisir tes meubles ?

– Mon Dieu ! oui, le Code est précis à cet égard, répondit Pélagie en soupirant. Mon avocat m’a même fait lire l’article qui me concerne, article 410 du Code pénal. Je le sais presque par coeur : « Seront confisqués tous les fonds qui seront trouvés exposés au jeu, les meubles et les effets mobiliers dont les lieux seront garnis ou décorés. »

– En vérité, fit Savari, en essayant de prendre un air affligé, la loi ne respecte pas les choses les plus saintes.

– Et encore, si c'était tout, reprit madame d'Ermont.

– Comment, ce n'est pas tout ?

– Autre paragraphe. Je le sais encore mieux, fit-elle en poussant un profond soupir : « Toute personne qui aura tenu une maison de jeu de hasard sera punie d'un emprisonnement de deux mois au moins et de six mois au plus, et d'une amende de cent francs à six mille francs. »

– Tu ne tenais pas une maison de jeu, fit observer Savari.

– On est réputé tenir une maison de jeu, m'a dit mon avocat, lorsqu'il peut être établi qu'on donne à jouer, même chez soi, d'une façon régulière.

– Dans le but de faire une spéculation ; tu n'en faisais pas.

– Ils considèrent la *cagnotte*, qu'on avait organisée à mon profit, comme une spéculation.

– C'est y mettre bien de la mauvaise volonté, fit observer Savari.

– Dis plutôt que l'injustice est flagrante, répliqua Pélagie ; n'était-il pas naturel que chacun de vous contribuât à mes dépenses ?

– Évidemment.

– La bougie coûte cher et vous en usiez beaucoup.

– Pour cinq à six francs tous les soirs, se dit Savari, et sa cagnotte lui rapportait au moins de trois à quatre cents francs. Excellente amie, comme je m'apitoie sur ton sort !

– Enfin ! reprit madame d'Ermont, je t'apprendrai, mon petit Albert, que j'ai le plaisir de passer en police correctionnelle dans huit jours. Si je ne suis pas en prison pour le moment, c'est que des amis influents ont demandé qu'on me fit grâce de la prévention. Mais je serai évidemment condamnée, peut-être au maximum. Voilà où j'en suis, mon cher ami... qu'en dis-tu ?

– Je dis que c'est désolant.

– C'est navrant, fit Pélagie, qui porta son mouchoir à ses yeux.

Savari trouva inutile de remarquer cet attendrissement et reprit :

– Comment la police s'est-elle avisée de venir chez toi ? Il faut que tu aies été trahie.

– Certainement ; mais je ne sais pas le nom du traître.
– Tu ne recevais que des habitués, des amis ?
– Dans ces derniers temps, surtout, aucun étranger ne m’a été présenté. Il n’y a que cet Italien avec qui tu t’es trouvé, tu sais ?...
– Le comte de Rubini ?
– Oui, c’est cela.
– Oh ! ce n’est pas lui qui aurait songé à te dénoncer, il a trop gagné d’argent chez toi. Ces idées-là ne peuvent venir qu’à des joueurs qui ont beaucoup perdu et qui veulent se venger. D’ailleurs, je connais maintenant beaucoup le comte de Rubini. C’est un original, mais un très-galant homme.
— Alors, dit Pélagie, j’aurai été vendue par une de ces dames.
– Probablement, tacagnotte aura excité quelque petite jalousie féminine : de là une plainte anonyme à la Préfecture. C’est tout ce qu’on peut supposer ; à moins, ajouta-t-il en souriant, qu’il ne se soit glissé des agents de police parmi nous.

Après s’être encore attendri quelque temps sur le sort de Pélagie d’Ermont, Savari s’empressa de la quitter. Du moment qu’elle ne donnait plus à jouer, elle lui devenait inutile.

Les vingt-cinq louis de Savari continuaient à rester solitaires. Il ne connaissait aucune autre maison ressemblant à celle de Pélagie ; et, du reste, lorsque la police descend dans l’une, de ces maisons, toutes celles du même genre ont soin de se tenir hermétiquement fermées pendant quelque temps. C’est élémentaire.

Quant à partir pour Bade ou pour Hombourg, afin de tenter la fortune, Savari n’y songea pas. Il ne se sentait pas le courage de mettre cent ou deux cents lieues entre Julia et lui. Puis ses vingt-cinq louis auraient à peine suffi au voyage. Résigné, puisqu’il ne pouvait faire autrement, à rester le débiteur du comte, il crut cependant devoir lui parler de sa dette et s’excuser du retard qu’il apportait à la régler. Vibert, de plus en plus morose, refusa de le recevoir.

Savari était vraiment désespéré ; il ne savait que devenir. Les deux seules personnes avec lesquelles il passait sa vie depuis deux mois lui manquaient à la fois, sans qu’il sût même pour quel motif on s’éloignait de lui. Julia

avait choisi, pour fermer sa porte, le lendemain du jour où il lui avait déclaré son amour. Cependant, elle l'avait écouté en silence, elle l'avait presque encouragé à parler ; sans l'entrée inopportune de Vibert, peut-être allait-elle lui répondre. Et elle se séparait de lui brusquement, sans s'expliquer, au moment où il commençait à espérer...

Comme une âme en peine, il parcourait Paris dans tous les sens, passant de préférence, à tous propos, rue de Grammont. Un jour où, suivant son habitude, il levait les yeux dans la direction des croisées de madame Vidal, il l'aperçut derrière ses rideaux. Alors il perdit la tête, toutes ses témérités d'autrefois lui revinrent. Il traversa la > rue en courant, gravit deux étages, repoussa Marietta qui voulait le retenir, entra dans le salon et se trouva en face de Julia.

On était alors au lendemain de l'arrestation de Langlade et de la visite de Vibert au juge d'instruction.

XII

Dès qu'elle aperçut Savari, madame Vidal s'avança vivement pour lui reprocher sans doute de forcer ainsi sa porte, de pénétrer chez elle malgré ses ordres. Mais il ne lui laissa pas le temps de parler, et s'emparant des mains de Julia sans qu'elle pût se soustraire à cette étreinte, l'obligeant à l'écouter, il lui dit tout ce que peut dicter la passion la plus exaltée et la plus désordonnée.

– Je ne vis que par vous et pour vous, s'écria-t-il ; sans vous, je me tuerais ! l'existence m'est devenue odieuse... J'ai manqué ma vie, je suis un être inutile, vicieux, corrompu, je me fais horreur à moi-même... Ayez pitié de moi, vous pouvez me régénérer ; un de vos regards me rendrait meilleur,

une bonne parole, un sourire, un encouragement, et j'acquies toutes les vertus que je n'ai pas... Une semaine passée sans vous voir, mais c'est un siècle, madame, c'est un siècle !... Si vous . saviez tout ce que j'ai souffert pendant ce temps ! Au moment où je vous ai aperçue derrière vos rideaux, mes forces, mon courage m'abandonnaient. Je crois que j'allais prendre un violent parti... Oui, c'est si difficile de vivre quand on est malheureux, si facile de se tuer !... J'étais bien pâle, n'est-ce pas ? J'ai dû vous faire pitié !... Mais .vous ne m'écoutez pas, vous êtes distraite lorsque je vous crie ma douleur, lorsque je vous livre ainsi mon cœur tout entier. Écoutez-moi, madame, de grâce, écoutez-moi ! C'est sérieux, je vous assure. Quel intérêt aurais-je à vous tromper ?... Je vous jure que c'est sérieux, je souffre, je souffre beaucoup... Un homme qui souffre, cependant, qui pleure comme je pleure en ce moment, mérite qu'on le prenne en pitié !

Il s'arrêta, ses larmes le suffoquaient.

Julia était étonnée de ce langage, entièrement nouveau pour elle. Son mari lui avait parlé le langage de l'amour ; mais celui de la passion, elle l'entendait pour la première fois.

Savari reprit :

– Si vous aviez résolu de m'éloigner aussi vite, pourquoi m'avez-vous reçu ? pourquoi m'avez-vous fait un bon accueil ?... Ne vous aperceviez-vous pas que je m'éprenais peu à peu de vous. Ne lisiez-vous pas dans mes yeux que je vous aimais ?... Ah ! une femme ne se trompe pas à ces choses-là ! Elle n'a pas besoin qu'on se jette à ses genoux et qu'on lui crie : Je vous aime ! pour se sentir aimée... Vous saviez que mon cœur ne m'appartenait plus je vous l'avais donné et vous l'aviez tacitement accepté. Ne vous récriez pas, vous l'aviez accepté, vous dis-je, et vous n'avez pas le droit ; par caprice, de le martyriser... Quel mal vous ai-je fait, moi ? Quelle faute ai-je commise envers vous ?... Aucune. Il m'est donc permis de vous dire : Vous avez tort aujourd'hui vis-à-vis de moi, ou vous avez eu tort autrefois.

– J'ai eu tort, dit-elle doucement.

Elle était sincère et vraie en ce moment. Convaincue de la culpabilité de Savari, obéissant aux influences de Vibert, croyant accomplir un devoir sacré, elle avait consenti à jouer une comédie indigne d'elle, et que

réprouvait sa nature droite, honnête et loyale. Peu à peu elle s'était étourdie sur les dangers, le côté odieux de cette entreprise ; passionnée dans tout ce qu'elle faisait, elle en était arrivée même à s'éprendre sérieusement de son rôle.

Mais, depuis quelque temps, ses convictions avaient été ébranlées ; elle commençait à douter de la culpabilité de Savari. Elle se disait que s'il n'était pas coupable, la comédie qu'elle avait jouée était odieuse. Il avait raison de l'accuser, de se plaindre, de lui reprocher ses souffrances. Peut-être même avait-elle des torts à réparer envers lui ?

Pendant que ces pensées traversaient l'esprit de Julia, Savari de son côté, réfléchissait. L'homme véritablement épris, n'est jamais bien intelligent avec la femme aimée. Ses finesses, ses roueries habituelles ne lui servent plus. Il se livre à tout propos, le plus maladroitement du monde, commet des fautes impardonnables et ne sait pas profiter des fautes de son adversaire. Savari, renommé jusqu'à ce jour pour son habileté en matière de galanterie, n'était plus, vis-à-vis de Julia, à la hauteur de son ancienne réputation. Cependant il y a des éclaircies dans la passion : tout à coup les nuages qui troublaient la vue se dissipent, on voit clair et , on voit juste. On se dit : C'est ici qu'il faut frapper, et on redevient habile pendant un instant, jusqu'à ce que le ciel s'obscurcisse de nouveau.

« J'ai eu tort, c'est vrai ! » avait dit Julia. Donc elle s'attendrissait, elle était touchée ; l'éloquence de Savari avait produit une impression sur son esprit, sinon sur son cœur. C'était un pas de fait, bien petit, mais il fallait s'en contenter et en profiter le plus vite possible. Il était surtout important qu'après s'être avancée, Julia n'eût pas de raison pour reculer. Savari ne devait pas l'effaroucher par trop de précipitation.

Aussi, plus calme, plus maître de lui depuis l'avantage qu'il croyait avoir obtenu, il ne parla plus le langage de la passion, de peur d'intimider Julia. Il s'assit à ses côtés, il essaya de lui persuader qu'elle ne pouvait pas lui refuser sa porte, qu'elle devait le recevoir de temps à autre et essayer de le guérir peu à peu du mal dont il souffrait.

– Ayez quelques ménagements, lui dit-il, traitez-moi comme un malade, comme un convalescent et je recouvrerai la santé.

C'était le seul langage qu'il devait tenir à une femme comme Julia ; en toute autre circonstance, elle eût été certainement persuadée. Seulement, elle se trouvait dans une position exceptionnelle. Elle n'était plus assez convaincue de la culpabilité de Savari pour continuer à jouer le rôle qu'elle avait accepté : elle renonçait à pousser plus loin son entreprise ; elle refusait toute complicité avec Vibert et résiliait l'espèce d'engagement qu'elle avait tacitement contracté avec le juge d'instruction et la justice. Mais en même temps, elle n'était pas assez sûre de l'innocence de Savari pour signer le pacte qu'il lui proposait. Du moment où il planait sur lui l'ombre d'un soupçon, elle devait l'exclure de son intimité. Aucun des raisonnements, aucune des prières de Savari ne pouvaient la toucher. Son cœur devait rester insensible aux plus habiles séductions. Le présent et l'avenir ne lui appartenaient pas, tant que les ténèbres qui enveloppaient le passé ne seraient pas dissipées.

Elle s'arma de courage, et s'avançant vers Savari elle lui dit :

– Si vous m'aimez, comme vous l'assurez, si vous respectez votre amour, si vous me respectez moi-même, quittez-moi, monsieur, je vous en conjure et ne cherchez plus à me revoir.

– Oh ! s'écria-t-il avec désespoir, c'est tout ce -que vous trouvez à me répondre !

– Je ne puis pas, croyez-le, vous répondre autrement.

– Mais vous me brisez le cœur !

– Hélas ! dit-elle avec tristesse, ce n'est pas ma faute.

– Au moins, reprit-il avec des larmes dans la voix, apprenez-moi le motif de tant de froideur, de tant de dureté.

– Non, cela m'est impossible ! Je vous jure que cela m'est impossible !

– Ah ! c'est trop souffrir ! c'est trop souffrir ! s'écria Savari, qui se laissa tomber sur un fauteuil et porta ses mains à son front, comme pour comprimer sa douleur prête à éclater.

En ce moment, Marietta pénétra dans le salon et s'avançant vers madame Vidal, elle lui dit à l'oreille ;

– On te demande.

– Qui ?

Une personne que je ne connais pas. Cela paraît important.

Julia se leva et, sans regarder Savari qui lui-même ne tourna pas la tête de son côté, elle suivit Marietta dans l'antichambre. Elle y trouva un des garçons de bureau du Palais-de-Justice.

– Madame, lui dit cet homme, M. Gourbet, juge d'instruction, m'a chargé de ne remettre cette lettre qu'à vous.

– Donnez, fit-elle.

Elle prit la lettre, et tandis que Marietta reconduisait le garçon de bureau, elle rentra dans le salon, s'approcha d'une croisée et lut ce qui suit :

« Madame,

Il est de mon devoir de vous prévenir au plus vite que nous avons enfin découvert l'assassin de votre mari. C'est un nommé Langlade, forçat en rupture de ban. Nous avons contre lui des preuves accablantes qui ne nous permettent pas de douter un seul instant de sa culpabilité. Du reste, il a fait des aveux. Tous les soupçons que nous avons conçus contre le sieur Albert Savari doivent disparaître. L'espèce de surveillance à laquelle il était encore soumis cesse dès aujourd'hui.

Je m'étais associé de cœur à votre légitime douleur, madame, et je suis heureux de vous dire enfin que la mort de votre mari sera bien tôt vengée.

» Recevez, madame, l'assurance de ma haute considération et de mon dévouement.

« Signé : GOURBET. »

Elle relut deux fois cette lettre pour se convaincre qu'elle ne se trompait pas, puis elle marcha vers la cheminée, jeta la lettre au feu et s'avança vers Savari.

Il avait levé la tête et la regardait venir sans comprendre ce qu'elle lui voulait.

Quand elle fut près de lui, elle dit doucement :

– Je vous ai fait beaucoup souffrir, pardonnez-moi, et ne me demandez jamais l'explication de ma conduite passée. J'ai des torts à réparer envers vous, je les réparerai.

A peine avait-elle dit ces mots qu'elle éclata en sanglots.

XIII

Un grand coupé armorié, attelé de deux vigoureux chevaux normands, s'arrêta bruyamment, un matin, devant la porte de l'hôtel des Princes. Aussitôt, le valet de pied, assis à côté du cocher, sauta lestement de son siège et accourut prendre les ordres de la personne qui se trouvait dans la voiture.

— Tâchez de savoir, auprès des gens de l'hôtel, dit cette personne, si le comte de Rubini demeure toujours ici et s'il est en ce moment chez lui.

Le valet de pied exécuta cet ordre avec promptitude et vint répondre que le comte demeurerait à l'hôtel et qu'on ne l'avait pas encore vu sortir.

— Alors, ouvrez la portière et aidez-moi à descendre, dit le propriétaire de la voiture. Vous êtes-vous informé du numéro de la chambre ? ajouta-t-il en traversant la cour.

— Oui, monsieur le marquis ; c'est le numéro 4, au second.

— Au second, diable ! C'est un peu haut pour moi, ce matin. Je crois que ma satanée goutte va me reprendre... Eh bien ! sommes-nous arrivés, enfin ?

— Monsieur le marquis, voici la porte.

— Ouvre alors, au lieu de me faire attendre sur mes jambes. Si tu crois que je suis à mon aise, après une telle ascension. Bien, maintenant, va-t'en ; je descendrai seul.

Vibert, assis devant la cheminée, tisonnait le feu lorsque la porte s'ouvrit. Il retourna la tête, poussa un cri de surprise, se leva précipitamment et courut à la rencontre de son visiteur, en s'écriant :

— Quoi ! monsieur, le marquis ! Vous, chez moi !

– Oui, moi, chez vous ! Qu’y a-t-il d’étonnant ? Ne vous appelez-vous pas le comte de Rubini ! Je ne déroge donc pas. Soyez moins stupéfait et avancez-moi un fauteuil ; vous avez des étages qui peuvent compter !

Le marquis de X..., que sa correspondance avec Vibert nous a seulement fait connaître jusqu’à ce jour, portait allègrement ses soixante-cinq ans. Il avait la figure la plus intelligente du monde, la lèvre fine et des favoris rares, taillés à l’anglaise. En souvenir de son passage aux gardes du corps, il redressait, le plus possible, sa taille légèrement voûtée. Il s’habillait d’une façon qui n’appartenait qu’à lui : son gilet était démesurément long et se boutonnait jusqu’au menton ; ses cols de chemise étaient très-évasés, son habit noir (il sortait en habit dès le matin) avait une forme particulière ; ses pantalons, très-larges, se rétrécissaient à la cheville, comme les pantalons dits à la hussarde.

M. de X... a été, de 1835 à 1848, l’enfant gâté de la Chambre des pairs. On se rappelle encore ses saillies et ses boutades, qu’on se répétait de bouche en bouche dans tous les salons de Paris. C’était le seul pair de France qui fût un peu populaire. On s’arrachait ses discours, on les apprenait par cœur, on ne lisait le compte rendu de la séance que si le spirituel marquis avait parlé. Et il parlait souvent, à la grande joie de ses collègues, qui criaient contre lui pour la forme, mais qui l’écoutaient avec un plaisir extrême. Tout à coup, sans qu’on s’y attendît, il se levait, et plongeant ses deux mains dans les vastes poches de son gilet, il abordait la question à l’ordre du jour.

– Mais, monsieur de X..., pourquoi prenez-vous la parole, puisque vous ne l’avez pas ? faisait remarquer le président.

– Monsieur le président, répondait le marquis de sa voix incisive, permettez-moi de vous dire que si je l’avais, je ne serais pas obligé de la prendre.

– Monsieur de X..., laissez-moi vous faire observer que vous n’êtes nullement dans la question. Vous nous parlez depuis une heure de l’Angleterre ; il ne s’agit pas de l’Angleterre.

– Monsieur le président, répliquait le marquis toujours aussi calme, mon amour pour les Anglais ne m’étouffe pas, vous le savez bien. Si je parle

d'eux, c'est qu'ils se trouvent *collés* à toutes les questions.

– Mais pas à celle-ci.

– Je vous demande pardon, monsieur le président, puisque j'ai trouvé moyen de les y rattacher.

Malgré toutes les interruptions, il continuait à discourir pendant une heure de la façon la plus intéressante et la plus pittoresque, ramenant toutes les questions à l'Angleterre et développant d'une façon charmante des thèses toujours nouvelles.

Quand le marquis de X... fut commodément installé dans son fauteuil, il se tourna du côté de Vibert et lui dit :

– Alors, vous vous imaginez pouvoir me supprimer mon feuilleton quotidien, sans que je m'insurge, sans que je vienne vous relancer pour avoir la suite ? Pendant un mois, suivant nos conventions, vous m'expédiez tous les matins pour mon déjeuner mes huit colonnes ; vous m'apprenez les moindres détails de cette affaire de la rue de la Paix ; vous m'initiez à tous les faits et gestes de la belle Julia Vidal et de cet aimable intrigant appelé Savari. Vous m'annoncez pour le lendemain la grande scène du couteau-poignard, au café Anglais. Cela promet d'être palpitant, et, patatras ! plus de feuilleton, plus de récit, plus rien. La suite au prochain numéro était un leurre, vous vous étiez moqué de votre lecteur assidu...

– Ah ! si vous saviez, monsieur le marquis, dit tristement Vibert.

– Eh morbleu ! si je savais, je ne vous demanderais rien. Voyons, que sont devenus tous vos personnages ? Je les aime, ces gens-là ! Votre Julia ne parle pas beaucoup, c'est une justice à lui rendre, mais elle a du nerf. Votre Savari est un joli produit de la société corrompue qui nous entoure ; il me plaît, ce gredin-là. Donnez-moi de leurs nouvelles, à tous.

– Je ne saurais vous en donner, monsieur le marquis ; depuis plus d'une semaine je n'ai pas vu les personnes dont vous parlez.

– Vous me la baillez belle ! s'écria le marquis. Et votre métier, qu'en faites-vous ?

– Mon métier consistait à rechercher un coupable, je l'ai recherché et je l'ai trouvé.

– Ah ! il est pincé, le gueux ! C'est un peu tôt !

- Vous croyez, sans doute, monsieur le marquis, que je parle de Savari ?
- Évidemment.
- C'est une erreur. Savari n'est pas le coupable.

Alors Vibert raconta au marquis de X... tout ce que nous savons au sujet de Langlade et de Soleil-Couchant. Ce récit, loin d'intéresser le pair de France, parut le mettre de très-méchante humeur.

– Eh bien ! voilà un joli résultat ! dit-il lorsque Vibert eut cessé de parler. L'assassin est tout simplement un forçat... c'est d'un plat, d'un terre-à-terre à faire frémir. Vous mériteriez d'être -cassé aux gages. Quoi ! il se présente une affaire qui promet d'être un peu originale ; une jolie femme, un beau garçon, un amour à l'horizon, quelque chose de pittoresque enfin Et ce joli roman va se dénouer le plus vulgairement du monde ! Savari et Julia retourneront à leurs petites affaires ; il n'y aura qu'un maladroit de plus au bagne. C'est d'un bourgeois ! Comme je reconnais là mon époque. Nous sommes bien sous le règne du parapluie !

Puis, s'adressant directement à Vibert :

– Mais, continua-t-il, si tout est fini, réglé, si votre assassin est coffré et votre Savari blanc comme neige, pourquoi continuez-vous à trancher du comte de Rubini, à demeurer dans cet hôtel de la fashion, à porter des vêtements qui éclipsent les miens ? Nous avons donc fait un héritage, ou bien nous nous sommes découvert de vrais ancêtres ?

– Mon Dieu ! monsieur le marquis, dit Vibert un peu troublé, je suis d'usage mes vêtements, et je termine à l'hôtel une quinzaine commencée.

– Vraiment ! mon petit protégé. Vous croyez que je vais ajouter foi à de pareilles sornettes. Vous ! user sans utilité vos beaux vêtements ! Vous préféreriez mille fois les vendre à quelque fripier. Vous ! terminer une quinzaine commencée dans un appartement qui doit vous coûter les yeux de la tête ? Allons donc ! D'abord, les appartements se louent ici à la journée ; puis les maîtres de l'hôtel, j'en mettrais ma main au feu, ne demandent qu'à vous voir partir. Je vous connais : on ne vous pousse pas facilement à la dépense. Dix bonshommes de votre trempe ruineraient un établissement comme celui-ci !... Mon cher Vibert vous avez d'autres motifs pour rester dans cette maison, et je vous les dirai, si vous y tenez ?

– Mais, monsieur le marquis...

– Vous n’y tenez pas, vous sentez que je vous ai déjà compris, vous qui êtes si fin cependant !

– Oh ! je ne suis pas fin avec vous, monsieur le marquis.

– Et tu as raison, grand enfant, dit M. de X... en se rapprochant de Vibert, qu’il prit par l’oreille. Voyons, continua-t-il d’un ton presque paternel, conte-moi tes peines, cela te soulagera. A qui les dirais-tu, si ce n’est à moi ? Tu n’as pas de parent, tu n’as pas d’ami, tu n’as pas de maîtresse. Tu vis replié sur toi-même, et si tu as du chagrin, tu dois souffrir plus que tout autre.

– Oh oui 1 fit l’agent de police en soupirant.

– Tu vois bien que j’ai deviné juste. Voyons, je vais te donner l’exemple de la franchise. Ce n’est pas seulement un sentiment de curiosité qui m’a poussé ici ; c’est le désir d’apporter quelque consolation à tes peines. Est-ce que, d’après tes lettres, je n’ai pas vu grandir peu à peu le mal qui te fait souffrir ? N’ai-je pas compris pourquoi, si expansif autrefois, tu gardais maintenant le silence ? Tu sais bien que je te porte un vif intérêt : j’aime la tournure de ton esprit, ta bravoure, ta piquante originalité. Tu ne ressembles pas à tout le monde. Sous l’ancien régime, on aurait fait de toi un Louvois, un Richelieu ou un Mazarin. De nos jours, pour mettre à profit tes qualités, tu entres dans la police et tu as raison : c’est peut-être un métier moins bête que les autres. Je n’ai pas de sots préjugés, moi, je n’ai que des convictions ! Allons, parle à ton tour, car je n’en finirais pas. Je suis d’un verbeux ce matin ; il n’y a pas eu de séance depuis-deux jours et je me rattrape.

— Que vous dire, monsieur le marquis, si ce n’est que je suis profondément touché...

– Assez ; n’entamons pas le chapitre de la reconnaissance. Il faut tout simplement m’avouer pourquoi tu restes dans cet hôtel, ou plutôt je vais te le dire, moi. Tu continues à t’appeler le comte de Rubini, à t’habiller en gentleman, à demeurer ici, parce qu’il te semble qu’en retournant rue de l’Arbre-Sec, en redevenant Vibert, tu mettrais un abîme encore plus profond entre elle et toi. Ai-je frappé juste ?

– Oui, répondit Vibert simplement.

– Tu l’aimes donc bien ?

– Ah ! si je l’aime ! s’écria tout à coup Vibert. Je l’aime avec toutes les ardeurs d’un cœur vierge, d’une imagination contenue jusqu’à ce jour, d’un tempérament qui s’ignorait et qui vient de se révéler... Je n’ai pas usé mon cœur, moi ; je ne l’ai pas ouvert à tout venant, je ne l’ai pas traîné dans toutes les fanges et sali à tous les contacts. Aucune des femmes que j’ai rencontrées jusqu’à ce jour n’a pu le faire battre ; elles passaient et je détournais la tête... Elle ! elle m’est apparue et aussitôt une subite métamorphose s’est opérée chez moi ; mon sang est devenu plus chaud, mon système nerveux s’est développé... Des flammes. subites me montent au visage ; une sorte d’éclosion spontanée se fait en moi, et elle est d’autant plus violente qu’elle est plus tardive... Oui, à trente-six ans, je commence seulement à vivre et j’ai enfin toutes les passions d’un homme ! Mais ces passions, je dois les étouffer ! Celle qui les a fait naître ne peut les comprendre, ne peut les excuser... Ah ! si vous saviez-ce -qu’on souffre à se dire : « Enfin, la voilà cette femme que j’attendais ; elle est là, près de moi, je la vois, et je ne puis pas la toucher ! » C’est cependant une femme comme les autres, plus belle et meilleure que les autres, mais faite à leur image, femme dans toute l’acception du mot, prête à s’émouvoir si on a l’esprit d’être éloquent. Ce n’est pas une statue, un marbre, une idole ! c’est une vraie femme !.. Mais, moi, je ne suis pas un homme comme les autres, je suis construit de telle sorte qu’on se demande en me voyant si je suis né viable ; on me prendrait pour une espèce de singe perfectionné. Les dames de l’ancienne Rome, qui se mettaient au bain devant » leurs esclaves, m’auraient traité avec le même sans-gêne !

– Vous ne seriez pas déjà si fort à plaindre, dit le marquis de X... qui voulait égayer la situation.

– Vous croyez cela, monsieur le marquis ; je voudrais vous y voir.

– Moi aussi.

– Il n’y a pas de supplice comparable au mien, continua Vibert sans prendre garde à cette nouvelle interruption. Tantale lui-même, qu’on a l’habitude de plaindre, était le plus heureux des hommes auprès de moi. Il

avait faim, il avait soif ; je suis altéré, moi aussi. Il voulait mordre aux fruits appendus sur sa tête, et les fruits s'éloignaient lorsqu'il tendait la main. Moi, je voudrais mordre à l'amour, et l'amour me fuit lorsque je l'appelle, lorsque je lui crie : Viens, je suis vaincu par toi !

Vibert trouvait une sorte d'âpre plaisir à étaler ainsi toutes ses plaies, à dire :

– Tenez, c'est là que je souffre, c'est là que je saigne. Voilà le mal qui me ronge !

Il exagérait ses infirmités, il se faisait plus petit, plus laid, plus difforme qu'il n'était vraiment. Il mettait de la coquetterie à s'amoindrir et à s'abaisser. Espérait-il que le marquis le relèverait et le sortirait de la fange où il paraissait se complaire ? Voulait-il plutôt se persuader à lui-même qu'il y avait entre madame Vidal et lui un abîme infranchissable ; qu'il était inutile de lutter et de souffrir plus longtemps ?

Le marquis l'écoutait attentivement. Il se sentait rajeunir auprès de cet homme plus fougueux et plus passionné qu'on ne l'est, de nos jours, à vingt ans. Lui qui vivait dans un monde officiel, cravaté, empesé, gourmé, froid par tempérament et par calcul, il se trouvait heureux de sentir, à ses côtés, un être ardent et fort. Ses membres, glacés par l'âge, se réchauffaient peu à peu dans cet appartement de l'hôtel des Princes ; il se demandait s'il n'allait pas être tout à coup saisi par le froid lorsqu'il rentrerait à la Chambre des pairs. Puis Vibert ne lui était pas indifférent ; quelque lointain souvenir, quelque mystérieux trait d'union rattachait peut-être le grand seigneur, le millionnaire, le pair de France, au petit employé de la Préfecture. Le marquis souffrait de voir souffrir son protégé ; il voulut essayer d'apporter un soulagement à ses douleurs.

– Je ne suis pas, lui dit-il, un donneur de conseils, un radoteur et une ganache, comme mon âge semblerait l'indiquer. Je ne vous dirai pas qu'il faut vaincre vos passions et défendre à votre cœur de battre ; je sais bien que vous ne demandez pas mieux. Je ne vous donnerai pas davantage des espérances qui seraient dangereuses et auxquelles je ne crois pas. Il est difficile, en effet, que madame Vidal puisse vous aimer, non pas à cause de vos imperfections que vous exagérez à plaisir, mais à cause de votre

position auprès d'elle. Elle n'est pas habituée à voir en vous un homme ; vous avez été pour elle un moyen, un agent, une chose. S'il ne s'agissait que d'un vice de conformation physique, je pourrais espérer. La femme vaut mieux que nous. Tandis que nous avons une seule préoccupation : savoir si elle est belle, elle recherche souvent nos qualités morales et s'éprend du fond plutôt que de la forme. Nous sommes toujours plus ou moins matérialistes, elle est le plus souvent spiritualiste. Mais une femme comme celle dont vous êtes affolé, ne transige pas avec certaines déficiences morales. Elle peut s'éprendre d'un malfaiteur, si son imagination est ardente et dépravée, mais elle ne s'éprend pas d'un malheureux qui occupe un rang inférieur au sien et qui fait un métier plus ou moins réprouvé.

Le marquis avait depuis un instant oublié sa goutte, il se leva, prit le bras de Vibert et, le forçant à se promener avec lui dans le salon, il continua en ces termes :

– Vous le voyez, je vous parle avec franchise, avec rudesse même, comme c'est mon devoir, comme j'en ai le droit. Mais je puis vous donner quelque consolation. Qu'est-ce qui fait surtout souffrir en amour ? C'est de se dire : Cette femme que je désire ardemment appartient à un autre ; je ne puis me faire aimer et elle adore celui-là. Rien de semblable n'existe avec madame Vidal. Tout entière au souvenir de son mari, son cœur est insensible à toutes les séductions.

Vibert s'arrêta tout à coup, laissa retomber son bras sur lequel s'appuyait le marquis et dit avec brusquerie :

– Vous désirez me faire parler, n'est-ce pas ?

– Moi ? fit M. de X... sérieusement étonné.

– Vous vous dites, reprit Vibert : Mettons le doigt sur cette plaie nouvelle et il va me la montrer, comme il m'a montré les autres.

– Loin de moi cette pensée, mon ami. A quelle plaie faites-vous allusion ?

– A celle qui me fait le plus cruellement souffrir, monsieur. Je croyais que vous l'aviez devinée ; pardonnez-moi, je me suis trompé.

– Je vous pardonne ; mais achevez de m'ouvrir votre cœur. Vous ne sauriez vous confesser à demi ; toutes vos douleurs m'appartiennent.

– Monsieur le marquis, s'écria Vibert, je suis jaloux, furieusement jaloux !

– Et de qui donc ?

– De Savari.

– De Savari !... Elle l'aime ?

– Elle l'aimera !

– C'est impossible !' Qu'est-ce qui vous porte à le croire ?

Tout, monsieur, tout. Ah ! vous ne le connaissez pas, ce Savari. Il est grand, il est beau, il est élégant, il est distingué. Il s'exprime aisément. Il est adroit et souple. Jé connais toutes ses qualités, monsieur le marquis, je les ai pour ainsi dire épiées, et je vous jure bien qu'un tel homme parvient toujours à plaire lorsqu'il le veut.

– Mais cet homme, elle a dû le haïr ; notait-il pas pour'elle l'assassin de son mari ?

– Il ne l'est plus.

– On ne passe pas ainsi de la haine à l'amour.

– Je vous demande pardon, monsieur le marquis, et vous le savez mieux que moi. C'est justement de la haine qu'on passe à l'amour. Il existe même un proverbe là-dessus dont je vous fais grâce. Ah ! si Savari lui avait été indifférent, vous auriez raison. On ne s'éprend pas tout d'un coup d'un homme auquel, pendant longtemps, on n'a pas fait attention. Moi je n'ai aucune -chance, comme vous le disiez fort justement. Il les a toutes ! Songez qu'elle a des torts envers lui, d'énormes ; elle l'a soupçonné injustement d'une infamie ; elle voudra réparer ses torts, et on ne sait pas où peut s'arrêter une femme qui s'est mise en tête de réparer ses torts...

– Soit ! J'y consens, répliqua M. de X*** ; mais, mon cher, vous oubliez que madame Vidal est une honnête femme, qu'elle aimait son mari et qu'elle restera longtemps fidèle à son souvenir.

– Voilà l'erreur, monsieur le marquis ; madame Vidal n'a pas aimé son mari.

– Que dites-vous là ?

– Ce que j'ai appris à n'en pouvoir douter. Ne suis-je ' pas observateur par métier et par tempérament ? Elle habitait Gênes, au milieu de sa famille,

lorsque Maurice Vidal est arrivé, l'a vue et l'a demandée en mariage. Elle a consenti à l'épouser, parce que ce parti était avantageux, qu'elle allait vivre à Paris, ce qui est le rêve de toutes les étrangères, et qu'enfin le premier homme qui fait la cour à une jeune fille a de grands chances pour lui plaire. Elle a pris pour de l'amour ce qui, après avoir été un simple sentiment de curiosité, est devenu par la suite un honnête attachement. Quant au véritable amour, son mari, comme tous les maris, n'a pas songé à le lui inspirer. Maurice Vidal, en homme sensé, eût du reste trouvé dangereux d'exalter une imagination déjà trop vive. Peut-être même n'y a-t-il jamais songé ; d'un caractère un peu sec, d'une nature froide, il savait aimer sagement et honnêtement, mais il devait ignorer les désordres de la passion. Il n'avait exigé de sa femme que ce qu'il pouvait lui-même lui donner : un dévouement à toute épreuve, un grand attachement et une douce tendresse.

– Comment expliquez-vous alors, demanda le marquis, le violent désespoir de madame Vidal, à la mort de son mari et cette exaltation que vous avez si fort remarquée chez elle ?

– Je n'ai pas prétendu, monsieur le marquis, que madame Vidal ne fût pas exaltée ; j'ai dit qu'on l'avait obligée à contenir cette exaltation ; aussi a-t-elle trouvé, pour venger la mort de Maurice Vidal des ardeurs d'autant plus vives qu'elles avaient été longtemps étouffées. Aujourd'hui, lasse de rechercher ce meurtrier qu'elle ne peut atteindre, elle renonce à sa vengeance ; mais il faut que son exaltation se dépense et Savari est là.

Après un instant de silence, le marquis dit à Vibert :

– Que comptez-vous faire maintenant ?

– Oh ! je n'en sais rien, répondit-il. Je compte souffrir ; c'est une fameuse occupation, allez !

— Aurais-tu le projet de continuer à vivre dans cet appartement ?

– Oui, tant que je pourrai disposer d'un peu d'argent.

– Essayeras-tu de revoir madame Vidal ?

– La revoir, oh oui ! Lui parler, non ; à quoi bon ? Elle n'a plus besoin de mes services.

– Je ne te comprends pas. Comment peux-tu la revoir et ne pas lui parler ? Tu te mettras sur son passage, tu...

– Non, dit Vibert en interrompant le marquis, j’irai chez elle.

– Alors ?

– Je puis la voir sans qu’elle m’aperçoive, sans qu’elle se doute de ma présence auprès d’elle. Le jour où je lui ai loué un logement, je me suis réservé une cachette. Oui, j’ai ma logette rue de Grammont, comme l’amoureux d’Esméralda en avait une à Notre-Dame.

– Tu. penses à tout.

– Je pensais alors à surprendre les confidences de Savari. Je pense maintenant à...

Il s’arrêta.

– Continue, dit affectueusement le marquis.

– A me repaître de leur amour ! acheva Vibert. N’est-ce pas ma destinée ? Puis-je vivre pour mon compte ? Ne dois-je pas toujours vivre de la vie des autres ?

– Comment ! tu auras le courage ?...

– Oui. Écoutez. L’appartement de madame Vidal communique directement, d’une part, avec la chambre à coucher et l’antichambre. Mais au fond, à droite, du côté de la cheminée et en face du canapé où elle s’assied d’habitude, se trouve une porte vitrée. Cette porte est fermée à l’intérieur et à l’extérieur par des verrous. Je passe devant le concierge, il croit que je monte chez madame Vidal et il ne fait aucune remarque. Au lieu de prendre le grand escalier, je gravis à la hâte l’escalier de service. J’ouvre une porte dont je me suis autrefois procuré la clef, j’entre dans un corridor et je me trouve devant la porte vitrée. Alors, je me blottis dans un coin ; j’applique un œil contre une petite ouverture que je me suis ménagée, et je vois sans être vu, j’entends sans qu’on m’entende, car je retiens mon haleine et je comprime mon cœur à deux mains pour l’empêcher de battre...

– Mais, malheureux enfant, c’est de la folie !

– C’est de la sagesse ! A force de souffrir, j’arriverai peut-être à user ma douleur.

– Renonce à ces projets insensés, dit le marquis. La mission qu’on t’avait confiée est remplie, grâce à ton intelligence ; L’assassin de Maurice Vidal est découvert. Cette affaire ne te regarde plus ; elle n’est pas du domaine de

la police, c'est à la justice seule qu'il appartient de s'en mêler. Reprends tes occupations d'autrefois, rentre dans ta rue de l'Arbre-Sec et dans tes bureaux de la rue Saint-Honoré que tu n'aurais jamais dû quitter.

– Je ne pourrais plus, dit Vibert, rentrer dans mes bureaux et travailler ; ma pensée serait ailleurs.

– Préfères-tu quitter Paris, la France, voyager, courir le monde ? Je ne sais que faire de ma fortune, mes revenus m'embarrassent. Je ne tiens pas à augmenter l'héritage de mon bëlître de neveu. Pars, et je te fais une pension proportionnée à tes besoins.

– Oh ! monsieur le marquis, que vous êtes bon ! dit Vibert.

– Eh ! non, je ne suis pas bon. Je t'aime, voilà tout, . imbécile. Voyons, acceptes-tu ?

– Non, monsieur le marquis. J'aurai assez -de force peur souffrir ; je n'aurais jamais le courage de m'éloigner d'elle.

– Va-t'en au diable, alors ! s'écria le marquis en prenant son chapeau.

– C'est un bon conseil, je le suivrai, dit Vibert, qui accompagna respectueusement son- protecteur jusqu'au bas de l'escalier.

XIV

S'il eût été naturel, comme l'avait fait observer le marquis de X..., que Vibert quittât l'hôtel des Princes, il eût « été plus simple aussi que Julia Vidal retournât dans son appartement de la rue de la Paix. Ne s'était-elle pas logée rue de Grammont dans le seul but de recevoir Savari et de lui cacher son passé ? Pourquoi tant de mystère maintenant ? Pourquoi ne pas reprendre son véritable nom et rentrer dans une demeure encore tout imprégnée de souvenirs chers à son cœur ?

» On vous avait arrêté, aurait-elle dit à Savari, on vous soupçonnait d'un crime. Je ne vous connaissais pas ; je vous ai soupçonné aussi ; j'ai pris un travestissement, j'ai revêtu une autre forme pour obtenir la preuve de votre

culpabilité. Aujourd'hui, votre innocence est reconnue je vous demande pardon de mes odieux soupçons, et je redeviens Julia Vidal. »

Elle n'osa pas tenir un tel langage, elle eut peur de mettre Savari dans une position trop fausse et trop pénible vis-à-vis d'elle. Elle craignait peut-être aussi d'avoir à rougir devant lui de tous ses mensonges passes.

Cependant, elle se disait : « Cela ne peut durer ; il faut qu'il sache qui je suis. Je ne veux pas continuer à jouer cette éternelle comédie et à me conduire comme une aventurière. J'ai un nom, un nom honorable ! je dois le reprendre. le parlerai, il faut que je parle. »

Elle ne parlait pas et continuait à tromper, pour ne pas avouer qu'elle avait trompé autrefois.

Ils avaient repris leur vie passée, seulement Vibert ne venait plus troubler leurs tête-à-tête. Cette subite disparition préoccupa un instant Savari, il en demanda les motifs à Julia, qui se troubla et ne répondit pas. Savari crut ne devoir pas insister et pensa tout naturellement que le comte, chez lequel il avait cru remarquer un certain penchant à la jalousie, était en froid, à cause de lui, avec sa parente.

Tous les jours, vers les deux heures de l'après-midi, il arrivait chez Julia et ne la quittait plus qu'à l'heure du dîner. Assis auprès d'elle sur le canapé du salon, il parlait de sa première jeunesse, de son entrée dans la vie, de ses luttes et de ses déceptions. Il essayait de lui apprendre à le connaître et à le mieux juger qu'on ne le jugeait habituellement.

— On me reproche, lui disait-il, de vivre au jour le jour, de ne m'être pas encore fait une position dans le monde, de n'avoir pas de rentes sur le grand-livre, de n'émarger dans aucun ministère, d'être inutile à tous et principalement à moi-même. On a raison. Si j'avais à recommencer ma vie, je la comprendrais autrement. Mais ne devrait-on pas me tenir compte aussi des obstacles sans nombre que j'ai rencontrés sur ma route ?

Je suis entré dans la vie sans protecteur, sans famille, sans amis, avec quelques mille francs pour tout patrimoine. J'aurais du travailler. Mais m'avait-on donné des habitudes de travail ? non. C'est à peine si ma mère s'occupait de moi. Elle ne songeait qu'aux fêtes qui la réclamaient sans cesse. Je ne l'accuse pas ; elle m'a aimé à sa manière. Mais, dans certaines

positions, on devrait bien ne pas mettre d'entants au monde... Si vous saviez quel spectacle j'avais devant les yeux, quelle existence bizarre je menais ! Quelle irrégularité dans notre façon de vivre !... Un jour on était riche, le lendemain on était pauvre. On donnait un bal étourdissant ; tous les journaux en rendaient compte ; tout Paris voulait s'y faire inviter. On dansait, on soupait jusqu'au matin, chacun partait ravi ; et lorsqu'il n'y avait plus personne dans les salons, ma mère réunissait ses bijoux, ses robes et les envoyait au mont-de-piété pour payer la note du tapissier et du glacier, qui ne faisaient pas crédit... Que de fois j'ai déjeuné comme un prince et soupé d'une pomme crue ! Quelle joyeuse insouciance au milieu de tout ce désordre ! Comme on méprisait la fortune et la misère !... Et les créanciers ! Ah ! les créanciers, quand ils ne menaçaient pas de saisir, quand ils n'encombraient pas la maison de papier timbré, comme on en faisait bon marché ! Jamais on n'y était pour eux ; ils entraient par une porte, on sortait en riant par l'autre... Les billets souscrits, on n'y prenait même pas garde ; on commençait à s'en occuper le jour où il revenaient escortés d'un volumineux dossier, d'une note de frais considérables, d'un huissier et de deux clercs. Ah ! si quelqu'un m'avait pris à l'écart et m'avait dit : « Méfie-toi, mon garçon, ne suis pas l'exemple qui t'est donné ; ce n'est pas ainsi qu'il faut comprendre la vie. On consentira peut-être un jour à ne pas te demander compte du passé de ta mère ; mais garde-toi de trop te montrer son fils ; sois surtout le fils de tes œuvres ! » Mais, sans conseils, livré à moi-même, j'ai vécu comme j'avais toujours vu vivre autour de moi, et j'ai mal vécu, jusqu'au jour où je vous ai rencontrée. J'ai compris seulement alors ce qu'on appelle l'honnêteté en comprenant le véritable amour.

– Maintenant, travaillez-vous ? lui demandait affectueusement Julia.

– Pas encore ; mais je cherche.

– Comment vivez-vous ? J'ai le droit de vous interroger à ce sujet, puisque je suis votre confidente.

– Oh ! répondait-il, en ce moment je n'ai pas besoin de grand'chose pour vivre. Il ne me faut plus comme autrefois des louis, toujours des louis dans mes poches. Je ne désire plus me montrer au Bois de trois à cinq, à Tortoni vers les six heures, à l'Opéra le soir. Je me réveille et ma première pensée

est de me dire : « A quelle heure la verrai-je aujourd'hui ? » Alors je m'habille, je déjeune sobrement. Je me promène sur les boulevards, près de votre rue, jusqu'au moment où je puis monter ici. Je reste avec vous jusqu'à ce que vous me renvoyiez, et je pense à vous le reste du temps.

Alors elle essayait de lui parler sagement, en amie, en sœur. Elle lui disait qu'il devait songer à son avenir et combattre un amour qu'elle ne pouvait partager.

– Vous m'êtes sympathique, lui avouait-elle, je ne puis pas vous le cacher. Je crois, en effet, que vous n'êtes pas entièrement responsable de vos égarements et qu'on vous a sévèrement jugé ; vous méritez mieux que votre réputation. Je vous remercie d'avoir eu de la franchise avec moi et de m'avoir appris un passé que j'aurais toujours ignoré sans vos confidences. Je vous en estime davantage. Mais l'estime, l'amitié seules peuvent exister entre nous ; l'amour doit être banni de nos rapports. Ayons l'un pour l'autre une bonne et sincère affection. Comme vous, je suis à peu près seule au monde ; tenez-moi lieu de famille et d'ami, et respectez les larmes que je verse encore.

Il promettait tout ce qu'elle voulait ou plutôt tout ce qu'elle croyait vouloir. Il faisait le serment de se contenter de ce qu'elle lui offrait, de ne jamais plus lui reparler d'amour, et un instant après avoir juré, il manquait à son serment.

Ainsi s'écoulait leur vie, lorsqu'un accident facile à prévoir vint la modifier.

Depuis la mort de son mari, Julia Vidal avait pris l'habitude de lire les journaux. Elle avait intérêt à se tenir au courant de tout ce qui pouvait se dire au sujet du crime de la rue de la Paix.

Un matin, la feuille qu'elle parcourait lui tomba tout à coup des mains, elle s'écria : – C'est une infamie ! et elle appela Merietta.

– Lis, lui dit-elle vivement, lis ce que les journalistes français ont l'impudence d'écrire !

En parlant ainsi, elle désignait un fait-divers où il était question du procès de Langlade qu'on allait bientôt juger. On racontait comment le crime avait été commis. « Langlade, disait l'article, vivait depuis plusieurs années avec

une femme surnommée Soleil-Couchant, dont il était follement épris. Il avait rencontré Maurice Vidal chez elle, l'avait suivi et l'avait tué dans un accès de jalousie. »

Julia, pâle d'indignation, arracha le journal des mains de Marietta dès que celle-ci l'eut parcouru, et s'écria :

– Dans notre pays, on se vengerait cruellement de l'homme qui aurait osé écrire une pareille calomnie ! Quoi ! laisser entendre que mon mari aurait été l'amant d'une fille comme celle-là ! qu'on l'aurait rencontré chez elle la veille du jour où il m'attendait !... Je veux donner un éclatant démenti à cet article. Il me blesse dans ce que j'ai de plus cher au monde !

Elle se retourna vers Marietta et lui dit :

– Habille-moi ; je vais au bureau du journal.

Le rédacteur auquel madame Vidal s'adressa une heure après, sans se nommer, lui assura qu'il tenait directement le fait-divers en question d'une personne employée au Palais et trop bien renseignée pour s'être trompée.

Aussitôt Julia se rendit au Palais-de-Justice et parvint à être introduite auprès de M. Gourbet.

– Madame, lui dit-il, lorsqu'elle eut expliqué ce qui l'amenait, la note qui vous désole, avec raison, n'émane ni de mes collègues, ni de moi ; nous n'avons pas l'habitude de donner aux journaux des détails sur les procès que nous instruisons, et nous déplorons, au contraire, certaines indiscretions souvent dangereuses. Mais l'indiscrétion est commise, le coup est porté : je ne puis que m'affliger avec vous et vous plaindre sincèrement.

– Comment ! me plaindre, monsieur ! Je ne suis pas à plaindre. Cet article ne me fait éprouver aucune douleur, puisqu'il est mensonger. Il excite simplement mon indignation.

M. Gourbet garda le silence.

– Vous ne répondez pas ? dit-elle. Croiriez-vous, par hasard, vous aussi, à l'étrange histoire que raconte ce journal ?

– Madame, dit après un instant de réflexion le juge instructeur, si la vérité pouvait vous être toujours cachée, croyez bien que, malgré vos instances, je ne répondrais pas à votre question. Malheureusement, le procès de ce Langlade sera jugé avant peu de temps, vous y serez directement mêlée et

les moindres détails de cette affaire vous seront révélés. Il vaut donc mieux vous l'avouer aujourd'hui : le fait-divers dont vous vous plaignez est exact.

– Quoi ! monsieur, s'écria Julia, mon mari serait allé pendant mon absence chez cette créature ?

– C'est quelques minutes après être sorti de chez elle qu'il a été tué.

– C'est impossible !

– Ce n'est que trop vrai.

– Vous avez la preuve de ce que vous avancez ?

– Hélas ! oui, madame ; c'est moi, vous le savez, qui suis chargé d'instruire cette affaire.

Pendant trois jours, Julia refusa de recevoir Savari.

Cependant, elle ne s'enferma pas chez elle ; elle sortit à plusieurs reprises. Elle se rendit, d'abord à l'église Saint-Roch, où, depuis la mort de son mari, elle avait l'habitude d'aller faire brûler un cierge tous les matins. Seulement, au lieu de rester en prière, comme autrefois que tout le temps où brûlait le cierge, elle chargea d'en brûler un chaque jour, sans qu'elle eût besoin de revenir, et elle paya un mois d'avance.

Elle se rendit ensuite avec Marietta rue de la Paix, fit mettre dans des malles mille objets qui lui appartenaient et qu'elle n'avait pas apportés rue de Grammont ; puis elle chargea le concierge de vendre ses meubles et de louer l'appartement.

Enfin, elle fit au cimetière du Père-Lachaise sa visite matinale et quotidienne. D'ordinaire, avant cette visite, elle s'arrêtait chez une des premières fleuristes de Paris et lui achetait un bouquet de violettes de Parme entouré d'une guirlande de roses. C'étaient les fleurs préférées de Maurice et elle avait eu la touchante pensée de déposer tous les jours, sur sa tombe, un bouquet semblable à ceux qu'il lui avait autrefois donnés. Cette fois elle se borna à mettre sur la tombe de son mari la classique couronne d'immortelles.

Au bout de ces trois jours, Savari, pâle et défait, fut enfin introduit auprès de Julia.

– Ah ! s'écria-t-il, pourquoi m'avoir encore banni de votre présence ? Pourquoi ?...

Elle l'interrompit en lui disant :

– Ne vous plaignez pas. Ce serait injuste. Vous n'avez pas lieu de vous plaindre, je vous le jure !

XV

En traversant un des corridors de la Préfecture de police où il était obligé de faire, de temps à autre, acte de présence, Vibert se trouva, un jour, en face du chef de la police de sûreté.

– Eh bien ! lui dit celui-ci en l'abordant, vous nous avez mis dans de beaux draps !

– Qu'entendez-vous par là ? demanda Vibert.

– Nous avons failli perdre Langlade.

– Ah bah ! il a essayé de se sauver.

– Il a été sur le point de mourir.

Tiens ! il aurait aussi bien fait d'en finir, le pauvre diable.

Pour lui, peut-être, mais pas pour nous. On n'aurait pas manqué de dire que nous l'avions tué ou laissé échapper. On compte sur un procès intéressant, et le Parisien ne plaisante pas lorsqu'on supprime ses émotions et ses plaisirs. Heureusement que Langlade est maintenant guéri.

– Qu'avait-il eu ?

– Une espèce de coup de sang ou de transport au cerveau à la suite de l'entrevue que vous avez cru devoir lui ménager avec sa maîtresse.

– C'est pour cela qu'on tarde tant à le juger ?

– Evidemment ; nous ne demandons qu'à nous débarrasser de lui le plus vite possible. Ce n'est pas un prisonnier commode, il faut toujours le surveiller.

– Il commet encore des actes de violence ?

– Non, il est maintenant très-calme, très-abattu. Mais nous sommes payés pour nous méfier de lui, et nous nous tenons continuellement sur nos gardes.

– Où l’a-t-on transféré ? demanda l’agent de police.

– Nulle part. Il est à la Conciergerie ; nous préférons l’avoir sous la main. A propos, puisque vous êtes ici, vous devriez bien aller le voir.

– Moi ! et pourquoi ?

– Vous avez une certaine influence sur lui, vous nous l’avez prouvé, et vous obtiendrez peut-être qu’il consente à répondre aux questions du juge instructeur.

– Il ne répond pas ! Je l’avais prévu.

– Il a été impossible, depuis le commencement de l’instruction, reprit le chef de la sûreté, de lui arracher non-seulement un aveu, mais une parole.

– Il a parlé autrefois. Cela suffit.

– Il vaudrait mieux qu’il parlât maintenant. Il serait regrettable de le voir persister devant le jury dans, ce système de mutisme absolu.

– Oh ! dit Vibert, n’ayez pas à cet égard le moindre doute : il persistera, s’il se l’est promis. Lorsqu’il entre une idée dans une tête de ce calibre-là, on ne l’en arrache pas facilement.

– Je crois que vous arracheriez celle-là. Voulez-vous essayer ?

– Je n’y vois aucun obstacle ; je dis seulement que c’est inutile.

– Venez avec moi, je vais vous conduire.

Langlade, lorsque Vibert entra dans sa cellule, était étendu sur son lit, la tête du côté de la muraille. Peu habitué à recevoir des visites, il pensa probablement qu’un gardien de la prison venait faire son service et il ne se donna pas la peine de se retourner.

Alors Vibert marcha droit à son lit, et lui touchant l’épaule :

– Eh bien ! mon vieux, lui dit-il, nous avons donc été malade ?

Langlade se redressa, son visage encore très-pâle se colora, ses yeux très-affaiblis par la maladie s’éclairèrent, et il dit à Vibert :

– C’est toi ! Eh bien ! là, vrai, je suis content de te voir.. Comment va ton genou ?

– Oh ! ne parlons pas de cette misère, répondit l’agent de police, il y a longtemps que c’est passé. Je n’ai pas ta chance, moi ; -je n’ai pas eu de transport au cerveau. Pendant ta maladie, au moins, tu as pu oublier...

– Oui, dit Langlade tristement ; mais je vais mieux aujourd’hui.

– Songerais-tu encore à cette créature qui t’a fait si cruellement souffrir ?

– Oui, toujours.

– Est-ce que, par hasard, tu l’aimerais encore ?

– Oui ! répondit Langlade sans hésiter. Cela t’étonne ? ajouta-t-il au bout d’un instant.

– Moi, fit Vibert, moi, m’étonner de ta stupidité, allons donc, je suis de ta force ; je crois même que je te rendrais des points. M’étonner de ta persistance à aimer qui ne t’aime pas ! Mais c’est toujours ainsi, mon brave. Tu adores Soleil-Couchant parce qu’elle se conduit avec toi de la façon la plus odieuse. Si elle était bien douce, bien bonne, bien chatte ; si. elle venait te faire sa visite tous les matins et t’apporter un petit bouquet de violettes, elle ne tarderait pas à t’ennuyer. Réfléchis donc : si on aimait toujours et qu’on fût toujours aimé, on serait trop heureux ; la vie se résumerait dans un grand enlacement et un éternel baiser.

– Tu l’as vue ? demanda Langlade qui attendait avec impatience pour adresser cette question que Vibert eût débité ses aphorismes.

– Non, répondit l’agent de police ; je ne l’ai même pas aperçue.

– Où est-elle en ce moment ?

– Je n’en sais absolument rien.

– J’ai voulu, dit Langlade, interroger les gardiens à son sujet, ils ont refusé de me répondre.

– Cela n’a pas dû t’étonner ; les gardiens de prison ne sont pas en général très-communicatifs. Toi-même, du reste, n’abuses-tu pas du droit d’être discret ?

– Oui, dit Langlade ; on voudrait me faire causer, mais je n’aime pas cela ! Est-ce que tu aurais par hasard la même intention, toi ?

– Je ne serais pas fâché de te décider à répondre aux questions de ton juge d’instruction ? C’est un brave homme, il ne faudrait pas le contrarier.

– Il m’ennuie.

– C’est son droit. Tu l’ennuies bien davantage, toi, qui refuses de causer avec lui,

– Que veux-tu que je lui dise ? Il me demande un tas de choses auxquelles je ne comprends rien. Il exige des détails sur la façon dont j’ai tué le monsieur de la rue de la Paix. Moi, je préfère ne point parler de cela et j’ai pris le parti de faire le muet.

– As-tu au moins conféré avec ton avocat ?

– Mon avocat ! j’ai refusé de descendre au parloir quand il est venu.

– Comment te défendra-t-il, alors ?

– Je ne tiens pas à ce qu’il me défende ! s’écria vivement Langlade. Qu’ils me laissent tous tranquille. On ne m’en condamnera pas moins, quoi que je dise et quoi que je fasse.

– Cependant, reprit Vibert, tu avais encore quelque chance de t’en tirer.

– Allons donc ! tu m’as dit toi-même autrefois que mon affaire était des plus claires.

– J’ai pu me tromper, fit observer l’agent de police. Ta cause est détestable, c’est certain, vu tes antécédents ; mais un avocat habile peut faire valoir qu’il n’y avait pas préméditation de ta part, que tu as seulement obéi à un sentiment de fureur et de jalousie qui t’avait fait perdre la raison. Puis il existe en France bien des jurés qui, ne voulant pas de la peine de mort, accordent toujours et quand même des circonstances atténuantes.

– Eh ! s’écria Langlade, je n’en veux pas de leurs circonstances atténuantes ; si je ne puis plus vivre avec Soleil-Couchant, je préfère mourir !

– A ton aise. Tu as pris le parti de ne pas te défendre, soit ! C’est un suicide comme un autre. Allons, adieu. As-tu besoin de quelque chose ? veux-tu du tabac ?

– Non, je ne fume pas.

– C’est juste. Tu n’as pas de défauts, toi, tu n’as que des vices.

– Tu peux cependant me rendre un grand service, dit Langlade, tandis que Vibert frappait à la porte pour appeler le gardien.

– Je sais ce que tu vas me demander, répliqua l’agent de police en se retournant. Tu voudrais des nouvelles de Soleil-Couchant ? J’en

demanderais.

– Ah ! ne t'en rapporte pas à ce qu'on te dira. Va la . voir

– Soit !

– Tu lui parleras de moi ?

– Tout le temps.

– Et si elle te disait quelque bonne chose.?

– Je viendrais t'en faire part. Adieu.

– Au revoir, dit Langlade.

La porte se referma.

XVI

Vibert, après avoir quitté Langlade, alla rendre compte de sa visite au chef de la police de sûreté.

– Comme je l'avais prévu, lui dit-il, je n'ai pu le décider à parler. Il est probable qu'il ne répondra même pas aux questions qui lui seront adressées par le président des assises.

Vibert aurait pu ajouter :

– J'ai, il est vrai, un moyen infailible de l'arracher à ce silence obstiné ; c'est de lui dire : « Soleil-Couchant, que je viens de voir, est désolée de la façon dont elle s'est conduite. Elle s'est reprise à t'aimer depuis qu'elle est séparée de toi. Elle te prie de lui pardonner et de te défendre, dans l'espérance qu'on t'enverra simplement au bagne, d'où tu t'échapperas, suivant ton habitude, pour la rejoindre. »

Langlade aurait certainement ajouté foi à ces paroles. Nous croyons si facilement à ce qui peut nous rendre heureux. On est surtout si crédule en amour et, lorsqu'on souffre si, disposé à ne plus souffrir ! Mais Vibert ne

voulut pas employer un semblable moyen. Il avait eu le temps de juger Soleil-Couchant, il savait qu'elle n'était pas femme à changer d'opinion ; loin de désirer la délivrance de Langlade, elle souhaitait, de toute son âme, une bonne condamnation à mort qui la délivrât de lui pour toujours.

« Pourquoi, se dit-il, rattacher ce malheureux à la vie ? S'il est condamné à la peine capitale, il souffrira bien plus cruellement de mes confidences. S'il est envoyé au bagne, et s'il s'en échappe, Soleil-Couchant, à force de duretés, le fera mourir à petit feu. »

Cependant Vibert, qui désirait tenir en partie la promesse faite à Langlade, demanda des nouvelles de Soleil-Couchant.

– Elle est libre depuis quinze jours, lui répondit le chef de la sûreté.

– Ah ! vous lui avez rendu la clef des champs !

– Sans doute ; elle avait été arrêtée pour un simple délit et nous lui avons fait remise de la peine encourue pour la récompenser de nous avoir livré son amant. Quant à l'affaire de l'assassinat, il est évident qu'elle ne pouvait être la complice de Langlade. Elle comparaitra simplement aux assises comme témoin. Il était inutile de la nourrir et de l'entretenir jusque-là aux frais de l'État ; nous avons des pensionnaires plus intéressantes.

– Savez-vous ce qu'elle est devenue, depuis sa mise en liberté ? demanda Vibert.

– Certainement ; nous ne devons pas la perdre entièrement de vue, et si vous désirez jeter un coup d'œil de son côté, elle demeure pour l'instant, dit le chef de la sûreté en consultant un registre', rue des Trois-Frères, au coin de la rue Saint-Lazare.

– Dans un hôtel meublé, sans doute ? demanda Vibert.

– Pas le moins du monde ; elle est déjà dans ses meubles, la mâtiné ! Elle est trop jolie pour chômer.

En effet, comme l'assurait le chef de la police de sûreté, Soleil-Couchant avait trouvé, depuis sa sortie du dépôt, l'occasion d'être dans ses meubles et s'était empressée de la saisir aux cheveux. Cette fois, c'étaient de vrais meubles, des meubles achetés à un tapissier et payés au comptant ; ils ne ressemblaient en rien au mobilier que Langlade avait, -un jour,

gracieusement offert à sa maîtresse, aux dépens d'un propriétaire des environs de Paris.

Cette largesse, dont Soleil-Couchant se trouva tout à coup gratifiée, était due à la générosité d'un jeune Anglais de la plus belle venue. Voici ce qui était arrivé : La porte de la Conciergerie qui donne sur le quai s'était à peine ouverte et Soleil-Couchant jetait encore autour d'elle ces regards étonnés et éblouis de tout prisonnier qu'on rend à la liberté, lorsqu'elle fut abordée par un jeune homme des plus pittoresques. Il avait des jambes qui n'en finissaient pas, des dents aussi longues que ses jambes, des cheveux d'un blond des plus fadasses, de petits yeux clignotant et un teint de jeune fille qui vient de courir au soleil. Son corps, long et maigre, était du reste habillé à la dernière mode du gandinisme de l'époque.

– Ah ! miss, s'écria-t-il avec un accent britannique des plus prononcés, on n'avait pas trompé *moâ*, vous êtes *very biautiful* !

Soleil-Couchant regarda l'insulaire, partit d'un éclat de rire et dit :

– Eh bien ! si je suis *very biautiful*, vous êtes richement laid !

– *Very well, perfecty*, dit l'Anglais ; mais je suis le fils du lord B... et je jouis déjà d'un revenu de cinq mille livres sterling.

– Combien cela fait-il en monnaie française ? demanda Stéphanie, subitement intéressée à la conversation.

– Plus de cent mille francs de rente.

– Vraiment !... Alors, je ne retire pas mon mot : vous êtes *richement* laid. Que puis-je faire pour Votre Seigneurie ?

– J'ai entendu parler de vô, de vos aventures, de votre procès, de vos cheveux. Vous êtes très à la mode, en ce moment, à Paris, et je viens vous proposer de vivre avec *moâ* ?

– Comme cela, à l'improviste, sans me prévenir ? Vous ne craignez pas que j'éprouve un saisissement ? Vivre avec vous, jeune homme, mais c'était le rêve de ma vie ; je vous pressentais avant de vous connaître ; je vous aimais avant d'entendre le son de votre voix enchanteresse.

– Alors, rien n'est plus facile que de nous entendre, dit tranquillement l'Anglais, sans prendre garde au ton gouailleur de Soleil-Couchant et avec cet aplomb que donne une grande fortune.

– Rien n’est plus facile, en effet, répéta Soleil-Couchant. Mais d’abord, comment saviez-vous que je sortais aujourd’hui de cet établissement ? fit-elle en montrant les murailles de la Conciergerie.

– Oh ! *moâ*, avoir des intelligences partout. Voulez-vous venir jusqu’à ma voiture ? Nous y serons plus à l’aise pour causer.

– C’est à vous ce coupé à deux chevaux ?

– A vô, milady, si vu voulez accepter...

– J’accepte toujours, dit Soleil-Couchant. Nous verrons après.

Il est facile de prévoir le dénouement d’une conversation commencée dans de pareils termes. L’Anglais était aussi généreux que laid, Soleil-Couchant sortait de prison comme un petit saint Jean, sans asile et dépourvue de tout. Elle accepta les propositions qui lui furent faites, et, huit jours après, elle avait un appartement élégamment meublé, des toilettes éclatantes et un huit-ressorts.

A Paris, il n’est pas rare de voir ces revirements soudains dans l’existence d’une jolie fille. La fortune se plaît quelquefois à les combler de ses faveurs, en attendant que l’hôpital les réclame. La roche Tarpéienne se dresse à côte du Capitole, surtout pour ce genre de femmes.

Vibert, suivant la parole donnée à Langlade, se présenta donc chez Soleil-Couchant.

Elle le reconnut aussitôt, pâlit et s’écria :

– Qu’ai-je fait encore ? Vous venez m’arrêter ?

– Rassurez-vous, lui dit l’agent de police, je désirais tout simplement vous féliciter de votre splendeur. C’est très-gentil ici.

– Bien vrai ! vous ne venez pas m’arrêter ?

– Je viens en ami.

– Alors embrasse-moi, fit-elle en lui passant ses bras autour du cou.

Elle n’avait jamais été plus jolie. Le luxe lui allait à ravir. Elle était en Loilette du matin, ou plutôt en déshabillé, car ses vêtements se résumaient en un grand peignoir ouaté, une chemisette brodée, une paire de bas, des jarretières et des mules roses à talons. Ses cheveux, que depuis sa sortie de prison elle avait pu confier aux soins d’un coiffeur habile, étaient encore plus soyeux et plus éblouissants qu’autrefois. Un corps admirablement

modelé se dessinait sous le peignoir. La chemisette laissait entrevoir quelques taches de rousseur, artistement semées sur la poitrine et ressemblant, à s'y méprendre, à des grains de beauté. Une jambe potelée, et cependant nerveuse, s'égarait à plaisir hors du peignoir ouvert par le bas. Certains aromes, particuliers aux rouses, s'épandaient dans le boudoir et montaient au cerveau.

Vibert fut un instant enivré, avouons-le à sa plus grande honte ; mais il se remit aussitôt, pria Soleil-Couchant de se tenir tranquille, et la faisant asseoir à quelques pas de lui :

– Alors, tout cela t'appartient ? lui dit-il en montrant le mobilier qui l'entourait.

– Oui, mon cher ; c'est mon petit Anglais qui me l'a donné.. J'ai les factures acquittées.

– Tu es donc en puissance d'Anglais ?

– Pas si bête ! C'est l'Anglais qui est en ma puissance. Si vous saviez comme je le fais aller ! Vous comprenez, j'ai été battue toute ma vie ; maintenant, c'est moi qui bats.

– C'est fort juste, dit Vibert ; tu entends parfaitement le libre-échange.

– Vous voyez cette jolie cravache avec un manche en corail, ajouta Soleil-Couchant ; c'est lui qui me l'a donnée hier, et je ne lui ai pas caché l'usage que j'en ferais.

– Tu as l'intention de... dit Vibert, qui acheva sa phrase à l'aide d'un geste.

– Certainement, je compte de temps en temps prendre de l'exercice aux dépens de ses épaules. Il aime cela, du reste, et rit comme un fou. Il dit à ses amis : « Elle m'adore, cette petite Française, elle me bat comme plâtre ! »

– Tu ne prenais pas aussi gaiement, fit observer Vibert, les petites corrections que t'administrerait Langlade.

– Oh ! ne me parlez pas de ce butor, fit Soleil-Couchant. Je ne puis pas penser à lui sans frémir. On ne le juge donc pas ?

« Excellent petit cœur de femme, se dit à part lui l'agent de police, et c'est pour ces charmants êtres-là que, le plus souvent, nous passons notre vie à-travailler et à souffrir. »

Il reprit à haute voix :

– Je crois que son procès viendra dans une quinzaine de jours.

– Cela tarde bien, dit naïvement Soleil-Couchant ; je ne serai véritablement tranquille qu’après sa condamnation. Jusque-là, j’ai toujours peur qu’il ne s’échappe. J’ai rêvé cette nuit qu’il prenait mon Anglais par un pied, le faisait tourner au-dessus de sa tête et le lançait par la croisée. C’était drôle, mais cela compromettrait singulièrement mon avenir. J’ai un mobilier, mais je n’ai pas encore de rentes.

– Tu en auras, dit Vibert, je ne désespère pas de toi.

– Ni moi non plus ; je serais joliment à mon aise, allez, si cet affreux colosse ne s’était pas approprié cinq années de ma vie.

– Alors, tu ne tiens pas à le voir ?

– Le voir !... Ah ! mon Dieu ! fit-elle en pâlisant, est-ce que vous lui avez encore promis ?... Ce serait une indignité ; qu’on fasse de moi tout ce qu’on voudra, mais pas cela.

– Calmez-vous, chère amie. Langlade serait heureux de votre visite ; mais nous ne vous contraindrons pas à vous rendre chez lui.

– Oh ! merci, vous me faites du bien.

– Je lui ai simplement promis de lui donner de vos nouvelles.

– Vous lui direz que je me porte à merveille, que j’engraisse, que je prends des couleurs, que je m’amuse comme une petite folle, et que j’ai pour amant le plus joli des Anglais qui me rend la plus heureuse des femmes... voilà. S’il n’est pas content, c’est qu’il ne m’a jamais aimée. Me promettez-vous de lui répéter tout cela ?

– Non, dit Vibert, devenu sérieux. -Ce serait trop pénible pour le pauvre diable.

– Ah ! vous le plaignez, vous ! dit Soleil-Couchant. On voit bien que vous n’avez pas vécu cinq ans avec lui. Je ne suis pas bonne, je l’avoue, je ne suis pas tendre à l’excès...

– Cela se voit, fit observer Vibert.

– Mais je ne suis pas aussi méchante que vous avez l’air de le croire. Quand on ne me fait pas de mal, je n’en fais pas.

– C’est bien le moins, dit l’agent de police.

- Voulez-vous m’être très-agréable ? ajouta Soleil-Couchant.
- Voyons ?
- Ne parlons jamais plus de mon ex-colosse.
- C’est entendu. Adieu.
- Quoi ! vous partez ?
- L’Anglais n’aurait qu’à me surprendre chez vous, dit en souriant Vibert.
- Oh ! je ne suis pas embarrassée pour si peu, fit-elle en riant. Je voudrais bien qu’il se permit une observation ! Et ma cravache, que vous oubliez. Il est parfaitement entendu, entre lui et moi, du reste, que je jouis de la plus grande liberté.
- En toutes choses ? demanda Vibert.
- Surtout en toutes choses. Si vous croyez que je vais m’amuser maintenant à être fidèle à un homme. Ah ! mais non, je sors d’en prendre. L’heure des caprices a sonné, et je vous le prouverais bien, si vous étiez un peu moins froid à mon égard.
- Quoi ! dit Vibert, vous êtes encore coiffée de ces idées-la.
- Tant que vous ne m’aurez pas décoiffée, fit-elle de sa voix la plus douce.
- Ne l’espérez pas, dit-il en riant.
- Elle se campa devant lui et lui dit :
- Décidément, tu ne me trouves donc pas belle ?
- Admirable ! au contraire.
- Alors je ne vous comprends pas..
- Je me comprends encore bien moins, répliqua-t-il.
- Seriez-vous amoureux d’une autre femme ? demanda-t-elle.
- Oh ! ne parlons pas de cela, dit brusquement Vibert.
- Cette réponse est un aveu.
- Prenez-la comme vous voudrez.
- Eh bien ! si quelque jour vous étiez trop malheureux à cause de cette femme, venez me voir ; un clou chasse l’autre, assure le proverbe.
- Cela dépend du clou qu’il faut chasser, se dit Vibert.

XVII

Un homme élégant, encore jeune, distingué de physionomie et de manières, après s'être promené quelque temps sur le boulevard des Italiens, consulte sa montre pour la dixième fois de la soirée, entre au passage de l'Opéra, y achète une rose et une branche de lilas blanc, traverse les boulevards, prend la rue de Grammont, gravit à la hâte trois étages et pénètre dans un salon où une femme des plus charmantes lui sourit et lui tend la main.

Quelques instants après, un autre homme, petit, grêle, chétif, se glisse tristement dans la même maison et gravit un escalier de service, en stationnant sur chaque marche, pour voir si personne ne descend à sa rencontre ou ne monte derrière lui.

Arrivé au troisième étage, il ouvre doucement une porte qu'il referme sans bruit ; il s'avance pas à pas, sur la pointe du pied, dans un petit corridor obscur, et s'arrête devant une autre porte dont le panneau supérieur, en verre dépoli, ne laisse passer qu'un jour douteux. Alors il s'accroupit par terre, il cherche dans la vitre le point le plus lumineux ; celui où le verre a été ramené à sa transparence première ; il ne tarde pas à le trouver et regarde avec attention.

Un grand feu de bois qui flambe joyeusement dans la cheminée et une lampe placée sur une table éclairent le salon.

Savari occupe le canapé qui fait face à la porte vitrée. Julia est assise à ses côtés,

Elle est toujours en grand deuil. Cependant, si l'on considère attentivement certains détails de sa toilette, ce deuil est moins sévère qu'autrefois. La robe, au lieu d'être montante, est un peu décolletée. Une dentelle noire recouvre les épaules à l'endroit où le crêpe s'arrête. Les beaux cheveux noirs de Julia sont arrangés avec coquetterie. Une branche de lilas est artistement mêlée à ses cheveux, sur le côté gauche de la tête. Une rose

s'épanouit à son corsage. Certains légers changements se remarquent aussi dans les allures et la physionomie de madame Vidal. Il y a dans sa démarche quelque chose de plus moelleux, de plus cadencé, de plus voluptueux pour ainsi dire qu'autrefois. Son regard est moins vif, il a moins d'éclat, mais il est plus tendre, plus humide. Sur le visage est répandu une certaine animation ; les joues sont moins pâles. On voit le sang circuler sous la peau.

– Dois-je vous croire aveuglément, dit Julia en continuant une conversation commencée avec Savari, puis-je ajouter foi à tous vos serments ? Les hommes n'ont-ils pas pour principe que les engagements pris avec nous ne sauraient compter ? Ne sommes-nous pas faites pour être trompées ?... Oh ! ne m'interrompez pas, je sais ce que je dis, j'ai été témoin de plus d'une trahison. On épouse une jeune fille, pure, honnête, confiante. Elle ne vous demande pas compte de votre passé ; mais elle veut que le présent lui appartienne, n'appartienne qu'à elle seule. Elle exige une fidélité égale à la sienne, un amour dévoué, absolu comme le sien. Dans son innocence, sa foi naïve, son honnêteté, elle ne pense pas qu'il puisse en être autrement. Aucun doute, aucun soupçon ne lui vient à l'esprit. Songerait-elle à tromper celui qu'elle aime ? jamais. La pensée d'être un instant coquette avec un autre homme l'effleure t-elle seulement ? non, c'est impossible ! Et pendant qu'elle se conserve ainsi fidèle et pure, même par la pensée, l'homme en qui reposent toutes ses croyances, à qui elle s'est donnée tout entière sans restrictions, rencontre par hasard une créature plus ou moins séduisante, la regarde, la suit, et ne craint pas de trahir dans ses bras la foi jurée à une autre...

– A une autre qu'il n'aimait pas, dit Savari.

– Pourquoi mentait-il alors ? pourquoi disait-il l'aimer ?

– Il le croyait peut-être. Certains hommes vivent d'une façon si calme et si tranquille, se complaisent dans une si douce quiétude, et sont, par tempérament et par nature, tellement à l'abri des passions, qu'il leur arrive de se faire illusion sur l'état de leur cœur. Parce qu'il bat un peu plus vite et que leur pensée a parfois plaisir à se reporter vers une personne préférée, ils s'imaginent être amoureux et ils le crient par-dessus les toits. Insensés !

continua Savari avec feu, avez-vous bien le droit de parler ainsi, de profaner à ce point un sentiment qui vous est inconnu ? Mais l'amour à l'eau de rose que vous éprouvez ! ressemble à l'autre, au vrai, comme ce feu qui nous éclaire ressemble au soleil. Vous n'êtes faits que pour apprécier les mignardises, les enfantillages, les gentillesse de l'amour. Vous n'en connaîtrez jamais les bonheurs infinis, les douleurs sans nombre, les jouissances surhumaines, les souffrances'intolérables qui font que, sur la terre, on vit tout à la fois dans l'enfer et dans le ciel !

Une animation extraordinaire était répandue sur le visage de Savari pendant qu'il parlait ainsi ; son front resplendissait, ses yeux étincelaient. Il y avait dans sa voix d'irrésistibles séductions.

Julia ne pouvait se défendre d'admirer cette mâle beauté à laquelle une distinction toute féminine venait prêter un charme de plus. Elle ne s'apercevait pas que tout en parlant, et sans y prendre garde lui-même, Savari s'était rapproché d'elle, que ses genoux frôlaient sa robe, qu'une de ses mains s'appuyait sur les siennes. La flamme du foyer animait cette scène de ses vacillantes clartés. La lampe jetait autour d'elle une lumière douteuse. La rose et la branche de lilas que Julia portait sur elle répandaient dans l'air un enivrant parfum.

De l'autre côté de la porte vitrée, en face du canapé, Vibert, toujours silencieux, toujours accroupi, écoutait, regardait et souffrait. Lui aussi admirait Savari. Il aurait voulu le tuer, mais il était forcé de reconnaître qu'il était vraiment beau et qu'il s'exprimait bien.

Savari reprit la parole.

– Qui, s'écria-t-il, l'homme qui trompe la femme qu'il dit aimer, n'aime pas cette femme. S'il l'aimait, il n'aurait de regards, de pensées que pour elle ! Les plus belles créatures sorties des mains de Dieu pourraient tourbillonner autour de lui, l'enlacer de leurs bras, l'imprégner de leur souffle, elles ne le tenteraient même pas. Le monde pour lui commencerait et finirait avec cette femme. Auprès d'elle il oublierait le passé, l'avenir, les piquûres de chaque jour, les difficultés de la vie, les souffrances d'amour-propre et les déboires quotidiens. Le remords même, le remords, qu'on dit si implacable, ne pourrait l'atteindre et le détourner de songer à celle qu'il

aime !... Ah ! continua Savari, ne vous étonnez pas de m'entendre parler ainsi. Ma première jeunesse, si légèrement dépensée, ne me laissait pas pressentir à moi-même que je pourrais un jour m'exprimer de la sorte. Mais la grâce m'a touché depuis que je vous ai vue. Je comprends maintenant la passion dans ce qu'elle a de plus exalté, de plus naïf, de plus violent et de plus vrai... Je vous aime de toutes les forces de mon être ! Je vous aime à en perdre la raison !... Ayez pitié de moi ! Je me meurs de vous voir et de ne pas oser vous presser sur mon cœur. J'ai auprès de vous des timidités d'enfant, et cependant mon sang bouillonne, ma tête est en feu, mille transports m'agitent. De grâce, laissez-vous attendrir, décidez de mon sort. Faut-il mourir, faut-il espérer ?

– Espère ! cria tout à coup Julia.

Et avec cette fougue italienne que nous lui connaissons, cette *furia* contenue depuis si longtemps, elle l'enlaça de ses bras.

Leurs lèvres se rencontrèrent.

En même temps, de l'autre côté de la porte vitrée un cri retentit.

Julia et Savari ne l'entendirent même pas.

Au cri succéda le bruit d'une porte qui se fermait violemment.

Vibert fuyait.

Il arriva dans la rue, et il hésita sur ce qu'il allait faire.

Tout à coup, haletant, éperdu, il prit sa course ; il traversa les boulevards, suivit la rue Taitbout, la rue du Houssaye qui faisait alors suite à la rue Taitbout et la rue des Trois-Frères.

Il s'arrêta devant une maison, sonna d'une main frémissante, passa devant le concierge en lui jetant un nom, et gravit deux étages.

Il était alors onze heures ; Soleil-Couchant venait de mettre à la porte son jeune Anglais, qui lui portait ce soir-là sur tes nerfs.

– Tiens ! s'écria-t-elle en apercevant Vibert, vous, à une pareille heure !

– Tu m'as offert ton amour, répondit-il d'une voix brève, je l'accepte.

– Je n'ai qu'une parole ; sois le bienvenu, dit-elle.

Alors, avec une brusquerie extrême, il l'attira vers lui, lui prit la tête, la regarda dans les yeux. Mais, tout à coup la repoussant :

– Non, non, dit-il, ce n'est pas son regard, ce n'est pas elle. Je ne veux pas. Adieu !

Ce n'était pas la peine de venir, dit Soleil-Couchant en le voyant s'éloigner. Il faut avouer, ajouta-t-elle en soupirant, que c'est un fier original.

XVIII

Les débats de cette grave affaire, désignée depuis longtemps au Palais sous le titre du « drame de la rue de la Paix », s'ouvrirent enfin devant la Cour d'assises de la Seine, dans la seconde moitié de février 1848.

Malgré l'espèce de fièvre politique qui semblait depuis quelques jours s'être emparée des Parisiens, malgré les préoccupations causées par les fameux banquets patriotiques qui se préparaient, une foule nombreuse se pressait depuis, le matin aux abords de la Cour d'assises.

A neuf heures et demie, les privilégiés, auxquels s'étaient mêlées plusieurs femmes du monde, sont admis à pénétrer dans la salle et vont se placer derrière les bancs réservés aux témoins. Le public entre quelque temps après et se tient debout dans l'enceinte qui lui est affectée.

Sur la table des pièces à conviction, on remarque seulement un long couteau et un portefeuille rouge ouvert à la page où Maurice Vidal a tracé quelques mots avec son sang.

Une dizaine de témoins ont été cités par le ministère public ; il n'existe pas de témoins à décharge, Langlade ayant refusé d'en désigner à son défenseur.

La Cour entre en audience à dix heures un quart. Le tirage du jury a lieu dans la chambre du Conseil.

Contrairement aux bruits qui circulaient depuis un instant dans le public, on n'a mis à Langlade ni menottes ni camisole de force. Le président a jugé inutile cette mesure de précaution ; elle n'est employée du reste qu'à la dernière extrémité, car l'accusé, à moins de circonstances très-exceptionnelles, doit avoir devant ses juges toute la liberté de ses mouvements.

Deux gendarmes entrent avec Langlade et s'assoient à ses côtés.

Il ne paraît pas avoir conscience de ce qui se passe autour de lui ; il est très-abattu et semble éviter de regarder dans la salle.

Un certain désappointement se manifeste dans le public. On s'attendait à voir un tout autre homme, on espérait, dès le début, des scènes de violence. Le bruit se répand au dehors que l'accusé n'est pas à la hauteur de sa réputation, qu'il a tout de suite été intimidé par l'appareil de la justice.

Les gendarmes à qui l'on a ordonné de ne pas perdre un seul instant de vue leur prisonnier, se demandent s'ils n'ont pas reçu des instructions inutiles. Quelques minutes encore et leur zèle va se ralentir.

– Accusé, levez-vous, dit le président.

Langlade ne bouge pas.

– Gendarmes, reprend le président, aidez l'accusé à se lever.

Les gendarmes prennent Langlade chacun par un bras et le soulèvent.

Il les regarde d'un air étonné, mais tranquille, comprend sans doute ce qu'on veut de lui, et se tourne vers la Cour.

– Quels sont vos nom et prénoms ? demande le président des assises.

– Hector Langlade, répond l'accusé.

D. Votre âge ?

R. Trente-six ans.

D. Vous êtes né dans le département de Vaucluse ?

R. Oui, près d'Avignon.

D. Vous avez été condamné deux fois : la première à cinq années, la seconde à vingt années de travaux forcés.

R. C'est possible.

D. Vous vous êtes sauvé à deux reprises des bagnes de Toulon et de Brest ?

R. Oui.

D. Au moment de votre dernière arrestation, vous demeuriez rue Croix Petits des Champs ; 22 ?

R. Oui.

M. le président. – Il va être donné lecture de l’acte d’accusation dirigé contre vous.

L’accusé se laisse retomber sur son banc, sans qu’on l’y invite, renverse la tête en arrière et ferme à moitié les yeux.

Le greffier lit l’acte d’accusation.

Nous passerons cet acte sous silence, puisque nos lecteurs connaissent déjà la vie de Langlade et sont au courant des charges qui pèsent contre lui.

Quand cette lecture est terminée, on -procède à l’appel des témoins.

Au nom de Stéphanie Cornu, dite Soleil-Couchant, Langlade ouvre les yeux, pâlit, mais sa tête reste immobile.

Les témoins se retirent dans la salle qui leur-est affectée ; le président se dispose à procéder à l’interrogatoire de l’accusé et l’invite de nouveau à se lever.

– Pourquoi faire ? demande Langlade.

– Pour répondre aux questions que je vais vous adresser.

– C’est inutile alors, dit Langlade, puisque je ne veux pas répondre.

Une légère rumeur, aussitôt réprimée par quelques paroles du président, a lieu dans l’assemblée ; on commence à comprendre que l’aocusé n’est peut-être pas aussi commode qu’il en a l’air.

– Accusé, dit le président avec beaucoup de douceur, je vous ferai observer que vous nuirez à votre cause dans l’esprit de MM. les jurés en persistant dans votre système.

– J’ai avoué mon crime, dit Langlade, que veut-on de plus ?

M. le président. – On veut savoir de vous-même, sans avoir besoin de s’en rapporter exclusivement aux témoins, de quelle façon le crime a été commis. Je vous le répète, l’indulgence du jury et de la Cour ne peut vous être acquise que si vous vous soumettez aux usages en vigueur dans cette enceinte.

– Je ne demande l’indulgence de personne, dit Langlade sans élever la voix. Envoyez-moi le plus vite possible à l’échafaud, c’est tout ce que je désire.

L’avocat nommé d’office pour défendre l’accusé, se penche vers lui et essaye de lui faire entendre raison. Il n’y parvient pas.

Le président, après avoir attendu patiemment la fin de ce colloque, décide que l’accusé refusant de répondre et la Cour n’ayant aucun moyen de l’y contraindre, on va passer à l’audition des témoins.

Le premier témoin appelé à comparaître est madame veuve Vidal.

Un vif sentiment d’intérêt se manifeste dans le public.

Le président prie le témoin de vaincre sa légitime émotion et de répondre aux questions qu’on est malheureusement obligé de lui adresser.

Julia Vidal donne des détails sur son arrivée à Paris, les, difficultés qu’elle a éprouvées à entrer chez elle, l’état où se trouvait son appartement. Elle répond à plusieurs autres questions avec plus de calme qu’on ne pouvait l’espérer,

Quand cet interrogatoire, que le président abrège le plus possible, est terminé, madame Vidal demande si elle est obligée de rester à l’audience jusqu’à la fin des débats. .,

Le président, après avoir consulté MM. les jurés et J’avocat de l’accusé, autorise Julia à se retirer chez elle. Elle salue avec dignité et sort.

Le second témoin entendu est le concierge de la rue de la Paix. Sa déposition est entièrement conforme à celle qu’il a faite précédemment au juge d’instruction. Nous n’y reviendrons pas.

Le défenseur de l’accusé prie MM. les jurés de remarquer que le témoin soutient n’avoir vu personne monter, le 19 octobre, chez Maurice Vidal.

– Si Langlade était entré dans la maison, ajoute l’avocat, il n’aurait pu passer inaperçu, son imposante stature l’aurait trahi.

Un débat s’engage sur cette question entre le défenseur et l’avocat général.

Langlade, muet jusque-là, donne tout à coup des signes d’une vive impatience et s’écrie :

– A quoi bon tout cela ? Je vous dis que c’est moi qui ai fait le coup. Finissons-en.

Le président, à l’accusé, d’une voix ferme : – Accusé, puisque vous refusez de prendre la parole pour nous répondre, nous ne vous permettrons pas d’interrompre cette audience. Votre avocat vous défend comme il l’entend ; sa tâche n’est déjà pas si facile, ne la rendez pas impossible.

L’avocat général essaye à son tour d’expliquer à l’accusé que ses aveux ne sauraient suffire à la justice, elle doit s’entourer de toutes les preuves propres à l’éclairer. Il dit en terminant :

– Lorsque le criminel, ayant horreur de ses forfaits, en arrive à s’abandonner lui-même, la loi, toujours protectrice, prend encore sa défense !

Ce mouvement oratoire ne touche aucunement Langlade, qui se contente cette fois de lever les épaules.

Au précédent témoin succèdent plusieurs locataires du numéro 6 de la rue de la Paix. De leurs différentes dépositions il résulte qu’ils n’ont entendu ni remarqué rien de particulier pendant la nuit du 19 octobre.

Le nommé Jacquet, concierge de la maison où demeurait Stéphanie Cornu, rue Neuve-Saint-Augustin, déclare avoir vu un jeune homme monter chez elle, un soir du mois d’octobre dernier. Il ne peut préciser la date. Le signalement qu’il donne de cet inconnu paraît à peu près conforme au portrait de Maurice Vidal.

Le défenseur fait cependant observer qu’au dire du témoin, cet individu avait une taille au-dessous de la moyenne. Les personnes qui ont connu Maurice Vidal s’accordent au contraire à reconnaître que, sans être grand, il n’avait jamais passé pour petit.

Le président au témoin. – Qu’est-ce qui vous a fait supposer que la personne dont vous parlez montait chez la fille Stéphanie Cornu ?

R. Je l’avais vue causer avec elle, la veille, sous la porte cochère.

D. Alors cet individu ne vous a pas demandé à quel étage demeurait votre locataire ?

R. Non, monsieur ; on lui avait probablement donné les indications nécessaires.

D. La fille Stéphanie Cornu avait-elle l'habitude de recevoir des personnes étrangères ?

R. Non. Je n'avais vu jusqu'à ce jour, chez elle, que monsieur.

Le témoin se tourne du côté de Langlade.

D. Et l'accusé, lorsqu'il est arrivé un instant après, vous a-t-il parlé ?

R. Oui, monsieur le président ; il m'a demandé si mademoiselle était chez elle. J'ai eu peur qu'il n'y eût du grabuge là-haut, et j'ai répondu qu'elle était sortie.

D. Cependant, il a monté ?

R. Oui, monsieur le président ; il ne s'en est pas rapporté à moi.

D. Et vous l'avez vu ressortir ?

R. Une demi-heure après environ ; il marchait à quelques pas de l'autre personne. J'ai cru qu'ils se connaissaient.

D. L'accusé vous parut-il agité quand il passa devant vous ?

R. – Oui, monsieur, mais cela ne m'a pas causé d'inquiétude. Il se disputait souvent avec ma locataire ; en général, lorsqu'il sortait de chez elle, il n'était pas dans son assiette.

D. – Avez-vous eu personnellement à vous plaindre de ses violences ?

R. – Oh ! très-souvent, monsieur ; il a voulu une fois me jeter par la fenêtre,

A cette déclaration, plusieurs éclats de rire retentissent dans l'enceinte réservée au public.

M. le président. — Je déclare, une dernière fois, que je suis prêt à réprimer rigoureusement toutes les démonstrations, de quelque nature qu'elles soient.

Le calme se rétablit.

M. le président, au témoin. – Alors, suivant vous, l'accusé était d'une violence extrême ?

R. Oui, monsieur le président, mais ce n'était pas cependant un mauvais homme. Lorsqu'il n'était plus en colère, il venait me demander pardon et me glissait toujours dans la main une pièce de quarante sous.,

Nous résumons ces débats, au lieu d'en donner, comme il nous serait facile, le compte rendu exact. Depuis longtemps, nos lecteurs sont initiés

aux détails de ce procès, et nous craindrions de les fatiguer. Nous passerons donc certaines dépositions importantes, comme celles du commissaire de police de la section des Tuileries, du médecin légiste, de Vibert, qui toutes nous sont à peu près connues, pour nous occuper de l'interrogatoire de Soleil-Couchant. L'arrivée de ce nouveau témoin ne nous apprendra rien que nous ne sachions déjà, mais elle va modifier d'une façon sensible l'attitude de l'accusé et préparer le singulier incident qui doit terminer ces débats d'une façon inattendue.

Comme on peut le prévoir de la part d'une pareille créature, Soleil-Couchant avait mis pour la circonstance sa plus riche et plus éclatante toilette. A l'appel de son nom, elle s'avança sans hésitation, souriant à tous ceux qui se penchaient pour la regarder.

L'accusé, toujours dans la même attitude, ne détourna pas la tête. Ses yeux à moitié fermés ne s'ouvrirent pas davantage. On aurait pu croire que ce nouveau témoin lui était aussi indifférent que les autres.

Cependant un physionomiste attentif se serait ému de certains indices significatifs : les sourcils de Langlade s'étaient froncés, ses lèvres avaient pâli, ses doigts frémissants battaient la mesure sur la banquette placée devant lui.

– Vous connaissez l'accusé ? dit le président à Soleil-Couchant, après les questions d'usage.

– Oh ! oui, monsieur, beaucoup. Beaucoup trop même ! ajoutait-elle en souriant.

– Vous nous ferez grâce de toute espèce de commentaires, reprit le président d'une voix sévère. Votre *beaucoup trop* était inutile, beaucoup suffisait. Vous voudrez bien surtout essayer d'être plus sérieuse. N'oubliez pas que vous êtes devant la justice et que vous avez déjà comparu, dans cette enceinte, pour votre propre compte. Maintenant, dites-nous tout ce que vous savez sur le malheureux que vos coquetteries ont attiré un soir chez vous. Quand vous aurez fini de parler, je vous adresserai différentes questions. Vous pouvez commencer.

Soleil-Couchant, se tournant tantôt vers la Cour, tantôt vers les jurés, tantôt du côté de Langlade, *posant* en un mot pour la galerie, suivant

l'expression consacrée, répéta tout ce que nous l'avons déjà entendue dire à Vibert. Son langage trop imagé, le cynisme de certaines expressions, la façon dont elle chargea son ancien ai ant, soulevèrent à plusieurs reprises dans l'auditoire des murmures que le président, tout en partageant l'indignation générale, fut obligé de réprimer.

Langlade seul, habitué sans doute aux reproches et aux aménités de Soleil-Couchant, ne fit aucune observation, ne se permit aucun mouvement. Il semblait, au contraire, prendre plaisir à l'écouter parler. Il s'était peu à peu, malgré lui, tourné de son côté et la contemplait. Son regard n'avait ni haine, ni mépris, ni colère. On y aurait lu plutôt de la tristesse, du regret et de l'admiration.

Après avoir répondu à toutes les questions que lui adresse le président et reçu une juste et sévère admonestation, Stéphanie Cornu retourne à sa place. Elle sourit toujours aussi gracieusement à la Cour, aux jurés, aux avocats, au public, semble chercher quelqu'un des yeux, et ne paraît pas avoir conscience du mauvais effet – que son attitude a produit.

Le président interroge encore deux témoins, et déclare l'audience suspendue pendant un quart d'heure.

Les gendarmes se retirent avec l'accusé, tandis que des entretiens particuliers s'engagent de tous côtés.

Soleil-Couchant essaye de lier conversation avec ses voisins ; mais, par suite d'un sentiment de pudeur, les hommes eux-mêmes trouvent un prétexte pour s'éloigner. Elle a beau décocher ses œillades les plus provocantes aux jeunes avocats stagiaires, ces messieurs se drapent dans leurs robes, enfoncent leurs toques sur leurs yeux, leurs cous dans leurs rabats, et se montrent, pour le moment, invulnérables. Son isolement commence à lui poser, lorsqu'elle aperçoit tout à coup son jeune Anglais, qui a profité de la suspension de l'audience et de quelques protections chèrement achetées, pour se glisser dans la salle. Elle le rejoint aussitôt, le fait asseoir à ses côtés et se livre avec lui à une pantomime vive et animée. L'Anglais est dans le ravissement, il rit de toute la longueur de ses dents et met ses pouces dans les entournures de son gilet.

Un coup de sonnette retentit, un huissier annonce la Cour.

L'audience est reprise.

Celle rois, en rentrant dans la salle, le premier regard de l'accusé est pour Soleil-Couchant. Il aperçoit en même temps le jeune homme avec qui elle semble causer de plus en plus familièrement, et ses sourcils se froncent.

M. président. – Monsieur l'avocat général a la parole.

L'avocat général se lève et commence en ces termes son réquisitoire :

« Messieurs les jurés,

En venant soutenir devant vous cette redoutable accusation, je ne puis me défendre d'une grande tristesse, car il s'agit de vous demander un verdict dont les conséquences seront terribles. Mais je dois faire taire mes douleurs, et me rappeler que je suis ici non-seulement le mandataire de la société outragée par un grand crime et d'un homme de bien assassiné, mais encore l'avocat de la vie humaine ! Ma tâche est difficile, je le sais, mais j'essayerai d'être à la hauteur de ma tâche ! Avant tout, il faut, messieurs, que vous connaissiez cet homme qui est devant vous sur le banc des accusés et que vous êtes appelés à juger. »

Après cet exorde, M. l'avocat général prend Langlade dès sa naissance, le suit pas à pas dans la vie et démontre, dans un style des plus élevés, qu'il a toujours été livré aux plus exécrables passions, et qu'il n'a jamais respecté ni les lois civiles, ni les lois morales. Il décrit surtout, avec une vive indignation et des expressions très-dures pour l'accusé, sa longue liaison avec cette fille surnommée Soleil-Couchant, cause principale de ses crimes et de son abjection. Enfin, entrant dans le vif de la question, il s'applique à grouper différents faits qui établissent d'une manière irréfutable la culpabilité de Langlade. Il termine en soutenant que l'accusé n'est digne d'aucun intérêt, et il espère que le jury, fidèle à son mandat, fera taire ses scrupules et frappera le meurtrier en se souvenant de la victime.

Pendant ce réquisitoire, Langlade témoigne par certains gestes son impatience et son irritation. Ceux qui remarquent cette émotion l'attribuent au ressentiment que l'accusé peut éprouver d'avoir été assez malmené par l'avocat général ; mais des observateurs habiles qui consulteraient surtout le

regard de Langlade trouveraient d'autres causes à l'exaspération qu'il semble éprouver.

Le défenseur a la parole. Comme le ministère public, il remonte à la jeunesse de l'accusé, mais il prend soin de démontrer que cette jeunesse, privée de conseils, livrée à elle-même, triste et désolée, milite en faveur de son client.

– M. l'avocat général, s'écrie-t-il, s'est plu à peindre cet homme en proie aux plus exécrables passions, livré à tous les vices. Ces vices, je les cherche et je ne les trouve pas ; l'homme que je défends n'est pas joueur, n'est pas ivrogne, n'est pas libertin. Non, il n'est pas libertin, car une seule passion a dominé sa vie, celle qu'il a ressentie pour la femme dont vous avez pu remarquer et la profonde corruption et la fatale beauté. S'il n'eût pas rencontré cette femme, il eût été peut-être un travailleur, un honnête ouvrier ; et si cette femme, au lieu d'être une misérable, eût éprouvé quelques bons sentiments pour l'homme qui l'aimait, Langlade ne serait pas ici ! Mais ne voyez-vous donc pas, messieurs les jurés, dans la persistance de mon client à ne pas se défendre, les horribles souffrances qu'il éprouve, le profond dégoût que lui inspire la vie, le découragement qui s'est emparé de son âme ? M. l'avocat général appelle cela le remords ; moi, je crois que c'est l'amour, l'amour désolé, l'amour désespéré ! Et ma conscience, messieurs, m'ordonne de défendre ce malheureux qui me repousse et qui ne veut pas être défendu. Il se dit coupable ; eh bien ! moi, je prétends qu'il veut simplement mourir, et je soutiens que le condamner serait prêter la main à un suicide. Vous ne le voudrez pas, vous n'en avez pas le droit !

Ces paroles émues paraissent produire un grand effet sur l'assistance.

Quant à Langlade, après avoir écouté un instant son défenseur, il fait un geste qui semble dire :

– Est-il bon enfant de se donner tant de mal !

Ensuite, il se tourne vers Soleil-Couchant, qui, de plus en plus coquette, lance des regards provocateurs à son jeune Anglais.

L'avocat plaide maintenant le fond de l'affaire ; il passe en revue, avec une grande simplicité et un incontestable talent, différents détails qui, selon lui, n'ont jamais été éclaircis. Il s'applique surtout à prouver que Maurice

Vidal, quoi qu'en dise le ministère public, ne pouvait connaître Langlade et avoir par conséquent l'idée d'écrire le nom du meurtrier. Il rappelle aussi que la victime de Langlade, suivant la version de Stéphanie Cornu et du concierge de la rue Neuve-Saint-Augustin, avait un teint des plus chauds et des plus colorés, tandis qu'au dire de toutes les personnes qui l'ont connu, Maurice Vidal était d'une pâleur presque proverbiale.

– Il y a dans cette affaire, ajoute l'orateur, quelque chose d'étrange et de mystérieux qui doit, messieurs les jurés, faire hésiter vos consciences. Un crime a eu lieu, un homme s'en reconnaît coupable, et certaines preuves se réunissent contre lui, j'en conviens. Eh bien ! malgré cet aveu, malgré ces preuves, j'hésiterais, messieurs, je vous le jure. Ou plutôt non, je n'hésiterais pas, j'absoudrais cet homme ! Je consentirais à ne pas punir un criminel pour n'avoir pas à pleurer toute ma vie sur la mort d'un innocent ! Je n'oublierais pas surtout ces paroles d'un de nos plus grands orateurs : « Quand Dieu n'a point donné aux hommes le parfait éclaircissement d'un crime, c'est une marque qu'il ne veut pas les en faire juges, et qu'il s'est réservé la décision à son tribunal suprême. »

Au moment où l'on croyait cette éloquente plaidoirie terminée et qu'il circulait déjà dans le public une sorte de rumeur approbative, le défenseur eut, au dire des journaux de l'époque, un des plus beaux mouvements oratoires qu'on puisse imaginer.

Il se retourne tout à coup vers l'accusé, lui prend les mains, les lui serre et l'adjure de dire qu'il n'est pas coupable ! Un frémissement court dans l'assemblée ; tous les cœurs battent. Langlade seul ne semble pas ému des efforts de son défenseur pour le sauver. Ses yeux sont toujours fixés sur Soleil-Couchant. Tout à coup, dans la demi-obscurité qui a peu à peu envahi la salle, il croit s'apercevoir que l'Anglais, assis auprès de sa maîtresse, lui a passé un bras autour de la taille et qu'elle-même appuie sa tête sur l'épaule de son nouvel amant.

Il ne peut alors supporter un tel spectacle ; de terribles idées de vengeance lui traversent le cerveau, et, secouant avec violence les mains que son avocat lui a tendues, il s'écrie :

– Eh bien, non ! je ne suis pas coupable !

L'émotion est à son comble dans l'assemblée.

Deux ou trois personnes se lèvent.

Mais les premières paroles du président ramènent le calme, un instant troublé.

– Vous venez un peu tard, dit-il à l'accusé, nous parler de votre innocence. Après avoir refusé jusqu'ici de répondre à nos questions, on dirait que vous avez simplement voulu vous réserver un effet, et nous prions messieurs les jurés de se tenir sur leurs gardes. Si vous êtes innocent, pourquoi ne l'avez-vous pas dit plus tôt ?

– Eh ! parbleu ! s'écrie Langlade, parce que je croyais être coupable !

– Vous croyiez être coupable ! dit le président étonné.

On peut croire avoir assassiné un homme et ne l'avoir pas assassiné ?

L'accusé. – Eh oui ! j'ai tué un homme ! mais je n'ai pas tué votre Maurice Vidal.

Le président. – Comment s'appelle l'homme que vous avez tué ?

L'accusé. – Je n'en sais rien, mais il s'appelle d'un autre nom.

Le président. – Qui vous le fait croire ?

L'accusé montrant l'avocat général. – Tout ce qu'a dit ce monsieur là. Il a parlé pendant une heure du sang qui coulait de la blessure de la victime, du couteau avec lequel on l'avait frappée, d'un cabinet de travail, d'une chambre à coucher, enfin d'un tas de choses qui ne peuvent pas être vraies, puisque c'est avec mon poing, oui, avec ce poing-là, que j'ai frappé l'individu, et je l'ai frappé sous une porte cochère, et non pas dans un cabinet de travail !

Le président. – Nous lirions messieurs les jurés de remarquer toute l'invraisemblance de ce récit.

L'accusé. – L'invraisemblance ! Quel intérêt ai-je donc à dire que j'ai tué celui-ci plutôt que celui-là ? Je n'en serai pas moins condamné !

Le président. – Oui ; mais vous espérez pouvoir faire reculer l'heure de votre condamnation.

L'accusé. – Si j'avais tenu à reculer l'heure de ma condamnation, j'aurais parlé dès le commencement ; je voyais bien que vous *pataugiez*.

Sans daigner relever ce que les expressions de Langlade ont d'irrespectueux pour la justice, le président lui demande pourquoi il se défend aussi tardivement.

– C'est mon secret, dit Langlade en jetant à la dérobée un regard de haine sur Soleil-Couchant.

Le président. – Est-ce dans la rue de la Paix que vous avez tué l'homme dont vous parlez ?

L'accusé. – Oui. Je ne sais pas le numéro, mais c'est dans la rue de la Paix.

Le président. – Quelle heure était-il ?

L'accusé. – Il pouvait être dix heures du soir.

Le président. – Et cela se passait en octobre ?

L'accusé. – Oui, fin octobre.

Le président. – Eh bien ! vous venez de prononcer votre condamnation ! Aucun autre homme que Maurice Vidal n'a été assassiné dans la rue de la Paix, en octobre, ou même dans les mois de septembre ou de novembre dernier.

A ce moment de l'audience, un membre du jury se lève et demande au président s'il peut placer une observation.

Le président. – Parlez, monsieur, nous vous écoutons.

Le membre du jury. – Il est de mon devoir d'appeler l'attention de la Cour sur un fait qui vient de me frapper et dont elle n'a peut-être pas connaissance : au mois d'octobre dernier, quelques jours avant l'assassinat de la rue de la Paix, un de mes amis fut trouvé mort, dans cette rue, sous une porte cochère. Il n'y avait sur lui aucune trace de blessure qui permit de songer à un crime et on a supposé que, d'une nature exceptionnellement sanguine, il avait été frappé d'un coup de sang. Je dois ajouter que sur la tempe gauche on remarquait une large marque noire. J'ai été le premier à penser et à dire que la tête de mon ami, lorsqu'il était tombé, avait dû rencontrer un pavé. Je m'explique maintenant que le poing formidable de l'accusé, en frappant sur la tempe, ait pu faire cette marque et donner la mort.

Ces paroles, prononcées par un homme qui paraît respectable et à qui sa position de juré donne, en ce moment, une grande importance, produisent un profond effet sur l'auditoire.

Chacun s'entretient avec son voisin.

L'avocat général fait passer une note au président.

Plusieurs jurés demandent des explications à celui de leur collègue qui vient de prendre la parole.

Langlade, sans perdre de vue Soleil-Couchant, cause avec son avocat.

L'audience, sans avoir été régulièrement suspendue, se trouve interrompue.

Peu à peu le calme se rétablit et l'avocat, général prend la parole en ces termes :

« Messieurs de la Cour,

En présence de l'incident qui se présente et de l'opinion qu'un membre du jury a manifestée, à son insu, sur le fond de la cause qui nous occupe, nous croyons devoir requérir le renvoi de l'affaire à une autre session. »

La Cour se retire pour en délibérer.

Un instant après, les magistrats regagnent leurs sièges, et le président prononce ces mots :

« La Cour, après en avoir délibéré, faisant droit aux réquisitions de M. l'avocat général, renvoie l'affaire à une autre session. Gendarmes, reconduisez l'accusé. »

L'audience est levée.

Chacun s'éloigne vivement ému :

XIX

Le lendemain de cette séance, Vibert, vers les dix heures du matin, se rendit rue de Grammont. Cette fois, au lieu d'appliquer tous ses soins à n'être pas aperçu des gens de la maison, il passa devant le concierge, se fit reconnaître et gravit lentement le grand escalier.

Son front était soucieux, sa pâleur extrême, toute sa personne portait en quelque sorte l'empreinte d'une douleur profonde ; il avait en trois mois vieilli de quelques années. Mais un sentiment nouveau semblait en ce moment se peindre sur sa physionomie. Sa bouche, sérieuse ordinairement, se surprenait à sourire ; son regard était plus animé que d'habitude ; il y avait en lui quelque chose de triste, de haineux et de satisfait tout à la fois. Il paraissait toujours souffrir, mais être plus rapproché – du terme de ses souffrances. Son horizon était encore nuageux, mais moins indécis. Il marchait peut-être vers un abîme, mais cet abîme, il le voyait, il y était conduit par une route aplanie et connue. On aurait pu le comparer au soldat qui, après avoir fait une longue guerre d'embuscade, peut enfin se battre en rase campagne et à ciel découvert. Il aperçoit une longue file d'ennemis rangés devant lui, il sait qu'il périra sous la mitraille, mais il jouira pendant un instant de l'âpre plaisir de voir son ennemi, de lui courir sus et de le frapper mortellement peut être, avant de succomber sous ses coups.

Arrivé à l'étage où demeurait Julia, Viberts onna sans hésiter.

– Je voudrais être reçu par votre maîtresse, dit-il à Marietta, qui le regardait étonnée.

– Que monsieur entre au salon, je vais prévenir madame ; elle achève de s'habiller.

Seul, dans ce salon où il n'avait pas mis les pieds depuis longtemps, et qu'il n'avait fait qu'entrevoir par la porte vitrée, une sorte d'attendrissement s'empara de lui. Chaque place, chaque objet, lui rappelait un souvenir. Dans l'embrasure de cette fenêtre, un jour, elle lui avait tout à coup pris les mains en s'écriant : « Vous me serez dévoué, n'est-ce pas ? vous m'aidez à le venger ! » Une autre fois, près de cette porte, oubliant encore que sous l'agent de police il y avait un homme et que de telles familiarités pouvaient être dangereuses, elle avait, dans un de ces moments de désespoir où le sentiment des convenances disparaît, appuyé sa tête sur l'épaule de Vibert

et pleuré contre son cœur. Ici elle lui avait souri ; là elle l'avait remercié d'un bon conseil. Devant cette cheminée, un soir que, tout entière à ses pensées, elle ne l'avait pas entendu entrer il avait pu surprendre un pied qui se chauffait et les gracieux contours d'une jambe admirable.

Oui, c'était dans ce salon que peu à peu son amour avait grandi et était devenu une formidable et invincible passion. Si Julia fût entrée en ce moment, peut-être que Vibert, encore sous l'impression de ses souvenirs, eût renoncé aux desseins qu'il nourrissait depuis la veille, et qui le faisaient sourire amèrement. Il eût pardonné à Julia tout ce qu'elle lui avait fait longtemps souffrir, en faveur des courtes joies qu'elle lui avait causées. Mais, tout à coup, les regards de l'agent de police se reportèrent sur le canapé où madame Vidal s'asseyait, d'ordinaire, auprès de Savari. La dernière scène à laquelle il avait assisté, et qui lui avait, un instant, fait perdre la raison, lui revint à l'esprit. Il oublia le bien pour ne plus se rappeler que le mal, et il se jura d'être implacable envers les autres, comme on avait été implacable envers lui.

Madame Vidal venait d'entrer dans le salon, et sans inviter Vibert à s'asseoir :

– Je ne pensais plus vous revoir, lui dit-elle.

Cet accueil glacial n'étonna pas l'agent de police ; il était trop intelligent pour ne pas s'y attendre. Il comprenait que Julia devait le haïr, pour avoir autrefois osé soupçonner d'un crime l'homme qu'elle aimait maintenant. Ces soupçons, elle les avait conçus en même temps que Vibert ; elle les avait partagés avec lui. Mais c'était une raison pour détester plus vivement encore le complice qu'elle désavouait aujourd'hui et dont elle rougissait.

– Madame, répondit sèchement Vibert aux premières paroles de Julia, j'ai tout à coup cessé de vous voir, parce que ma mission auprès de vous était terminée. Le hasard m'avait fait découvrir le meurtrier de votre mari, je pouvais l'arrêter et le livrer aux tribunaux sans l'aide de personne, et votre concours, qui m'était si nécessaire et si précieux lorsqu'il s'agissait du sieur Savari, m'était devenu inutile.

Chacun de ces mots, soulignés avec intention par Vibert, avait profondément blessé Julia ; elle répondit avec aigreur :

– Eh bien ! puisque mon concours vous est inutile, pourquoi...

– Pourquoi, dit-il en achevant la pensée de Julia, ai-je la témérité de me présenter chez vous aujourd’hui ? C’est bien simple et vous allez l’apprendre, si vous voulez bien toutefois, madame, me permettre de m’asseoir un instant.

Elle ne répondit pas ; mais, comprenant la leçon, elle prit un siège, afin que Vibert la pût imiter.

– Vous avez assisté à l’audience d’hier ? dit brusquement Vibert, qui se décidait à commencer la lutte.

– A une partie de l’audience, reprit Julia ; le président m’a autorisée à me retirer chez moi après mon interrogatoire.

— Alors vous ignorez, madame, la conclusion de cette affaire ?

– Je l’ignore ; et si vous êtes venu pour me l’apprendre, c’était inutile. Je saurai toujours assez tôt ce dénoûment prévu d’avance. Tant qu’il s’est agi de découvrir le meurtrier de mon mari, vous m’avez trouvée brave et forte ; aujourd’hui ce meurtrier est arrêté, il va être puni de son crime, il appartient à la justice et il ne peut plus y avoir, contre lui, de haine dans mon cœur.

– Très-bien, madame, je ne vous dirai pas ce dénoûment, puisque vous pensez le connaître. Je vous demanderai seulement la permission de vous parler de certains incidents qui se sont produits à l’audience, après votre départ. Ainsi, continua Vibert d’une voix encore plus lente, il a été parfaitement établi que votre mari n’avait jamais mis les pieds chez cette créature appelée Soleil-Couchant.

– Ah ! fit Julia en pâlisant.

Ce premier coup que lui portait l’agent de police était terrible. Si, quelques semaines plus tôt, on était venu dire à madame Vidal : Votre mari a été odieusement calomnié ; il vous a toujours été fidèle et ne connaissait même pas la femme dont on l’a cru l’amant, elle aurait éprouvé une joie des plus complètes.

Mais maintenant la trahison de son mari était la seule excuse qu’elle eût vis-à-vis d’elle-même de s’être livrée à un autre amour, et cette excuse venait à lui manquer ! Pendant un instant, toutes les pensées que nous avons

si brièvement exprimées l'assaillirent ; le remords se glissa dans son âme. Puis, elle reprit un peu de calme, et se tournant vers Vibert :

— Comment, lui demanda-t-elle, la justice a-t-elle été enfin mieux renseignée ? Quel autre sentiment que la jalousie a pu porter ce Langlade à tuer mon mari ?

— Ce n'est pas lui qui l'a tué, répondit Vibert.

— Ce n'est pas lui ! Que dites-vous ? N'avouait-il pas son crime ?

— Oui, mais il y avait erreur de personne ; il avait tué un homme ; il ignorait son nom et il croyait avoir tué votre mari. Tenez, madame, veuillez lire la Gazette des Tribunaux ; vous y verrez la fin de cette curieuse audience, à laquelle vous n'avez pas jugé à propos d'assister.

Julia prit en tremblant le journal que lui tendait Vibert. Elle était loin de deviner où l'agent de police voulait en venir, mais elle comprenait instinctivement que quelque chose de grave la menaçait. Après avoir lu, elle se prit à réfléchir et le journal lui échappa des mains. Vibert le ramassa, le plia avec soin, le mit dans sa poche et dit :

— Ainsi, c'est à recommencer.

Julia leva vivement la tête.

— A recommencer quoi ? demanda-t-elle.

— Mais, dit-il tranquillement, le meurtrier n'est pas découvert, et il y a cependant un meurtrier. Il faut donc recommencer nos recherches.

— C'est l'affaire de la justice, fit-elle d'une voix brève ; je n'ai pas à m'en mêler.

— Comme vous vous découragez vite, madame, dit Vibert.

Elle le regarda avec hauteur, et, se laissant dominer par ses nerfs, elle répondit :

— Je vous prie, monsieur, de vouloir bien m'épargner vos observations.

— Mon Dieu ! madame, répliqua-t-il, si je déplore le découragement qui semble s'être emparé de vous, c'est qu'il est contraire à nos intérêts.

— Qu'entendez-vous par là ?

— Sans doute, j'espérais que vous consentiriez à m'aider, comme autrefois, dans mes recherches. Je me suis maladroitement égaré, je le

reconnais, sur une fausse piste ; mais je reviens à la première qui est assurément la bonne.

— La première ! fit-elle en pâlisant, car elle venait de comprendre.

— Oui, madame, la première. Depuis que Langlade n'est plus le coupable, je n'ai plus de raison pour ne pas, comme autrefois, soupçonner Savari.

— Monsieur !...

— Madame !...

— Vos soupçons ne sauraient atteindre celui dont vous parlez.

— Ils l'atteignaient bien autrefois, répliqua cruellement Vibert ; en quoi, je vous prie, la situation se trouve-t-elle changée ?

— Elle l'est ! s'écria-t-elle indignée. C'est un honnête homme, J'ai appris à le connaître, à l'estimer ! Ne le salissez pas plus longtemps de vos soupçons.

— Madame, répliqua à son tour Vibert, exaspéré de la voir défendre Savari avec cette énergie et oubliant toute retenue, depuis que je suis entré dans ce salon, vous prenez plaisir à me rappeler que je ne suis pas un homme, mais un simple agent de police. Eh bien ! l'agent de police ne connaît que son devoir ; on lui a dit de rechercher un criminel, il le recherche, sans se préoccuper de l'intérêt qu'une femme porte à ce criminel et de l'amour qu'elle a pour lui !

Elle s'élança de son siège, étendit les bras, et ne dit que ce mot :

— Sortez !

Aussi pâle qu'elle, aussi douloureusement meurtri, Vibert baissa les yeux et obéit.

Lorsqu'il eut atteint la porte, elle se crut débarrassée de lui et se laissant tomber sur un fauteuil, elle s'écria :

— Où m'a-t-on conduite ? Quel est donc ce pays où l'on vient, à domicile, assassiner les hommes et insulter les femmes !

Elle était sublime d'indignation. Ses magnifiques cheveux noirs, qu'elle s'était à peine donné le temps d'enrouler pour recevoir l'agent de police, venaient de se défaire et retombaient sur ses épaules frémissantes. On voyait sa poitrine bondir sous la dentelle qui la couvrait à peine. La colère

avait empourpré ses joues et coloré ses lèvres. Sa bouche ouverte, d'où s'exhalait un soupir, laissait apercevoir des dents admirables.

Vibert, qui s'était arrêté pour la contempler, ne l'avait jamais trouvée aussi belle. Il ne put contenir son imagination si vivement surexcitée et toujours inassouvie. Tout à coup, il perdit la tête, s'élança vers Julia, lui prit la tête dans les mains pour l'empêcher de se défendre, et colla ses lèvres sur les siennes.

C'était peut-être le premier baiser qu'il donnait à une femme.

Elle frémit à cet odieux contact, puis se dérochant à cette étreinte par un mouvement rapide, elle frappa Vibert au visage et s'enfuit éperdue.

XX

De tous les nombreux documents qui étaient entre nos mains et qui nous ont servi à raconter cette histoire, il ne nous reste plus qu'un petit nombre de notes très-peu détaillées. Nous sommes arrivés au cinquième acte de notre drame. Le moment des lenteurs obligées est passé, l'action nous emporte et les faits nous précipitent vers le dénouement.

On dirait que cette affaire de la rue de la Paix suit la même marche que les événements dont Paris est le théâtre depuis le 22 février 1848. Elle est entraînée, pour ainsi dire, dans le mouvement politique. Rue de Grammont, les incidents vont succéder aux incidents, comme aux Tuileries les ministères succèdent aux ministères.

Ici, une scène d'une violence inouïe est remplacée par une autre plus dramatique encore. Là, Molé remplace Guizot ; Thiers et Odilon Barrot remplacent Molé ; une première concession en amène une autre ; à la réforme succède la régence ; à la régence, la république.

Cette corrélation ne nous étonne pas. Le grand entraîne toujours le petit. L'agitation des masses se communique aux individus ; la fièvre qui court dans les rues monte dans les maisons.

Lorsque, près le départ de Vibert, Julia fut parvenue à se remettre de son indignation, elle. réfléchit un instant, prit une détermination énergique et s'assit à son bureau ;

« Ne venez pas me voir dans la journée, écrivit-elle à Savari ; mais accourez ce soir à sept heures précises ; j'ai à vous communiquer de grands projets. »

Elle cacheta et appela Marietta.

– Fais porter tout de suite cette lettre à son adresse et reviens me trouver, lui dit-elle.

Quand Marietta eut exécuté cet ordre, madame Vidal lui dit :

– Nous partons demain pour l'Italie, prépare nos malles, et habille-moi, il faut que je sorte.

Un instant après, elle monta en voiture, se rendit chez son notaire, avec qui elle régla différentes affaires, entra dans l'église Saint-Roch, où elle resta longtemps en prière, et se fit conduire au cimetière du Père-Lachaise. Elle s'agenouilla sur une tombe, sanglota et parut implorer un pardon .

C'est à grand'peine qu'elle put accomplir ces différents pèlerinages. Nous sommes au mercredi 23 février et Paris était en pleine insurrection.

Des régiments entiers, en ordre de bataille, défilaient sur les boulevards ; de fortes patrouilles circulaient dans les rues ; l'artillerie, précipitamment amenée de Vincennes, se tenait sur les quais et aux abords des portes Saint-Denis et Saint-Martin. Ici, la troupe de ligne fraternisait avec le peuple. Là-bas, des gardes nationaux essayaient de s'interposer entre les municipaux et l'émeute. Des gamins parcouraient les rues en criant : « Vive la réforme ! » Des ouvriers plantaient un drapeau sur une barricade ; des étudiants chantaient la *Marseillaise*. On poussait des cris de mort du côté de Saint-Merri. A la caserne Saint-Martin, aux Arts-et-Métiers, dans la rue Bourg-l'Abbé, on entendait le bruit d'une vive fusillade.

Et au-dessus de ces rumeurs, de ces cris, de ces détonations, retentissait la voix lugubre du tocsin.

Aucun accident n'arriva à Julia ; elle traversa sans encombre une grande partie de Paris. Du reste un homme qu'elle ne remarqua pas, la suivit tout le temps et veilla sur elle. Il se glissa même dans sa maison et se dirigea vers l'escalier de service, tandis qu'elle prenait le grand escalier.

Il était près de sept heures lorsqu'elle rentra chez elle. Marietta, inquiète, courut à sa rencontre, et Savari ne tarda pas à arriver.

– Qu'avez-vous ? lui dit-il ; quels sont les grands projets dont vous me parlez dans votre lettre ? L'émeute vous effraye-t-elle, et désirez-vous fuir Paris ?

– Justement, répondit-elle. Je ne veux pas rester plus longtemps exposée à tous les dangers qu'on rencontre ici ; je pars dès demain.

– Partons, dit Savari.

– Vous me suivez ?

– Comment peux-tu me le demander ? s'écria-t-il en lui baisant les mains.

Elle le regarda fixement, lut dans ses yeux tout l'amour qu'il ressentait pour elle, et lui dit :

– Asseyez-vous là, j'ai à vous parler sérieusement.

– Je vous écoute, mon amie, dit Savari, qui prit place à ses côtés sur le canapé du salon.

– J'ai commis, lui dit-elle, une grande faute, une faute encore plus grande que je ne pensais. Je viens de la pleurer amèrement ; mais je ne veux pas vous en rendre responsable, et il n'en sera plus question entre nous. Je me fie à votre amour, qui se chargera, j'en suis certaine, de me faire oublier le passé.

– Oh oui ! s'écria Savari, toute mon existence t'appartient.

– Je n'en doute pas, reprit-elle. Que deviendrais-je sans vous ? J'ai même, ajouta-t-elle tristement, perdu le droit de me souvenir.

– Ne te souviens pas ; crois et espère. Tu parles de partir pour l'Italie. Eh bien ! tant mieux, je le désirais. Là-bas, dans ce beau pays, sous cet éclatant soleil, auprès de toi, appuyé contre ton cœur, je me complèterai, j'acquerrai les qualités qui me manquent encore, et j'arriverai à effacer entièrement de ma vie mes mauvaises années, mes erreurs et mes fautes.

– Et je serai fière de toi ! dit-elle avec entraînement, car peu à peu Savari lui communiquait son ardeur et lui faisait oublier les émotions de la journée.

– Où irons-nous ? reprit-il. Est-ce à Gênes, dans ta famille ?

– Oui ; je serais heureuse que tu te fisses aimer de ma mère.

– Comment me présenteras-tu, comme un ami ?

– Non ; pour tous les miens, tu seras l’homme dont je porterai le fiom lorsque mon deuil sera terminé.

– Tu consens ! s’écria-t-il.

– Certainement, répondit-elle avec simplicité. Tu peux m’épouser en toute sécurité, ajouta-t-elle en souriant d’une façon charmante, ma famille est honorable il n’y a rien dans mon passé qu’on me puisse reprocher.

– Ah ! fit Savari, que je voudrais pouvoir en dire autant !

En ce moment le salon de Julia fut subitement illuminé. Une troupe d’hommes portant des torches traversaient la rue de Grammont pour gagner lès boulevards. Ils étaient précédés et suivis d’une fouie immense chantant la *Marseillaise*. Des tambours et des clairons accompagnaient les voix. Tous célébraient à l’envi la victoire que le peuple avait remportée dans la journée sur la royauté. Les réformes demandées étaient accordées, le ministère venait d’être changé. On quittait les barricades, les troupes rentraient dans les casernes, la circulation se rétablissait, on fraternisait et en illuminait de toutes parts, sans se douter qu’une heure après, on allait s’égorger sur le boulevard des Capucines.

Quelle que soit l’opinion à laquelle on appartienne, rien n’électrise comme ces chants, ces bruits, ces clartés, ces joies. Ils communiquent une ardeur extraordinaire aux gens les plus calmes ; ils donnent du cou1 rage aux timides, et des nerfs aux natures les moins nerveuses.

Savari, déjà vivement ému par la conversation qu’il venait d’avoir, était profondément surexcité, lorsque, près avoir jeté un coup d’œil par la croisée, il reprit sa place auprès de Julia. Il était dans un de ces moments où les plus sages oublient toute prudence, se contentent d’obéir à leurs inspirations, et voient la vie sous un nouvel aspect. Ce qui, l’instant d’auparavant, eût paru impossible, monstrueux, semble maintenant naturel

et simple ; il vous prend des fantaisies étranges, des hardiesses extraordinaires ; on se croit tout permis.

Depuis longtemps déjà, Savari songeait à faire une importante confidence à Julia. Un poids énorme l'étouffait, une pensée le torturait, une vive douleur empoisonnait ses plus grandes joies. Il lui semblait que s'il pouvait confier son secret à quelqu'un, s'épancher dans le cœur d'un ami, se confesser et pleurer, il souffrirait moins. Si surtout Julia, en qui il avait une confiance absolue, voulait l'entendre, et, après l'avoir entendu, croyait pouvoir l'absoudre, il serait sauvé. Mais, prêt à parler, il s'était toujours tû. Cette fois, il prit son parti. Elle venait de lui parler de sa vie, il devait lui parler de la sienne. Il ne pouvait y avoir de secrets entre eux ; ils s'aimaient trop. Avant de la laisser porter son nom, l'honneur lui ordonnait de dire ce qui pouvait entacher ce nom. Qui serait indulgent, si ce n'était Julia ? Qui, mieux-qu'elle, pouvait essuyer ses pleurs, le consoler, le réconforter par de douces paroles ?

Les cris, les chants, les clartés montaient toujours de la rue. Il se rapprocha d'elle et lui dit :

– Un secret m'opprime. Veux-tu que je te le confie ?

– Sans doute, dit-elle simplement.

– Ah ! c'est un remords terrible ! fit-il, un remords qui déchire le cœur.

– Un remords ! répéta Julia en levant la tête.

– Écoute, reprit-il avec une exaltation extraordinaire, si on te disait tout à coup que l'homme que tu aimes, celui à qui tu as donné ta vie, dont tu consens à porter le nom, s'est rendu coupable d'une mauvaise action, a commis un crime peut-être ?...

– Ah ! s'écria-t-elle, je ne croirais pas cela !

– Si c'était vrai, cependant ; si, dans un moment de colère et de folie, il avait osé frapper un homme ?...

Elle pâlit et se recula.

– Et si, ajouta Savari, par une fatalité inouïe, cet homme était mort des suites du coup porté ?

– Tais-toi, tais-toi ! s'écria-t-elle instinctivement.

– Non, reprit-il, j’ai commencé, je dois finir. Ce secret m’étouffé. Il faut que tu me condamnes ou que tu +m’absolves !

Elle voulut encore lui imposer silence, mais il ne l’entendit plus. Il s’était levé et, agité, fiévreux, il marchait à grands pas dans le salon.

– Écoute, lui disait-il, apprends à me connaître... Calme, tranquille d’ordinaire, j’ai des moments où je suis emporté, violent, où je ne me possède plus... Quelquefois certains vins me font perdre la tête... J’avais dîné dans un restaurant des boulevards ; j’étais tourmenté, malheureux et, pour m’étourdir, je m’étais laissé entraîner à boire plus que de coutume. Après le dîner, je me rends chez un jeune homme avec qui j’avais eu déjà de sérieux démêlés d’intérêt. Je lui devais une somme importante, je ne pouvais pas la lui payer, et je voulais le prévenir... Je le trouve seul, chez lui, il venait de rentrer, et il allait se coucher. Il me reçoit durement. Je lui explique ma pénible situation, ma gêne. Je le prie de ne pas poursuivre... Je lui dis : « Vous achèveriez de me ruiner, vous m’enlèveriez le peu de crédit qui me reste à la Bourse et qui me fait vivre... » Il me répond que cela lui importe peu... Je le supplie, oui, je le supplie, je descends à le supplier ! Il est insensible à mes prières... Alors, au comble de l’exaspération, je m’écrie : « Vous verrez que vous serez cause d’un mauvais coup ; plutôt que d’être humilié, poursuivi encore, je me tuerai ! – Vous ? répondit-il ! d’un ton moqueur, vous tuer ! Allons donc ! Tenez, voici un charmant couteau-poignard : je vous l’offre. tellement je suis persuadé que vous n’en ferez pas un mauvais usage. » Machinalement je prends le couteau ; mais le sang me monte à la tête, les vins capiteux que j’ai bus me font perdre la raison... Je ne supplie plus mon créancier, je me plains de ses rigueurs, je lui reproche sa dureté... « Ma dureté ! s’écrie-t-il ; tenez, voici vos billets, je vous les rends, prenez-les, je ne veux plus rien avoir de commun avec vous. Mais j’aurai le droit de dire partout que vous êtes un voleur !... – Un voleur ! moi !... Je me précipite sur lui, il me frappe au visage... Alors, fou de colère, je le frappe, à mon tour, avec le couteau qu’il m’a mis entre les mains... Il pousse un cri et tombe ; je jette le couteau loin de moi et je m’enfuis éperdu... Ah ! c’est ainsi que cela s’est passé, je le jure !

Il s'arrêta, reprit baleine et continua tout en marchant, sans regarder Julia :

– Je croyais lui avoir fait une blessure légère !... Je l'avais tué !... . Quelques jours après, j'étais arrêté !... D'abord, je voulus tout avouer... Aucun jury ne m'aurait condamné... J'étais un malheureux, je n'étais pas un malfaiteur !... J'avais donné la mort, mais je n'avais pas eu l'intention de la donner !... Tout à coup, je me rappelai ces billets qu'il m'avait rendus, que je ne voulais pas prendre et qu'il avait mis presque de force dans la poche de mon paletot. Ils avaient dû y rester, on les y avait trouvés et... si j'avouais, j'étais perdu !... Je n'étais plus qu'un assassin vulgaire, j'avais tué pour rentrer dans ma dette... Alors, je résolus de me défendre, d'employer toute mon intelligence à tromper la justice et à sauver ma tête... Ah ! me disais-je, si la vie me devient à charge, si le souvenir de mon crime m'est odieux et me rend l'existence insupportable, il sera toujours assez tôt pour me tuer, je choisirai mon genre de mort, et, sans qu'il soit ' besoin de porter ma tête sur l'échafaud, je me ferai justice à moi-même !... On crut à mon innocence, on me rendit à la liberté, et au moment où, désespéré, j'allais peut-être en finir avec la vie, tout à coup je m'y cramponnai de toutes mes forces... car je venais de te rencontrer, et je t'aimais !... Parle, maintenant, ajouta-t-il en s'avançant vers Julia, mais sans oser encore la regarder, parle, tu connais mon crime, veux-tu m'absoudre ?

La tête dans ses mains, elle ne répondait pas.

Ce silence l'effraya ; il posa la main sur le front de Julia, et il essaya de lui relever la tête.

Il se recula avec effroi : cette tête était livide. Deux grosses larmes coulaient le long des joues.

– Oh ! s'écria-t-il, je suis donc plus coupable encore que je ne croyais ? Tu refuses de me pardonner !

Elle se leva lentement, et elle dit d'une voix étouffée :

– Je suis la veuve de Maurice Vidal !

XXI

Savari, pâle, défait, incapable d'avoir une idée, sortit machinalement, au bout de quelques minutes, du salon où Julia l'avait laissé seul.

Il ouvrit la porte et descendit l'escalier en se retenant à la rampe, car ses jambes ne le soutenaient plus.

Arrivé dans la rue, il prit le chemin qui conduit aux boulevards. Il s'appuyait contre les murailles comme un homme ivre et chancelait à chaque pas,

Ces mots terribles :

« Je suis la veuve de Maurice Vidai ! » bourdonnaient continuellement à ses oreilles. Il les voyait écrits devant lui en lettres rouges comme du sang.

Chacune des lettres qui composent ces mots avait une hauteur prodigieuse et semblait lui barrer le passage. L'une d'elles changea tout à coup d'aspect, prit une forme humaine et se dressa devant lui. Il crut apercevoir distinctement Maurice Vidal qui tendait le bras et lui ordonnait de s'éloigner.

Au coin du boulevard et de la rue de Gramont, il fut ébloui. Une large guirlande de lumières courait de maison en maison ; une foule immense circulait de toutes parts, On agitait des drapeaux, des transparents allégoriques ; on riait, on chantait. La joie était peinte sur tous les visages.

Il ne comprenait pas ce qui se passait.

Appuyé contre les volets d'une boutique fermée, il regardait. d'un air hébété la foule qui circulait en tous sens devant lui.

On le poussait, on le heurtait, il ne s'en apercevait pas.

Tout à coup un homme maigre, petit et pâle le saisit par le bras et lui dit :

– Albert Savari, au nom de la loi, je t'arrête !

Savari, sans faire un mouvement, un geste, sans essayer de dégager son bras, baissa les yeux sur son interlocuteur, le reconnut, et répondit tristement :

– Je ne suis pas en ce moment disposé à plaisanter.

– Mais je ne plaisante pas, dit le petit homme pâle. Je vous arrête comme étant l’assassin de Maurice Vidal.

Rien ne pouvait étonner Savari ; il ne tressaillit même pas et se borna à dire :

– Qui êtes-vous donc, monsieur ?

— Je suis agent de police, et je m’appelle Vibert.

— Ah ! je comprends, fit Savari qui recouvrait peu à peu l’usage de sa raison, vous n’êtes pas plus le comte de Rubini qu’elle n’était votre parente.

— C’est cela, répliqua l’agent de police. Me suivez-vous sans que je sois obligé d’employer la violence ?

– Un instant, dit Savari, toujours impassible ; pourquoi dites-vous que je suis l’assassin de Maurice Vidal ?

– Parce que vous venez de l’avouer.

– A qui donc ?

– A sa veuve, parbleu !

— Ah ! s’écria-t-il, elle m’a déjà dénoncé !

Rien ne peut rendre l’accent avec lequel il prononça ces mots. Ce n’ était pas un reproche qu’il faisait entendre, ce n’était pas une plainte ; c’était le cri d’un cœur brisé. Un agent de police ordinaire eût été attendri. Un rival malheureux ne pouvait pas l’être et Vibert n’essaya pas de détromper Savari.

– Partons ! dit l’agent de police.

– Partons ! dit Savari résigné.

Que lui importaient maintenant la prison et l’échafaud ?

En ce moment une longue colonne descendait les boulevards. Beaucoup plus nombreuse que toutes celles qu’on avait vues circuler dans Paris pendant la soirée ; elle était composée d’étudiants, de gardes nationaux, d’hommes en blouse, de femmes et d’enfants. Elle venait du faubourg Saint-Antoine et se dirigeait tumultueusement vers la Madeleine en

chantant des chœurs patriotiques et en agitant des torches, des lanternes tricolores et des drapeaux rouges.

Vibert et Savari, trop agités pour prendre garde à ce qui se passait autour d'eux, n'avaient pas vu venir cette colonne ; ils se trouvèrent tout à coup heurtés, séparés et entraînés. Vibert, qui voulut se débattre et résister au courant, fut bientôt rejeté sur les côtés aux derniers rangs de la foule. Savari, au contraire, ne fit aucune opposition, resta en tête et se laissa pousser par le flot tumultueux. Bientôt la masse populaire, grossie de toutes les bandes qu'elle rencontrait sur sa route, se trouva à quelques pas du poste qui gardait le ministère des affaires étrangères. Le commandant de ce poste, composé de deux cents hommes, donna l'ordre à sa troupe de se former en carré. La colonne, poussée en arrière, poussée sur les côtés, ne put s'arrêter et s'avança toujours. Les soldats du carré-croisèrent la baïonnette.

– C'est une infamie ! cria-t-on de toutes parts, nous sommes trahis !

Un coup de pistolet, parti on ne sait d'où, retentit.

Aussitôt les soldats, se croyant attaqués, épaulent leurs fusils : une décharge à bout portant frappe la foule. Une soixantaine d'hommes-sont étendus par terre ; plus de trente ont été tués sur le coup. Le sang coule à flots .

Quand le premier moment de stupeur est passé, on songe à secourir les blessés. On les porte dans les maisons et les pharmacies voisines. En même temps s'avance un chariot attelé d'un cheval blanc. On y entasse les cadavres, on les éclaire avec des torches, et le funèbre cortège parcourt Paris aux cris mille fois répétés de : « Vengeance ! vengeance ! On égorge le peuple ! »

Savari, qui se trouvait au premier rang de la colonne, a été atteint. Il est mortellement blessé.

Transporté sous une porte cochère du boulevard, il fait signe aux personnes qui l'entourent qu'il veut parler et on se penche sur lui.

– Portez-moi rue de Grammont, dit-il d'une voix suppliante, je veux revoir quelqu'un avant de mourir.

Deux hommes du peuple, deux de ces hommes qui se dévouent à toutes les infortunes et se laissent toucher par toutes les prières, improvisent une

civière, y étendent le blessé et se mettent en marche. Un enfant les suit ; il tient à la main une torche qui éclaire la poitrine sanglante de Savari et son beau visage que la mort envahit déjà. Tout le monde se découvre sur leur passage ; les femmes pleurent, les hommes crient : « Aux armes ! » Il est environ minuit ; le rappel et la générale s'entendent au loin ; toutes les églises sonnent le tocsin.

Les hommes qui portent Savari et l'enfant qui les suit avec sa torche s'avancent lentement au milieu de toutes ces rumeurs.

Arrivé devant une maison de la rue de Grammont, le blessé se ranime et fait signe d'arrêter.

On frappe à une porte cochère, on monte au troisième étage, on agite vivement la sonnette.

Mais personne ne répond. L'appartement est maintenant désert.

Julia, éperdue à la suite de la révélation qu'on lui a faite, s'est enfuie depuis une demi-heure avec Marietta.

Savari ne veut pas qu'on le transporte chez lui et, après une courte agonie, il expire à la porte de sa maîtresse, en murmurant son nom.

XXII

Lorsque la grande voix de l'émeute gronde dans Paris, Pagitation qui règne au milieu des rues franchit les plus hautes murailles et pénètre dans les prisons. La surveillance des gardiens se ralentit ; ils sont à la piste des nouvelles qui viennent du dehors, ils craignent pour leur propre sûreté. Les soldats qui, au besoin, pourraient leur prêter main-forte, sont souvent obligés d'abandonner leur poste isolé et de rallier leur caserne. Les prisonniers sont agités, violents, prêts à profiter de toute éventualité, à se ruer sur les portes, à escalader les murs, à massacrer ceux qui tenteraient de les retenir sous les verrous.

Au dehors, le peuple combat pour la Liberté ; au dedans, le prisonnier est prêt à combattre pour sa liberté.

Le jeudi 24 février, au plus chaud de l'émeute, Langlade se précipita sur un gardien qui avait eu l'imprudence d'entrer seul dans sa cellule, il étouffa ses cris à l'aide d'un bâillon, le déshabilla, revêtit sa capote et son képi, s'arma de son trousseau de clefs, et sortit tranquillement par la -grande porte. On se battait encore en ce moment sur les quais, et les directeurs, les gardiens, les agents de toute espèce étaient trop émus pour prendre garde à cette audacieuse évasion,

Langlade se mêla à l'émeute, combattit tantôt avec le peuple, tantôt avec la troupe. Peu lui importait. Il n'avait pas d'opinion politique. Il entra aux Tuileries, saccagea le trône, but les vins du roi, et, maculé de sang et de boue, à moitié ivre, le pistolet à la main, le sabre retenu au côté par une grosse corde rouge, il se rendit chez Soleil-Couchant pour finir sa soirée.

Sans se donner le temps de sonner, il enfonça d'un coup de pied la porte de son ancienne maîtresse, pénétra dans le salon, entendit un bruit de voix dans une pièce voisine, et poussa une autre porte. Il se trouvait dans la chambre à coucher de Soleil-Couchant.

Elle allait se mettre au lit, et son jeune Anglais, étendu sur un canapé, fumait une cigarette.

Soleil-Couchant, dès qu'elle aperçut Langlade, poussa un cri. Il y avait du reste de quoi être effrayé.

L'Anglais dit :

– *Goddem* ! qui êtes-vous ?

Langlade, pour toute réponse, le prit sous son bras, lui fit traverser le salon, le jeta sur l'escalier et referma la porte de l'appartement au verrou. Puis il rentra dans la chambre à coucher.

– Que me voulez-vous ? dit Soleil-Couchant, qui n'avait pas même songé à fuir, tant elle était atterrée.

– Tu vas le savoir ! répondit Langlade.

– Vous voulez me tuer ! s'écria-t-elle.

– Non, pas encore ! répondit-il. Tu allais te coucher. Ne te gêne pas pour moi.

Le lendemain matin, vers sept heures, Langlade, qui n'avait pas dormi, alla ouvrir les rideaux.

Un jour blafard pénétra dans l'appartement.

Soleil-Couchant, brisée par les émotions de cette nuit orageuse, sommeillait depuis un instant. Langlade se pencha vers elle et contempla longtemps ses cheveux épars, ses bras nus, sa poitrine découverte.

Puis, il la réveilla.

– Oh ! laisse -moi dormir, dit Soleil-Couchant en se frottant les yeux.

– Non, dit-il, tu dormiras tout à l'heure d'un plus profond sommeil.

Ces paroles achevèrent de l'éveiller. Elle se dressa sur son lit et s'écria :

– Que veux-tu faire de moi ?

– Tenir mon serment, parbleu !... te tuer !

– Oh ! grâce, grâce ! s'écria-t-elle en essayant de l'entourer de ses bras.

Langlade la repoussa et dit :

– Pas de grâce !

– Mais tu es libre maintenant, nous pouvons fuir, vivre ensemble !

– Non, je ne veux plus. Tu ne m'aimes pas.

– Oh ! si, je t'aime !

– Tais-toi. Tu mens.

– Je t'aime, te dis-je, je te le jure !

– On ne livre pas celui qu'on aime, on ne le charge pas devant le tribunal, on ne le trahit pas ! Allons, apprête-toi à mourir.

– Non... non... grâce !

– Si tu crois en Dieu, fais ta prière. Quand cette pendule que t'a donnée ton Anglais sonnera sept heures, tu auras cessé d'exister.

Elle bondit de son lit, elle se traîna aux pieds de Langlade, elle embrassa ses mains, elle pleura, elle cria. Il fut inflexible et se borna à lui dire :

– Rappelle-toi la scène de la prison.

Sept heures sonnèrent. Il ouvrit la fenêtre toute grande et s'élança sur Soleil-Couchant.

D'une main il lui prit les deux bras pour l'empêcher de s'accrocher à lui ; de l'autre bras, il la souleva, l'emporta vers la fenêtre et la lança dans l'espace.

Puis il se pencha, regarda la place où elle était tombée sur le pavé, monta sur la balustrade de la fenêtre, et se précipita à son tour.

Il respirait encore lorsqu'il atteignit le sol.

Alors les spectateurs de cette terrible scène le virent se traîner sur ses genoux et sur ses mains ensanglantés jusqu'au cadavre de sa maîtresse.

Lorsqu'il rendit le dernier soupir, il l'étreignait encore entre ses bras brisés.

Il existe à Gênes un établissement de bienfaisance qui porte un nom charmant : *Albergo dei Poveri*, auberge des pauvres. Remarquez bien : auberge et non pas hôpital. Ce qui signifie que, pour y entrer, il n'est pas absolument nécessaire d'être malade ou blessé.

Pour avoir droit d'asile dans cette hospitalière maison, il suffit qu'on soit trop vieux, trop jeune, ou trop faible pour travailler. On y garde les vieillards jusqu'à leur mort, les jeunes gens jusqu'à leur maturité, les faibles jusqu'au jour où des soins éclairés leur ont fait recouvrer des forces. L'Auberge des Pauvres compte plus de deux mille pensionnaires, dont une grande partie sont soignés par des femmes. La sœur de charité n'est pas seulement Française, elle est de toutes les nations. A côté de toute misère, il y a toujours une femme.

– Julia Vidal s'est retirée dans l'asile dont nous parlons et elle l'habite encore. Elle s'y fait remarquer par un zèle, un dévouement, une douceur qui ne se sont jamais démentis.

Marietta ne l'a pas quittée et l'aide dans sa noble tâche.

Un fou est mort, il y a cinq ans, dans l'établissement du docteur Blanche. C'était le plus riche pensionnaire de la maison ; il avait hérité du marquis de X..., ancien pair de France, d'un legs de cent mille francs de rente.

Il était, d'ordinaire, tranquille et doux ; et n'avait qu'une manie : c'était d'écouter sans cesse aux portes. On le voyait se glisser dans tous les corridors, s'accroupir dans un coin, près d'une porte, et braquer son œil sur le trou de la serrure ou y appliquer son oreille. Il restait des journées entières dans cette position inoffensive, et on avait pris l'habitude de le laisser faire.

Il y avait cependant des moments de l'année où sa folie prenait un caractère plus dangereux ; il fallait user alors de la camisole de force. Mais cette crise était toujours annoncée, à l'avance, par un indice bizarre : le fou se plaignait que ses lèvres le brûlaient ; il demandait à grands cris de l'eau pour les rafraîchir et passait, à chaque instant, les doigts transversalement sur sa bouche, comme quelqu'un qui veut effacer les traces d'un baiser.

Clichy. – Imp. MAURICE LOIGNON et Cie, rue du Bac-d'Asnières, 12.



lien vers <http://www.bnf.fr>



lien vers <http://gallica.bnf.fr>

Le Drame de la rue de la Paix, par Adolphe Belot

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9690789x>

À propos de cette édition numérique

Cette édition numérique est issue d'un programme de numérisation du patrimoine mené par la Bibliothèque nationale de France pour enrichir Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires. En ligne depuis 1997, Gallica s'enrichit chaque semaine de milliers de nouveautés et offre aujourd'hui accès à plusieurs millions de documents numérisés : imprimés (livres, revues et

fascicules de presse), manuscrits, estampes et photographies, documents sonores, partitions, cartes et plans...

Les imprimés sont d'abord numérisés en mode image (prise de vue photographique) puis le texte est extrait de manière automatique grâce aux techniques de reconnaissance optique de caractères (*optical character recognition* ou OCR). Les algorithmes informatiques utilisés définissent également de manière automatique la structure de l'ouvrage (en-têtes et pieds de page, illustrations, tableaux, etc.). L'état du document imprimé (taches, pages déchirées) et les caractéristiques de la typographie employée peuvent entraîner des erreurs lors de l'étape d'OCR. Le texte ainsi produit est ensuite relu, corrigé, et converti au format EPUB (*electronic publication*), format ouvert standardisé pour les livres numériques. Malgré tous nos efforts pour respecter au mieux le format original du livre, il est possible que vous retrouviez des coquilles ou des problèmes de mise en page qui auraient échappé au relecteur. N'hésitez pas à nous signaler ces anomalies à l'adresse gallica@bnf.fr.

Conditions d'utilisation

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici [pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

3/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

4/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

5/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non-respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6/ Pour obtenir la reproduction d'un document de Gallica en haute définition, contacter reproduction@bnf.fr

7/ Pour utiliser un document de Gallica sur un support de publication commercial, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr

Table des matières

1. Page de titre

2. PREMIÈRE PARTIE

1. I

2. II

3. III

4. IV

5. V

6. VI

7. VII

8. VIII

9. IX

10. X

11. XI

12. XII

13. XIII

14. XIV

15. XV

16. XVI

17. XVII

18. XVIII

19. XIX

3. DEUXIÈME PARTIE

1. I

2. II

3. III

4. V

5. V

6. VI

7. VII

- 8. VIII
- 9. IX
- 10. X
- 11. XI
- 12. XII
- 13. XIII
- 14. XIV
- 15. XV
- 16. XVI
- 17. XVII
- 18. XVIII
- 19. XIX
- 20. XX
- 21. XXI
- 22. XXII
- 4. À propos de cette édition numérique